





MASSILLON

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

PREMIÈRE PARTIE

AUTRES OUVRAGES DE M. L'ABBÉ BLAMPIGNON

MALEBRANCHE, étude biographique et critique, ouvrage couronné par l'Académie française.

ŒUVRES DE MASSILLON, édition annotée et suivie de pièces inédites, 4 vol. in-4°, 1865-1868.

DES SERMONS DE SAINT BERNARD, étude suivie de textes inédits revus par M. Léopold Delisle, de l'Institut.

HISTOIRE DE SAINTE GERMAINE, vierge et martyre du quatrième siècle, accompagnée de nombreuses chartes inédites, avec la collaboration de M. d'Arbois de Jubainville, archiviste de l'Aube.

DE ECCLESIA PRIMÆVA CARTHAGINIENSI, opus cui subeunt inscriptiones christianæ et hagiographia græca, nondum typis mandata.

LES FACULTÉS DE THÉOLOGIE EN FRANCE.

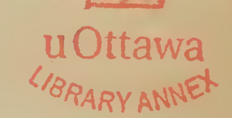
NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE A 3 FR. LE VOLUME

MASSILLON

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Par l'abbé BLAMPIGNON

DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET DOCTEUR ÈS LETTRES, ANCIEN PROFESSEUR
DE PHILOSOPHIE AU LYCÉE D'ANGOULÊME
PROFESSEUR A LA SORBONNE





SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

PARIS
VICTOR PALMÉ
ÉDITEUR DES BOLLANDISTES
DIRECTEUR GÉNÉRAL
25, rue de Grenelle St-Germain.

BRUXELLES
ALBANEL
DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE
POUR LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE
29, rue des Paroissiens.

1879



PRÉFACE

Voici un travail qui a demandé beaucoup de temps et de peine. Massillon est mort il y a moins d'un siècle et demi, et déjà il devient difficile de connaître exactement sa vie : les notices biographiques se copient les unes les autres; plusieurs contiennent de graves erreurs; les études récentes sur l'évêque de Clermont s'occupent de son œuvre et de son temps, et n'ajoutent aucun renseignement précis et exact sur sa personne. La place même de son tombeau est ignorée. J'ai fait de mon mieux pour découvrir dans les bibliothèques, dans les archives et dans les collections particulières, les documents qui peuvent servir à l'histoire de ce noble et charmant esprit. On verra toujours en lui un chrétien sincère, un prédicateur

zélé, un évêque pieux, charitable et orthodoxe. Si, au début, il eut quelques préjugés d'une grande partie de sa congrégation, bientôt à Paris et à Clermont il lutta nettement contre les progrès du jansénisme, méritant ainsi les éloges des plus fidèles prélats.

Mes premières recherches sur la personne de ce grand prédicateur ont été publiées dans une édition des Œuvres de Massillon (1865-1868).

Depuis, mon excellent et regretté confrère M. l'abbé Bayle et une femme d'un grand talent, madame de Marcey (mademoiselle de Guérines), ont bien voulu se servir des matériaux que j'avais réunis. J'en suis heureux, car c'est notre bonheur, à nous autres humbles chercheurs, de voir nos modestes découvertes se répandre grâce à des mains plus habiles. Au surplus, Massillon est un génie si fécond et si séduisant qu'on ne se lassera jamais de s'occuper de lui; et déjà même un ecclésiastique de mérite, M. l'abbé Attaix, professeur à Billom, prépare une nouvelle étude littéraire sur l'illustre évêque de Clermont.

I

LA JEUNESSE DE MASSILLON

L'imagination cherche parfois où elle aimerait à placer le berceau des écrivains dont l'âme s'est éprise. Ce serait toujours au milieu d'un climat, d'un site ou d'un monde qui paraîtraient répondre au caractère de leur génie. Ainsi, on laisserait à l'auteur de *Télémaque* les grâces et les politesses des châteaux ou des cours ; mais il semble qu'on verrait avec satisfaction les Bossuets naître près des rivages agités de l'Océan, sur un âpre et imposant rocher, comme s'ils venaient commander à la grande mer et apaiser ses terribles passions.

Pour l'onctueux Massillon, c'est bien entre les lauriers-roses et les orangers de son extrême Provence que l'esprit se plaît à le trouver d'abord. Instinctivement, on se le figure passant sa pre-

mière enfance sur ces charmantes plages qu'enveloppe une atmosphère délicieusement attiédie, encore qu'un peu amollissante. L'inépuisable abondance de la terre, la ravissante sérénité du ciel, ces rives aux purs contours que remplit une mer transparente, offrent, en effet, l'image de cette riche et pleine éloquence sur laquelle repose le rayon de la grâce et de la paix. C'est une région d'une suavité infinie et d'une merveilleuse variété. Dans les temps un peu couverts, surtout, et où le soleil se voile d'une gaze légère, la Méditerranée revêt des clartés ondoyantes, des tons d'opale et de nacre qui captivent les yeux sans les éblouir. Ces demi-teintes veloutées sont le triomphe de ce tranquille bassin. L'éclat tempéré des eaux, les couleurs mobiles, caressantes, heureusement fondues, dont elles sont pénétrées, présentent comme le reflet de ces esprits tempérés, de ces âmes délicates et finement nuancées, plus faites pour séduire que pour étonner ou bouleverser. Et néanmoins, devant des horizons d'une douceur si exquise, des terres verdoyantes où semblent couler le lait et le miel, et où paraît régner un éternel printemps, on rêve parfois aux grands mouvements et aux sublimes indignations des mers du Nord, et on va jusqu'à regretter les

vagues verdâtres et glauques qui viennent se briser avec fureur contre une côte sévère et mélancolique. Les collines harmonieuses de l'Esterel ne peuvent faire oublier les hautes cimes où la nature déploie sa redoutable majesté.

A part les jours de mistral, le bassin d'Hyères est particulièrement calme et étincelant. Sur ses bords privilégiés, garantis contre les vents du nord par un demi-cercle de montagnes, au flanc méridional d'un coteau, se groupe la petite et ancienne ville. Les tours féodales, les créneaux et les murailles d'un château fort en ruine couronnent poétiquement la hauteur ; sur le versant s'agite la vieille cité laborieuse, commerçante, affairée, tandis qu'au pied s'étalent les gaies villas des riches étrangers qui viennent, depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, chercher un soleil qu'ils y rencontrent plus aisément que la santé.

Dans un des quartiers de la haute ville se montre un écheveau embrouillé de ruelles étroites, montantes, inégales. Au numéro 7 d'une de ces voies tortueuses, qui porte le nom de Rabaton, on croit, sur la foi de la tradition, que naquit l'orateur de la vieillesse de Louis XIV et de la jeunesse de Louis XV. Là, au milieu du dix-septième siècle, François Masseillon dressait les contrats

de la petite ville. Ce n'est pas sans émotion qu'on franchit le seuil de cette humble demeure bourgeoise. A l'entrée du rez-de-chaussée, obscur et surbaissé, était apparemment l'étude du notaire; à côté se présente une seconde pièce qui ressemble assez à une arrière-boutique; avec sa porte vitrée, ses murs déjetés, ses antiques carreaux rouges fêlés, elle rappelle, malgré son papier neuf et son badigeonnage récent, le temps où elle était à l'usage de maître Masseillon, d'Anne Brune et de leurs trois enfants. Rien n'y brille que le rayon d'un immortel souvenir; on pense, en effet, que le grand prédicateur y vit le jour. En 1823, un Anglais, fixant la tradition, reconnut ce berceau d'un noble et charmant esprit (1). Hélas ! un étranger, dans sa ferveur littéraire, a su découvrir la maison où est né Massillon; et la cathédrale de Clermont n'a pas gardé le souvenir de la tombe de son évêque.

(1) Deux ans plus tard, on attacha aux murs de la petite chambre ces deux inscriptions un peu emphatiques, malgré une sincère admiration : « Le vertueux, l'immortel évêque de Clermont, Jean-Baptiste Massillon, membre de l'Académie française, reçut le jour dans cette chambre le 23 (ou plutôt le 24) juin 1663. — Petit Carême. — *Multi vocati, pauci vero electi*. — Sublime enthousiasme de son auditoire. » — « Paroles de Louis XIV à Massillon, décédé le 28 septembre 1742 : *Mon Père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs; j'en ai été fort content. Pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très mécontent de moi-même.* — Déposé par S. Bonnet, en signe de vénération, juillet 1825. »

Dans le bas de cette modeste habitation on ne trouve rien que de sombre et de resserré ; mais si l'on monte aux étages supérieurs, tout change et tout s'illumine. Au-dessous, le laborieux notaire peut se livrer à ses monotones écritures, et l'excellente mère de famille vaquer aux soins de son ménage ; là-haut, l'enfant prédestiné, à l'épaisse chevelure noire, au teint chaudement coloré, à l'œil ardent, n'a qu'à se pencher sur la barre de bois de sa lucarne pour contempler le plus poétique et le plus éblouissant des spectacles. Au premier plan est cette grasse campagne qui descend doucement de la ville à la mer ; des haies de rosiers la découpent en jardins où l'oranger fleurit, et où se balancent çà et là les palmiers ; on y distingue les figuiers à l'éclat vernissé de leurs feuilles ; à travers les fentes des vieilles murailles sortent les cactus et les aloès. Plus loin, au delà des jardins, en pleine campagne, les larges ombrages de l'olivier protègent les vignes ou les champs ; enfin, au bord de la mer, le beau pin du Midi s'étale comme un parasol sur le sable du rivage qu'il recherche, *littoribus gaudens*. Le fond du tableau est rempli par les lignes radieuses de la Méditerranée, qui laisse ressortir sur ses flots la pointe de Giens et les îles d'Or. On peut

aussi s'imaginer le jeune Massillon, assis à l'intérieur d'une de ces mansardes, appliqué à Virgile ou à Cicéron, dont l'harmonie enchanteresse ravissait son goût naissant, en attendant qu'il la reproduisît dans sa magnifique prose. S'il lève la tête, il n'aperçoit plus cette rive toujours verte et fleurie : son œil rase seulement la nappe miroitante de la grande eau, ou s'arrête sur les vapeurs bleues qui la couronnent glorieusement en la confondant avec le ciel. Mais son esprit ne considère ces choses matérielles et inanimées, quoique merveilleuses, que pour mieux remonter vers les régions de l'infinie spiritualité et de la vie souveraine. Sur la fin de ses jours, retiré dans la rustique et pittoresque maison de Beauregard, si pleine encore de son souvenir et comme animée par son ombre, en face des sévères montagnes de l'Auvergne, il se rappelait sans doute la scène de ses premières années et les sentiments mêmes de son enfance, lorsqu'il s'écriait, dans la paraphrase morale des *Psaumes*, consolation pieuse de sa vieillesse : « Les cieux eux-mêmes, dont la hauteur et la magnificence nous semblent si dignes d'admiration, disparaissent, comme un atome, sous les yeux de votre immensité. Ces globes immenses et si infiniment élevés au-dessus de nous

sont encore plus loin des pieds de votre trône adorable, qu'ils ne le sont de la terre. Tout nous annonce votre grandeur, et rien ne peut nous en tracer même une faible et légère image; élevez donc mon âme, grand Dieu, au-dessus de toutes les choses visibles. Que je vous voie et vous aime tout seul au milieu de tous les objets que vous avez créés! Vous avez si visiblement gravé dans tous les ouvrages de vos mains la magnificence de votre nom, que les enfants mêmes qui sont encore à la mamelle ne sauraient vous y méconnaître... Vous ne vous manifestez, grand Dieu, qu'aux humbles et aux petits. »

Ce fut le 24 juin 1663, fête de saint Jean-Baptiste, dont il reçut le nom, qu'il vit le jour dans cette petite maison que rajeunit sa gloire, et qui appartient encore aujourd'hui à une de ses arrière-petites-nièces. Il fut baptisé, le 31 juin 1663, à Saint-Paul, vieille église, dont quelques parties semblent antérieures au siècle de saint Louis. Plusieurs fois remanié, augmenté, restauré, ce vénérable monument porte la marque de presque tous les systèmes d'architecture qui suivirent sa construction. Lorsque les rives de la Méditerranée furent délivrées de la crainte des coups de main, la ville, obéissant à la loi commune, descendit vers

la plaine ; naturellement, l'église Saint-Paul, bâtie dans une position très élevée, perdit peu à peu son importance, et elle finit même par ne plus être paroissiale. Mais au dix-septième siècle, non seulement c'était la paroisse d'Hyères, mais encore une collégiale. L'acte de baptême de Massillon toutefois n'a pas été perdu à la suite de cette déchéance; il se trouve sur les registres transportés de Saint-Paul à la Commanderie ou Hôtel de ville. Son parrain fut un Reynoard, procureur au siège de Toulon. Etait-ce un ancêtre de M. Renouard qui, sous le premier empire, donna une si belle édition des œuvres de Massillon? Il eut pour marraine « damoiselle Françoise de Gavoti. »

Cette famille des Massillon ou Masseillon n'était donc ni aussi obscure, ni aussi pauvre que le prétendait un peu philosophiquement d'Alembert pour relever l'orateur, ou que l'insinuaient les jansénistes mécontents pour le rabaisser. Elle appartenait à la bonne bourgeoisie de Provence : on trouve des Massillius dans le cartulaire de Saint-Victor de Marseille; j'ai rencontré dans les papiers de l'Oratoire et dans les registres d'Hyères des procureurs, des juges-mages et des ecclésiastiques du nom de Massillon; et la branche d'où est sorti le prédicateur eut, durant plus de deux

siècles, des notaires à Hyères. Ce fut seulement sous la Restauration que les Massillon résignèrent leur étude ; mais le nom n'a pas encore entièrement disparu du pays.

Comme le cardinal Dubois, qui vit sa naissance en butte aux amères railleries de tout le dix-huitième siècle, Massillon appartenait donc à ces maisons laborieuses et simples, douées de quelque aisance, et dont la vie utilement occupée n'empêchait ni l'élévation des sentiments, ni l'amour des lettres, ni même une légitime fierté. Cette existence de petite ville, ce travail de bureau ou de modeste magistrature, ces soins d'un humble commerce, couronnés par une respectable retraite, ont leur charme et aussi leur noblesse. En général, des mœurs plus sévères accompagnent une vie qui se passe dans un cercle restreint. Comme on est très connu, très en vue dans son petit milieu, l'honneur y fait plus difficilement défaut. On aime à rendre service, et on sait apprécier à un juste taux les diverses qualités de ses concitoyens, avec qui on est nécessairement en contact. L'air moral y est plus salubre que dans les grands centres ; on y respire comme un parfum d'économie, de sagesse et d'amour du travail. Les esprits médiocres et les mauvais cœurs rient aisément de la

province et des petites villes ; mais que d'hommes utiles et distingués elles ont donnés à l'Eglise, à l'Etat et aux lettres !

Massillon avait deux frères. Le premier, Jean-Nicolas, devint « lieutenant-colonel au département des gardes-côtes de la ville d'Hyères ; » il eut deux enfants que l'évêque de Clermont fit instruire et dont il prit soin. L'un devint mousquetaire ; l'autre passa par l'Oratoire (1), fut professeur à Riom, et finit par obtenir l'ancienne abbaye d'Ebreuil, tombée en commende (2). Le second frère du prédicateur, nommé Joseph, mourut avant lui ; il avait hérité de l'étude paternelle ; il eut pour fils le P. Joseph, éditeur des œuvres de l'évêque de Clermont.

Ce Père Joseph était né en 1704. Elevé soigneusement au collège oratorien, grâce à la sollicitude de son oncle, il fut reçu, en 1720, à l'institution ou noviciat de Lyon. On lit dans le catalogue de

(1) A l'année 1728, n° 264, je trouve, sur lui, cette petite note : « Le confrère Jean-Baptiste Massillon, natif d'Hyères, diocèse de Toulon, âgé de dix-huit ans, tonsuré, fils de Nicolas Massillon, bourgeois, et de dame Olivier ; il a étudié en philosophie à Toulon, et a été reçu le 11 décembre 1728. »

(2) *Mémoire signifié pour les administrateurs du grand Hôtel-Dieu de Clermont, contre Jean-Nicolas Massillon, lieutenant-colonel au département des gardes-côtes de la ville d'Hyères, demandeur et défendeur.* A la bibliothèque de Clermont-Ferrand.

réception, dont les notes sont généralement fort sévères : « Joseph Massillon d'Hyères, âgé de seize ans, fils de Joseph, notaire, entré le 25 octobre 1720. Il a de la piété et de l'aptitude pour les lettres. Esprit vif, laborieux, pénétrant. Ordonné prêtre en 1729 (1). » Envoyé à Riom, il y professa successivement à peu près toutes les classes, de 1723 à 1730 ; en 1731, il y fut préfet du collège, et, en 1732, il se fixa définitivement à Clermont, près de son oncle, mais il lui causa les plus vifs chagrins par son ardent et opiniâtre attachement aux opinions jansénistes. Sans cesse en relation avec les appelants, très lié avec le fameux Soanen, il était, disent *les Nouvelles* qui naturellement ne cessent de louer ce fanatique adepte, leur correspondant, « comme un bureau d'adresses pour les pèlerins jansénistes qui allaient voir M. de Senez, » exilé à la Chaise-Dieu. Il écrivit quelques opuscules de controverse, entre autres un mémoire français et latin : *Sur l'état de l'Eglise de France sous Clément XIV*, refondu et réédité avec le titre de :

(1) Archives, MM, manuscrit 612, p. 135. Et ailleurs encore : « Le confrère Joseph Massillon, d'Hyères, fils de Joseph, notaire, et de Thérèse Rey, a étudié un an en philosophie à Notre-Dame de Grâce. On n'a rien à désirer en lui, sinon qu'il continue comme il a commencé. On juge, par les fondements qu'il a jetés pour la piété et pour les lettres, que l'édifice, auquel il travaille avec ferveur, sera élevé et solide. »

Lettres à un évêque sur les remèdes aux maux de l'Eglise de France. » Ce fut lui qui fit donner les derniers sacrements à mademoiselle Périer, nièce de Pascal. En 1656, Marguerite ou Margot Périer, âgée de dix ans et pensionnaire à Port-Royal, avait, disait-on, été guérie d'un mal à l'œil par l'application d'une relique de la sainte couronne d'épines. Retirée à Clermont, au sein de sa famille, elle vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-sept ans, étant, pour les Jansénistes, comme le lien qui rattachait les Convulsionnaires à Port-Royal et le diacre Paris à Pascal. Elle demeurait sur la paroisse du Port, dont le curé était un sincère catholique. Lorsqu'au printemps de 1733 la nièce de Pascal fut atteinte de sa dernière maladie, le curé, voyant à son chevet l'image de Paris, le saint des appelants et des convulsionnaires, dut lui demander une rétractation formelle avant de lui administrer les sacrements, mais elle ne voulut pas renoncer à ses sentiments hétérodoxes. Sur le refus constant du curé d'accorder son ministère à une malade qui déclarait hautement ne pas se soumettre à l'Eglise, Massillon, alors évêque de Clermont, aurait, suivant les *Nouvelles*, ordonné à un des vicaires du Port de porter le viatique à mademoiselle Périer.

« *De Clermont en Auvergne, le* 15 *avril* (1733). Mademoiselle Périer mourut hier en cette ville, sur les dix heures du soir, âgée de quatre-vingt-sept ans, neuf jours. Elle était nièce du célèbre M. Pascal, et fille de feu madame Périer, qui a écrit la vie de ce grand homme. Le curé du Port, qui était moliniste, lui demandait une rétractation qu'elle refusait. Il fallut s'adresser à M. l'évêque qui lui parla, et ne le mit point à la raison. Il (le curé) retourna le lundi chez la malade et voulut lui persuader que le prélat approuvait la conduite que lui (curé) avait tenue à son égard ; qu'elle ne devait pas, par conséquent, s'attendre à recevoir le saint viatique sans exécuter ce qu'il avait exigé d'elle le mercredi précédent. — « Vous savez, Monsieur, lui dit cette pieuse demoiselle, que le roi ne veut pas qu'en pareille occasion on exige des personnes de mon sexe ce que vous exigez de moi, ni qu'on me fasse les questions que vous me faites. »

« En effet, M. l'évêque de Clermont a reçu, comme tous les prélats du royaume, la lettre écrite au nom du roi, par laquelle S. M. défend qu'on inquiète les fidèles à l'article de la mort sur la Constitution. — « Je ne suis pas anglican, répondit froidement le curé, ni par conséquent obligé de suivre les ordres du roi dans l'administration des sacrements. » Enfin, ce pasteur téméraire termina son discours et sa visite par ces horribles paroles : « Peut-être qu'à force d'importuner M. l'évêque vous obtiendrez qu'on vous administre l'Eucharistie, mais vous la recevrez comme Judas l'a reçue des mains de Jésus-Christ. » Le lendemain, qui était le mardi de Pâques, le curé persistant dans son refus, M. l'évêque manda un des vicaires de la même paroisse, et lui ordonna de porter le saint viatique sur-le-champ à la malade; ce qu'il fit sans lui rien dire et sans l'inquiéter. »

Nous n'avons sur ce fait que les renseignements fournis par la feuille janséniste; mais cet acte et cette intervention directe de Massillon paraissent peu probables, car, à cette époque, il suivait une ligne de conduite très fermement et très décidément catholique. En 1781, ces mêmes *Nouvelles* disent que c'est par les soins du P. Joseph que « mademoiselle Périer, nièce de Pascal, reçut les derniers sacrements. » Cette indiscrétion nous donne la clef de l'énigme. Le P. Joseph, en administrant ou en faisant administrer les sacrements à une si ardente ennemie de la constitution *Unigenitus*, aura dû se parer du nom et de l'autorité de son oncle (1). Ce qui, du moins, est tout à fait certain, c'est que Massillon, poussé à bout par le jansénisme croissant du P. Joseph, le congédia de l'évêché de Clermont. Mais il y eut pour le neveu ainsi disgracié un heureux retour. En 1740,

(1) *Nouvelles ecclésiastiques*, 1733, 20 mai, et année 1781, page 118. — Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 3e édition, t. III, p. 198 et suiv. — Il sera bon de faire remarquer que M. Sainte-Beuve, n'écoutant que les mauvais propos des Jansénistes, s'est fait une très fausse idée de la vieillesse de Massillon. Rien cependant, de plus pieux, de plus chrétien, de plus vraiment épiscopal. Tout à ses pauvres, à ses séminaires et à ses curés, plein de soumission envers l'Eglise, occupé de missions, de retraites et de visites pastorales, ne quittant jamais son diocèse, il fut, en plein dix-huitième siècle, un modèle de zèle et de douceur évangéliques; et il mérita qu'en présence de l'Académie française, l'archevêque de Sens, Languet de Gergy, qui s'y connaissait, l'appelât un saint évêque.

Massillon fit prêcher par le pieux et populaire Bridaine une mission qui toucha beaucoup d'âmes, et dont un des témoins, Marmontel, conserva un long souvenir. Bridaine, aussi passionné pour la charité que pour la vérité, ramena le P. Joseph aux pieds de son oncle. Malheureusement, malgré de vaines promesses, l'incorrigible oratorien reprit son rôle de sectaire, et Massillon dut se séparer encore de lui, et cette fois d'une manière définitive. Le P. Joseph, d'abord retiré aux Vertus, vint, après la mort de son oncle, résider à la maison de la rue Saint-Honoré, y emportant avec lui les papiers de Massillon ; plus tard, les oratoriens eux-mêmes trouvèrent ses opinions trop compromettantes ; il alla finir ses jours sur la paroisse Saint-Paul de Paris, où il continua sa vie pauvre, sévère, pénitente, mais attristée et sans consolation intérieure (1). Enfin, gémissant sur le déclin du pur jansénisme, il atteignit ses dernières années, et mourut le 30 décembre 1780. Au moment où il touchait à l'inévitable terme, il fit une déclaration obscure et équivoque de ses sentiments religieux, et il reçut les suprêmes sacrements de M. Benoît, prêtre de Saint-Paul. En remarquant cette figure

(1) Voir les *Nouvelles ecclésiastiques*, 24 juillet 1781, et les registres de l'Oratoire aux Archives générales.

qui ne manque pas de caractère, nous n'oublierons pas que, malgré ses torts, c'est à lui, c'est à ses efforts et à son activité que nous devons de posséder l'édition complète des œuvres de l'illustre évêque. Mais pourquoi le P. Joseph n'est-il pas mort à l'Oratoire? Sans doute, au lieu d'avoir été perdus et dispersés après lui, les manuscrits du grand prédicateur subsisteraient encore.

Quant à l'abbé d'Ebreuil, nommé Jean-Baptiste comme son oncle, sa vie fut beaucoup plus tranquille, plus oisive et plus commode. Il eut des bénéfices qui lui rapportèrent dix mille livres de rentes. On le voit en 1737 fort occupé du partage des manses entre ses moines et lui. Son oncle lui légua, comme à Joseph, une croix pastorale et un bijou, mais il se garda de lui confier ses papiers. Le pauvre Jean-Baptiste mourut tragiquement : en s'appliquant lui-même aux restaurations de son château abbatial, en 1744, il fut écrasé par la chute d'une poutre (1).

Les catalogues authentiques et originaux de

(1) « XXXIII abbas, Joannes Baptista Massillon. Sub ipso, divisio mansarum. Dum restaurandæ abbatiali domui manum ipse admoverat, trabe obrutus est, 1735-1744. » *Recueil des titres concernant l'abbaye d'Ebreuil*, manuscrit 114, bibl. de Clermont. Cet écrit est l'œuvre du dernier abbé d'Ebreuil. On y trouve le procès-verbal de la division des manses, du 14 août 1737, signé de « Massillon, seigneur abbé commendataire de Saint-Léger d'Ebreuil. »

l'Oratoire mentionnent quelques autres membres de cette famille d'Hyères, attirés dans la congrégation par la gloire de leur parent. Voici ceux que j'ai pu relever :

Gaspard Massillon, d'Hyères, reçu à l'Institution d'Aix en 1693, professeur à Marseille en 1695, puis à Juilly en 1700, prêtre en 1704, à Clermont de 1718 à 1720, et mort au mois d'avril 1731, à Notre-Dame des Grâces, en Provence ;

Louis-Antoine Massillon, d'Hyères, admis à l'Institution de Paris en 1731, professeur à Riom en 1738 et 1739, sorti en 1740 ;

Jean-François-Toussaint Massillon, d'Hyères, reçu à Paris en 1731, sorti en 1735;

Jean-Pierre Massillon, d'Hyères, reçu à Paris en 1735 et sorti en 1736.

Enfin on rencontre un Massillon juge-mage à Montpellier et président du présidial en 1746.

L'orthographe primitive était *Masseillon*. Depuis 1681 jusqu'en 1699, c'est-à-dire jusqu'à plus de trente-six ans, le célèbre prédicateur est toujours appelé Masseillon dans les listes imprimées et les actes manuscrits de sa compagnie. Ce fut seulement vers le temps où il prêcha devant le roi qu'il adoucit légèrement son nom ; et le reste de sa famille l'imita.

Dans les parties hautes de la vieille petite ville, bien loin du luxe des quartiers modernes, près de la ruelle Rabaton et de la paroisse Saint-Paul, l'Oratoire avait un collège dont on voit encore aujourd'hui les dernières ruines. C'est là que s'initia aux choses de l'esprit le plus célèbre des enfants d'Hyères. Ainsi sa religieuse et studieuse enfance se passa dans un espace très restreint, entre la maison paternelle, le collège des Oratoriens et l'église Saint-Paul. On voudrait voir de près le développement de cette belle intelligence que captivèrent de si bonne heure les lettres latines. Si plus tard il transporta dans notre prose oratoire quelque chose de l'attendrissante douceur de la poésie virgilienne, s'il sut faire goûter la plus austère morale en l'enveloppant des séductions d'une grâce exquise et d'une souveraine harmonie, c'est que le génie de l'antiquité avait souri à sa jeunesse et lui avait révélé le secret de l'art. Mais un cœur profondément imbu du christianisme put seul lui donner cette pénétrante onction et cette tristesse consolée où est son vrai triomphe. On se l'imagine encore exerçant les touchantes fonctions d'enfant de chœur, et offrant l'encens à ces tabernacles au pied desquels il devait si souvent répandre les parfums d'une parole embrasée par le feu

intérieur. Sans doute, au sortir de ses sévères occupations, le petit Jean-Baptiste allait avec les autres élèves de l'Oratoire se récréer sur les pittoresques hauteurs qui dominent la ville, dans ces vieilles ruines gothiques d'où l'on aperçoit l'immensité de la mer. Peut-être s'enivrait-il déjà de solitude, et cherchait-il la retraite qui le tenta si souvent, même au milieu de Paris, au sein de ses succès, et dont l'amour le poursuivit jusqu'à sa dernière vieillesse.

Révélant de très bonne heure sa véritable vocation, il aimait non seulement à entendre les sermons, mais à les reproduire. Au retour de l'église, réunissant en cercle ses jeunes camarades, le futur orateur de Louis XIV et de Louis XV répétait à son naïf auditoire ce qu'il avait retenu de la prédication du jour, animant son discours des grâces naturelles de son geste et de sa voix. C'est ainsi qu'à huit ans Lacordaire prêchait devant sa bonne Colette. Ces précoces essais rappellent le sermon de Bossuet à l'hôtel de Rambouillet; mais l'élève de Navarre avait seize ans, et on le prenait déjà presque au sérieux.

Cependant, ces goûts naissants, ces premières révélations du talent n'étaient pas consultés par le notaire d'Hyères. A peine Jean-Baptiste eut-il

fini sa troisième qu'il le retira du collège pour l'employer dans son étude, voulant la lui transmettre un jour. Mais le jeune clerc, dès qu'il avait une heure de liberté, allait se consoler du style des actes et des contrats en traduisant, avec ses anciens maîtres, les plus beaux passages de ce Virgile et de ce Cicéron dont il était si heureusement épris. C'était là une marque incontestable de vocation littéraire. Ce zèle méritoire dans la jeunesse et ces soins généreux des maîtres ne sont pas d'ailleurs aussi rares qu'on pourrait, de loin, le supposer. Dans les villages, plus d'un enfant s'arrache au soin des vignes ou des champs paternels pour courir recevoir les premiers éléments des lettres savantes, l'hiver, au coin de l'humble foyer du presbytère et, l'été, sous les ombrages avares de son petit jardin. Comme le cœur est de la partie, l'esprit s'ouvre aisément ; et les plus fortes générations sacerdotales se renouvellent par ce commun désintéressement. L'élève devient plus cher au maître, et le maître à l'élève. La science, dont l'acquisition coûte tant, est infiniment précieuse. C'est ainsi que le général Drouot l'aimait comme une conquête difficile. Fils d'un pauvre boulanger, le jeune Drouot, en revenant du collège, portait le pain chez les clients, et,

comme l'unique lampe de la maison était souvent éteinte par économie, il profitait, pour reprendre ses études, tantôt de la lumière brûlante du four, tantôt des froids mais gratuits rayons de la lune.

Ces volontés généreuses, ces persistantes ardeurs arrivent infailliblement à leur but. Vaincu par la constance infatigable de son fils, et cédant aux prières des prévoyants religieux qui enviaient les talents de leur élève, le notaire François Masseillon envoya Jean-Baptiste terminer ses études au collège oratorien de Marseille, où l'écolier reconnaissant s'attacha de plus en plus à la congrégation.

La pieuse et savante compagnie qui lui donnait l'instruction littéraire et l'éducation chrétienne, avait un prodigieux succès dans le midi de la France. Dès l'année 1619, c'est-à-dire huit ans après l'établissement définitif de la société, on comptait déjà neuf maisons en Provence : Arles, Brignoles, Cavaillon, Marseille, La Ciotat, Frontignan, Maleval, Pertuis et Pézenas (1).

Ce fut vers 1678 que Massillon entra au collège de l'Oratoire. Il eut pour professeur de rhé-

(1) *Annales de la maison de l'Oratoire*, année 1619, octobre, Archives, Oratoire, ms. 623.

torique le P. Albette (1) qui, plus tard, eut du succès dans les chaires de Paris. Dans cette même maison avait déjà étudié un des prédicateurs les plus goûtés par le dix-septième siècle, et à qui Louis XIV devait, après la station de 1694, adresser un de ces mots auxquels il excellait, et qui étaient la plus belle récompense du travail heureux : « Mon Père, il n'y a que votre éloquence qui ne vieillisse point (2). » Massillon trouva, comme directeur de cette maison, le P. Jacques Marrot, fougueux disciple de Saint-Cyran. Le P. Marrot appartenait à ce parti extrême qui ne craignit pas d'outrager Massillon, lorsque le prédicateur se fut nettement déclaré pour la pleine doctrine catholique.

Ce collège de Marseille, quoique dirigé par des religieux de mérite et de zèle, offrait de graves inconvénients. L'agglomération d'une jeunesse ardente, le mélange inévitable des bons et des mauvais écoliers, l'éloignement de la vie de famille, étaient les causes de plaies cruelles à la vie morale et chrétienne. Hélas ! tel est le sort

(1) Archives, f° 43, ms. 640.

(2) « J'ai étudié à Marseille, dit Mascaron lui-même, sous les prêtres de l'Oratoire qui y ont le collège, chez lesquels je fus pensionnaire presque durant tout le cours de mes études. » — *Notes pour servir à la biographie de Mascaron, écrites par lui-même*, et publiées par M. T. de Larroque, 1863, p. 9 et 10.

des choses humaines, même les meilleures. Si, d'un côté, le collège a ses misères, si la fleur délicate, la naïve candeur, l'innocence de l'âme sont exposées à s'y flétrir, de l'autre, l'enfant y trouve le ressort puissant de l'émulation, y échappe à des caresses et à des soins amollissants; et sentant, au milieu d'une foule envieuse, le prix du travail et du mérite personnel que rien ne supplée, y prend quelque chose de mâle et d'énergique qui lui aurait manqué sous le toit domestique. Au moment même où Massillon quittait le collège de Marseille, un saint évêque, un missionnaire du Tonquin, M. Deidier, donnait sur cette maison, où il avait été élève, de bien tristes renseignements. Le 13 décembre 1681, M. Deidier, du fond du royaume annamite, écrivait à sa sœur pour la détourner de mettre son fils en pension (1). Racontant ce qu'il avait vu, dans sa jeunesse, à ce collège oratorien, il lui disait que la surveillance y était insuffisante, que les jeunes gens religieux y étaient en butte à la raillerie, et que la licence des mœurs n'y avait souvent plus de bornes. Mais que faire? M. Deidier conseillait la vie de famille avec un précepteur. Outre que la chose n'est accessible

(1) M. l'abbé Bayle a publié cette curieuse lettre dans sa belle étude sur Massillon.

qu'aux riches, un précepteur ne peut suffire à tout, et l'élève isolé languit loin de l'aiguillon et du contrôle. Même en ce cas, le meilleur parti serait évidemment l'externat qui, sans priver l'enfance des mœurs et de l'esprit de la famille, prend à l'éducation commune tout son suc et toute sa moelle. Il faut envier les parents qui peuvent et qui savent ne pas se séparer entièrement de leurs fils, qui les retrouvent chaque soir, jouissant du progrès de la journée en l'excitant, et nourrissant eux-mêmes l'intelligence et le cœur de ceux dont ils alimentent la vie matérielle.

Ce fut cependant dans ce collège de Marseille que Massillon et M. Deidier lui-même résolurent de se consacrer complètement au service de Dieu et du prochain. Massillon, au reste, ne perdit pas le souvenir de Marseille ; il y revint prêcher une station, et lorsqu'il fut nommé évêque, il n'oublia pas les maîtres qui, sans doute, l'avaient gratuitement instruit. Il écrivit au P. Gauthier, supérieur du collège de Marseille, prêtre austère, mais d'un jansénisme qui devint belliqueux, une lettre où respirent l'humilité, la foi et la gratitude : « Un homme de Dieu comme vous, mon Révérend Père, doit me plaindre beaucoup et prier pour moi. C'est l'office le plus essentiel que je puis attendre

de l'amitié dont vous m'honorez. C'est tout ce que je puis vous dire dans l'accablement de lettres et d'affaires où je me trouve dans ces commencements : je n'aurais rien à souhaiter si le diocèse de Clermont devenait un jour digne de votre zèle. Avec un ouvrier comme vous, je me croirais bien fort ; et je pense que je vous représenterai un jour si vivement les besoins de cette grande Eglise, que votre piété ne vous permettra pas de vous y refuser. Souffrez que je remercie ici tous nos Pères de l'honneur de leur souvenir, que je me recommande à leurs prières, et que je vous proteste de tous les sentiments d'estime et de respect avec lesquels je suis, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur. »

Parmi les pensionnaires de ce collège, se trouvait un jeune Marseillais, né la même année que lui, et plein d'une vive ardeur pour l'étude. Il se nommait Antoine Arcère. Les deux écoliers se lièrent d'une *tendre amitié* dès l'enfance (1). Ils se retrouvèrent à l'Institution d'Aix et au scolasticat d'Arles, car Arcère entra lui aussi dans la congrégation. Le goût et l'aptitude du P. Arcère

(1) Lettre de Massillon au P. Arcère.

le portaient vers la philologie. Pour se perfectionner dans les langues du Levant, il quitta l'Oratoire, et voyagea plus de deux ans en Orient. Il composa même un grand dictionnaire français-turc ; mais il ne put parvenir à le faire imprimer. Massillon estimait fort cet esprit honnête et laborieux ; et il fut *sensible à sa sortie* (1).

Ce fut le 10 octobre 1681 que, âgé d'un peu plus de dix-huit ans, Massillon franchit le seuil de la maison d'Aix (2), pour y faire son noviciat, qui s'appelait institution chez les disciples de Bérulle. Aujourd'hui cet établissement, dont l'église fut détruite durant la Révolution, est occupé par les Sœurs de la Présentation, rue du Bon-Pasteur.

Lorsque l'année de son institution fut écoulée, le confrère Masseillon, comme on le nommait alors, s'éloigna d'Aix pour aller à la maison d'Arles suivre le cours de théologie (3). Il y demeura deux ans, du 23 septembre 1682 au 19 septembre 1684. « Il s'y distingua, dit un des contemporains, de ses confrères et de ses compatriotes (4),

(1) Lettre de Massillon au P. Arcère.
(2) J'ai retrouvé cette date dans les registres de l'Oratoire, *Catalogues de réception*, année 1681. Elle est donc absolument sûre.
(3) *R. des Délibérations*, années 1682 et 1684.
(4) *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hommes*

et par sa solidité et par la pénétration de son génie, et eut, parmi ses condisciples, le même rang qu'il a eu dans la suite parmi les prédicateurs. Un homme de mérite, que Louis XIV envoyait dans le Languedoc prêcher la controverse, passant par Arles, s'arrêta quelques jours dans la maison de l'Oratoire. Charmé du jeune Massillon, il eut de fréquentes conversations avec lui, et lui dit, en le quittant, qu'il n'avait qu'à continuer comme il avait commencé, et qu'il deviendrait — « un des premiers hommes du royaume. » — On est heureux de pouvoir ainsi trouver quelques traces de cette brillante jeunesse.

Parmi les directeurs de cette maison d'Arles, on remarquait alors le P. Honoré de Quiqueran de Beaujeu, depuis évêque de Castres. C'était un prédicateur célèbre en son temps; Fléchier l'attira près de lui. A peine nommé évêque, M. de Beau-

illustres de Provence, in-12, 1752, p. 377. Ce rare et précieux recueil, sans nom d'auteur, est du P. Joseph Bougerel. Les registres de l'Oratoire nous apprennent que ce Père était né à Aix, en 1679, d'un procureur au Parlement, qu'il fut reçu à l'Institution en 1702, qu'il résida ou professa dans plusieurs maisons de Provence, particulièrement à Toulon, à Arles et à Grasse, et qu'il mourut en 1755. Il se trouvait, par conséquent, à même d'être parfaitement renseigné sur ce qui concerne son illustre confrère. Et il disait lui-même : « Pour écrire la Vie de M. Massillon, je n'ai eu qu'à consulter ceux qui l'ont connu plus particulièrement ; ce qui ne m'a pas été difficile, car il est mort depuis peu de temps ; je n'ai rien marqué de lui qui ne soit connu de tout le monde. »

jeu quitta tout pour son diocèse; et Louis XIV lui dit : « C'est bien tôt, mais c'est bien fait. » Il fut chargé de prononcer à Saint-Denis l'oraison funèbre du roi, que Massillon prêcha à la Sainte-Chapelle.

Imitant la sage coutume de la Compagnie de Jésus, l'Oratoire envoyait les jeunes religieux, et particulièrement ceux qui donnaient les plus belles espérances, professer successivement dans ses collèges les classes de grammaire, d'humanités et de rhétorique. Les plus solides esprits devaient même enseigner dans les séminaires de la congrégation la philosophie et la théologie, avant de se livrer à la chaire et à la direction des âmes. C'était un excellent moyen non seulement de perfectionner le goût ou le savoir, mais surtout de faire prendre des habitudes irrévocablement sérieuses. Sainte-Marthe donna donc à Massillon pour la rentrée de 1684, c'est-à-dire pour la Saint-Luc, la chaire de cinquième du collège de Pézenas : il y resta deux ans et demi, jusqu'au printemps de 1686 (1). Mais il y eut la quatrième à partir de l'année 1685.

(1) *Registres des délibérations du Conseil. — Etat des morts et des vivants en* 1685. — Annotation manuscrite du P. Bahier, secrétaire de la congrégation.

Il y avait alors, dans les petites classes de cet établissement de Pézenas, un élève que le jeune professeur devait retrouver plus tard à Paris. C'était le fils d'un serviteur de M. de Grignan, l'archevêque d'Arles. Il se nommait Jean-Baptiste Molinier. Après avoir achevé ses études, Molinier se fit militaire. Mais, touché par la grâce, il revint à l'Oratoire pour s'y consacrer à une autre milice. Le P. Molinier, qui avait de l'éclat et du feu, devint un prédicateur cher à la foule. Par malheur, son impétuosité naturelle n'était pas dirigée par le goût, ni réglée par une étude sévère. Lorsque, vers les dernières années de Louis XIV, il prêchait à Paris, Massillon allait parfois l'écouter. Ravi par son généreux enthousiasme, mais en même temps frappé de sa composition inégale et de son style incorrect, l'illustre orateur lui disait ingénieusement : « Mon Père, il ne tient qu'à vous d'être le prédicateur et du peuple et des grands. » Un ancien oratorien, le P. Tabaraud, raconte sur ce séjour à Pézenas une anecdote assez croyable, encore qu'un peu jolie. Massillon était de temps en temps chargé d'aller faire des conférences au bourg voisin de Lézignan-la- Cèbe. Mais il y subit un grave échec : on trouvait qu'il ne mettait pas assez de latin dans ses discours, et qu'il ne citait

jamais les écrivains profanes, selon la coutume du seizième siècle, encore chère aux provinces reculées et arriérées. Le jeune professeur, averti, s'empressa de charger ses instructions de belles et longues citations latines qui enlevèrent toute la petite ville. Il arrivait parfois ainsi qu'on permettait aux « confrères » de prêcher, avant qu'ils eussent qualité ; cela se présenta précisément à Pézenas en ces années-là, d'après le témoignage des registres; on envoya en mission un jeune oratorien qui n'était pas encore dans les ordres. Il faut pourtant se rappeler que le P. Tabaraud n'était entré à l'Oratoire qu'en 1765, et que la tradition au sujet de Massillon pouvait déjà être confuse.

Cette maison de Pézenas était alors fort troublée. Le diocèse d'Agde, auquel elle appartenait, avait pour évêque un janséniste décidé, M. Fouquet, qui faisait bénir ses séminaristes par le P. du Breuil, un des saints et des martyrs de la cause. M. Fouquet était exilé à Villefranche de Rouergue. Or l'assemblée de l'Oratoire avait dressé un formulaire réglant les matières alors si controversées en philosophie, en théologie et même en physique. Le cartésianisme et le jansénisme y étaient également condamnés. On exigea de tous

les oratoriens la signature de cette pièce. Le P. de la Chaise veillait à la chose. Mais l'évêque Fouquet écrivit de Villefranche aux maisons d'Agde et de Pézenas un mandement pour leur défendre de souscrire. Cette curieuse ordonnance se terminait ainsi : « Nous vous enjoignons, en vertu de l'obéissance canonique que vous nous devez, de nous donner communication de tout ce qui est réglé de nouveau dans vos assemblées concernant ces matières ecclésiastiques, et de ne rien mettre de tel à exécution sans avoir eu préalablement notre consentement, selon les règles et usages de l'Eglise, à peine de suspension. » Massillon, à la suite de plusieurs autres oratoriens, se hâta d'adresser à M. Fouquet une spirituelle requête, « pour lui demander la liberté de souscrire l'écrit en question, en lui donnant la communication qu'il avait exigée. » La réponse de l'évêque, qu'il fit imprimer au bas de son ordonnance, fut celle qu'on pouvait attendre de cet esprit ancré dans son opposition : « Il consentait qu'ils enseignassent ce qui leur était prescrit (par l'Oratoire) touchant les opinions philosophiques ; mais, pour les matières de doctrine, il leur défendait d'exiger la signature jusqu'à futur examen, le tout sous peine de suspension. » M. Fouquet pensait

être fin ; mais la compagnie fut plus ingénieuse encore : elle retira tous les religieux des établissements d'Agde et de Pézenas, pour les remplacer par des oratoriens ayant déjà signé ailleurs. La cour, mécontente de M. d'Agde, dont le nom déplaisait de reste, le transféra de Villefranche à Issoudun.

Ce collége de Pézenas était d'ailleurs dans la plus étrange situation. D'une part, la cour et le P. de la Chaise, disent nos registres, le suspectaient ; plusieurs des Pères, et notamment le supérieur, le P. Vitalis, étaient accusés de jansénisme ; et, d'autre part, les oratoriens se plaignaient de rencontrer dans cette maison des esprits mal soumis et inquiets. Ce P. Vitalis, obligé de quitter Pézenas, à cause de l'affaire de la signature, laissa sa charge au P. Béraud. On recommanda vivement à ce directeur intérimaire de veiller sur les religieux, dont se défiait la congrégation. Quatre confrères surtout causaient de l'ombrage. On prétendait qu'ils étaient soutenus dans leurs idées particulières « par les ennemis de la congrégation. » On blâmait « leurs liaisons suspectes avec des gens malintentionnés, et reconnus partout pour être opposés à la compagnie. » Or ces quatre jeunes régents étaient le confrère

Cellier, le confrère Marchand, « *soupçonné d'avoir des relations particulières avec les PP. jésuites*, où il a un oncle provincial (1); » le confrère Bernard et le « confrère Masseillon. » Ainsi Massillon déplaisait déjà, ou plutôt devenait légèrement suspect à sa congrégation. On l'accusait de sortir trop souvent et d'aller dans le monde. Le fait est que cette petite société ne partageait qu'à demi les idées exclusives et étroites de l'Oratoire, et même (oh! horreur!) « allait se confesser aux cordeliers. » Cellier et Bernard se retirèrent. On eût bien voulu aussi se défaire de Marchand; mais il était appuyé puissamment; le P. de la Chaise s'intéressa même à lui, et il fallut le garder. On respire en voyant Massillon échapper dès lors aux tendances étroites et jalouses de l'Oratoire; les reproches de la congrégation, les accusations grossières qu'on lui adresse, montrent qu'il n'appartient qu'à moitié à la compagnie. On pouvait déjà prévoir qu'il romprait un jour tout à fait avec l'esprit de parti (2).

(1) Il suffisait, dès lors, d'avoir des relations avec les jésuites pour être éliminé de la congrégation. Ainsi, le 21 avril 1689, « ordre de renvoi du confrère Bizot (de Lyon), accusé de correspondre avec les PP. jésuites. » Le 23 mars, un autre jeune oratorien de Lyon avait été congédié sur la même inculpation.

(2) *Mémoires domestiques* (manuscrits) *de l'Oratoire; Histoire générale* (manuscrite), t. II, nos 201 et suiv., année 1685; *Registres originaux*, années 1684, 1685 et 1686.

Au surplus, même après le renouvellement total du personnel, la maison de Pézenas n'avait pas bonne réputation ; le P. de la Chaise se plaignait amèrement à la cour qu'on y eût parlé contre la dévotion du rosaire.

Dispersés au loin, les religieux d'Agde et de Pézenas purent signer à leur aise. Le 7 mars 1686, Massillon fut envoyé de Pézenas, en qualité de suppléant, à ce même collège de Marseille où il avait terminé ses études. Il y resta encore toute l'année scolaire qui suivit. A la Saint-Luc de 1687, il alla professer la seconde à Montbrison, où la troisième était confiée au P. Maure, son futur rival dans les chaires de Paris et de Versailles. L'année d'après, il y eut la chaire de rhétorique. Enfin, durant les vacances de 1689, Massillon, désigné pour Riom, fut retenu par le P. Ville, supérieur du séminaire que les oratoriens avaient à Vienne, le long du Rhône, au faubourg de Lyon. C'est là qu'en 1690, il reçut le sous-diaconat et le diaconat, et qu'il fut ordonné prêtre en 1691, à l'âge de vingt-huit ans. Il demeura six ans à Vienne, jusqu'à l'automne de 1695, enseignant la philosophie, puis la théologie. Toutes ces dates, que nous avons relevées, année par année, sur les actes originaux eux-mêmes, per-

mettent de suivre Massillon pas à pas dans ses diverses résidences et ses divers emplois : elles suffisent seules pour réfuter d'inutiles et gratuites suppositions.

Les talents du jeune professeur attiraient sur lui l'attention; cependant il hésitait à monter en chaire. Enfin on lui persuada de prêcher. L'archevêché de Vienne se trouvait alors entre les mains d'un pieux et digne vieillard, M. de Villars. C'était le cinquième Villars qui occupait ce siége. Il aimait les lettres, et sa charité semblait inépuisable (1). Massillon parla plusieurs fois en sa présence (2). Ces débuts furent heureux; il obtint un succès qu'il n'attendait pas, et il connut les enivrantes douceurs de la gloire naissante qui tentent les cœurs les plus pénétrés de l'humilité chrétienne. Le monde recherchait déjà ce noble et gracieux esprit; et à cette époque, on le trouve lié avec M. de Saint-Martin, avocat général du Parlement de Provence, et en relation avec des femmes de la meilleure société, madame de Grammont et la marquise de Pusignan.

Durant ce long séjour à Vienne, il se préoc-

(1) *L'Etat politique de la province de Dauphiné*, par Nicolas Chorier, 1671, t. I, p. 354.
(2) *Eloge funèbre de M. de Villars*, édit. de 1708, p. 448.

cupa de la question des spectacles, alors si fort à l'ordre du jour, et sur laquelle il revint plus d'une fois dans sa carrière oratoire. *Athalie* même, ce chef-d'œuvre de la poésie dramatique et de l'art religieux, loué par Fénelon, et où la grandeur de Dieu enveloppe tout, ne put désarmer la sévérité de Massillon. *Athalie* parut en 1691. Du Guet avait assisté à une des représentations de Saint-Cyr, et versé des larmes d'attendrissement et d'admiration. Plus impitoyable et surtout plus jeune, Massillon écrivit une lettre où il manifesta ses scrupules même à l'égard de cette pièce si profondément chrétienne.

Il est probable que cette lettre ne fut pas imprimée, et que ses amis de l'Oratoire se contentèrent de se la communiquer (1). La même chose eut lieu pour ses sermons ; car, à part ses livres liturgiques, ses actes épiscopaux et son catéchisme, il ne publia rien, pas même son *Petit Carême*. L'oraison funèbre de Conti fit seule exception (2). Mais nous savons que des copies manuscrites de ses sermons circulaient à Paris et à la cour. Ce qui est certain, c'est qu'Arnauld,

(1) Quoiqu'un ou deux de nos manuscrits la disent imprimée, je n'ai pu la trouver nulle part.
(2) 1709. Paris, Mazières, in-4° et in-12.

écrivant à Boileau, rappelle les sentiments sévères de Massillon : « Ce ne sont pas, dit-il, *les scrupules du P. Massillon* qui ont été cause que j'ai tant différé à vous écrire de l'*Athalie*, pour remercier l'auteur du présent qu'il m'a fait (1). » Sa lettre est du 10 avril 1691. Cette date, assurément, est curieuse; elle a même excité des doutes. Deux savants distingués, M. l'abbé Bayle et M. T. de Larroque, ont pensé qu'il fallait lire plutôt Mascaron. Mais voilà que Boileau, à son tour, est revenu sur ces sévérités de Massillon. L'illustre poète prétend donc que, si l'on interdit tout ouvrage qui parle aux sens, « il ne sera plus permis de peindre dans les églises des Vierge Marie, ni des Suzanne, ni des Madeleine agréables de visage, puisqu'il peut fort bien arriver que leur aspect excite la concupiscence d'un esprit corrompu. » Il faudrait aussi s'abstenir de voir représenter et même simplement de lire les ouvrages dramatiques. « Pourtant, ajoute-t-il, le théâtre et la poésie ont quelquefois rectifié l'homme plus que les meilleures prédications, à preuve le *Britannicus* de M. Racine, qui dégoûta à tout jamais un grand prince de danser

(1) *Œuvres de Boileau*, éd. Saint-Surin, t. IV, p. 25.

dans des ballets. *Quoi qu'en dise le P. Massillon*, le poème dramatique n'est mauvais que par le mauvais usage qu'on en fait (1). »

Pendant l'année 1693, Massillon se produisit dans la chaire d'une manière plus solennelle. Il alla prononcer à Lyon l'oraison funèbre de l'archevêque, Camille de Neuville de Villeroy, qui mourut le 3 juin, à l'hôtel de ville de Lyon, et qui fut enterré aux Carmélites, dans une sépulture de famille que possédaient les Villeroy. Ces Villeroy formaient à Lyon, ainsi que les Rohan à Strasbourg et les Villars à Vienne, comme une sorte de dynastie pontificale, se succédant d'oncle à neveu. M. Camille de Villeroy était tout à Lyon. « Il peut être considéré, dit Saint-Simon, comme le dernier grand seigneur qui ait été en France. Il commandoit dans Lyon et dans tout le gouvernement avec une pleine autorité, sans inspection de personne, et rien ne s'y faisoit que par lui. Il avoit un grand équipage de chasse, et, devenu aveugle à la fin de sa vie, il alloit encore à la chasse, à cheval entre deux écuyers. Il vivoit magnifiquement; tout trembloit sous lui, les villes, les troupes, jusqu'à l'intendant... C'étoit un

(1) Lettre autographe inédite. Auteuil, 7 sept. 1707, provenant du cabinet de M. H. de M.

petit prestolet, à mine de curé de village, aussi haut que son frère étoit bas, qui le menoit à la baguette et son neveu au bâton (deux maréchaux), qui avoit plus d'esprit et de sens encore que son frère, fut peu archevêque et moins commandant que roi de ces provinces, qu'il ne quittoit presque jamais (1). » Né à Rome pendant l'ambassade de son frère, il eut pour parrain Camille Borghèse, depuis Paul V. Il gouverna l'Eglise de Lyon de 1654 à 1693. Il fonda plusieurs édifices utiles, et particulièrement le grand séminaire. Malgré son amour de la domination, du luxe et de la chasse, il s'occupait des écoles et des pauvres, visitait fréquemment les paroisses de son vaste diocèse, et restaurait la discipline ecclésiastique. Par son testament, M. de Villeroy demandait qu'on n'honorât pas sa mémoire par des éloges funèbres ; mais la reconnaissance et la piété publiques refusèrent d'obéir à ce vœu, que dictait la religion.

L'oraison funèbre de l'archevêque de Lyon est la première œuvre que nous possédions de Massillon. Jusqu'ici, sur la foi du P. Bougerel, qui fait vivre M. de Villeroy jusqu'à quatre-vingt-douze ans, au lieu de quatre-vingt-sept, ce qui

(1) Dangeau, *Addition de Saint-Simon*, édit. Didot, t. IV, p. 300.

est déjà respectable, on croyait que ce discours n'avait été prononcé qu'en 1698, quatre ou cinq ans après l'éloge de M. de Villars. Mais il est bon sur toutes choses d'avoir des renseignements tout à fait contemporains. Or, la bibliothèque de la rue Richelieu possède un exemplaire d'une *Vie* du prélat, imprimée en 1695. On y lit : « Les entrailles de M. de Villeroy furent enterrées à sa cathédrale ; son cœur est conservé dans l'église de Neuville, et son corps fut porté dans celle des Carmélites, et mis dans la chapelle de Villeroy. On fit son oraison funèbre dans tous ces endroits : M. Villemot, promoteur général, la prêcha à Neuville ; *un Révérend Père de l'Oratoire aux Carmélites;* et M. Moranges la fit en peu de mots (1). » Massillon, il est vrai, n'est pas nommé; mais il s'agit évidemment de lui, car nous savons, par l'édition de 1708 (2), que son discours fut prononcé au Carmel, et devant une nièce de l'archevêque qui y était religieuse. Comme M. de Villars mourut après M. de Villeroy, l'édition de 1708 avait raison de placer en premier lieu l'oraison funèbre de l'archevêque de Lyon, et c'est évi-

(1) *Vie de Camille de Neufville, archevêque et comte de Lyon*, p. 182. Lyon, in-18, 288 pages, 1695 (par le P. Guichenon, Augustinien).
(2) T. V, p. 421.

demment le P. Joseph qui s'est trompé, en intervertissant l'ordre primitif de ces deux discours.

Ainsi averti, le goût saisit le progrès de la pensée, et on voit tout un changement de système oratoire. Dans ces deux essais, surtout dans l'éloge de M. de Villeroy, quoique ayant déjà plus de trente ans, l'orateur se laisse aller tantôt à la satire, tantôt à la flatterie, choses également répugnantes à la chaire chrétienne; on y trouve de la déclamation, trop de fleurs et d'antithèses, un bel esprit suranné. C'est comme un bouquet de terroir. Seul, le séjour de Paris, où il devait se mêler à la bonne compagnie, entendre Bourdaloue, prêcher devant Louis XIV et Bossuet, achèvera de polir son style, et fera de lui un des plus heureux modèles du bon goût. Ainsi, pour ne rappeler qu'un exemple de cette inexpérience première, il compare les visites ou *tournées* pastorales des prédécesseurs de Villeroy, visites fort imprévues et rares sans doute, à l'apparition des *comètes*. « L'apparition et la course annuelle de ces astres saints (les archevêques de Lyon) était devenue un phénomène presque aussi rare et aussi surprenant que les comètes. » Mais, à côté des excès de jeunesse, et sous l'accent de province, se font déjà sentir cette tendresse d'âme et cette délicatesse

de cœur qui formeront les traits distinctifs de son beau génie. On y voit aussi cet ingénieux emploi des souvenirs bibliques où il se plaît à chercher la vraie et délicieuse parure de son éloquence. Mais, chose curieuse! dans l'oraison funèbre de M. de Villeroy, Massillon, un peu comme jadis à Lézignan, citait Salluste, et comparait ses héros aux anciens Romains (1). Or, en louant M. de Villars, il repoussait de la chaire toutes ces choses profanes, et, se traçant son nouveau chemin, il disait merveilleusement bien : « Nous tirerons du sanctuaire même les ornements sacrés qui vont servir d'appareil aux funérailles de l'oint du Seigneur; nous ne prendrons que sur l'autel les fleurs que nous allons jeter sur le tombeau du prince des prêtres. Le siècle, qui n'eut jamais de part à ses actions, n'en aura point aussi à ses louanges; nous sortirons de l'Egypte, pour rendre les devoirs suprêmes à cet autre Jacob. *Les pompes de Pharaon ne viendront plus*, *comme autrefois*, *jusque dans une terre sainte*, honorer les cendres des patriarches. »

Ce M. de Villars, naturellement doux et bienveillant, allait à l'âme de Massillon. Pendant

(1) Edition de 1708, p. 407 et p. 414.

quatre ans il l'avait vu de près, jouissant parfois de son aimable conversation. Sa physionomie ouverte, son âme qui s'attendrissait facilement, l'avaient touché, et il s'écriait dans sa légitime reconnaissance : « Moi-même, je dois le dire ici, dussé-je éveiller ma douleur en rappelant le doux souvenir de ses entretiens et de ses bontés, oui, moi-même je l'ai vu, avec cet air de candeur et de sincérité qui peignait sur son visage les sentiments de son cœur (1). »

Aux vacances de 1695, Massillon quitta Vienne. On le destinait évidemment à la chaire, car il fut envoyé à l'importante maison de Lyon, au-dessus de laquelle il n'y avait que Paris, non plus pour professer, mais pour « résider, » c'est-à-dire pour prêcher et confesser (2). On l'y trouve encore le 25 juin 1696 (3).

En cette année 1696, l'Oratoire changeait de supérieur général : au P. de Sainte-Marthe succédait le P. de La Tour. La fin du généralat de Sainte-Marthe avait été remplie de trouble et d'ennui : la maladie et la disgrâce augmentaient

(1) Edition de 1708, p. 479. Pour M. de Villars, on peut voir, outre Chorier, *Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, par Maupertuy. Lyon, 1706, et Moréri. Partout l'éloge de sa bienfaisance et de son désintéressement.

(2) *Registre des délibérations de l'année* 1695.

(3) *Liste triennale de l'année* 1696.

3.

encore sa sévérité ordinaire. Dans son intolérance étroite, il craignait et repoussait tout ce qui n'était pas pleinement du parti. N'ayant que quarante-six ans, moins soupçonneux et moins morose que son prédécesseur, le P. de La Tour ne craignait pas d'attirer à Paris les jeunes religieux de mérite et d'avenir. Massillon avait été suspect à cause de ses relations avec les jésuites et les cordeliers; la vérité cependant est qu'en ce moment, quoique encore flottant, il penchait du côté janséniste. Ce qui ne suffisait pas au P. de Sainte-Marthe, convenait au contraire parfaitement au nouveau général; car le P. de La Tour se trouvait alors très exactement dans la même situation d'âme : tous deux avaient été nourris des opinions de la congrégation, tous deux y tenaient, quoique sans aigreur et sans entêtement, et d'ailleurs, prêts, comme la suite l'a démontré, à se soumettre au jugement de l'Eglise et même à le défendre.

Aussi le P. de La Tour, devenu général au mois de juin 1696, laissa quelques mois à peine Massillon à la résidence de Lyon, et dès le 1er octobre 1696, il l'appelait au séminaire de Saint-Magloire, de Paris, en qualité de second directeur.

Mais que s'était-il passé avant l'élection du P. de La Tour ? Déjà blâmé à Pézenas par de trop austères censeurs, toujours avide, d'ailleurs, de solitude, s'était-il réfugié à Septfonts? En 1689, il écrivait à Sainte-Marthe, qui, selon l'usage, l'interrogeait sur ses désirs et ses goûts : « Comme mon talent et mon inclination m'éloignent de la chaire, j'ai cru qu'une philosophie ou une théologie me conviendraient mieux (1). » Et au surplus son esprit ouvert et conciliant avait pu déplaire de nouveau. Ce qui est certain, c'est qu'on lit, dans l'édition de 1708, un passage de l'éloge de M. de Villeroy, qui n'était pas de nature à satisfaire le parti dominant à l'Oratoire. Il avait dit, en effet, parlant avec convenance de Rome, que « cette ville, si célèbre, était le séjour de la sainteté et l'air natal de la plus sainte politique : » phrase remarquable qui, avec l'édition du P. Joseph, se transforme en « cette ville si célèbre où l'autorité de l'empire et du sacerdoce se trouve réunie dans la même personne (2). »

Quoi qu'il en soit, il n'a pu être à Septfonts que trois ou quatre mois au plus, car, au 9 sep-

(1) Le P. Bougerel, p. 378; et *Voyage littéraire en Provence*, par M. P. D. L. (Papon, ancien oratorien), 1780, p. 200.
(2) Edit. de 1708, p. 398, et de 1745, p. 66.

tembre 1695, dans les actes du conseil de la compagnie (1), on le mentionne comme envoyé de Vienne à Lyon, et d'autre part, dans la liste triennale, on le trouve, le 25 juin 1696, à la résidence de Lyon (2) ; et de là il fut envoyé, le 1er novembre, à Paris. Ainsi il a dû demeurer à Septfonts du mois de juillet au mois de novembre 1696. Ce temps est court, mais il suffit. Il paraît, d'ailleurs, certain que Massillon demeura quelque temps dans la retraite ; les témoignages abondent sur ce point, et, de plus, le prédicateur lui-même a parlé plusieurs fois en ancien solitaire.

Un témoignage important et qu'on ne saurait récuser, est celui du P. Bougerel. L'approbation de ses *Mémoires* porte la date du 12 janvier 1751, c'est-à-dire seulement huit ans environ après la mort de l'évêque de Clermont. Le P. Bougerel n'avait que seize ans de plus que l'illustre orateur ; il était d'Aix, et passa sa vie dans les maisons de la compagnie ; il devait, par conséquent, mieux que personne, être édifié sur un événement aussi important dans l'existence de son célèbre

(1) *Délibérations*, année 1695.
(2) *Feuilles imprimées*, année 1696.

confrère. Or, il dit positivement et avec une grande apparence de vérité, en citant des Mémoires particuliers : « Vivement frappé de la difficulté de réussir dans le ministère de la chaire, il prit le parti de se retirer à Septfonts où, quelque temps après, instruit que le P. de La Tour avait été élu supérieur général de l'Oratoire, il lui écrivit, et ce Père le fit revenir dans le sein de sa congrégation ; il lui donna la maison de Lyon, et lui conseilla de ne pas enfouir ses talents ; quelque temps après (il fut) appelé au séminaire de Saint-Magloire (1). » En effet, trois ou quatre mois après son arrivée à Paris, Massillon écrivait au P. Arcère, en l'engageant à rentrer, lui aussi, dans la compagnie, ces lignes où il parle avec abondance de cœur du régime inauguré à l'Oratoire par le nouveau général : « On n'a pas eu, pour vous, dans l'Oratoire, peut-être tous les égards qu'on devait à tout ce que vous promettiez, et à tout ce que vous étiez déjà. Mais vous connaissez les corps libres : il est peu de particuliers qui s'intéressent à l'honneur de la communauté.

(1) 1752, p. 378. Le P. Bougerel, dans ses notes manuscrites, est plus net encore : « En 1696, dit-il, il fut à Septfonts, d'où il écrivit au R. P. de La Tour (élu général), au mois de septembre, qui le rappela à Paris. » — Papiers du P. Bougerel, cabinet de M. le marquis de Clapiers, de Marseille.

Vous aimez les livres et la solitude. Ainsi une vie commune et régulière ne vous ferait pas obstacle. C'est dommage, mon cher ami, qu'un homme comme vous pourrisse dans un fond de province, et n'étudie que pour étudier. Auriez-vous une si grande opposition à venir à Paris vous rendre à qui vous vous devez, et pour lequel vous êtes né ? Vous pouvez compter sur toutes les facilités et sur tous les agréments imaginables de la part de notre nouveau général. Il aime les gens de lettres, il en cherche de tous côtés... Le gouvernement de l'Oratoire, sous ce nouveau général, est tout à fait changé ; et son règne va être celui des gens de lettres et de mérite. Il s'attache à faire fleurir l'Oratoire de ce côté-là. »

Informé de cette retraite de Massillon par les oratoriens, d'Alembert l'enveloppait de circonstances étranges, mais il devait y avoir quelque chose de vrai, comme on le verra tout à l'heure. D'Alembert dit donc : « Il alla s'ensevelir dans l'abbaye de Septfonts, où l'on suit la même règle qu'à la Trappe, et il y prit l'habit. Pendant son noviciat, le cardinal de Noailles adressa à l'abbé de Septfonts, dont il respectait la vertu, un mandement qu'il venait de publier. L'abbé, plus religieux qu'éloquent, mais conservant encore, au

moins pour sa communauté, quelque reste d'amour-propre, voulait faire au prélat une réponse digne du mandement qu'il avait reçu. Il en chargea le novice ex-oratorien, et Massillon le servit avec autant de succès que de promptitude. Le cardinal, étonné de recevoir de cette Thébaïde un ouvrage si bien écrit, ne craignit point de blesser la vanité du pieux abbé de Septfonts en lui demandant qui en était l'auteur. L'abbé nomma Massillon, le prélat lui répondit qu'il ne fallait pas qu'un si grand talent, suivant l'expression de l'Ecriture, demeurât *caché sous le boisseau*. Il exigea qu'on fît quitter l'habit au jeune novice : il lui fit reprendre celui de l'Oratoire, et le plaça dans le séminaire de Saint-Magloire à Paris, en l'exhortant à cultiver l'éloquence de la chaire, et en se chargeant, disait-il, de sa fortune. » D'Alembert avait lu l'éloge de Massillon, en 1774, devant l'Académie française, mais il ne le fit imprimer qu'en 1779. Or, avant lui, on avait déjà loué solennellement le prédicateur ; il est vrai que c'était en province, comme à Toulouse et à Marseille, et que ces premiers éloges échappèrent à l'attention générale. Le panégyriste de Toulouse, l'abbé Marquez, parlait de la retraite de Massillon à Septfonts comme le P. Bougerel, avec les mêmes cir-

constances, et presque dans les mêmes termes (1). Mais ce qu'on avait peu remarqué ailleurs, frappa vivement avec d'Alembert. Ses opinions, hostiles au clergé, et ses préjugés philosophiques étaient faits pour blesser les cœurs chrétiens, et on cherchait naturellement à le prendre en défaut. Je trouve à ce sujet une note du temps fort curieuse, écrite sur un exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal : « Il faut rectifier ce récit (le récit de d'Alembert). M. Massillon essaya pendant quelques mois de la vie des Chartreux, et revint à l'Oratoire, regrettant beaucoup de ne pouvoir embrasser cette vie pour laquelle il a toujours assuré qu'il avait du goût ; mais il n'alla point à Septfonts ; l'histoire de la lettre du cardinal de Noailles est de l'invention de M. l'abbé Maury, qui en fit l'essai sur moi, avant que de la conter à M. d'Alembert, qui l'adopta sans autre examen (2). » A Clermont même, négligeant et le P. Bougerel et l'abbé Marquez, on s'attaquait au philosophe.

(1) *Eloge de M. Massillon*, prononcé à Toulouse, par M. l'abbé Marquez, professeur d'éloquence au collège royal de la même ville, 1768, in-8°, 24 pages.

(2) C'est donc de Maury que parlait d'Alembert, lorsqu'il dit dans ses curieuses notes sur l'*Eloge de Massillon* : « Il alla faire à Septfonts le séjour dont nous avons parlé, anecdote très vraie, et que celui qui nous l'a racontée, prédicateur célèbre et vivant, avait apprise à l'Oratoire. » Ainsi d'Alembert ne connaissait pas ce qui avait été imprimé. en province, sur Massillon. *Histoire de l'Académie française*, t. V (1787), p. 26.

M. de la Bâtisse, ancien grand vicaire du pieux évêque, écrivant l'année même de l'apparition de l'ouvrage du secrétaire perpétuel de l'Académie française, trouvait son récit invraisemblable ; il ajoutait : « M. Massillon n'a jamais été novice à Septfonts. Nous avons ici deux oratoriens plus qu'octogénaires qui ont vécu quelques années dans la congrégation avec le P. Massillon ; ils prouvent l'impossibilité du prétendu Septfonisme ; mais une preuve sans réplique, c'est le témoignage de dom Dorothée, actuellement abbé, et religieux de cette abbaye depuis trente-huit ans, qui m'assure, dans une lettre que j'ai sous les yeux, que cette prétendue anecdote est une fable, et que M. Massillon n'a jamais été novice à Septfonts (1). » La vérité est qu'il y a quelque confusion dans d'Alembert, et que Maury a pu l'induire en erreur sur le fait de la réponse à M. de Noailles. Ce que disent Bougerel et Marquez est plus simple et plus naturel. Le P. de La Tour suffit seul pour tirer Massillon de la solitude ; mais rien n'empêche qu'il n'ait parlé du jeune prêtre à M. de Noailles, et même que Massillon n'ait écrit quelque lettre

(1) *Cabinet historique*, t. III, p. 320. Cette lettre a été reproduite par M. Godefroy, dans sa belle et savante édition des *Œuvres choisies de Massillon*.

au nouvel archevêque, avec des compliments de l'abbé de Septfonts, dom Beaufort, qui était particulièrement lié avec les Noailles. Ce qui est du moins incontestable, c'est qu'à peine à Paris, il fut en rapport avec M. de Noailles. Peut-être même lui dut-il de se produire sitôt à la cour de Louis XIV. Ayant à parler devant lui, dans les commencements de son ministère apostolique, Massillon le louait avec effusion, et comme avec un accent de reconnaissance : « Ce nouvel Esdras que le ciel nous a suscité depuis peu, va rendre la gloire de cette dernière maison semblable à la première. Nous l'allons voir lui-même, le livre de la loi à la main, rétablir les mœurs d'Israël et exposer ses préceptes et ses ordonnances aux prêtres et aux peuples...., en un mot, tel qu'un pontife qui ne s'est pas clarifié (1) lui-même, mais qui a su attendre que celui qui avait appelé Aaron le fît asseoir dans le lieu d'honneur et l'établît pontife des biens véritables et du tabernacle éternel. Que vous rendrons-nous, Seigneur, pour ce don que vous nous avez fait, et que nous reste-t-il à vous

(1) *Clarifier*. C'est la traduction littérale du « Christus non semetipsum *clarificavit* ut pontifex fieret. » Hebr. V, 5. Massillon emploie quelquefois ce mot vieilli dans ses plus anciens discours.

demander pour votre Eglise que des pontifes qui lui ressemblent (1) ? » Il répétait ces mêmes éloges à la chapelle du Louvre dans son panégyrique de saint Louis (2).

Quel qu'ait été d'ailleurs le rôle ou l'action de M. de Noailles, il est difficile de récuser l'autorité de Bougerel et de Marquez, qui écrivaient si peu de temps après la mort de l'évêque de Clermont. Tabaraud, ancien oratorien, déclare, au surplus, que le fait de cette retraite de Massillon est attesté par la tradition constante de la congrégation, et il invoque le témoignage du P. Guibaud, neveu du prédicateur, dans le *Dictionnaire de Soissons*. Mais nous avons plus : dans un trop rapide éloge, tracé au moment même où la belle parole de Massillon s'épanouissait et brillait de son plus pur éclat, lui attirant l'admiration de la cour de Louis XIV et de tout Paris, en 1705, on nous montre la solitude comme la source où le grand orateur avait puisé les sentiments qu'il répandait sur ses tableaux du christianisme naissant. Après avoir loué la haute vertu de Massillon comme chose rare et exceptionnelle partout, même chez

(1) Pour le jour de saint François de Paule, 1re partie.
(2) Ed. de 1708, t. V, p. 280, et éd. de 1714, t. V, p. 196. Ce passage ne se trouve plus dans les autres éditions de ce panégyrique.

les prédicateurs, l'écrivain, l'auditeur de 1705, s'écriait :

« Les images de la pénitence qu'il retrace si souvent dans ses écrits sont trop vives et trop animées pour n'être pas les expressions fidèles de sa vie ; et la manière touchante dont il explique les vérités austères de l'Evangile fait assez voir qu'il les pratique lui-même, que *ce n'est pas du milieu de la foule et du monde qu'il est monté dans les chaires chrétiennes* pour y combattre le vice, que *c'est dans le silence et à l'ombre de la retraite* qu'il s'est formé au saint ministère de la parole ; que pour bien connaître le monde il s'est appliqué à bien connaître Dieu, et que, dans la méditation profonde des vérités évangéliques, il a trouvé des armes pour renverser les fausses maximes du siècle. »

Ces paroles, appliquées à l'Oratoire, n'auraient pas leur sens pleinement satisfaisant. D'ailleurs, il n'y aurait rien de remarquable, si la retraite de Massillon s'était bornée à la vie commune des maisons de la Société. La plupart des prédicateurs sortaient en effet du Jésus et de l'Oratoire. Ce qui suit n'est pas moins digne d'attention :

« Mais rien ne découvre mieux le fond de son âme que ce zèle ardent qui éclate dans tous ses discours, à rétablir la pureté de la primitive Eglise. Partout on voit un désir empressé de faire renaître, s'il était possible, ces heureux jours où la noble simplicité de l'Evangile faisait elle seule toute son impression sans le secours de l'éloquence profane, dont l'effet a toujours été de surprendre et d'éblouir plutôt que de convaincre et de toucher. Partout il se fait

un plaisir de peindre, avec des traits vifs et animés, la piété, la ferveur, la charité, le désintéressement, la pénitence, les austérités des premiers fidèles. Partout il emploie tous ses talents pour inspirer aux chrétiens l'amour de ces admirables vertus du christianisme naissant (1). »

J'en étais là de mes recherches, lorsqu'avec une indicible satisfaction, j'ai découvert une petite notice qui m'avait échappé jusque-là. Elle est du P. Cloyseault, historiographe inédit, mais charmant et sûr, de sa congrégation. Le manuscrit qui vient de l'Institution de Paris porte la date de 1724, mais l'excellent homme écrivait sa petite note sur Massillon en 1718, puisque, comme on va le voir, il dit que le prédicateur était depuis un an nommé à l'évêché de Clermont. Le P. Cloyseault était alors bien âgé; et, ainsi qu'il nous l'apprend, depuis plus de soixante ans à l'Oratoire. Il y avait vu arriver Massillon; et il ne pouvait apparemment se tromper sur un fait aussi notoire. Demeurant du grand siècle, en conservant la noble simplicité, religieux de mérite et de vertu, le bon Père ne partage nullement les préjugés de certains oratoriens contre leur éloquent confrère. Voici sa notice sur Massillon, précieuse quoique malheureusement trop courte :

(1) *Recueil de Trévoux*, édit. de 1705. Préface.

« Le P. Jean-Baptiste Massillon est né à Hyères, dans le diocèse de Toulon. Il n'a pas plutôt commencé à prêcher qu'on a remarqué en lui un talent extraordinaire pour la chaire, ce qu'il avait peine à croire de lui-même. Il a fallu que ses amis et ses supérieurs l'aient comme contraint de s'y appliquer. Les applaudissements qu'il reçut d'abord, la crainte des jugements de Dieu, la défiance de soi-même et l'amour de la retraite le portèrent à aller à Septfonts ; il y demeura quelques mois pour examiner la volonté et les desseins de Dieu sur lui. Mais après avoir beaucoup prié, et consulté des personnes éclairées, il fut convaincu que, puisque Dieu lui avait donné le talent de la prédication, il agirait contre son ordre s'il ne l'employait tout à son service avec humilité, zèle et édification. *Il sortit donc de Septfonts comme un autre saint Jean du désert*, plein de zèle et de ferveur, pour venir faire des conférences ecclésiastiques au fameux séminaire de Saint-Magloire. Il y charma tous ses auditeurs par la force et l'éloquence de ses discours. Sa réputation fut bientôt répandue dans Paris, et il n'y eut presque point de paroisse où on ne le demanda pour y prêcher le Carême. Les copistes paraissaient en nombre au pied de la chaire pour écrire ses sermons. Quelqu'un d'entre eux s'avisa en 1705 de les recueillir tous et de les faire imprimer à Trévoux en quatre volumes. Ils ont été débités malgré lui sous son nom. On en a fait une seconde édition en cinq volumes, augmentée de plusieurs sermons. Le P. Massillon les a désavoués, tant parce qu'il y en a quelques-uns qui ne sont point de lui que le copiste a ajoutés de soi-même, que parce qu'il n'a pas toujours été habile à rapporter les choses comme il les a prêchées. Mais la principale raison est qu'il les retouche tous les jours, et qu'il travaille continuellement à les perfectionner de plus en plus...

« Il a été nommé depuis un an par le roi à l'évêché de

Clermont. Il faut espérer qu'il s'y distinguera autant entre les évêques par les bons exemples de la piété, de la modestie, de la tempérance, de la régularité et de la vigilance pastorale qu'il s'est distingué entre les prédicateurs par son zèle et par son éloquence (1). »

Maintenant que nous avons le secret de ces religieuses inspirations, cherchons quelques-uns des pieux et poétiques tableaux qui charmaient et édifiaient ainsi le dix-septième siècle, en lui remettant sous les yeux la pure discipline des premiers chrétiens sous les traits des trappistes de Rancé, des chartreux du Dauphiné, des moines de Septfonts, et peut-être aussi des solitaires de Port-Royal.

Ainsi dans ce beau sermon de la *Samaritaine*, prêché à Versailles le vendredi 4 mars 1701, devant Louis XIV et en présence de Bossuet, dans ce chef-d'œuvre d'éloquence morale et d'onction évangélique, dont l'illustre évêque de Meaux *fut très content* (2), Massillon décrivait avec les traits les plus engageants la paix et la douceur de la vie pénitente, et du fond de son âme sortaient de ces mots qui montrent le cœur tout au vif :

(1) *Recueil* (manuscrit) *des vies de quelques prêtres de la Congrégation de l'Oratoire*. Tome III, 1724, ff. 332 et 333. Fr. 20,944.
(2) *Journal de l'abbé Le Dieu*, à cette date de mars 1701.

« Venez, s'écriait-il avec émotion, venez voir vous-mêmes ce qui se passe dans cette terre heureuse où vous vous figurez des difficultés si insurmontables. Loin d'y trouver ces monstres qui vous épouvantent, et que l'erreur de votre imagination s'y figure; d'y trouver ces ennuis, ces dégoûts, ces horreurs que vous craignez tant et qui vous arrêtent; vous verrez que le lait et le miel y coulent en abondance; vous y trouverez des sources de consolations solides, le repos que vous cherchez depuis si longtemps, la paix du cœur que le monde et les passions ne donnent pas, et que vous n'avez pas encore trouvée; toutes les ressources de la grâce dont vous avez été jusqu'ici privés. *Nous en avons* NOUS-MÊME *fait une heureuse expérience et nous ne paraissons ici devant l'autel saint et dans l'assemblée des fidèles que pour rendre témoignage aux miséricordes du Seigneur sur les âmes qui reviennent à lui par une sincère pénitence. Terra quam circuimus valde bona est... et tradet* (*Dominus*) *humum lacte et melle manantem.* »

Puis, après cette description de la Terre promise, venait une touchante explication, une glose attendrie de la parole du Sauveur à la femme de Samarie : *Si scires donum Dei.* Mais, au lieu de cette paraphrase étendue, citons simplement l'exclamation dans laquelle le texte de 1705 l'avait resserrée et condensée : « Ah! si vous saviez quelle onction Dieu répand sur les voies de la pénitence; si vous connaissiez quelles sont les douceurs d'une âme pénitente, vous ne diriez plus que le joug du Seigneur est accablant. » A travers ces mots rapides, se manifeste un cœur qui a expérimenté les

choses divines qu'il révèle, et dont il reste à jamais tout pénétré et tout ravi. Il se plaît, en véritable peintre moral qu'il est, à mettre en regard de l'Eglise à sa brillante aurore l'image de sa splendeur renouvelée ou continuée au milieu des déserts, tandis que, sur bien des points, en poursuivant sa course, l'astre sacré rencontre des nuages qui obscurcissent ses rayons. Mais pourquoi, l'admirateur de cette ferveur primitive et de ces solitudes où se réfléchissait si purement le tendre éclat des anciens jours, laissa-t-il la vie retirée pour laquelle il se sentait épris ? Ce n'est pas que du fond du port il enviât la mer agitée, comme un navigateur avide des flots et des tempêtes. Son activité le renvoyait au monde, mais par devoir, et pour y être utile, ainsi qu'il l'écrivait. Cependant, du milieu de sa route même, il se laissait aller à de touchants et mélancoliques retours. Lorsqu'on est ainsi remis au courant de sa vie, on sent pour ainsi dire se renouveler cette éloquence, et on éprouve plus d'attrait encore à ces vifs tableaux. Sous la peinture des jours héroïques se retrouve celle de la solitude qui reproduisit si admirablement la première antiquité. Les vieux modèles rappellent les pénitents du siècle de Louis XIV, quoiqu'on n'eût pas l'air de le dire.

« Ah! les siècles de nos pères en voyaient encore aux portes de nos temples; c'étaient des pécheurs moins coupables que nous, sans doute, de tout rang, de tout âge, de tout état; prosternés dans le vestibule du temple, couverts de cendre et de cilice, conjurant leurs frères qui entraient dans la maison du Seigneur, d'obtenir de sa clémence le pardon de leurs fautes; exclus de la participation à l'autel et de l'assistance même aux mystères sacrés; passant les années entières dans l'exercice des jeûnes, des macérations, des prières et dans des épreuves si laborieuses que les pécheurs les plus scandaleux ne voudraient pas les soutenir aujourd'hui un seul jour; privés non seulement des plaisirs publics, mais encore des douceurs de la société, de la communication avec leurs frères, de la joie commune des solennités; vivant comme des anathèmes, séparés de l'assemblée sainte; dépouillés même pour un temps de toutes les marques de leur grandeur selon le siècle, et n'ayant plus d'autre consolation que celle de leurs larmes et de leur pénitence. »

Celui qui soupirait ainsi vers les prémices de l'esprit et la première fleur du christianisme pouvait habiter le monde; mais il revenait portant le dard attaché au flanc. Au reste, cette nature si profondément chrétienne, dégoûtée de la vie vulgaire, avait dû ressentir ces violents accès de ferveur religieuse que peut seule calmer l'immolation complète. Ainsi Fénelon avait voulu se vouer aux missions étrangères. C'est avec l'accent d'un sentiment sincère, d'une conviction émue qu'ayant

à prêcher la vêture religieuse d'une noble jeune fille élevée à l'ombre du sanctuaire, Massillon s'écriait au moment où tombait devant elle le voile qui la séparait pour jamais d'un monde qu'elle n'avait pas connu : « Hélas ! je ne risquerai rien en vous rapprochant le monde, pourvu qu'il paraisse tel qu'il est; il n'est pas assez aimable pour se faire regretter ; ceux mêmes qui le voient de plus près sont ceux qui en sentent plus vivement le vide et la misère. »

A quiconque a visité Septfonts, il est facile de se représenter la retraite choisie un jour par Massillon, telle qu'elle était au dix-septième siècle, au moyen d'un petit livre dû à une plume délicate, quoique légèrement profane, imprimé dès 1702 (1). Un rigide imitateur de Rancé, comme lui converti, avait réformé la vieille abbaye bénédictine. C'était la même sévérité qu'à la Trappe, bien qu'avec une règle un peu différente. Septfonts, aujourd'hui habité par les disciples mêmes de Rancé, est situé à sept ou huit lieues de Moulins, assez près de la Loire. Le site morne et triste n'a pas la majesté et la poésie de ces premières assises des Alpes où s'élève la Grande Chartreuse;

(1) *Histoire de la réforme de l'abbaye de Septfonts*, in-12 Paris, 1702 (par Drouet de Maupertuy).

mais il n'a rien de vulgaire. Des murailles garnies de tourelles forment l'enceinte du monastère. Dans l'enclos du couvent se trouvent des jardins, des vergers et des champs. Là le travail rustique et la prière forment le fond de l'existence. Le sommeil et l'existence y comptent pour peu ; et l'agrément pour rien. On vit à la manière des plus pauvres paysans, relevant et honorant la culture de la terre ; ce qui est aux hommes des labeurs champêtres un puissant exemple comme une grande consolation. La pénitence était continuelle à Septfonts, mais on n'y connaissait guère « la discipline ; » on ne l'ordonnait que pour des fautes tout à fait capitales, « par exemple, s'il était arrivé qu'un frère eût rompu le silence. » Au reste, Massillon nous a comme tracé l'esquisse de cette religieuse solitude dans son beau panégyrique de saint Benoît : « Je ne rappelle pas ici ces jeûnes sévères et presque jamais interrompus, ce silence éternel, ce travail des mains *si dur* et si sévèrement recommandé, cette retraite si profonde et si perpétuelle, ces nuits que la nature a, ce semble, destinées au soulagement du corps, employées à l'abattre par les veilles et les prières, cette mortification universelle de tous les sens, et une vie qui ne semblerait presque n'être plus à la portée

de la faiblesse humaine par l'excès de ses austérités, si nous ne les voyions de nos jours renouvelés dans un saint désert. » Ne sent-on pas là l'impression et l'expérience personnelles?

En 1702, on compte soixante-quinze religieux à Septfonts, mais la porte de cette sainte maison est « toujours ouverte à ceux qui y viennent sincèrement chercher Dieu, de quelque âge ou de quelque condition qu'ils soient, jeunes ou vieux, pauvres ou riches, sains ou malades, doctes ou ignorants (1). »

Telle était donc l'austère discipline introduite par dom Eustache de Beaufort vers 1664. Après avoir été novice à Clairvaux, alors bien déchu de son antique sainteté, et bien oublieux du grand nom de Bernard, dom Eustache s'abandonnait à une vie molle et facile, lorsqu'il fut converti par les efforts de son pieux frère. Il devint dès lors l'émule des Antoine et des Rancé; et il fit une autre Thébaïde de l'abbaye que lui avait donnée Mazarin. L'abbé de Beaufort, frère du réformateur, depuis confesseur du cardinal de Noailles et chef de son conseil épiscopal, était un prêtre de mœurs sévères et d'une foi profonde. Il aida dom Eus-

(1) *Histoire*, 1702, p. 82.

tache dans les difficultés qu'il rencontra plus d'une fois en poursuivant son œuvre, l'appuyant du crédit de M. de Noailles, alors si puissant près de Louis XIV et de madame de Maintenon.

Le 1er novembre 1696, Massillon fut donc envoyé de Lyon à Saint-Magloire (1); il avait trente-trois ans, lorsqu'il arrivait ainsi à Paris; cependant il ne resta qu'un an et demi au plus à Saint-Magloire, et un an seulement en qualité de directeur; il prêcha le Carême de 1698 à Montpellier (2), et en revenant il se retira dans la solitude oratorienne de Raray. Se sentant alors irrévocablement destiné à la prédication, il voulait s'y préparer à l'aise, loin des dérangements inévitables de la ville. Nous savons sûrement par une lettre qu'il adressait à Colbert de Croissy le 2 juin 1698, qu'à cette date il habitait Raray (3); il ne faudrait pas supposer qu'il n'y alla que par accident, car, au 5 janvier 1699, il est désigné dans les registres de sa Société comme faisant partie

(1) Le P. J.-B. Masseillon de Lyon, à Saint-Magloire, pour y être second directeur des ecclésiastiques. — Délibération du 1er octobre 1696. — Registres de l'Oratoire à cette date. Signé : de La Tour.

(2) Le P. J.-B. Masseillon de Saint-Magloire, à Montpellier, pour y prêcher le Carême prochain. — Délibération du 30 décembre 1697. — *Ibid.*

(3) Lettre du cabinet de Victor Cousin.

de la maison de Raray (1). Et d'ailleurs il n'est plus marqué dans l'état du personnel de Saint-Magloire, à partir de la rentrée de 1697-1698.

Saint-Magloire, situé entre la rue Saint-Jacques et la rue d'Enfer, touchait à l'église Saint-Jacques du Haut-Pas; c'est actuellement l'Institution des Sourds-Muets. En 1620, le cardinal de Gondi y avait établi un séminaire que dirigeait l'Oratoire. Les sciences ecclésiastiques florissaient dans cette pieuse et savante maison; au dix-septième siècle on y entendait particulièrement les belles conférences de Thomassin et les érudites dissertations de Lebrun.

A quelques pas de Saint-Magloire, et près de la barrière d'Enfer, se trouvait l'Institution ou noviciat de l'Oratoire à Paris; l'église avait été consacrée à l'Enfant-Jésus. Comme les bâtiments de cet établissement étaient considérables, les jardins vastes et ombragés, le quartier calme et reculé, on y recevait des personnes pieuses qui venaient s'y retirer; de là sortirent pénitents l'abbé de Rancé et le cardinal Le Camus; là aussi se sanctifièrent Tréville, l'ami de Malebranche, et le chancelier de Pontchartrain. Aujourd'hui l'Insti-

(1) Le P. J.-B. Masseillon de Raray, etc., délibération du 5 janvier 1699.

tution est occupée par l'hospice des Enfants trouvés.

Dans un tout autre endroit, près du Louvre, rue Saint-Honoré, s'élevait la maison mère de la congrégation. La bibliothèque était considérable, et lorsque Massillon vint se fixer dans cette résidence, elle avait pour conservateur le savant P. Lelong. Le cardinal de Bérulle construisit l'église, mais la façade ne fut terminée qu'en 1774 : elle appartient maintenant au culte protestant. La statue du fondateur, par Anguier, faisait le principal ornement de cette église. L'artiste avait représenté le pieux cardinal à genoux, ayant devant lui un livre ouvert que tenait un ange (1). Sarazin, de son côté, exprima deux fois sur le marbre les traits du grand serviteur de Dieu : l'une de ces œuvres fut destinée aux Carmélites, et l'autre à l'Institution. Pendant la Révolution on transporta les trois statues au musée des Petits-Augustins (2). Plus tard, les Carmélites de la rue d'Enfer obtinrent celle qui leur appartenait. Fouché donna la plus belle, la statue de l'Institution, considérée à juste titre

(1) Gravée au tome II des *Antiquités nationales de France*, par Millin, in-folio, 1791.

(2) Elles sont décrites par Lenoir, sous les n[os] 167, 168 et 169 de ses *Monuments français*. Paris, an VIII, p. 265.

comme un chef-d'œuvre, au collège de Juilly, où on l'admire encore; Bérulle est en prière, ses beaux traits sont comme consolés dans leur recueillement; rien de plus pur, de plus ferme et de plus chrétien. Un merveilleux bas-relief sculpté sur le prie-Dieu représente Jonas sortant de la baleine, symbole de la Résurrection (1).

Pendant le peu de temps que Massillon resta au séminaire de Saint-Magloire (2), il y rencontra les jeunes et brillants abbés de Louvois et de Rohan avec lesquels il se lia et qu'il devait retrouver plus tard. A ce moment Lebrun et Moret y étaient professeurs; Massillon partagea la direction avec le P. Hédouin. En sa qualité de directeur, il faisait des conférences morales aux jeunes ecclésiastiques. Quoiqu'il parlât souvent, il ne nous reste que huit de ces instructions de Saint-Magloire. En raison de la condition élevée des

(1) Victor Cousin, qui a si bien parlé de la statue des Carmélites, n'a pas connu celle de Juilly. *Du Vrai, du Beau et du Bien*, 2e édition, p. 242 et 243. Quant aux restes du cardinal, pieusement recueillis durant la Révolution, après avoir été déposés à l'hôtel de Bérulle, rue de Grenelle, ils furent, plus tard, transférés à Saint-Sulpice, d'Issy, où ils reposent encore. V. *Histoire de Bérulle*, par Tabaraud, t. II, p. 166.

(2) Le nouvel et consciencieux éditeur de madame de Sévigné s'est trompé, en pensant que Massillon était encore directeur de Saint-Magloire en 1703; il habitait alors la maison de Saint-Honoré. — *Madame de Sévigné*, édit. de M. Régnier, de l'Institut, t. Ier, p. 303, et t. X, p. 491.

auditeurs, le pieux directeur appuyait particulièrement sur l'emploi chrétien des bénéfices, et les périls de l'ambition ecclésiastique. Ces huit discours sont remplis d'une véritable et solide éloquence; tantôt il s'indigne contre la profanation des choses saintes, tantôt il console l'âme religieuse, l'encourage et l'appelle aux joies de la communion. En observant quel abus des trésors de l'Eglise faisaient alors tant d'ecclésiastiques, courtisans oisifs et fastueux, tant d'opulents commendataires, il s'anime ou s'attriste, et semble soulever en pleurant le voile de l'avenir pour entrevoir ce qui devait se passer à la fin du dix-huitième siècle. « Que sais-je si la justice de Dieu ne permettra pas que des biens sacrés dont l'usage déshonore si fort son Eglise soient livrés aux ennemis de son nom. » On dit qu'à Massillon arrivant à Paris, le P. de La Tour demanda ce qu'il pensait des orateurs les plus suivis, et que le jeune prêtre répondit : « Je leur trouve bien de l'esprit et bien des talents, mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux (1). » Ces mots représentent exactement sous une forme concise la rhétorique sacrée qu'il enseignait à Saint-Magloire, dans ce

(1) Eloges de 1770, 2e éloge.

lieu, comme il disait, si plein de l'esprit sacerdotal. Il invitait ses jeunes auditeurs à chercher la vraie source de la parole évangélique, et à y puiser abondamment. Il voulait dans la chaire non pas le bel esprit dont on abuse trop en tout temps, mais le cœur, un cœur tout pénétré de christianisme ; non pas les expressions qui viennent de l'esprit, mais celles qui sortent de l'âme. Pour lui, c'est une piété profonde qui forme avant tout le prédicateur ; sans elle les eaux se tarissent, tout languit et se dessèche. Si les ministres de la parole sainte sont mondains ou seulement tièdes, s'ils n'ont pas le cœur pénétré et touché, leur éloquence est vide, stérile, froide, puérile même. Mais à ces déclamateurs, à ces hommes sans entrailles et sans profondeur de foi, avides de popularité, amis du bruit, il oppose les Bossuet, les Fénelon et les Bourdaloue. Qu'il admire noblement « les grands hommes que Dieu suscite de temps en temps pour éclairer les siècles, pour défendre la foi contre les entreprises de l'erreur, pour soutenir les règles chancelantes, pour empêcher le mensonge de prescrire contre la vérité ! » C'est bien le même juste et sage esprit qui, le 14 juillet 1711, à la Sainte-Chapelle et en présence de l'Académie française, lui fera célébrer si

magnifiquement Bossuet. « D'un génie vaste et heureux, d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits du premier ordre, l'ornement de l'épiscopat, et dont le clergé de France se fera honneur dans tous les siècles, un évêque au milieu de la cour, l'homme de tous les talents et de toutes les sciences, le docteur de toutes les Eglises, la terreur de toutes les sectes, le Père du dix-septième siècle, et à qui il n'a manqué que d'être né dans les premiers temps, pour avoir été la lumière des conciles, l'âme des Pères assemblés, dicté des canons, et présidé à Nicée et à Ephèse. » A ces éloges, il unissait Fénelon, le confondant presque dans une même gloire. De telles paroles prouvent d'autant mieux l'âme grande et étendue de Massillon, qu'il les prononçait lorsqu'il appartenait à l'Oratoire, dont l'esprit se rétrécissait de plus en plus en s'éloignant du fleuve de la tradition catholique.

Après les heureux succès de Saint-Magloire et de Montpellier, il s'était donc caché à Raray, retraite chère à Malebranche. Là, évidemment, il se disposait par le travail et le recueillement à son œuvre apostolique. L'auteur des *Querelles littéraires* dit de Massillon, dans un style commun, mais avec assez de vraisemblance : « Il attribuait

la vogue qu'il eut à la ville et à la cour, en commençant à prêcher, en partie à la précaution qu'il avait eue de débuter avec un nombre de sermons suffisant pour un carême (1). » On a plusieurs fois écrit que Massillon avait professé à Juilly (2); c'est une erreur incontestable que dévoilent les registres de l'Oratoire; on a évidemment confondu le grand prédicateur avec le P. Gaspard Massillon qu'on voit, en effet, régent à Juilly au commencement du dix-huitième siècle (3).

Ainsi préparé, Massillon se vit enfin appeler, par le P. de La Tour, à paraître dans les chaires de Paris. Au commencement de l'année 1699, il vint habiter la résidence de la rue Saint-Honoré, qu'il ne devait plus quitter durant vingt et un ans. Il y trouva Malebranche (4), Reyneau, Surian, Hubert, de Monteuil, Maure et la Boissière. Mais

(1) *Querelles littéraires* (par Irailh), 1761, t. II, p. 228.
(2) Madame de Marcey a, elle-même, commis cette erreur dans sa charmante étude sur Massillon.
(3) Délibération de l'année 1700. C'est par une confusion analogue qu'on a voulu trouver le prédicateur à Notre-Dame des Grâces, en Provence. Il s'agit encore de ce même P. Gaspard Massillon, qui y mourut en 1731.
(4) Un mot du savant Dom Claude de Vert montre la noble et touchante simplicité de ce grand homme : « Le P. Hubert tenait le bougeoir devant le P. de La Tour. Le P. Malebranche, de l'autre côté, servait l'encens. Bon Dieu, quels acolytes et quels modèles de religion et d'humilité! » (*Explications des cérémonies de l'Eglise*, 1713, t. IV, p. 142.)

seuls, Malebranche et Massillon appartiendront à l'avenir. Pendant cette longue période, son éloquence pleine et convaincue ne cessa de se répandre. Vraiment infatigable, il prêcha au moins vingt Carêmes et onze Avents, sans parler de ses autres sermons isolés; en outre, il dirigeait les âmes que convertissaient ou que touchaient le zèle et l'onction de ses discours. Ceux qui eurent le bonheur d'entendre les premiers épanchements de son âme furent ravis de son air pénétré et de son incomparable modestie. Sa physionomie recueillie et mortifiée, son onction, allaient au cœur de M. Vuillart, qui s'écriait en revenant des sermons de ces jeunes années, le cœur tout rempli de douceur et de consolation spirituelles : « Ce fut un torrent de lait et de miel : heureux qui s'en trouve inondé! » Brillon admirait son maintien grave, sa voix touchante et son air insinuant, disant que sa seule présence persuade déjà (1), et Bossuet rendait justice à sa piété, à sa modestie, à son onction (2). Ce fut à l'Oratoire du Louvre qu'il prêcha son premier Carême à Paris (3);

(1) Le *Théophraste moderne* (par Brillon), 1701, in-12, p. 356.
(2) *Mémoires et Journal* de l'abbé Le Dieu, t. II, p. 2.
(3) « Le P. J.-B. Masseillon de Raray, dans notre maison de Paris, pour y prêcher la station dans notre église, suivant l'usage. » Délibération du 5 janvier 1699.

M. Vuillart l'y entendit le mercredi de la Passion. Le succès fut tel, qu'il lui mérita de passer de plein saut, dit l'abbé Le Dieu, de la chaire des Pères à celle du château de Versailles.

Mais, malgré cette gravité, cette piété, cette modestie, attestées par les contemporains, Massillon était aimable, d'un esprit vif et gai. De la maison de Saint-Honoré, il allait quelquefois à l'Institution voir les novices, et il partageait leur enjouement. Ces natures fortes et sérieuses, ces âmes restées toutes pures et candides sourient ainsi à ce qui est jeune. De son côté, Malebranche aimait à se récréer avec les petits enfants. Le président Hénault, qui fut novice de l'Oratoire, vit le célèbre orateur, et il nous le représente deux fois le rire sur les lèvres. Le P. Massillon s'était retiré à l'Institution, en 1701, pour y préparer son Carême; le confrère Hénault alors s'épuisait à composer l'oraison funèbre de Rancé, animé, dit-il, par le désir de la montrer au prédicateur; « le P. Massillon mourait de rire à cette lecture. » Lorsque Hénault quitta la congrégation, le directeur de l'Institution pleurait, mais Massillon disait en riant : « Mon Père, est-ce que vous avez jamais cru qu'il nous resterait (1)? » Comme novice, le

(1) *Mémoires du président Hénault*, p. 10 et suiv.

président Hénault avait eu son petit article; on sera peut-être curieux de le voir : « Confrère Charles-Jean-François Esnault, de Paris, fils de M. Jean-Remy Esnault et de dame Françoise Ponton, bourgeois de Paris, a fait ses humanités aux Jésuites, et sa philosophie un an seulement au collège Mazarin, entré le 2 mai, vêtu le 14 août seulement; il est âgé de quinze ans et demi. M. son père, fermier général, a promis une bonne pension(1). » Lorsque M. de Noailles reçut le chapeau en 1700, Hénault écrivit à Massillon, en citant gaiement un mot de Térence, appliqué d'une manière fort étrange au nouveau cardinal : *Erubuit, salva res est.* Cette humeur charmante et enjouée au besoin du P. Massillon le faisait rechercher dans le monde : on le voit lié avec le père du président, ami de l'Oratoire, chez lequel il dînait quelquefois. C'est là, sans doute, qu'il connut Crozat, fils du riche et généreux armateur, dans la maison duquel il se retira en 1720, lorsqu'il fut comme repoussé par sa congrégation, irritée du rôle orthodoxe que Massillon avait rempli dans l'affaire de la bulle. Un oncle maternel du président avait été, en effet, associé avec Crozat père dans les

(1) Année 1700, n° 133.

armements, et avait eu ainsi quelque part à son immense fortune. Parmi les autres amis ou protecteurs de Massillon, à Paris en différents temps, outre Louvois et Rohan, il faut encore compter M. et madame de l'Hôpital, les Simiane, les Lamoignon et les Bissy, les cardinaux Dubois et Fleury.

Mais, dans ces commencements, les appuis les plus éminents et les plus utiles, les vrais soutiens de cet heureux talent, furent les Noailles, l'archevèque et le duc. On leur doit savoir gré de s'être montrés si pleinement bienveillants pour le jeune oratorien, encore inconnu à Paris, et tout caché dans son séminaire. Nous savons que, dès son arrivée à Saint-Magloire, Massillon voyait l'archevêque (1). Il dut apparemment à cette protection, alors toute-puissante, de prêcher de si bonne heure devant le roi Louis XIV. Ce furent sans contredit les Noailles qui le firent connaître à madame de Maintenon. Aussi, en 1702, alors qu'un jésuite qu'on aimait à voir rivaliser d'éloquence avec Massillon, le P. Gaillard, prêchait le Carême à Versailles (2), madame de Maintenon

(1) Lettre de Massillon à Colbert de Croissy.

(2) Ce P. Gaillard se fit ainsi souvent entendre à la cour. En 1709, Massillon et lui prononcèrent l'oraison funèbre de Conti. A ce sujet, la marquise d'Huxelles écrivait le 30 août 1703 : « La

s'adressait au cardinal pour obtenir que le P. Massillon vînt prêcher à Saint-Cyr. Elle l'entendit, et chose remarquable, et qui prouve une fois de plus la solidité d'esprit de cette femme prodigieuse, madame de Maintenon, malgré ses justes défiances contre l'Oratoire, fut la première à demander l'impression des sermons de Massillon. Mais il agit comme Bossuet et comme Bourdaloue. Ces trois grands prédicateurs, tout voués à leur œuvre apostolique, ne firent jamais imprimer leurs sermons; ils ne parurent que malgré eux ou après eux; et on tremble en pensant qu'un hasard pouvait à jamais nous ravir ces chefs-d'œuvre de la chaire chrétienne et de l'éloquence morale.

Les relations du cardinal et du prêtre oratorien se poursuivirent. Plus tard, Massillon, de sa parole douce et conciliante, essaya de ramener à la soumission complète envers la constitution *Unigenitus*, M. de Noailles, qui s'écartait des voies

pompe funèbre du prince de Conti) fut accomplie hier, avec toute la magnificence possible. L'orateur donna le Monseigneur à M. le Duc qui avoit au-dessous de lui Messeigneurs le duc d'Enghien, prince de Conti et duc du Maine. Le mezzo termine à l'égard du cardinal fut qu'il passa avec tout son clergé dans la sacristie, et revint achever la messe quand le P. Gaillard eut fini son discours, lequel pourra remettre le P. Massillon à flot. » *Lettres* (manuscrites) *de madame d'Huxelles au marquis de La Garde*, au musée Calvet à Avignon.

de l'Eglise. Il réussit assez mal dans ses pieuses tentatives. Le cardinal se plaignait (1) ; l'amitié se refroidit ; cependant, le cœur généreux de Massillon ne se lassait pas ; il y eut toujours quelques rapports polis et convenables, et de temps en temps comme des essais de rapprochement. Du fond de l'Auvergne, Massillon, vieillissant et qui avait fait pour jamais ses adieux à Paris et à la cour, n'oubliait pas le protecteur de ses débuts, et il lui écrivait avec le persistant sentiment d'une reconnaissance inaltérable.

Ainsi pensait l'évêque de Clermont, conservant, au milieu des troubles et des ardeurs du dix-huitième siècle, son inaltérable esprit de mansuétude et de sagesse, de douceur, de conciliation et de foi. Il était toujours entièrement à son œuvre : à Paris, une fois fixé à la résidence de la rue Saint-Honoré, on le voit constamment au travail ; ses confrères voyagent quelquefois ; pour lui, il n'est guère question d'absence. A part quelques semaines de retraite aux champs, comme à Raray, à Montataire ou à Montmorency, il ne s'éloigna du théâtre ordinaire de son ministère apostolique que dans trois circonstances importantes que nos

(1) *Correspondance* (inédite) *de la duchesse de Noailles*, 1715. Bibliothèque S. F. 6,945.

registres oratoriens notent ainsi : « 21 janvier 1715, le P. J.-B. Massillon, de Paris, (ira) à Nancy, prêcher devant S. A. R. Mgr le duc de Lorraine; » en 1703 prêchera l'Avent devant LL. MM. Britanniques, et, en 1717, prêchera l'Avent, « à Saint-Germain, devant S. M. Britannique, M. de Clermont(1). » — Evêque, il ne quitta qu'une seule fois son diocèse pour revenir à Paris, et encore à peine quelques jours.

Or, pendant plus de vingt ans qu'il remplit de sa pieuse éloquence les chaires de Paris et de Versailles, pendant le reste de sa vie qu'il consacra sans réserve à ses ouailles de l'Auvergne, il manifesta ce caractère doux et conciliant qu'il avait montré dès ses jeunes années, et qui lui attirait invinciblement les nobles cœurs. Plusieurs fois ses ennemis lui ont reproché cette inaltérable et souveraine mansuétude. Les *Nouvelles*, pour l'outrager, l'appellent à satiété « le pacifique prélat. » Mais lui, pour unique réponse, avait choisi comme armes un Alcyon reposant tranquillement sur son nid au milieu des vagues irritées de la mer. Ce n'est pas, en effet, aux esprits vulgaires que plaisent ces amis de la paix ; mais ils séduisent les

(1) MM. 588.

caractères méditatifs, profonds et délicats. Tandis que la multitude court à l'éclat, au bruit et au tapage, les âmes désintéressées recherchent le calme et la retraite. Les pacifiques ne sont-ils pas appelés les fils de Dieu ?

II

LA PRÉDICATION DE MASSILLON

La maison de Saint-Honoré où Massillon fut envoyé en sortant de Raray le 5 janvier 1699, et où il devait demeurer plus de vingt ans, était l'établissement principal et central de l'Oratoire. Là se trouvait le supérieur général avec son conseil. En outre des Pères appelés à gouverner la congrégation, on y réunissait les religieux destinés à la prédication et à la direction des âmes. Ce couvent abritait aussi les écrivains et les savants de l'ordre. En somme, c'était là qu'habitaient les membres les plus célèbres de l'Oratoire, à quelque titre que ce fût. Massillon y rencontra Malebranche, et il jouit de son amitié pendant plus de quinze années encore.

La maison, sans être magnifique, était suffisam-

ment vaste et commode, les oratoriens n'ayant jamais eu le goût des belles constructions. La chapelle, dont le portail en biais donnait sur la rue Saint-Honoré, quoique bâtie à plusieurs reprises, et présentant quelques irrégularités, ne manquait ni d'élégance ni de charme. Durant la Révolution, elle servit à la consécration des premiers évêques constitutionnels. La majorité pourtant des oratoriens demeura fidèle à l'archevêque légitime, et écrivit au pape Pie VI et à M. de Juigné, alors à Chambéry, pour protester contre l'usage qu'on avait fait de leur église et pour attester de leurs sentiments catholiques. La communauté, malgré tout, put subsister jusqu'à la fin de 1792; et la chapelle servait d'asile au curé de Saint-Germain l'Auxerrois et à quelques autres prêtres qui avaient refusé le serment. Enfin sécularisée et profanée, elle devint le dépôt des décors de l'Opéra. C'est aujourd'hui un temple protestant.

C'est dans cette religieuse retraite que Massillon se livrait au travail; ayant entendu et lu les plus célèbres orateurs de la chaire, il avait dit, a-t-on prétendu plus tard, qu'il ne voulait pas prêcher comme eux. Cela n'indique aucun blâme, mais marque simplement que le jeune prêtre cherchait

sa voie. Une anecdote semble montrer qu'il ne faut pas prêter à ce mot une trop grande portée. Après le dîner de la communauté, les prédicateurs, et sans doute aussi les anciens de la maison, se réunissaient pour se reposer un peu et pour prendre du café. En particulier, Malebranche et le P. de la Boissière, dont les sermons avaient du succès, aimaient beaucoup le café, et, malgré madame de Sévigné, ne s'en faisaient pas faute. La chambre où l'on s'assemblait ainsi se nommait *le café des prédicateurs*. Massillon, dit-on, en était un des habitués; et c'est là, rapporte Adry, « que pour se moquer des divisions et subdivisions trop multipliées de quelques prédicateurs, on composa, comme pour se récréer, le fameux sermon *Sicut unguentum* qui a été imprimé plusieurs fois et qui fait partie de la Bibliothèque bleue (1). » Je n'ai pas rencontré ce « fameux sermon; » mais j'ai peur que les oratoriens n'y aient un peu trop visé Bourdaloue.

En 1699, Massillon se trouve dans la liste le trente-neuvième des quarante religieux de la rue Saint-Honoré, jouissant alors d'une voix active pour élire les députés aux assemblées générales

(1) *Bibliothèque* (inédite) *des Ecrivains de l'Oratoire*, t. Ier, f° 152 v°. — Biblioth. nat. ms. 25,681, in-4°.

de la congrégation. En 1702 il est nommé le quarante-deuxième des quarante-six Pères votants de la même résidence; et il vote avec Malebranche et avec Maure. Nous le rencontrons également aux élections de 1705, 1708, 1711, 1714 et 1717. Quoique relativement jeune, il fut élu quatrième député de la résidence Saint-Honoré en 1699, et on voit en effet sa signature au bas des actes authentiques de l'assemblée générale de 1699; il en est de même en 1702. Tous ces renseignements sont tirés des *Actes originaux* des assemblées générales de la congrégation et des listes des Pères ayant voix active, encore existantes dans la maison de la rue du Regard. Nous pouvons ainsi suivre, sans crainte de nous tromper, la vie du pieux et modeste orateur.

Cependant, comme partout, dans la belle saison il y avait quelques jours de vacances. On y jouissait de la campagne et d'une honnête société, sans abandonner entièrement le travail, et même en le renouvelant au grand air des bois et aux rayons du soleil. Parmi les maisons oratoriennes des environs de Paris, la plus recherchée était Montmorency. Dès 1618, le duc de Montmorency avait donné à Bérulle son antique église collégiale et paroissiale. Le voisinage de la ville, le site

enchanteur, la proximité des forêts, tout y semblait fait pour plaire. L'ami de Massillon, M. Crozat, le cadet, y avait un ravissant séjour plein d'ombrages, de fleurs et de belles eaux. Son ancien propriétaire Lebrun s'était plu à dessiner le parc. C'est là que quarante années plus tard, « c'est dans cette profonde et délicieuse solitude, qu'au milieu des bois et des eaux, aux concerts des oiseaux de toute espèce, au parfum de la fleur d'orange (1), » que J.-J. Rousseau, accueilli par le maréchal de Luxembourg, alors propriétaire de ce délicieux coin de terre, écrivait le cinquième livre de l'*Emile*, et rencontrait des oratoriens tout différents de Massillon.

Est-ce à Montmorency que Crozat, voyant de près la vie simple de son ami et sa décente gaieté, lui dit un mot souvent cité : « Vos sermons m'effraient, mais votre vie me rassure? »

Il voulait évidemment lui faire un compliment; cela signifiait : « Mon cher Père, votre enseignement est austère, vos mœurs sont chrétiennes; mais votre piété ne vous empêche nullement d'être aimable et même enjoué à l'occasion; et c'est ainsi que j'aime le bon prêtre. » Ce même Crozat

(1) *Confessions*, livre X.

aidait le Père dans ses œuvres. Il le recevait aussi dans son bel hôtel de la rue Richelieu, situé près du boulevard, à gauche en montant. Cette magnifique maison, bâtie en 1704 par Cartault, renfermait une collection choisie de tableaux, de gravures et d'objets d'art. Il y avait un passage souterrain sous le boulevard qui communiquait avec des jardins situés hors de l'enceinte de Paris. Tous les Mémoires du temps parlent de la prodigieuse fortune des frères Crozat. Leur père, qui était du Languedoc, fut l'auteur de cette immense richesse; mais, dit Saint-Simon, « il ne voulut point tâter de la finance ordinaire : il donna dans la banque, dans les armateurs, et devint le plus riche homme de Paris. » Intendant du duc de Vendôme, receveur du clergé, trésorier du Saint-Esprit, cordon bleu, il maria sa fille avec le comte d'Evreux. Si de ce côté il ne rencontra que du chagrin, il eut aussi, ajoute Saint-Simon, « de quoi se consoler par le mérite de ses trois fils qui a fait oublier tout le reste en leurs personnes. » L'aîné, le marquis du Châtel, passait pour aussi opulent que le fameux Samuel Bernard. A la fin de 1716, lorsque la chambre de justice taxa les gens d'affaires, sa contribution fut de six millions six cent mille livres qu'il paya en quelques jours. Samuel Bernard

s'était de lui-même obligé à donner neuf millions. Le nôtre, Antoine Joseph, M. Crozat le cadet, comme on l'appelait, s'estimant assez riche, ne s'occupa nullement de finances, mais beaucoup d'arts et de pauvres qu'il aimait également. Nous le retrouverons, car ni son amitié, ni sa générosité ne manquèrent à Massillon.

Il paraît certain que le prédicateur se retirait quelquefois aussi au vieux château de Montataire, sur les bords de l'Oise, pour préparer ses sermons dans les charmes discrets de cette belle campagne. Encore aujourd'hui, un appartement y porte le nom de Massillon; à côté de la chambre à coucher se trouve un cabinet pris dans l'épaisseur même de la muraille, et éclairé par une fenêtre en miniature. Assis au fond de cet étroit réduit, on a la petite lucarne à sa gauche, à la hauteur de la tête, à peu près comme un guichet de confessionnal. Mais au lieu de plonger par là dans les noirceurs de l'âme humaine, on voit se déployer un brillant et pur paysage, la vallée de l'Oise et du Thérain, des prairies, des coteaux, des bois, des méandres de cours d'eau où se reflète le mouvant tableau du ciel, des maisons grosses comme les grèves de la mer, des hommes gros comme des fourmis qui s'en vont par de petits chemins à leurs

petites affaires. Or, c'est dans cette pittoresque retraite que la tradition rapporte que l'hôte éloquent de Montataire passait de longues heures absorbé par la méditation. Il y a aussi dans le parc une terrasse bordée d'une épaisse muraille de charmille et de lierre qu'on appelle l'allée Massillon. Dans les inventaires du château, la chambre est désignée sous le nom de chambre de Massillon, et le cabinet, sous celui de Petit Carême. A la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, la terre appartenait à Louis de Madaillan de l'Esparre, marquis de Montataire, maréchal de camp à vingt-deux ans, et blessé à la bataille de Lens. En 1682, il épousa une fille de Bussy-Rabutin. Aussi est-il plusieurs fois question de M. et de madame de Montataire dans les Mémoires de Bussy et dans les Lettres de madame de Sévigné. En particulier, c'est la marquise de Montataire qui, un jour, se trouvant chez madame de Sévigné au moment où arrivait le chirurgien pour la saigner, offrit en plaisantant son bras à la place de celui de sa spirituelle cousine. On sait combien au dix-septième siècle la saignée était à la mode, *saignare et resaignare*. Là-dessus, madame de Sévigné écrivait à Bussy, le 14 mai 1686, une de ses lettres les plus

folles et les plus sages en même temps. « Il est vrai, dit l'aimable marquise, que j'eusse été ravie de me faire tirer trois palettes de sang du bras de la Montataire; elle me l'offrit de fort bonne grâce; et je suis assurée que, pourvu qu'une Marie de Rabutin eût été saignée, j'en eusse reçu un notable soulagement. Mais la folie des médecins les fit opiniâtrer à vouloir que celle qui avait un rhumatisme sur le bras gauche fût saignée du bras droit, de sorte que, l'ayant interrogée sur sa santé, et sa réponse et la mienne ayant découvert la personne convaincue d'une fluxion assez violente, il fallut que je payasse en personne le tribut de mon infirmité et d'avoir été la marraine de cette jolie créature. Ainsi, mon cousin, je ne pus recevoir aucun soulagement de sa bonne volonté. Pour moi qui m'étois sentie autrefois affaiblie, sans savoir pourquoi, d'une saignée qu'on vous avoit faite le matin, je suis encore persuadée que, si on vouloit s'entendre dans les familles, le plus aisé à saigner sauveroit la vie aux autres, et à moi, par exemple, la crainte d'être estropiée. Mais laissons le sang des Rabutin en repos, puisque je suis en parfaite santé. Je ne puis vous dire combien j'estime et combien j'admire votre bon et heureux tempérament. Quelle sottise

de ne point suivre les temps, et de ne pas jouir avec reconnaissance des consolations que Dieu nous envoie après les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire sentir ! » M. de Montataire mourut en 1708, âgé de soixante-dix-neuf ans; la terre vint ensuite aux mains de Louis-Joseph de Madaillan, marquis de Montataire, mestre de camp de cavalerie, décédé en 1739, ainsi que le constate son épitaphe qui existe encore dans le chœur de l'église du village. Après cela, il n'est pas étonnant que Massillon se soit trouvé en relation avec madame de Simiane et avec Charles de Sévigné. Sans doute, ils s'entretenaient de la femme illustre qui eût été si heureuse de jouir de la neuve et heureuse parole du successeur des grands orateurs chrétiens qui l'avaient enchantée et édifiée; mais il ne vint à Paris qu'à l'automne de 1696, c'est-à-dire quelques mois après que la petite vérole eut enlevé l'incomparable marquise. Charles de Sévigné se retira du monde et finit sa vie à l'Institution de Saint-Magloire. Madame de Coulanges écrivait le 7 juillet 1703 à madame de Grignan, en parlant du marquis de Sévigné qui allait s'établir au faubourg Saint-Jacques, non pas encore à Saint-Magloire, mais dans une maison en face : « Je suis per-

suadée qu'il va être le compagnon du P. Massillon ; c'est son premier métier que celui d'être dévot (1). » Oui, mais d'une dévotion qui le rendait bon, charitable et généreux, et qui lui faisait dire à sa sœur, après la mort de sa mère, et en parlant de son héritage où il avait été un peu sacrifié : « Nous ne nous battrons jamais qu'à force d'amitié et d'honnêteté. N'est-ce pas une consolation pour nous, en nous aimant tendrement d'inclination, comme nous faisons, que nous obéissions à la meilleure et à la plus aimable de toutes les mères ? » Un tel cœur méritait l'amitié de Massillon.

Sans doute enfin, durant ses jours de vacances si justement mérités, Massillon et Malebranche retournèrent à Raray et au château de Sainte-Mesmes qui en était voisin, car le marquis de l'Hôpital, l'ami du philosophe, ne mourut qu'en 1704. On peut même se le figurer allant passer quelques jours avec l'abbé de Louvois, à ce magnifique Meudon, qui n'est plus maintenant qu'une ruine, ou chez les Lamoignon avec lesquels il était étroitement lié.

Cependant, avant tout, il faut se le représenter à Paris, livré à la prédication et à ses confes-

(1) Edit de M. Regnier, t. X, p. 491. V. p. 69. N. 2.

sions, car ces jours de repos et de délassement étaient très rares dans cette belle vie si laborieusement remplie.

Aujourd'hui encore, on conserve aux Archives les « registres des ordres et délibérations du R. P. général de la congrégation de l'Oratoire et de son conseil. » Ces registres, tenus au jour le jour par le secrétaire de la compagnie, sont paraphés du supérieur général. On y lit à leur date tous les mouvements du personnel oratorien. Les nominations, les mutations, les emplois ordinaires ou extraordinaires, les diverses charges à remplir, soit dans les collèges, soit dans les résidences, la distribution des prédications, en un mot tous les actes de l'administration centrale de l'Oratoire étaient inscrits dans ces journaux par l'autorité même du général et de son conseil. La décision ainsi mentionnée devenait officielle et obligatoire.

En particulier, chaque année, à l'approche des grandes stations de l'Avent et du Carême, on désignait les orateurs qui devaient occuper les chaires principales dont la congrégation était chargée. Evidemment, parmi les emplois de l'Oratoire, la prédication avait le rang le plus important; et, lorsqu'il s'agissait des églises de

Paris, la question devenait extrêmement grave, surtout à l'époque de Louis XIV, où la tribune sacrée tenait une place si considérable aux yeux même des esprits les plus profanes et les plus distraits.

Nous avons dépouillé avec soin ces volumineux manuscrits, et nous pouvons présenter aujourd'hui la liste parfaitement exacte des stations prêchées par le P. Massillon, pendant les dix-neuf ou vingt laborieuses années qu'il demeura dans la maison de la rue Saint-Honoré, c'est-à-dire depuis le mois de janvier 1699, jusqu'à son épiscopat.

De plus, avant chaque station, on publiait un petit imprimé contenant la liste des prédicateurs. Malheureusement on ne songeait guère à réunir et à conserver ces feuilles volantes. Cependant, à la Bibliothèque, il existe un recueil qui s'étend depuis 1646 jusqu'en 1788 (1). Il manque, hélas ! plusieurs Avents et plusieurs Carêmes à ce dossier; mais, tel qu'il est, il est infiniment précieux ; et il nous a servi à compléter ou à confirmer les registres des Archives.

(1) *Liste des Prédicateurs*, recueil factice en deux volumes in-4°. Réserve LK7 6,743.

1699

Carême, à l'Oratoire de la rue Saint-Honoré.

Avent, à la Cour.

1700

Carême, à Saint-Gervais.

Avent, aux Nouvelles-Catholiques de la rue Sainte-Anne.

1701

Carême, à la Cour,

1702

Carême, à Notre-Dame.

Avent, à la collégiale de Saint-Honoré.

1703

Carême, à Saint-Eustache.

Avent, à Saint-Germain en Laye, « devant LL. MM. Britanniques; » et en outre, le deuxième vendredi de l'Avent, au Précieux Sang de la rue de Vaugirard, où le P. Bourdaloue avait prêché le jour de l'Annonciation.

1704

Carême, à la Cour.

Avent, aux Carmélites de Notre-Dame des Champs.

1705

Carême. La liste est laissée en blanc dans le registre de l'Oratoire, et l'imprimé manque précisément aussi au Recueil de la Bibliothèque.

1706

Carême, à Saint-Paul.

Avent, aux Prémontrés de la rue Hautefeuille.

1707

Carême, à Notre-Dame.

Avent, aux Nouvelles-Catholiques, rue Sainte-Anne : tous les dimanches; et en outre, la fête de l'Immaculée Conception et celle de Noël.

1708

Carême, à Saint-Leu.

1709

Carême, à Saint-Sulpice.

1710

Carême, à Saint-Germain l'Auxerrois.

Avent, aux Enfants-Rouges.

1711

Carême, à Notre-Dame.

Avent, à Saint-Roch.

1712

Carême, à Saint-Gervais.

1713

Carême, à Saint-Eustache.

1714

Carême, à Saint-Jacques de la Boucherie (1).

Avent, à l'Assomption, le 8 décembre seulement.

1715

Carême, à la cour de Lorraine.

1716

Carême, à Saint-Paul.

(1) Cette dernière date est confirmée par un curieux manuscrit des Archives qui porte pour titre : *Liste des prédicateurs de Saint-Jacques de la Boucherie.* On y lit presque au début : « Par délibération du bureau général de la fabrique Saint-Jacques de la Boucherie, le R. P. Massillon, qui avoit été nommé pour prêcher le Carême de 1707, ayant marqué qu'il ne le pouvoit faire pour ladite année, et ayant marqué qu'il accepteroit pour l'année 1712, a été nommé pour ladite année. » Plus bas est écrit de la main du grand orateur : « Accepté pour l'année 1714, MASSILLON, pr. de l'O. »

1717

Carême, aux Quinze-Vingts, le dimanche, le mercredi et le vendredi à trois heures.

Avent, à Saint-Germain en Laye, devant la reine d'Angleterre, Marie-Béatrice-Eléonore d'Este, veuve de Jacques II. (La liste imprimée avait marqué le P. Boursault, théatin.)

1718

PETIT CARÊME.

« Au Louvre, devant Sa Majesté, le P. Massillon, de l'Oratoire, évêque de Clermont »

(Liste imprimée de 1718.)

En cette année, sans doute, il prêcha le jour de Noël aux Quinze-Vingts. La Bibliothèque possède un fragment autographe d'un sermon; c'est la péroraison d'un discours sur la Nativité, prononcé aux Quinze-Vingts, devant la duchesse d'Orléans. Il semble y mettre fin à toutes les prédications de Paris, en même temps qu'il présente au ciel ses vœux pour la famille d'Orléans, dont il avait reçu l'évêché de Clermont, et qui travail-

lait à la *paix* de l'Eglise. « Et si les vœux d'un pécheur et d'un ministre indigne pouvaient être exaucés, recevez, grand Dieu, ces *dernières effusions* de mon cœur, et que les souillures secrètes que vous y connaissez n'ôtent rien devant vous à la force et au mérite de ma prière. »

En vingt ans, sans parler des prédications isolées, avec un zèle vraiment prodigieux, il prêchait donc au moins vingt Carêmes, dont trois à la cour de France, et un à celle de Lorraine, et au moins aussi onze Avents, dont un à Versailles et deux à Saint-Germain, en tout trente et une grandes stations. Ses forces et son esprit étaient aussi infatigables que son courage même.

De ce premier Carême de Paris, de cet heureux début de 1699, qui lui ouvrit la chapelle de Versailles, nous avons un témoin infiniment précieux : c'est le bon M. Vuillart, un laïque, mais presque un religieux ; il fut secrétaire de l'abbé de Haute-Fontaine. Cet homme savant, inoffensif, sincère, quoique opiniâtre dans son opposition janséniste, fut enfermé douze ans à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après le règne de Louis XIV, pour mourir lui-même presque aussitôt, à l'âge de soixante-seize ans passés. Sa correspondance avec M. de Préfontaine, frère de l'abbé de Haute-Fontaine, corres-

pondance théologique, littéraire, religieuse, mais fort janséniste, est conservée à Utrecht par les héritiers de Port-Royal. M. Sainte-Beuve en a publié plusieurs extraits très curieux, particulièrement sur la mort édifiante du grand Racine. Voici ce que M. Vuillart, alors âgé de près de soixante ans, ayant entendu et connu même les plus illustres du siècle de Louis XIV, dit de ce début de 1699. Cela fait honneur à son goût, et nous sommes de plus en plus reconnaissants à M. Sainte-Beuve de nous avoir présenté ce jugement d'un auditeur qui écrit sous l'impression même du jour et presque de l'heure :

« Ce mercredi, 8 avril 1699. *J'ai ouï aujourd'hui* le P. Massillon pour la première fois de ma vie. Je reprends ma lettre où je l'ai interrompue le matin, pour vous dire que ce prédicateur est charmant par sa solidité, son onction, son ordre, sa netteté et sa vivacité d'élocution, et au milieu de tout cela, *par son incomparable modestie*. Il prêcha sur l'Evangile de demain qui est la femme à qui il fut beaucoup pardonné, parce qu'elle avait aimé beaucoup. Ce fut (sans citer que très peu les Pères) la substance et comme le tissu de tout ce qu'ils ont de plus beau, plus fort et plus décisif, fondé sur l'Ecriture qu'il possède

admirablement. Vous concevez sur cela, Monsieur, le désir de l'entendre. Vous l'entendrez, si Dieu nous donne la consolation de vous voir après Pâques ; car on croit qu'il continuera de prêcher dimanches et fêtes jusqu'à la Pentecôte. »

En 1699, le 9 avril était le jeudi de la Passion. Evidemment il s'agit là du beau sermon de la Madeleine dont le texte porte : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum*, et que l'édition du P. Joseph a reporté au volume des Panégyriques, mais qui se rencontrait au jeudi de la Passion dans l'édition de 1705. On y a, comme le dit M. Vuillart, la substance des Pères et de l'Ecriture, et surtout, ce qui devait lui plaire particulièrement, d'amples et magnifiques morceaux de saint Augustin. Massillon y fait allusion aux grandes et illustres pénitentes du dix-septième siècle dans un langage plein de la véritable éloquence évangélique. Je prends à dessein le texte de 1705. La Madeleine, la repentie, « blessée de son amour, comme l'épouse des cantiques, va partout où son cœur la porte... Le pharisien tâche même de rendre sa pénitence suspecte devant le Sauveur à qui elle vient la déclarer ; mais dans le temps qu'on la critique et qu'on juge mal d'elle, elle n'est touchée que de ses crimes, elle

n'est occupée que de son amour pour Jésus-Christ; elle ne songe au monde que pour le mépriser et l'oublier. L'on a beau dire du mal de sa démarche, l'on a beau trouver à redire à cette action qu'elle vient de faire devant toute une assemblée, on a beau blâmer ce commencement de conversion, on ne lui fera rien rabattre de son premier dessein. *O magnanimité de l'amour pénitent, ô sainte hardiesse de la grâce, vous aurez le dessus dans le cœur de Madeleine.* » Que pensa Louis XIV, s'il entendit jamais ce généreux langage? Mademoiselle de La Vallière vivait encore lorsque ce sermon était prêché et édité. Il y a un second sermon sur la Madeleine, d'une date postérieure, quoique placé, dans l'édition du P. Joseph, au jeudi de la Passion, car il est d'un style plus parfait et ne se trouve pas dans les Recueils de Trévoux. Egalement plein de nobles et touchantes allusions, il doit être rangé parmi les plus belles œuvres du grand orateur. La première partie parle des austérités et des sacrifices dont doit être accompagnée la vraie conversion ; la seconde ne respire que la douceur, la consolation, la paix qui comble l'âme sincèrement pénitente. Cet admirable discours convenait aux Madeleines du faubourg Saint-Jacques.

Ce fut sans doute aux Grandes Carmélites, non loin de l'Institution de l'Oratoire, que, le 22 juillet 1700, Massillon prêcha ce nouveau panégyrique de la grande pénitente de l'Evangile. Mademoiselle de La Vallière dut l'entendre. Il y avait aussi madame de Coulanges, madame de Simiane et la comtesse de Grammont que Massillon avait connue à Vienne. En effet, madame de Coulanges écrivait à madame de Grignan le 30 juillet 1700 : « Je donnai à dîner à madame de Simiane en plein réfectoire le jour de la Madeleine ; nous avions la comtesse de Grammont à notre dîner ; et ensuite il fut question (c'est-à-dire on alla l'entendre) d'un sermon *tout neuf* du P. Massillon (1). » Lorsqu'on a ainsi la clef, tout s'explique ; le texte est tiré du même évangile, mais il est différent et s'applique admirablement au lieu vénéré où vivait celle qui fut peinte en Madeleine convertie (2). Massillon ne craint pas d'y répéter le mot de Bossuet, prononcé dans la même chaire quinze années auparavant : « Qu'avons-nous vu, et que voyons-nous ? Quel état, et quel état ! » En 1700, La Vallière avait cinquante-six ans, et depuis 1674 la sœur Louise

(1) Madame de Sévigné. Edition de M. Regnier, t. X, p. 457.
(2) Ainsi à Bonnelles, chez M. le duc d'Uzès, se voit un portrait de mademoiselle de La Vallière en Madeleine, de la main de Mignard.

de la Miséricorde donnait, au dix-septième siècle, l'exemple des plus austères renoncements et des plus mortifiantes réparations. Mais écoutons Massillon : « A des larmes si abondantes, à une confusion si sincère, à des ministères si touchants, à une démarche si humiliante et si nouvelle, on comprend aisément et ce que les passions avaient pu sur le cœur de cette pécheresse et ce que la grâce vient d'opérer en elle. La Palestine la regardait depuis longtemps comme la honte et le scandale de la cité : *Mulier in civitate peccatrix.* La maison du pharisien la voit aujourd'hui comme la gloire de la grâce et un modèle de pénitence : *Lacrymis cœpit rigare pedes ejus. Quel changement et quel spectacle !* »

Le cardinal de Noailles aida Massillon à se produire dans les premières chaires du monde chrétien, et le reconnaissant oratorien ne l'oublia jamais. M. de Harlay était mort le 6 août 1695, et sa fin avait été aussi triste que sa vie. Il fallait pour le remplacer un prélat irréprochable. Madame de Maintenon sollicita vivement Louis XIV de nommer à l'archevêché de Paris M. de Noailles dont la renommée était alors pure et sainte. La chose se fit dans le plus grand secret. Mais M. de Noailles, alors évêque de Châlons, n'aimait pas ces

translations d'un siège moins en vue à un siège plus éclatant, et de plus il craignait les extrêmes difficultés du poste qu'on lui offrait. Aussi refusa-t-il très fortement et par deux fois. Il ne céda qu'aux vives instances de madame de Maintenon et au commandement exprès du roi. Le Souverain Pontife fut heureux de le préconiser, et lui donna les plus touchants témoignages de sa bienveillance. M. de Noailles prit possession de son nouveau siège le 10 novembre 1695. A peine devenu archevêque de Paris, il songea aux affaires de l'Oratoire avec lequel il avait les plus étroites relations. Le général de la Société, le P. de Sainte-Marthe, était suspect au roi à cause de son jansénisme décidé, et le prince l'avait banni de Paris. Cette situation rendait difficile l'administration de la congrégation. M. de Noailles obtint tout d'abord la démission du P. de Sainte-Marthe. Puis, en 1696, le P. de La Tour, ami particulier du prélat, fut élu supérieur général de l'Oratoire à la presque unanimité des suffrages. Ainsi, grâce à l'heureuse négociation du nouvel archevêque, la compagnie retrouva la paix et l'ordre compromis. Ces deux esprits d'ailleurs semblaient faits pour s'entendre : tous deux solidement vertueux, réguliers, pieux et charitables,

mais penchant vers le jansénisme, opposés à la compagnie des Xavier et des Bourdaloue, et montrant de la résistance à l'autorité du Saint-Siège, le P. de La Tour cependant plus éclairé, plus sûr et plus net, Noailles moins consistant et moins calme.

Le duc de Saint-Simon, qui était du parti, trace du P. de La Tour un portrait peint de main de maître, encore qu'un peu flatté : « Ce P. de La Tour étoit un grand homme, bien fait, d'un visage agréable, mais imposant, fort connu par son esprit liant mais ferme, adroit mais fort, par ses sermons, par ses directions. Il passoit, ainsi que la plupart de ceux de sa congrégation, pour être janséniste c'est-à-dire réguliers, exacts, étroits, dans leur conduite, studieux, pénitents, haïs de Saint-Sulpice et des jésuites, et par conséquent nullement liés avec eux; enviés des uns dans leur ignorance, et des autres par la jalousie du peu de collèges et de séminaires qu'ils gouvernoient, et du grand nombre d'amis et illustres qui les leur préféroient... Le P. de La Tour, qui excelloit par un esprit de sagesse, de conduite et de gouvernement, étoit guetté avec une application à laquelle rien n'échappoit, sans qu'il fît jamais un faux pas. Le roi, qui, poussé par les jésuites et

Saint-Sulpice, lui cherchoit noise de tout son cœur, s'est plusieurs fois écrié avec dépit, mais avec admiration, sur la sagesse de cet homme, avouant que depuis fort longtemps qu'il l'épioit, il n'avoit jamais pu le trouver en faute. Sa conversation étoit gaie, souvent salée, amusante, mais sans sortir du caractère qu'il portoit. C'étoit un homme imposant et dans la plus grande considération (1). »

Les commencements furent heureux et pour l'archevêque de Paris et pour le général de l'Oratoire. Il n'était pas question de jansénisme. Leur zèle et leur piété réussissaient. Au témoignage de madame de Maintenon, M. de Noailles faisait beaucoup de bien au roi. Les rapports étaient fréquents et utiles; et en ces années madame de Maintenon et l'archevêque se voyaient et s'écrivaient avec plaisir et avec fruit. Cette personne si réservée s'ouvre pleinement à M. de Noailles, et lui témoigne une confiance, une admiration, une amitié que plus tard elle regrettait amèrement. Si l'affaire du quiétisme jeta quelque trouble et quelque défiance dans l'esprit de madame de Maintenon, Noailles n'en souffrit donc pas d'abord; au

(1) *Mémoires*. Ed. de M. Chéruel, t. III, p. 155 et 156.

contraire, il hérita de toute la sympathie que jadis elle avait eue pour Fénelon. Même l'admirable soumission de Fénelon qui terminait tout, ne put la ramener pleinement à ce généreux et charmant esprit. Hélas! on a beau être solide, on a toujours ses endroits faibles.

Le 24 juin 1700, Noailles obtint les honneurs de la pourpre romaine dont ne jouirent ni Bossuet ni Fénelon. Cette haute fortune rejaillissait un peu sur le P. Massillon. Nous avons vu qu'à peine élu, et sans doute sur la sollicitation même du nouvel archevêque de Paris, le P. de La Tour avait appelé Massillon à Saint-Magloire, qu'il charma et édifia de sa pieuse éloquence. Lié avec les Noailles, le duc et l'archevêque, il devait prendre part à la joie du cardinalat. Aussi, ainsi que nous l'avons déjà dit, Hénault lui écrivait-il à ce sujet, et comme pour le féliciter de l'élévation d'un protecteur:

Erubuit, salva res est (1).

Hénault, avant d'être novice à l'Oratoire, avait fait ses études chez les jésuites, et il se souvenait de Térence, mais en le citant d'une étrange manière. Au reste, il n'avait que seize ans.

C'est évidemment M. de Noailles qui mit Mas-

(1) Adelphi, IV, 5.

sillon en rapport avec madame de Maintenon. Cette femme sérieuse, animée des plus pures intentions, attachée à l'Eglise et au pays, était devenue, par un mariage secret contracté au commencement de l'année 1684, la compagne du roi Louis XIV (1). Pendant plus de trente ans, elle l'entoura de son respect, de son affection et de son dévouement. Elle lui donnait les plus sages conseils, sans jamais être éblouie par la faveur. Profondément pieuse et modeste, mettant dans chacune de ses journées la règle et l'ordre, sacrifiant tout au devoir, elle semblait à la cour comme la raison religieuse. Son esprit droit et solide, la guidant sûrement dans un siècle agité par les questions théologiques, lui faisait éviter les excès du quiétisme et du jansénisme. D'ailleurs Bourdaloue, Bossuet et l'évêque de Chartres lui montraient le bon chemin. Il est fâcheux seulement qu'elle n'ait pas su revenir sur certaines défiances, et qu'une fois prévenue à l'encontre d'une personne, elle s'en soit écartée sans retour. Comment, par exemple, une âme si élevée et si généreuse n'a-t-elle pas compris ce qu'avait de

(1) Voir dans la *Correspondance générale de madame de Maintenon*, publiée par M. Lavallée, la troisième partie (1684-1697). Tome II, tome III et tome IV.

grand et d'instructif l'acte de soumission de Fénelon? Et pourquoi, triomphant de vains préjugés, n'a-t-elle pas voulu travailler à faire rendre à ce ravissant génie la faveur royale? Celle qui avait discerné les heureuses et charmantes qualités de Fénelon, la beauté de son âme, l'exquise délicatesse de son esprit, n'aurait pas dû rester impitoyable à quelques idées chimériques, rêves d'un grand cœur ouvert à toutes les aspirations désintéressées. Or, j'en demande pardon à La Rochefoucauld, il n'est pas trop mauvais que de temps en temps l'esprit soit la dupe du cœur.

En 1699, où se révèle au grand jour le talent de Massillon, Bourdaloue avait déjà soixante-sept ans, Bossuet soixante-douze, et Fénelon était pour jamais banni de Paris. La chaire attendait un nouvel orateur, digne de ses devanciers, et il ne fut pas refusé à cet heureux dix-septième siècle. Mais c'est un honneur pour M. de Noailles et pour madame de Maintenon de l'avoir si vite et si nettement distingué. La vaste correspondance de madame de Maintenon, et particulièrement ses lettres au cardinal et au duc de Noailles, offrent les précieux témoignages de la solide estime et du goût particulier qu'elle conçut pour la pieuse parole du P. Massillon. Elle aimait à savourer son

onction, après s'être nourrie des substantielles leçons de Bourdaloue. Ce qui prouve la largeur et la justesse d'esprit de cette femme vraiment supérieure, c'est que son christianisme se plaisait avec l'un comme avec l'autre. Elle voulut faire profiter de cette grande éloquence ses filles de Saint-Cyr, et, le 26 février 1702, tandis que le P. Gaillard prêchait le carême à Versailles, elle écrivait au cardinal de Noailles : « J'oubliai à notre dernière entrevue de vous demander un sermon du P. Massillon à Saint-Cyr. Il prendrait le jour qu'il voudrait. Il serait dans une chaise à la grille; il n'y aurait que nous. Si vous lui faites cette prière de ma part, Monseigneur, dites-lui du bien des dames de Saint-Louis, et qu'on ne respire à Saint-Cyr que simplicité, obéissance, humilité. Si après tout cela il ne lui convient pas de nous prêcher, je m'accommoderai d'un refus. »

Massillon accepta pour le lundi de la Passion, car madame de Maintenon écrivait au cardinal de Noailles sous la date du 8 mars 1702, et non pas 1706, comme l'a cru La Beaumelle, puisqu'il y est question de la Toison du comte d'Ayen, depuis duc de Noailles, lequel, au rapport de Saint-Simon et de Dangeau (1), obtint ce cordon en 1702 : « Le

(1) « La Toison fut envoyée à Harcourt et au comte d'Ayen, qui

roi trouve très bon, Monseigneur, que le comte d'Ayen reçoive l'ordre de la Toison... Nous attendons et entendrons le P. Massillon le lundi de la Passion. Je vous en remercie par avance(1). » Or, en cette année 1702, le lundi de la Passion tombait le 3 avril. Avec quelle heureuse surprise, en ouvrant le Grand Carême de l'éloquent oratorien, j'ai trouvé pour le lundi de la Passion un sermon sur l'emploi du temps qui semble admirablement convenir à Saint-Cyr. Dans ce discours, un des plus pieux et des plus solides de Massillon, il paraît ne faire que prêter aux pensées habituelles de madame de Maintenon la puissance et la magie de sa parole. C'est un heureux contraste entre la vie profane et la vie chrétienne, ou, si l'on veut, entre le monde et Saint-Cyr. L'une a la surface mélancolique, mais le fond et la réalité sont pleins de contentement; l'autre paraît animée, remplie, souriante, et trop souvent elle est lourde, vide et attristée. Le siècle en est réduit à chercher dans les passions, les affaires, le plaisir, le jeu, dans l'ivresse des occupations ou des distractions

leur était promise il y avait déjà du temps. » *Mémoires* du duc de Saint-Simon, année 1702. Edition de M. Chéruel, in-12. T. II, p. 361. — « *Mardi 11* (avril 1702). S. M. C... envoie l'ordre de la Toison au duc d'Harcourt et au comte d'Ayen. » *Journal* du marquis de Dangeau. Edition Didot, t. VIII, p. 385.

(1) La Beaumelle. Edition de 1778, t. X, p. 279.

extérieures une ressource contre l'ennui et un soulagement au poids des heures, tandis que l'existence réglée, uniforme, saintement et constamment employée des âmes religieuses, donne des ailes au temps, de l'attrait aux choses les plus communes, du prix au moindre instant, et fait qu'on trouve par soi-même du goût et du plaisir à vivre. Après avoir soulevé un coin du rideau qui dérobe aux solitaires la vue du monde, il le montre tel qu'il est, c'est-à-dire las de porter le fardeau du temps, et cherchant sans cesse à le secouer. A ce tableau, il oppose l'esquisse de la vie qu'on mène à Saint-Cyr, où les journées ne sont jamais à charge, parce que chaque minute a son usage et sa destination invariable.

Mais n'est-ce pas la fondatrice même qu'il indique discrètement, lorsqu'il peint une âme attirée par la retraite, et cependant obligée de vivre au milieu de l'atmosphère agitée de la cour? « La religion veut qu'on craigne ces situations tumultueuses; qu'on s'y prête à regret et en tremblant, quand l'ordre de Dieu et l'autorité de nos maîtres nous y appellent; et que par son propre choix on préfère toujours la sûreté et le loisir d'un état privé au péril et à l'éclat des dignités et des places. » Rien ne peut suppléer aux charmes

sévères d'une existence que Dieu remplit; le monde paraît occupé, et il est désœuvré. Le cadre a beau resplendir d'or et de pierreries, sur les physionomies s'étend un nuage que nul plaisir ne dissipe. On a recours au jeu, à ce jeu si recherché par l'oisiveté, si détesté par madame de Maintenon, mais il n'accroît que le désordre et le malaise moral, et fait qu'on se retrouve soi-même avec plus de peine encore. « Et n'est-ce pas dans ces maisons où règne un jeu éternel et public qu'on ne voit nul ordre, nulle règle, nulle discipline, tous les devoirs sérieux oubliés, des enfants mal élevés, des domestiques déréglés, des affaires en décadence, les murmures de ceux qui ont autorité sur vous, le scandale des gens de bien, la risée du public, les soupçons et peut-être les discours sur vos mœurs, sur votre conduite, sur une vie qui vous livre, pour ainsi dire, au public, à des inconnus, comme à vos citoyens (1), à des sociétés qui ne siéent ni à votre rang, ni *à votre sexe*, à des familiarités dont la réputation souffre toujours? La passion du jeu n'est presque jamais seule, et *dans les personnes du sexe* surtout, elle est toujours la source ou l'occasion de toutes les autres. »

(1) Au dix-septième siècle, le mot de citoyen est constamment employé au lieu de celui de concitoyen dont nous nous servirions aujourd'hui.

Sans aucun doute, les dames de Saint-Louis entendirent plus d'une fois cette voix édifiante. Pendant qu'il donnait à Versailles le Carême de 1704, il fut appelé par madame de Maintenon à prêcher devant ses filles, probablement encore le lundi de la Passion. En effet, le 11 avril 1704, c'est-à-dire le mardi de la Passion, elle faisait au duc de Noailles le plus magnifique éloge d'un discours récemment prononcé à Saint-Cyr par le P. Massillon.

Madame de Maintenon obtint même de Massillon, par l'intermédiaire du comte d'Ayen, les manuscrits de plusieurs sermons. Ainsi, au mois de juillet de 1705, elle écrivait de Saint-Cyr à M. d'Ayen : « Voilà le très beau sermon que vous m'avez prêté. J'ai été fidèle, et je le serai encore, si le P. Massillon veut encore m'édifier et m'instruire (1). » Et le 2 avril 1703 elle lui avait dit : « J'ai déjà commencé à lire le sermon, et je le trouve tel que je l'ai entendu ; j'ai beaucoup de reconnaissance de la complaisance que votre ami a pour moi dans cette occasion ; et je vous suis très obligée, mon cher duc (2), d'en avoir été le solliciteur (3). »

(1) La Beaumelle, tome XI, p. 65.
(2) Comte et non duc alors.
(3) La Beaumelle, tome XI, p 45.

On voit par ces lettres que le prédicateur ne communiquait ses manuscrits qu'avec la plus extrême réserve. Cependant, il en circulait quelques copies; et il y eut des infidélités et des indiscrétions. Ces copies furent envoyées à Trévoux et imprimées à l'insu de Massillon. C'était déplaire à l'orateur, mais servir les amis de cette belle parole.

La première édition parut dès 1705, en quatre petits volumes in-12, sous ce titre : *Sermons sur les Evangiles de Carême*, sans nom d'auteur. Les plus magnifiques discours du grand prédicateur s'y trouvent déjà, du moins en substance. Ce recueil, comme les deux suivants, mêle à l'or pur de Massillon quelques scories et quelques matières étrangères. Plusieurs discours ne lui appartiennent pas; dans beaucoup il y a des passages évidemment refaits par une main moins habile; mais tels qu'ils sont, ces recueils sont précieux pour ceux qui veulent étudier l'œuvre du prédicateur. Sans doute il perfectionna son style pour l'amener à la plus pure beauté; pourtant on aime à retrouver les premiers jets de cet heureux génie avec leur élan parfois mal contenu et exubérant. La seconde édition est de 1708, également sans nom d'auteur, mais le relieur a mis sur le dos de

la couverture le nom de l'orateur, en le défigurant, *Massillion ;* le titre est un peu différent : « *Sermons sur les Evangiles de Carême et sur divers sujets de morale, avec trois panégyriques et deux oraisons funèbres.* » Ce recueil se compose de cinq volumes, mais en l'accroissant, on y a compris un plus grand nombre de pièces qui ne sont pas de l'oratorien. Enfin une troisième édition parut en 1714, encore amplifiée, en cinq volumes également in-12, et sans le nom de l'auteur. Le relieur a travesti plus étrangement encore ce nom déjà illustre : « *Sermons du P. Masion.* »

Ces trois éditions de Trévoux sont précédées d'une préface extrêmement importante où, sans désigner l'auteur de tant de chefs-d'œuvre d'éloquence morale, sans même indiquer à quelle congrégation il appartenait, on le loue d'une manière solide et délicate. La postérité a ratifié tout ce que disait si heureusement l'éditeur de 1705, qui peut-être était un oratorien, et qui sans doute connaissait mieux le prédicateur qu'il ne le veut dire.

« Les sermons que l'on met au jour m'étant tombés il y a quelque temps entre les mains, j'en lus d'abord quelques-uns avec attention. Ils me parurent si excellents que je m'appliquai à lire tous les autres qui répondaient parfaite-

ment à la beauté des premiers. Je ne m'en rapportai pas à mes seules lumières; je communiquai ces pièces à des personnes intelligentes et habiles, qui enchérirent encore sur la haute idée que j'en avais conçue. S'il est permis de juger de l'auteur par l'ouvrage, il n'est pas sans doute de ces hommes qui doivent leur succès à la brigue, et qui ne sont grands que dans la bouche de leurs partisans; mais de ceux à qui se montrer et plaire, parler et enlever l'estime du public est une même chose. En effet, j'ose dire, sans intéresser la réputation de personne, que ces sermons sont d'un goût et d'un caractère qui n'a peut-être point encore paru. C'est ce qui m'a déterminé à en faire part au public. L'on a tout sujet de se flatter qu'il les recevra favorablement. Ce présent surtout doit être agréable à plusieurs jeunes prédicateurs qui se gâtent souvent l'esprit par la lecture de mauvais sermonnaires, et qui auront dans celui-ci un excellent modèle sur lequel ils pourront se former. Quand on dit d'un prédicateur qu'il a de la facilité dans l'invention, du discernement dans le choix, du goût dans l'arrangement, du tour dans la composition, de la solidité dans le raisonnement, on croit avoir tout dit, et le portrait paraît fini. Ce n'est encore là qu'une ébauche du nôtre; et ces qualités ne sont que celles qui lui sont communes avec les bons orateurs. Il a un grand nombre de traits singuliers qui font son caractère : Un tour d'esprit délicat, une imagination brillante, d'heureuses saillies pleines de force et de grandeur, une expression noble et pompeuse; quoiqu'on voie en plusieurs endroits cette belle simplicité, cette négligence aimable qui va au cœur, et qui souvent est victorieuse où les plus grands efforts de l'art échouent, une riche abondance de pensées et de paroles, une application ingénieuse des beaux endroits de l'Ecriture à son sujet, un style nourri de la lecture des livres saints, une intelligence parfaite de sa re-

ligion, un feu et une vivacité surprenante dans ses peintures, une onction secrète répandue dans tous ses discours. En un mot, il a ce rare talent qui fait les excellents hommes, de se rendre propres les choses les plus communes; il trouve des fleurs où d'autres ne trouveroient que des épines; et ce qui ailleurs paraîtroit petit et peu digne de nos attentions, prend, en passant par sa plume, une teinture d'éloquence et un air de beauté. J'en dis beaucoup, mais je n'outre rien. En faut-il d'autres preuves que ces pièces mêmes? Qu'on lise avec attention les sermons *sur le petit nombre des élus, sur les dangers de la vie mondaine, sur la certitude d'une vie future, sur la vérité, sur la religion, sur la rechute dans le péché, sur l'immutabilité des lois de Dieu* (1), que de traits de cette éloquence vive, animée, touchante, de cette éloquence qui compte ses combats par ses victoires, et qui ne trouve de résistance que dans la stupidité ou le désespoir! Quelle clarté dans les principes, quelle force dans les preuves, quel sens dans les réflexions; quelle habileté dans tout ce qu'il adresse au pécheur! Quoi de plus efficace quand il instruit, de plus engageant quand il exhorte, de plus terrible quand il menace, de plus accablant quand il invective, de plus enlevant quand il s'abandonne à son beau feu? »

Cette publication subreptice, paraissant au commencement même de la carrière oratoire de Massillon, le gênait et l'embarrassait. Les prédicateurs, en

(1) C'étaient donc là les six ou sept sermons les plus célèbres en 1705. *La certitude d'une vie future* a pour titre dans les éditions posthumes *La vérité d'un avenir*, et *Les dangers de la vie mondaine* s'y appellent *Les dangers des prospérités temporelles*.

effet, sont exposés à répéter plusieurs fois les mêmes discours ; cela arrivait à Massillon, comme à Bossuet et à Bourdaloue. En 1706 l'édition de Trévoux donna lieu à une piquante aventure racontée par le *Journal de Verdun*. « Le P. Massillon, fameux prédicateur, a prêché le Carême dans l'église de Saint-Paul à Paris ; mais comme quelqu'un de ses envieux a fait imprimer à son insu ses sermons de l'année dernière, il avait le chagrin de voir son auditoire rempli de gens qui lisaient sa prédication à mesure qu'il la débitait, et qui peut-être ne faisaient d'autre usage de cette lecture que de voir si le prédicateur suivait mot à mot l'imprimé (1). » Apparemment Massillon ne pouvait être satisfait de ces procédés compromettants et peu dignes d'une société polie. Se trouver un beau jour imprimé malgré soi, et avec de nombreuses fautes, dont, il est vrai, on demandait humblement pardon ; se voir attribuer de médiocres sermons, puisque le recueil furtif avait mêlé aux œuvres authentiques de l'orateur des pièces étrangères qui circulaient dans Paris ; s'apercevoir enfin, du haut de la chaire, qu'on confronte la parole vivante avec la lettre morte du livre : voilà de quoi

(1) *La Clef du cabinet des princes*, numéro de mai 1706, page 323.

troubler les esprits les plus calmes et animer les caractères les plus modérés.

Le prédicateur se plaignit publiquement. Puis, excité par le juste sentiment de sa dignité, Massillon songea sérieusement à mettre lui-même au jour ses sermons si goûtés, si recherchés dans des textes même altérés et incomplets, dans des éditions furtives auxquelles le maître n'avait pu donner ces soins délicats et suprêmes qui sont comme le vernis des œuvres de l'esprit. Dès le 27 janvier 1706, il avait obtenu le privilège royal qui sauvegardait alors les droits de la propriété littéraire. On y lit ces paroles intéressantes pour nous : « Notre bien aimé le P. Massillon, prêtre de l'Oratoire, et *notre prédicateur ordinaire*, nous ayant fait exposer qu'il désiroit faire imprimer ses sermons pour arrêter le cours de plusieurs fausses éditions dans lesquelles lesdits sermons sont totalement altérés et corrompus, s'il nous plaisoit lui accorder nos lettres de privilège sur ce nécessaires (1)... »

Qui donc empêcha le *prédicateur ordinaire* de Louis XIV d'accomplir un si utile dessein? Et par

(1) Ce privilège parut à la suite de l'*Oraison funèbre du prince de Conti*, in-4°. Paris, Mazières, 1709, 74 pages, et in-12, chez le même, 1709, 180 pages.

quelle fatalité les trois plus grands représentants de la chaire française, Bossuet, Bourdaloue et Massillon, ont-ils négligé le soin de donner eux-mêmes au public l'ensemble de leur œuvre oratoire? Qu'il est triste, en effet, d'être forcé de se dire en lisant leurs immortels sermons : « Peut-être ces hommes illustres n'eussent-ils pas laissé imprimer cette expression ou cette phrase? Peut-être même ce passage n'appartient-il qu'à Déforis, à Bretonneau, à Joseph Massillon? » Hélas! les plus médiocres prédicateurs se faisaient amplement et magnifiquement imprimer, et les plus éminents hésitaient et reculaient.

En vain madame de Maintenon souhaitait de voir Massillon publier lui-même ses sermons, en vain le pressait-on de divers côtés (1). Il renonça malheureusement à un projet qu'il eût été si glorieux pour lui et si utile pour les lettres chrétien-

(1) « Dans ces derniers temps où il y a eu quantité d'habiles prédicateurs, les éditions de sermons se sont encore multipliées; on a imprimé ceux de M. Joly, ceux de M. l'abbé de Fromentières, depuis évêque d'Aire, les *Panégyriques* de M. l'abbé Fléchier, depuis évêque de Nîmes, les sermons du P. Cheminais, jésuite, ceux du P. Bourdaloue, jésuite, ceux de M. l'abbé Lambert, *sans parler de ceux du P. Massillon, de l'Oratoire, et du P. de la Rue, jésuite, imprimés à Trévoux, contre leur aveu, et qu'ils ne reconnaissent pas pour leurs vrais sermons, dont il est à souhaiter qu'ils fassent part eux-mêmes au public.* » — Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle. 1708. Tome VII, page 93.

nes de mettre à exécution. Cependant, au témoignage de M. de Bernis, dans sa laborieuse vieillesse il revoyait et recopiait ces ravissantes compositions, l'honneur de sa jeunesse et de son âge mûr (1). Mais, décidé à ne pas les laisser paraître, il engage même, par une clause spéciale de son testament, le P. Joseph, son neveu, à les conserver manuscrites. Telle est la modestie des grands hommes chrétiens !

Toutefois, ces éditions de Trévoux, dont l'orateur fut si profondément affligé, ne sont pas inutiles à sa renommée. Durant près de quarante ans elles suffirent seules à porter partout la gloire et la parole de Massillon. Marmontel raconte qu'on lisait, à Clermont, dans la vieillesse du prédicateur, ses admirables chefs-d'œuvre ; et lui-même il avait été enchanté et religieusement ému de

(1) En 1741, on n'avait pas perdu tout espoir de voir enfin l'évêque de Clermont se décider. L'abbé Goujet disait dans sa *Bibliothèque française*, tome II, page 302 (Paris, 1741) : « M. Massillon, prêtre de l'Oratoire, et aujourd'hui évêque de Clermont, n'a point encore donné ses sermons au public. L'édition que nous en avons n'est que le fruit du soin des copistes qui ont recueilli ce qu'ils ont pu. Cependant, tout imparfait qu'est ce recueil, on y reconnaît le génie de cet excellent orateur. On y remarque les principaux traits de cette éloquence qui sait amener les vérités et les placer dans tout leur jour, qui tantôt s'insinue dans le cœur par les charmes d'une diction fine et délicate, et tantôt fait trembler le vice et foudroie l'impiété par la force du raisonnement et des mouvements qu'elle met en œuvre. »

cette éloquence si sensible, si tendre, si haute quelquefois, toujours si profondément pénétrante.

Même aujourd'hui, mais à d'autres points de vue, ces éditions sont loin d'être sans prix. Souvent, dans ces merveilleux discours, on rencontre des traits si vifs, si hardis, si saintement libres, qu'ils peuvent inspirer des doutes, et qu'on en vient à se dire : « Quoi ! Massillon usait de cette évangélique audace devant un prince toujours souverainement jaloux de son autorité ? N'est-il donc pas à craindre que la pointe du glaive n'ait été aiguisée à dessein, lorsqu'avec un goût épuré et un enthousiasme calmé, l'évêque vieillissant repassait une main soigneuse et délicate sur chacune des œuvres de sa carrière oratoire ? Il était si facile sous Louis XV et sous le Régent de se montrer sévère pour la mémoire de Louis XIV ! » — Eh bien ! non ; et par là tombent de si injustes reproches adressés au *Petit Carême* de Massillon. On l'accuse souvent d'avoir, après la mort du grand roi, gémi sur le malheur des guerres excessives. Qu'on sache donc que, comme Fénelon, et plus directement que lui, le ministre de la parole de paix ne craignait pas, appuyé sur l'autorité du Maître suprême, d'être sincère en présence d'un roi devant qui tout tremblait. Comparez ce qui fut imprimé

en 1705 et ce qui ne vit le jour qu'en 1744. Vous reconnaîtrez que ce grand homme n'a pas cherché la gloire commode d'instruire un monarque enseveli, et qu'il ne parle pas plus franchement dans ses montagnes de l'Auvergne qu'à Versailles même.

Il est important de remarquer ainsi qu'en 1705 le fond même des sermons de Massillon était arrêté. C'est donc avant tout un auteur de la fin du dix-septième siècle et du commencement du dix-huitième, et il ne faut pas le confondre avec les écrivains venus sous la Régence. A la mort de Louis XIV, Massillon, âgé de cinquante-deux ans, avait accompli la plus grande et la plus considérable partie de sa carrière d'orateur. A part le *Petit Carême*, prêché deux ans et demi après la mort du roi, destiné à un cercle très restreint d'auditeurs, et imprimé seulement en 1745, le prédicateur avait répandu les trésors de son esprit et de son cœur dans ces beaux sermons des stations de 1699, 1701 et 1704. Et il avait parlé aussi librement à la cour du vieux Louis XIV qu'à celle du jeune Louis XV. Cependant, un maître d'une rare sagacité et d'une haute raison, en rendant quelque justice à l'Avent de 1699 où, dit-il, Massillon avait encore le grand auditeur à qui, successive-

ment, Bossuet et Bourdaloue avaient fait plus aimer la vérité qui corrige que le bel esprit qui amuse, oublie complètement ces carêmes de 1701 et de 1704, prêchés aussi devant le grand auditeur, et imprimés en partie dix ans avant la mort du roi. « Après la mort de Louis XIV, parlant à une cour occupée d'intrigues et de plaisirs, charmée des premières hardiesses de cette philosophie qui devait lui être si meurtrière, il crut qu'il fallait rendre le sermon agréable pour rendre la religion efficace. Dans ses duretés contre les courtisans, il laissa glisser l'esprit de cour, et fit admirer aux grands la main habile qui leur portait des coups encore innocents (1). » Tout en nous inclinant devant la parfaite solidité qui distingue M. Nisard dans tout ce qui relève de l'histoire purement littéraire, on est bien obligé de se dire que, trop préoccupé de ces rares et courts sermons du *Petit Carême*, il oublie cette longue et sévère suite de trente-huit sermons goûtés par ce royal et religieux auditeur qui aimait tant la vérité dans la chaire chrétienne et qui apprenait à *se connaître lui-même* en entendant Massillon. Où M. Nisard est plus parfaitement exact, c'est quand il remar-

(1) *Histoire de la littérature française*, tome IV, p. 313.

que que la doctrine de Massillon est plus rigide que celle de Bourdaloue. Seulement il est facile d'expliquer cette différence : Massillon était oratorien et Bourdaloue, jésuite.

Au reste, il paraît que, du temps même de Louis XIV, on faisait précisément aux prédicateurs le même reproche qu'adresse aujourd'hui M. Nisard au disciple de Bérulle et à l'ami de Malebranche. Mais voici ce que Massillon lui-même va répondre et à M. Nisard et aux mondains, non pas de la Régence qui l'eussent bien mérité pourtant, mais à ceux du grand règne. Ses coups étaient non seulement *innocents*, mais utiles ; et avec lui nous sommes loin des coupables et dangereuses violences de la philosophie. Je cite avec intention le texte de 1705 (1). « On nous accuse de grossir les objets, d'exagérer les vérités que la

(1) A ce texte de 1705 on comparera sans doute avec intérêt celui de 1745. « Vous nous accusez d'exagérer. Grand Dieu, et vous nous jugerez peut-être un jour sur ce que nous affaiblissons la force et la vertu de votre parole pour ne l'avoir pas assez méditée au pied des autels ; et vous nous reprocherez peut-être un jour d'avoir accommodé la sainte sévérité de votre Evangile aux indulgences et aux adoucissements de nos siècles; et vous nous rangerez peut-être un jour parmi les ouvriers d'iniquité, parce que la tiédeur et la négligence de nos mœurs aura ôté à la parole que nous annonçons cette terreur et cette véhémence divine qu'elle ne sauroit trouver que dans une bouche consacrée par la piété et par la pénitence. Eh quoi ! mes frères, les vérités telles que Jésus-Christ nous les a proposées ne sauroient-elles alarmer les consciences, si l'esprit de l'homme n'y ajoute des terreurs étrangères ? Paul exagéroit donc autrefois, lorsque ce

religion expose toutes simples, d'outrer par trop de zèle la morale de Jésus-Christ. Ah ! mon Dieu ! que nous devons craindre le contraire! Peut-être que vous nous jugerez vous-même un jour pour n'avoir pas assez médité cette sainte loi au pied de vos autels pour en connaître toute la force et toute la vigueur. Ah ! vous nous reprocherez peut-être un jour d'avoir eu trop de condescendance pour nos auditeurs, et d'avoir accommodé la sévérité de votre Evangile aux maximes et aux usages du monde. Ah ! vous nous rejetterez peut-être du nombre de vos saints ouvriers, parce que par le dérèglement de nos mœurs et par notre mauvais exemple nous aurons ôté cette véhémence, cette force, cette onction de la sainte parole, telle qu'elle se trouve dans une bouche crucifiée et pé-

gouverneur romain, malgré l'orgueil d'une fausse sagesse et les préjugés d'un culte idolâtre, frémissoit, dit saint Luc, en l'entendant parler de la justice, de la chasteté et du spectacle terrible d'un jugement à venir? Paul exagéroit donc lorsque les habitants des villes venoient se frappant la poitrine, fondant en larmes à ses pieds, et portant au milieu des places publiques *les livres lascifs et impies* et les autres instruments de leurs passions pour en faire un sacrifice au Seigneur? Vous nous accusez d'ajouter de nouvelles terreurs aux paroles de l'Evangile. Mais où sont les consciences que nous troublons? où sont les pécheurs que nous alarmons? où sont les âmes mondaines qui, saisies de frayeur au sortir de nos discours, vont se cacher au fond des solitudes et expier, par de saints excès de pénitence, les dissolutions de leurs mœurs passées? Les siècles qui nous ont précédés ont vu souvent de ces exemples; les nôtres en voient-ils encore quelquefois? »

nitente. Quoi donc, mes frères, est-ce que les vérités du Seigneur ne sont pas assez terribles d'elles-mêmes, sans que les ministres aient besoin d'en exagérer la sévérité? Paul exagéroit donc lorsque le proconsul frémissoit en l'entendant parler du jugement dernier? Jean-Baptiste exagéroit donc lorsque les Juifs venoient en foule sur les rives du Jourdain se faire baptiser de sa main? Saint Pierre exagéroit donc lorsque les peuples qui l'entendoient s'en retournoient frappant leur poitrine, et venoient, au sortir de ses prédications, apporter à ses pieds les instruments déplorables de leurs passions?... Accusez-nous après cela d'exagération et de trop de sévérité. Mais où sont les pécheurs dont nous ayons par nos discours troublé la conscience; que nous ayons attendris jusqu'aux larmes? Où sont les pécheurs qui, au sortir du sermon, aillent rompre ce mauvais commerce, et quitter pour toujours cette habitude criminelle, dire un éternel adieu au monde et à ses amusements, et se cacher dans la solitude pour y pleurer à loisir leurs péchés? Les siècles de nos pères ont vu de ces exemples; mais les nôtres en ont-ils vu quelques-uns? » Puis, déclarant qu'il aimerait mieux pouvoir aplanir le chemin de l'Evangile que d'y mettre des obstacles, il s'écriait par un mouve-

ment touchant : « Ah ! que ne pouvons-nous dans vos faiblesses vous charger sur nos épaules ; vous ramener au bercail, lorsque nous vous voyons égarés ; et vous prêter une main favorable pour vous soutenir dans vos chutes (1) ! » Malgré cela, malgré son zèle de bon pasteur, il fut sévère dans son enseignement moral ; mais je ne saurais reconnaître en lui cette exagération factice, cette véhémence de rhéteur qu'y distingue M. Nisard. C'est chez Nicole, à la bonne heure, qu'il aurait pu rencontrer cette doctrine outrée dont Calvin, Baius, Jansénius et Saint-Cyran sont les pères. Il faut être bien fin moliniste pour découvrir dans Massillon une morale si désespérante. Et comment celui qui a tant loué Duguet et Nicole penche-t-il ici de l'autre côté ?

Mais pourquoi ne dirions-nous pas toute notre pensée ? Préoccupé de l'idée de décadence, admirateur un peu exclusif d'une des formes de l'esprit humain, M. Nisard, dont on ne saurait trop goûter les savantes et habiles critiques, et en particulier

(1) « Que ne pouvons-nous, comme le pasteur de l'Evangile, vous porter vous-mêmes sur les épaules pour vous épargner les fatigues du chemin ! Pourquoi vous dégoûterions-nous de l'entreprise du salut, en vous y représentant des difficultés chimériques ? C'est à nous à vous aplanir celles qui s'y trouvent en effet, et à vous tendre la main pour soutenir votre faiblesse. » 1745. Ne trouve-t-on pas la version de 1705 plus simple, plus vive et plus pénétrante ?

les substantielles études sur nos sermonnaires, est forcé de combattre la renommée littéraire de Massillon qu'avaient surfaite aux dépens de Bossuet La Harpe et le spirituel Féletz. Il dira, par exemple, en parlant de l'austère morale de l'oratorien, commettant un anachronisme qui surprend dans un écrivain d'un tel mérite et d'une telle sagesse : « Je vois les mondains de la Régence, au sortir de ces sermons foudroyants, souriant des duretés de ce prêtre si doux, et tout prêts à se trouver innocents par l'impossibilité de se croire si coupables (1). »

Malheureusement M. Nisard ne peut aucunement voir les mondains de la Régence sortir de ces sermons si foudroyants, et en particulier de ce sermon *Sur le petit nombre des élus* auquel il fait allusion, puisqu'ils ont été prononcés sous le règne du grand roi. Et puis si on eût été dur en présence des mœurs de la Régence, les roués et les courtisans auraient pu sourire, mais non se trouver innocents. Quant à la qualification de prêtre doux, on ne doit l'appliquer qu'avec mesure. Que Massillon ait été bienveillant, miséricordieux, indulgent, c'est un éloge ; mais il ne faudrait pas pen-

(1) *Histoire de la littérature française*, tome IV, p. 306.

ser que, dans la pratique du devoir et plus tard dans son administration épiscopale, il ait fléchi ; ses lettres au contraire nous le montrent constamment très digne et très ferme, quoique d'une rare modération dans les idées ; et rien n'autorise à opposer, comme l'a pu faire quelque janséniste, sa morale à sa conduite et ses maximes à sa vie. Sans doute il peut, par quelques idées d'un pouvoir où dominerait le sentiment paternel, trop rappeler à certains esprits l'illustre archevêque de Cambrai avec qui Massillon a plus d'une ressemblance ; il peut aussi par instants aspirer vers ces horizons enchanteurs où l'imagination de Fénelon se complaisait, mais dont le réalisme contemporain nous a, hélas ! si fort désabusés. Au demeurant, c'est là un honneur, et, à part quelques excès de zèle, sa doctrine et sa morale, rigoureuses si l'on veut, comme celles de Bossuet et de tout le dix-septième siècle, n'en restent pas moins saines, solides, profondément chrétiennes, pénétrées des Livres saints dont il se nourrissait sans cesse.

Regardant le ministère de la parole comme une fonction sainte et apostolique, il veut que l'ouvrier du Père de famille ait ce zèle, cette sagesse, ce dévouement, cette dignité, cette plénitude de l'Esprit-Saint, ces lumières vives, cette véhémence

divine, toujours persuasive, et qui ne parle jamais en vain. Massillon, dans ce beau sermon *Sur la parole de Dieu*, qui est pour lui son *De oratore*, sa *Lettre sur l'éloquence* et sa rhétorique, tout occupé de l'édification, cherche dans l'Ecriture des images pour peindre la parole sacrée. C'est un glaive qui sépare le père de l'enfant, l'époux de l'épouse, et surtout l'homme de lui-même; c'est un feu spirituel qui va embraser l'univers, un levain mystérieux qui imprime à la masse une force nouvelle, un pain qui alimente le cœur, une semence qui se multiplie au centuple. Sa vertu ne vient pas de l'homme qu'on voit, mais du prédicateur invisible.

Son but unique est la conversion de l'âme. Appuyée sur l'autorité de Jésus-Christ, la prédication est le plus saint et le plus important ministère de la foi. A cette hauteur de vue, qu'importe de plaire à l'esprit, si l'on ne change pas le cœur? « Que nous sert d'être applaudi de vous, si vous ne profitez de nos discours? Que nous revient-il de vos éloges et de vos vaines louanges, s'il ne vous en revient à vous-mêmes de salutaires fruits pour votre conversion? Eh! ce sont vos larmes, votre pénitence, de fermes résolutions, la pratique des vérités que nous vous prêchons, qui peuvent bien mieux fonder nos éloges, que vos stériles louanges

et vos inutiles admirations (1). » Aussi, pour entrer dans l'esprit de ce pieux et généreux distributeur de la parole évangélique, il faut, en abordant cette longue et belle suite d'œuvres oratoires, si achevées, si purement satisfaisantes dans leur ensemble, chercher avant tout l'instruction religieuse, l'édification spirituelle, les divines consolations. On y apprend la science de ce qui est éternellement bon, on y puise le goût du vrai moral, l'amour de la vie dévouée, utile, laborieusement charitable. Que de cœurs ont trouvé dans ces pages que le temps n'a pas refroidies, dans la lecture de ces sermons si souvent édités et si universellement répandus, les bons conseils, les pensées salutaires, les saintes espérances ! L'âme y sent ses peines se calmer et ses épreuves s'adoucir. Bossuet et Bourdaloue parlent plus à la raison, instruisent davantage ; Massillon sait mieux pénétrer au fond du cœur, et donner à nos afflictions la vertu qui les purifie et les transfigure. Nul n'a, comme lui, compris le prix de la douleur humaine.

Il recueille les larmes dans la coupe du Calvaire pour les porter sur l'autel de l'Agneau. Il

(1) Edition de 1705, t. I, p. 193.

nous montre que les rubis et les perles dont se pare l'éternelle Jérusalem, ne sont autre chose que les pleurs et le sang de l'humanité métamorphosés par la grâce du Christ sauveur et rémunérateur.

Les autres peuvent être plus savants; mais il demeure le consolateur par excellence. Il enchante l'âme. Aussi, au milieu des cruelles épreuves de notre révolution, ce grand moraliste chrétien a sanctifié la douleur comme il avait purifié la joie. Où la philosophie était impuissante, il arrivait avec la force irrésistible de la croix. Par exemple, le marquis de Favras trouva près de lui cette énergie morale dont il eut besoin devant la fureur populaire. Et si j'ai touché avec une religieuse vénération cet exemplaire de Bourdaloue(1) où l'infortuné Louis XVI puisait par une lecture assidue de saintes consolations pour des douleurs inénarrables, j'ai vu, dans les plus humbles familles, de modestes éditions de Massillon dont les feuilles, fatiguées entre les mains de plusieurs générations, portaient les respectables traces de

(1) A la tête des volumes de cet exemplaire qui appartenait à M. l'abbé Gérard, on avait écrit dans des jours néfastes le mot *Louis Capet*, comme pour signifier sans cesse au roi qu'on ne voulait plus voir en lui qu'un prisonnier ordinaire. On ne s'apercevait pas qu'on l'enveloppait ainsi de la majesté des siècles et de l'histoire nationale.

l'émotion des lecteurs. C'est une grande gloire aux yeux de Dieu pour ces ouvrages que non seulement ils instruisent et ils plaisent, mais qu'ils élèvent vers le monde meilleur, ce que ne peut faire aucun ouvrage profane. Ils arrachent l'âme à la vulgarité de l'existence matérielle pour la transporter dans les sereines régions des cœurs régénérés, lui inspirant l'amour de la loi divine, le goût de l'éternelle morale, la soutenant efficacement sur la route du devoir par l'espérance des félicités futures et la foi à l'ordre absolu.

Mais, quoi qu'on dise aujourd'hui, la gloire littéraire ne manque pas à Massillon. Si, avec les François de Sales et les Fénelon, il est un des maîtres de la vie spirituelle, il est aussi un des trois orateurs dont la chaire chrétienne et l'éloquence française s'honoreront éternellement. Le mérite particulier de l'évêque de Clermont, c'est d'avoir connu à fond le cœur de l'homme, et de s'être servi avec un art merveilleux de tous les ressorts qui le meuvent pour le diriger et le régler chrétiennement. « Il faut, disait Pascal, se mettre à la place de ceux qui doivent nous entendre, et faire essai sur son propre cœur du tour qu'on donne à son discours, pour voir si l'un est fait sur l'autre, et si l'on peut s'assurer que l'auditeur sera

comme forcé de se rendre. « C'est bien là le but de toute éloquence, et particulièrement de l'éloquence chrétienne. Massillon ne l'a-t-il pas atteint ? Plus puissant, plus impétueux, Bossuet entraîne les consciences et renverse tout ce qui lui résiste. Plus didactique, plus théologien, Bourdaloue enserre la raison dans les fortes mailles de son argumentation jusqu'à ce qu'elle soit forcée de se rendre. Avec moins de vigueur et de violence, Massillon cependant conduit les cœurs où il veut. Cette voix mélodieuse et pénétrante a certes aussi sa vertu. A la longue, sa parole si limpide et si calme séduit et attire. L'esprit cède au charme, et en suit avec enchantement le ravissant cours. Et n'est-ce pas là comme cette pure rivière que de vertes forêts ombragent de toutes parts, *ut amnis lucidus quidam et virentibus utrimque silvis inumbratus ?* Au milieu de cette abondante floraison de l'éloquence chrétienne en France, parmi ces nombreux prédicateurs qui, sous Louis XIV, travaillèrent au ministère évangélique, hommes goûtés et recherchés de leurs contemporains, souvent loués avec transport par les Sévigné et les Maintenon; un Mascaron (1) qui

(1) Madame de Sévigné écrivait, le 11 mars 1671 : « Je dis un peu de bien de moi en passant; j'en demande pardon au

prêche six Avents et quatre Carêmes à la cour ; un Mongin, un La Rue, un Gaillard un Anselme, un Boileau, et tant d'autres ; il n'est donné de vivre complètement qu'au petit nombre de ceux qui ont uni la perfection du style à la science et au zèle des choses divines. Non pas, grâce à Dieu, que tant d'excellents prédicateurs soient entièrement délaissés ; mais ils forment maintenant comme le domaine privilégié des âmes plus particulièrement pieuses dont ils sont toujours la nourriture, ou des orateurs sacrés qui y trouvent d'inépuisables approvisionnements. Cependant trois noms seuls brillent d'un éclat à part. Le génie de la chaire chrétienne semble s'être résumé en eux avec ses caractères différents. Par une langue saine, exquise, rajeunie pourtant à l'aide de délicieuses nuances, par une raison qui s'exprime délicatement, par une finesse qui pénètre les sentiments les plus cachés, surtout par une onction religieuse dont rien ne tarit la source, Massillon demeure un de ces maîtres impérissables de la littérature chrétienne, destinés à charmer et à instruire tous les siècles. Dans les filets de son

Bourdaloue et au Mascaron ; j'entends tous les matins ou l'un ou l'autre. Un demi-quart des merveilles qu'ils disent devroit faire une sainte. » Ed. de M. Regnier, II, 100.

style aisé et flexible, il enveloppe sans blesser. La satisfaction supérieure que procure sa généreuse morale, attachée aux lois éternelles, empêche de voir les sacrifices qu'elle exige de nous. Cet ordre lumineux, cet harmonieux développement d'une grande pensée, contente en même temps la raison et la foi, tandis que la piété est toute pénétrée des chastes effusions qui s'échappent de cette âme si pleine de la bonne odeur du Christ et parée de sa bienheureuse candeur.

Avec Massillon, on sent les mauvais mouvements de la nature se calmer et céder la place aux saintes pensées ; Bourdaloue vous pousse, sans vous laisser le temps de respirer, et par une vigueur infatigable, vers les sacrifices que demande la grâce. Un écrivain dont il faut admirer le goût, mais regretter les préventions irréligieuses, dans les pages d'une pure beauté, qu'il a publiées sur ces deux prédicateurs (1), a très parfaitement indiqué « la différence qu'il y a entre le développement de Bourdaloue et celui de Massillon, ce dernier ayant plutôt un développement de luxe et d'abondance qui baigne et qui repose, et l'autre un développement de raisonnement et de néces-

(1) *Causeries du lundi*, t. IX.

sité qui enchaîne. » Par-dessus tout, Massillon a ce charme secret, cette poésie cachée, cette onction intérieure qui appartient aux seuls ouvrages que le cœur inspire. Au reste, pour nous tous qui le lisons surtout dans le dessein d'y trouver des leçons de religion et de spiritualité, c'est peut-être trop nous arrêter à chercher et à marquer les traits distinctif du génie comme du style de ce grand homme. Ce qu'il importe, ce n'est pas de jouir de son inimitable talent, mais de profiter de ses excellentes leçons.

Il y a cependant encore une remarque à faire ici. Ceux qui rabaissent par esprit systématique la gloire de Massillon, oublient trop ses grands triomphes oratoires. Qu'ils se rappellent, en effet, le moyen qu'indique Cicéron pour discerner l'homme vraiment éloquent du rhéteur ou du déclamateur. Est-il nécessaire que la critique entende un orateur pour apprécier son mérite? Non, qu'il passe simplement devant l'assemblée où il parle. Voit-il les juges distraits, ennuyés, presser de terminer l'audience, il comprend que la cause n'est pas plaidée par un homme dont le souffle remue et gouverne les esprits. Au contraire, voit-il les juges attentifs, la tête haute, ravis et absorbés par le discours; voit-il surtout les auditeurs

ou frémissant d'indignation, ou agités par la pitié, ou puissamment troublés par une passion, un sentiment, cela lui suffit : il n'a pas besoin d'écouter, il voit bien qu'il y a là un orateur, et que l'éloquence fait son œuvre (1).

Appliquons à notre usage le moyen si sûr et si simple qu'indique Cicéron. Remontant par l'imagination le cours des siècles, supposons-nous au temps de Louis XIV. Après avoir entendu Bossuet et Bourdaloue, dont la mort seule a pu faire taire les éloquentes voix, nous nous demandons si la flamme sacrée s'est apaisée, si la chaire française a perdu son éclat. Mais traversons le parvis de Notre-Dame dont les portes sont entr'ouvertes; la foule qui remplit l'église gémit et fond en larmes. Allons à Versailles; l'auguste assemblée de la chapelle royale frémit, et le fier monarque montre par son attitude troublée qu'il est *mécontent* de lui-même. N'est-ce pas assez? Rendons-nous à Saint-Eustache; tout tremble; l'auditoire transporté et épouvanté se soulève involontairement, et consterne le prédicateur lui-même qui change de visage. N'êtes-vous pas encore satisfait, et est-il besoin d'être témoin des conver-

(1) *Brutus*, 54, 200.

sions célèbres? Visitons un quartier qui passait alors pour populaire et reculé. De jeunes écoliers, conduits par l'excellent Rollin, sortent de Saint-Leu; ils sont émus, agités; sur leurs fronts brille un éclat inaccoutumé; ils ont entendu Massillon, et ils veulent être des saints; et ils se disent que, rentrés à leur collège de Beauvais, ils imiteront l'austérité des premiers chrétiens dont ils viennent d'écouter le merveilleux éloge. Ah! il n'est plus besoin de tant raffiner et de tant discuter; il faut qu'il y ait pour produire de tels effets un orateur et une œuvre oratoire, *oratorem et opus oratorium*. Cicéron a raison, l'épreuve suffit, et la conviction est complète. Massillon est un orateur.

Nous avons prouvé que le P. Massillon prêcha onze Avents, le premier et le plus célèbre à la chapelle de Versailles, les autres aux Nouvelles-Catholiques, à Saint-Honoré, à Saint-Eustache, aux Carmélites, aux Prémontrés, aux Enfants-Rouges, à Saint-Roch et au château de Saint-Germain en Laye.

Ce fut par l'Avent de 1699 qu'il commença véritablement à se faire connaître. Il avait alors un peu plus de trente-six ans. Le jour de la Toussaint il parut pour la première fois dans la chaire de la chapelle royale, et son début parut inspiré par le génie chrétien.

Le grand siècle allait se terminer, et c'est l'oratorien qui va le fermer avec la clef d'or de l'éloquence religieuse. Le roi avait communié le matin. Suivi de sa cour, le majestueux vieillard couronné de tant de gloire, dans cette grave après-midi de la Toussaint, va se placer en face du jeune religieux. Le nouveau prédicateur a l'air recueilli, pénétré; et, après avoir promené lentement son regard ému sur son imposant auditoire, il jette, au milieu de ces représentants d'un des siècles les plus merveilleux de l'histoire humaine, l'étrange et sublime *Beati qui lugent* de l'Evangile du jour, bien fait pour troubler des cœurs pleins du sentiment chrétien. Il sut tirer de ce texte un commentaire si simple, si ingénieux et si apostolique à la fois, qu'il excita, dit d'Alembert, malgré la gravité du lieu, un sentiment involontaire d'admiration. Il loue la grandeur et la gloire de la France du dix-septième siècle finissant; mais il ne loue les choses humaines que pour les inviter à s'élever plus haut, ou plutôt il ne voit qu'une seule grandeur qui est celle qui vient de Dieu. « Sire, si le monde parlait ici à la place de Jésus-Christ, sans doute il ne tiendrait pas à Votre Majesté le même langage. Heureux le prince, vous dirait-il, qui n'a jamais combattu que pour vaincre,

qui n'a vu tant de puissances armées contre lui que pour leur donner une paix plus glorieuse, et qui a toujours été plus grand ou que le péril ou que la victoire! Heureux le prince qui, durant le cours d'un règne long et florissant, jouit à loisir des fruits de sa gloire, de l'amour de ses peuples, de l'estime de ses ennemis, de l'admiration de l'univers, de l'avantage de ses conquêtes, de la magnificence de ses ouvrages, de la sagesse de ses lois, de l'espérance auguste d'une nombreuse postérité, et qui n'a plus rien à désirer que de conserver longtemps ce qu'il possède! Ainsi parlerait le monde. Mais, Sire, Jésus-Christ ne parle pas comme le monde. Heureux, vous dit-il, non celui qui fait l'admiration de son siècle, mais celui qui fait sa principale occupation du siècle à venir, et qui vit dans le mépris de soi-même et de tout ce qui passe, parce que le royaume du ciel est à lui : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum!* Heureux non celui dont l'histoire va immortaliser le règne, mais celui dont les larmes auront effacé l'histoire de ses péchés du souvenir de Dieu même, parce qu'il sera éternellement consolé : *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur!*.... »

Le soir, Dangeau écrivait dans son journal :

« L'après-dînée, Sa Majesté et toute la maison royale entendirent le sermon du P. Massillon, père de l'Oratoire, qui commence à être en grande réputation ; ensuite ils assistèrent à Vêpres et au Salut. » Voilà tout ce que nous savons directement sur les sentiments qu'excita chez les contemporains ce magnifique sermon dont l'heureux début a été au dix-huitième et au dix-neuvième siècle l'objet des plus vives admirations, et qui, au rapport du P. Bougerel et de d'Alembert, enleva et fit frémir l'auditoire.

Massillon monta de nouveau dans la chaire royale le 29 novembre. Ce dimanche-là, dit Dangeau, « le roi, Mgr le duc de Bourgogne et Mgrs ses frères entendirent à la chapelle le sermon du P. Massillon qui prêche cet Avent. Madame la duchesse de Bourgogne eut une grande migraine qui l'empêcha d'aller au sermon. » Le 29 novembre était le premier dimanche de l'Avent; et l'Evangile du jour s'occupe du jugement universel. Or, dans l'édition du P. Joseph, nous trouvons précisément à ce jour un beau et pénétrant discours sur cette suprême révélation de la divine équité à l'égard des hommes. Mais ce n'est pas évidemment le discours qui fut prononcé le 29 novembre 1699. Car le journal de Le Dieu nous

apprend que le sermon de ce dimanche était dirigé contre les libertins, et que le grand évêque le jugeait mal amené à l'Evangile du jour. Or, le *Jugement universel* convient admirablement à l'Evangile du jour, et ne s'attaque en aucune manière aux incrédules. Il faut donc le reporter avec l'éditeur de 1705 à la station du Carême. Au reste, il est parfaitement à sa place au début d'un Avent; et peut-être le prédicateur lui-même ne fut-il pas assez satisfait de son sermon contre les libertins pour le mettre en tête de son Avent.

Il y a, en revanche, dans les œuvres oratoires un discours qui revient à l'indication donnée par Le Dieu; c'est celui sur la vérité de la religion; Massillon, comme il le dit lui-même, y entreprend l'apologie du christianisme contre l'incrédulité. Ce sermon est placé au jeudi d'après les Cendres dans l'édition de 1745, et dans le recueil de 1705 au troisième lundi de Carême. Il est probable que l'orateur, après l'avoir donné à la cour en 1699, et en 1703 à Saint-Germain en Laye, s'en servit plusieurs fois dans ses Carêmes de Paris. D'après une note qui est de Massillon ou du moins du P. Joseph, il y est fait allusion à la présence de Jacques II et de la reine d'Angleterre à Saint-Germain en Laye. « Ce royaume illustre que son voisinage, ses

malheurs, et des gages assurés et augustes nous rendent si cher. » Or Jacques mourut en 1701. De plus le seizième siècle y est appelé le siècle passé. « Rappelez seulement les tristes dissensions du siècle passé; depuis la séparation de nos frères, quelle monstrueuse variété dans leur doctrine! » Ce sermon doit donc, dans tous les cas, être rangé parmi les plus anciens de l'oratorien.

Bossuet n'y assista pas, mais il le juge par ouï-dire. Plus tard il admirera Massillon; au début, comme Corneille à l'égard de Racine, et comme lui-même à l'égard de Fénelon, il se montre froid et sévère. Il est vrai que ni cette conférence apologétique, ni le sermon de la Conception qui suivit, ne donnent l'idée de l'éloquence de Massillon dont le triomphe est surtout dans les choses qui parlent au cœur. Mais écoutons le pâle et mesquin biographe de Bossuet, qui peut-être ajoute encore aux paroles échappées à l'illustre maître :

« Le premier dimanche de l'Avent, il n'entendit pas le sermon du P. Massillon, de l'Oratoire, de crainte du froid. La grande réputation de ce prédicateur, après son premier Carême à Paris, lui mérita de passer de plein saut de la chaire des Pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré à celle du château de Versailles. On ne trouva pas son

mérite digne de sa réputation. Son premier discours (1), qui était contre les libertins, et qu'il avait, dit-il, assez mal amené à l'Evangile du jour, parut faible; on loua sa pitié, sa modestie, sa voix douce, son geste réglé, jusqu'à lui accorder, contre quelques-uns, la grâce de l'élocution; on trouva de la politesse dans ses discours, des termes choisis et de l'onction; il fut très bien écouté, et le roi et la cour en furent édifiés. M. de Meaux donna la sainte communion à madame de Bourgogne le soir (le jour) de la Conception (2) et entendit le nouveau prédicateur la même fête. Il jugea ce que je viens de dire, et, en un mot, que cet orateur, bien éloigné du sublime, n'y parviendrait jamais. »

Ce discours sur la Conception, entendu par Bossuet, est en effet un peu froid, mais parfaitement ordonné. On le trouve au tome V de l'édition de 1714. Il ne manque pas de la hardiesse et du zèle évangéliques; et l'auteur ne craint pas d'y parler des égarements de David. Je cite avec intention le

(1) La Toussaint étant éloignée de l'Avent de près d'un mois, il appelle premier discours celui du premier dimanche qui commence réellement la station oratoire.

(2) Madame la duchesse de Bourgogne fit ses dévotions aux Récollets, dans une chapelle en haut. Dangeau au 8 décembre 1699.

texte imprimé sous Louis XIV même : « David, après sa conversion, pénétré d'un esprit de pénitence, ne voyoit devant ses yeux que le meurtre d'Urie, et le violement du lit conjugal ; son crime, comme un importun, repassoit sans cesse dans sa mémoire ; et il dit lui-même que ni l'éclat de la pourpre qui l'environnoit, ni le nombre des victoires qu'il remportoit sans cesse sur lui-même, ni sa fidélité envers le Seigneur, ni les applaudissements et les louanges de tout le peuple qui sembloit avoir oublié ses fautes passées, rien de tout cela n'en put effacer le triste souvenir, *peccatum meum contra me est semper*. O Dieu, s'écrioit-il, quand je rappelle la multitude des iniquités qui m'accabloient, et dont vous m'avez délivré, quand je me représente ces jours de ténèbres, d'obscurité, ces temps malheureux où j'ai violé votre loi sainte avec scandale, mon cœur se trouble, ma conscience m'abandonne, mes yeux ne s'ouvrent plus à cette grandeur qui m'environne ; oui, je suis accablé de tristesse ; et tous les agréments, toutes les douceurs, tous les charmes d'un royaume et d'un trône ne peuvent plus égayer mon esprit ; toute la gloire de mon règne, tous les applaudissements de mes peuples ne sauroient affaiblir en moi le souvenir amer de mes crimes passés. » L'édition posthume

donne cet important passage; le style y a reçu le vernis de la main du maître; il y est parlé de la gloire de la France et de la prospérité de la famille royale d'une manière qui convenait parfaitement à cette année 1699; de plus, il s'y rencontre un trait qui devient pénétrant, lorsqu'on songe que Bossuet assistait à cette prédication, *les louanges des prophètes qui semblaient avoir oublié sa faute pour ne se souvenir que de sa piété et de tant de saintes actions qui l'avaient depuis réparée.*

Le troisième dimanche de l'Avent, Massillon reprit son essor, et se montra vraiment à la hauteur de son heureux début de la Toussaint. Malheureusement, Louis XIV ne put assister à la prédication à cause d'une légère indisposition, mais le duc et la duchesse de Bourgogne y étaient présents. Il s'agit du délai de la conversion. L'homme de Dieu prend l'âme qui croit, mais qui est faible et se livre aux passions, lui montre la folie de sa conduite, la poursuit dans ses derniers retranchements, la presse sans lui laisser le temps de respirer, la pousse jusqu'à ce qu'elle demande grâce. C'est un chef-d'œuvre de raisonnement et de logique religieuse. Vous remettez, s'écrie-t-il, votre conversion, vous attendez une occasion plus favorable, vous supposez que vos passions se calme-

ront un jour. « Qui leur a marqué un terme et leur a dit, comme le Seigneur aux flots d'une mer agitée : vous viendrez jusque-là, et vous y verrez briser votre impétuosité et la fureur de vos vagues, *usque huc venies?* Quand finiront-elles, le savez-vous ? Pouvez-vous répondre qu'elles finiront un jour, qu'elles finiront du moins avant que vous finissiez vous-même? Seriez-vous le premier pécheur surpris dans ses passions déplorables ? Tous les hommes presque qui meurent à vos yeux, ne meurent-ils pas dans ce triste état? Meurt-on autrement dans le monde? Les ministres, appelés au secours des mourants, trouvent-ils au lit de la mort beaucoup de pécheurs qui, depuis longtemps quittes de leurs habitudes, se préparoient à ce dernier moment? Qu'y trouvons-nous que des âmes encore liées de mille chaînes que la mort seule va dissoudre; que des consciences inexplicables, si j'ose parler ainsi, et encore enveloppées dans le chaos d'une vie désordonnée. » Cette éloquence morale ravit le glacial Dangeau lui-même, qui laissa, comme malgré lui, échapper ce cri d'admiration : « Ce fut un des plus beaux sermons que j'aie jamais entendus (1). » Si Bossuet eût pu y as-

(1) Au 13 décembre 1699.

sister, il eût sans doute partagé le sentiment de Dangeau. Peut-être se rappelait-on encore au dix-huitième siècle ce prodigieux succès, car le P. Bougerel, croyant rapporter les paroles de Languet de Gergy, mais confondant ses propres souvenirs avec ceux de l'archevêque de Sens, disait que dès son troisième sermon Massillon fut regardé comme le premier prédicateur du royaume (1). Cependant rien n'indique absolument, dans Bougerel, que ce troisième sermon soit celui de l'Avent de 1699; ce pourrait être aussi bien celui du Carême de la même année prêché à l'Oratoire.

Le dimanche 20, dans son sermon auquel était présent le roi avec toute la maison royale (2), le prédicateur parla des dispositions à la communion, sujet qui convenait particulièrement à une semaine dans laquelle Louis XIV devait recevoir le sacrement eucharistique. Ce discours est d'une grande beauté de composition et de style, mais d'une morale trop rigoureuse. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il fut prêché à la cour, et savoir gré à Massillon de n'avoir pas craint d'y apporter les austérités du zèle religieux. Tel que nous l'avons

(1) Ces paroles ne se trouvent pas dans Languet de Gergy, quoi que disent M. Godefroy et madame de Marcey, trompés tous deux par Bougerel.
(2) Dangeau.

aujourd'hui, ce sermon a dû être retouché pour être prononcé de nouveau dans le Carême de 1709 ou de l'Avent de 1710, car l'orateur y gémit sur les maux qui désolèrent la France au commencement du dix-huitième siècle. « Vous versez, Seigneur, sur nos villes et sur nos provinces la coupe de votre fureur; vous armez les rois contre les rois et les peuples contre les peuples; on n'entend parler que de combats et de bruits de guerre; vous faites pleuvoir du ciel la stérilité sur nos campagnes, nous gémissons sur des charges qui, en éloignant de nos murs l'ennemi de l'Etat, nous livrent à la faim et à la misère; nous avons vu la faim et la mort moissonner nos citoyens et changer nos villes en déserts affreux. » De pareils traits ne sauraient appartenir à l'Avent de 1699, car c'était un moment de bonheur et de tranquillité. « Toute la terre, dit Voltaire, était en paix vers les deux dernières années du dix-septième siècle; époque d'une trop courte durée. » Au contraire, en 1709, la France, humiliée et désolée, devait arracher au cœur de Massillon ces plaintes, ces larmes et cesprières. Tout semblait écraser Louis XIV, malheureux dans sa vieillesse, mais son âme vaillant relèvera la patrie accablée. « Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la nation. Il n'y eut

point d'espérance de récolte. Plusieurs familles, à Versailles même, se nourrirent de pain d'avoine. Madame de Maintenon en donna l'exemple (1). »

La station de l'Avent se terminait par le sermon de Noël. « Le 25 décembre, jour de Noël, dit le premier numéro de la *Gazette* de 1700, le roi entendit, l'après-dînée, la prédication du P. Massillon, prêtre de l'Oratoire, à vêpres. » L'orateur s'y montre déjà un moraliste consommé. Aussi Dangeau voulut enregistrer dans son journal la satisfaction complète du roi, à laquelle il ne saurait rien ajouter. « Le roi et toute la maison royale assistèrent à toutes les dévotions de la journée et entendirent le sermon du P. Massillon. *Sa Majesté a été fort contente de ce prédicateur.* » On sait que c'est après que Massillon eut prêché cet Avent à Versailles, que Louis XIV lui dit cette belle parole : « Mon Père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs dans ma chapelle, j'en ai été fort content ; pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très mécontent de moi-même (2). »

D'après ce qui vient d'être dit, on a pu remar-

(1) *Siècle de Louis XIV*, c. XXI.
(2) Edition de 1745, préface du P. Joseph, p. XIV. C'est là où ce mot remarquable se trouve cité pour la première fois. En 1704, dit Moréri, le roi ajouta : « Et je veux, mon Père, vous entendre tous les deux ans. »

quer que l'Avent de Versailles se composait de six sermons. Dangeau nous l'apprend de reste. Cependant les éditions posthumes de Massillon nous offrent dix sermons dont voici la liste :

Pour la Toussaint, *sur le bonheur des Justes.*

Pour le jour des Morts, *la mort du Pécheur et la mort du Juste.*

Pour le premier dimanche de l'Avent, *sur le Jugement universel.*

Pour le IIe dimanche de l'Avent, *sur les afflictions.*

Pour la fête de la Conception, *sur le mystère du jour.*

Pour le IIIe dimanche de l'Avent, *sur le délai de la conversion.*

Pour le IVe dimanche de l'Avent, *sur les dispositions à la Communion.*

Pour la fête de Noël, *sur le mystère du jour.*

Pour le jour de la Circoncision, *sur la divinité de Jésus-Christ.*

Pour le jour de l'Epiphanie, *sur le mystère du jour ;* il fut prononcé à l'église des Missions étrangères, et avant 1708, puisqu'il se trouva dans le recueil de Trévoux de cette année.

Les recueils de Trévoux ne comprennent pas l'Avent, mais le Carême et plusieurs discours dé-

tachés; cependant on y trouve dispersés trois des dix sermons de l'édition posthume, à savoir, *le Bonheur des justes* (1705, tome I), *la Conception* (1714, tome V) et *l'Epiphanie* (1708, tome IV).

Les textes de ces anciennes éditions sont souvent altérés, incomplets, défigurés, et presque toujours moins parfaits, moins corrects et moins satisfaisants. Mais en revanche on y rencontre parfois des traits plus vifs, plus hardis, plus pénétrants. Ainsi, pour cet important discours du bonheur des justes, l'édition définitive offre un passage amplifié, tourmenté, irrégulier même, tandis qu'il est autrement rapide et vibrant avec le recueil de 1705. Massillon veut dire que la foi qui console le juste effraie et désole le pécheur.

« Toutes les vérités que la doctrine sainte offre à votre foi réveillent en vous de nouvelles alarmes. Ces lumières divines, source de toute consolation pour les âmes fidèles, sont au dedans de vous des lumières vengeresses, qui vous troublent, *qui vous déchirent,* qui vous jugent, qui vous découvrent sans cesse ce que vous ne voudriez jamais voir, qui vous apprennent malgré vous ce que vous voudriez toujours ignorer, qui vous mettent comme sous l'œil ce que vous souhai-

teriez du moins pouvoir perdre de vue pendant quelque temps. Votre foi elle-même fait par avance votre supplice. Votre religion est ici-bas, si j'ose le dire, votre enfer ; et plus vous êtes soumis à la vérité, plus vous vivez malheureux. » Or, en 1705, on trouve simplement cette rapide et éloquente apostrophe que n'eût pas désavouée Bossuet : « Ces lumières de la foi qui sont des sources de consolation pour les justes, sont en vous, pécheurs, *des lumières vengeresses qui vous brûlent en vous éclairant,* et qui vous déclarent malgré vous ce que vous voudriez jamais ne savoir; votre foi fait par avance votre tourment, et la vue de votre religion, votre enfer. »

D'après ce qui précède, on peut, je crois, composer ainsi la liste des six sermons prêchés par Massillon à la station de l'Avent de 1699 :

Pour la Toussaint, *le Bonheur des justes.*

Pour le Ier dimanche de l'Avent, *la Vérité de la Religion.*

Pour le 8 décembre, *la Conception.*

Pour le IIIe dimanche, *le Délai de la conversion.*

Pour le IVe dimanche, *Disposition à la Communion.*

Pour le 25 décembre, *Noël.*

On sera sans doute étonné de ne pas trouver de prédication au second dimanche; mais, c'est que, comme madame de Marcey nous l'a justement fait remarquer, durant l'Avent, il n'y avait jamais qu'un sermon par semaine, sauf à Noël, de sorte que si la Conception tombait un jour ordinaire, le sermon du dimanche était remis à cette fête. Dangeau nous apprend en effet que l'Avent de Versailles se composait rigoureusement de six discours. Ainsi, le dimanche 10 décembre 1702, il remarque « qu'il n'y eut point de sermon l'après-dînée, parce qu'il y en avait eu vendredi (8), et que dans l'Avent il n'y en a qu'un par semaine. » En 1697, année où Bourdaloue prêchait l'Avent à la cour, le 8 fut un dimanche; mais, en 1698, la Conception se trouvant un lundi, Dangeau fait observer qu'il n'y eut pas de sermon le dimanche 7 décembre, « parce que c'était le lendemain la Notre-Dame, et que durant l'Avent on ne prêche qu'une fois la semaine. »

De ces six sermons de 1699, 1er et 29 novembre, 8, 13, 20 et 25 décembre, d'après le journal de

Le Dieu (t. II, p. 2 et 3), Bossuet ne put assister qu'à celui du 8. En effet, il ne quitta Meaux que le 7 novembre; le 29, premier dimanche de l'Avent, il n'entendit pas le prédicateur à cause du froid, et dès le 9 décembre il s'éloignait de Versailles. Ainsi Bossuet n'a pu parler du discours du 29 que par ouï-dire; et son jugement sur Massillon se fondait sur le seul sermon du 8.

Nous avons vu que, sans compter le *Petit Carême* de 1718, Massillon, durant sa carrière oratoire, prêcha vingt Carêmes, en y comprenant celui de 1698 à Montpellier. Il prononça plusieurs fois les mêmes discours, les appropriant à l'auditoire et aux circonstances. Ainsi ont toujours fait les prédicateurs qui apprenaient par cœur des sermons médités et composés à loisir. Ce qui mécontentait Fénelon doué d'une imagination inépuisable et débordante, et il ne craignait pas de blâmer fortement la méthode des Mascaron, des Fléchier, des Bourdaloue et des Bossuet même, des plus illustres et des plus saints. « Dès qu'on s'est mis sur le pied de ces sortes de prédications, on n'a plus le temps de faire autre chose, on ne fait plus d'autre étude et d'autre travail ; encore même, pour se soulager, se réduit-on souvent à

redire toujours les mêmes sermons. Quelle éloquence que celle d'un homme dont l'auditoire sait par avance toutes les expressions et tous les mouvements ! Vraiment, c'est bien là le moyen de surprendre, d'étonner, d'attendrir, de saisir et de persuader les hommes ! Voilà une étrange manière de cacher l'art et de faire parler la nature ! Pour moi, je le dis franchement, tout cela me scandalise (1). » Il en parle à son aise. Ne sait-il donc pas que ceux qui se répètent le plus sont encore ceux qui ne se donnent pas la peine d'écrire et d'apprendre ? Tout le monde n'a pas sa prodigieuse facilité. J'admire sans doute la manière naturelle, la bienheureuse fécondité de Fénelon, mais je reconnais aussi que, même en revenant sur leurs pas, les Bossuet et les Bourdaloue ont trouvé le moyen de convertir les hommes.

De ces nombreux Carêmes, prêchés à des auditoires différents, Massillon a composé une suite merveilleuse de sermons. C'est son Grand Carême. Plusieurs fois remaniés selon les circonstances, recopiés et sans doute retouchés à Clermont, présentés dans un ordre différent en 1705 et en 1745,

(1) *Dialogues sur l'éloquence,* IIe dialogue.

ces sermons sont difficiles à classer. La curiosité voudrait savoir en quelles circonstances, en quelles années, combien de fois chacun d'eux a été prononcé. Hélas ! les moyens de se reconnaître et de se retrouver au sein de cette belle abondance sont rares et insuffisants. Dans notre édition des Œuvres de Massillon, nous avons hasardé nos conjectures, en réunissant tout ce que nous avons pu réunir de témoignages et d'indications. Nous allons résumer ce que nous y avions plus amplement exposé, et en même temps nous ajouterons quelques renseignements fournis par de nouvelles recherches.

D'abord, pour le Carême de 1700, le même M. Vuillart, qui avait assisté à la prédication de 1699, nous donne ses impressions d'auditeur attentif et éclairé. Le mercredi des Cendres tombait cette année-là le 24 février. Massillon prêchait à Saint-Gervais ; et dès le 4 mars M. Vuillart communiquait à M. de Préfontaine ses sentiments au sujet des orateurs de la station.

« Ce jeudi 4 mars 1700. — Dieu fait primer encore hautement, cette année, les Pères de l'Oratoire dans le ministère de la parole : le P. Hubert à Saint-Jean (en Grève), le P. Massillon à Saint-Gervais, le P. Guibert à Saint-Germain de l'Auxerrois, le P. de la Boissière à Saint-André, le P. de Monteuil à Saint-Leu, le P. Maure à Saint-

Etienne du Mont (1). Il y en a d'autres encore : mais voilà ceux qui ont le plus de réputation ; et ceux qui brillent davantage sont le P. Massillon et le P. Maure, Provençaux. Le premier, d'environ trente-quatre ans, a l'air mortifié et recueilli (2), une grande connaissance de la religion, beaucoup d'éloquence, d'onction, de talent pour appliquer l'Ecriture. Le second, d'environ trente-deux ans, a une belle physionomie, l'air fin, le son de la voix plus beau et plus soutenu, l'action plus agréable, une prononciation charmante, a puisé le christianisme dans les mêmes sources, car ils ont les mêmes principes, et ont même étudié ensemble et de concert. Deux choses le font emporter au P. Massillon sur le P. Maure : le grand succès qu'il eut l'Avent dernier qu'il prêcha devant le roi, et l'avantage de la chaire de Saint-Gervais qui est au milieu de la ville, au lieu que celle de Saint-Etienne est à une des extrémités et qu'il y faut grimper ; joint que l'on convient qu'encore que le P. Maure ne manque pas d'onction ni de pathos, le P. Massillon en a davantage. Les chaises de Saint-Gervais sont louées quinze sols ; les moindres, douze. Mais la paroisse a bien des gens de qualité et des gens riches, au lieu que Saint-Etienne n'en a que peu en comparaison et qu'il a le désavantage de la situation. Les loueuses de chaises se sont donc humblement réduites à n'en prendre que quatre sols. »

Voilà déjà le P. Maure mis en parallèle avec

(1) Ces prédicateurs oratoriens étaient célèbres en leur temps. Nos manuscrits font souvent mention d'eux. Le P. de la Boissière, en particulier, né à Dieppe en 1649 et mort à Paris en 1732, a laissé six volumes de sermons dont Goujet a fait l'éloge.

(2) Les jansénistes louaient alors volontiers Massillon, qui ne s'était pas encore déclaré nettement contre eux ; car il ne faut pas oublier que le bon Vuillart est tout de Port-Royal.

le P. Massillon ; et, malgré le prix si différent des chaises, l'honnête M. Vuillart est fort embarrassé pour se décider entre les deux, et ce n'est que tout juste si Massillon l'emporte un peu dans ses balances.

Le P. Hubert, qui avait alors une soixantaine d'années, et qui parlait si près de Massillon, s'humilia devant le succès de son jeune confrère. Nous le savons par un oratorien, le P. de Monteuil, qui, publiant en 1725 les sermons d'Hubert, mit en tête une petite notice biographique. Ce ne fut que parce que le prédicateur retenu pour le Carême de Saint-Jean en Grève vint à manquer, qu'on songea au P. Hubert. Or, cette église qui était derrière l'hôtel de ville touchait par conséquent à Saint-Gervais, dont Massillon allait occuper la chaire.

« On sait quelle est la proximité de ces deux églises, et combien il est difficile qu'un des deux prédicateurs fasse foule, sans que l'auditoire de l'autre se trouve réduit à un plus petit nombre. On sait encore combien l'amour de la réputation qui suit les grands talents est vif et délicat dans ceux qui en jouissent longtemps, et qu'un prédicateur de ce caractère n'aime pas à entrer en concurrence avec un plus jeune, surtout lorsque ce dernier joint des talents rares, singuliers, extraordinaires, à la grâce de la nouveauté. Mais de si basses réflexions n'entrèrent point dans

le cœur du P. Hubert. Il crut que, puisque Dieu lui donnait encore assez de forces, il ne devait pas refuser son ministère à la paroisse qui l'appelait. Sans s'inquiéter du succès, content, disait-il, de prêcher aux gens de livrée auxquels la foule ne permettait pas d'avoir place avec leurs maîtres aux sermons de son illustre voisin, il fournit sa carrière avec paix. Il prit part à la gloire de son collègue, sans la lui envier. »

Dom Claude de Vert, dans son *Explication des cérémonies de l'Eglise*, nous a dit que, durant un office de l'Oratoire, célébré par le général, ce P. Hubert tenait le bougeoir devant le P. de La Tour, et que le P. Malebranche, de l'autre côté, servait l'encens.

Au reste, le P. Hubert, qui n'était pas un orateur méprisable, mais qui fit voir assez de solidité pour être goûté de Bourdaloue, donna une autre preuve de sa modestie vraiment chrétienne. Au milieu d'une grande et noble réunion, un homme du monde lui rappela qu'ils avaient fait leurs études ensemble : « Je n'ai garde, Monsieur, de l'oublier, lui répondit-il généreusement ; vous aviez la bonté de me fournir des livres et de me donner de vos habits. Sans vos secours que je me fais gloire d'avouer, j'aurais eu bien de la peine à rester au collège. » Voilà certes une parole qui vaut

le meilleur sermon. Mais continuons les extraits de M. Vuillart.

« Ce jeudi 11 mars 1700. — J'ai entendu hier le P. Massillon qui repose le mardi, au lieu que le mercredi est le repos du P. Maure. Le dessein de leurs sermons étoit le même; car le P. Maure avoit pris par avance l'évangile d'hier. Voici leur commune division : *La crainte de la méprise dans la vocation* et la nécessité d'y consulter Dieu et ses ministres pour l'éviter, premier point : et le second fut *le danger de la méprise,* laquelle est si ordinaire. Le dedans du P. Massillon est plus fécond et plus riche. Le dedans du P. Maure est moins fécond et moins riche; il l'est cependant, mais le dehors du dernier l'emporte de beaucoup par le son de la voix, la prononciation, l'action. L'onction des deux pénètre. Celle du premier est plus abondante et plus soutenue. Comme il craignoit hier la trop grande consternation de son auditoire sur les défauts de la vocation et sur les difficultés extrêmes de les réparer, il le releva et le ranima par une incomparable paraphrase de tout le cantique de Jonas, qui le tint élevé à Dieu et comme transporté hors de la chaire assez longtemps les bras croisés et les yeux au ciel. Cette fin fut un vrai chef-d'œuvre. Ce fut un torrent de lait et de miel. Heureux qui s'en trouve inondé! »

Ce sermon sur la vocation, si plein de solides instructions particulièrement nécessaires aux siècles derniers, si puissamment animé d'une évangélique audace, si sévère, si terrible même, se lit, en effet, au second mercredi de Carême; et l'édition de 1705, comme celle de 1742, l'avait publié

avec toutes ses hardiesses. Après cette éloquence si consternante, s'échappe, en effet, du cœur de Massillon une douceur souveraine, une consolation vraiment divine, dans la paraphrase du cantique de Jonas qui forme la péroraison. Goûtons-y avec M. Vuillart. Mais il faut, ainsi que lui, se représenter le jeune et pieux orateur *élevé à Dieu*, *les bras croisés*, *les yeux au ciel*, *et comme transporté hors de la chaire.*

VERSION DE 1705.

« Ah! Seigneur, quoique le choix injuste d'une voie contraire à la vôtre m'ait précipité jusque dans le fond de l'abîme, je ne laisse pas de crier vers vous pour implorer votre miséricorde : *De ventre inferi clamavi et exaudisti vocem meam.* Il est vrai que rien ne peut égaler l'horreur de l'état où je me trouve : votre bras m'a plongé jusqu'au fond de la mer, les flots m'engloutissent de tous côtés, je suis au milieu des gouffres et des abîmes, je me suis rendu indigne de vos regards, et un monstre cruel m'entoure de toutes parts : *Abyssus vallavit me.* La profondeur des eaux comme celle de mes iniquités s'est élevée sur ma tête : *Pelagus operuit caput meum.* Il n'est point de précipice où je ne sois plongé, et il faut que la terre se soit creusée pour m'engloutir plus avant : *Ad extrema montium descendi; terræ vectes concluserunt me in æternum.*

« Cependant, ô Dieu de nos pères, vous qui autrefois les portâtes sur vos ailes au travers de la mer Rouge, pour les garantir du naufrage et de la fureur de leurs ennemis,

je ne laisse pas d'espérer en votre miséricorde; vous me retirerez quand il vous plaira de l'abîme où je me suis précipité moi-même par mon injuste choix; et il me rendra sain et sauf, comme j'étais auparavant, cet abîme, dès que vous lui ordonnerez de le faire. Il ne vous est pas plus difficile de faire éclater votre puissance dans cette occasion que dans tant d'autres où elle a paru avec tant d'admiration : *Verumtamen rursus videbo templum sanctum tuum.* Oui, Seigneur, malgré les chutes et les dangers de cet état que j'ai choisi sans vous consulter, j'espère encore qu'un jour j'aurai la consolation de revoir votre temple saint avec les enfants d'Israël, et de mêler au sang des innocentes victimes les larmes abondantes d'un repentir cuisant : *Verumtamen rursus videbo templum sanctum tuum.* Ah! que ceux qui, après s'être choisi des voies injustes à leur gré et à leur caprice, s'obstinent encore à y demeurer, et se font de la grandeur de votre miséricorde une raison pour ne point y recourir, sont dignes qu'elle les abandonne! *Qui custodiunt vanitates frustra, misericordiam suam derelinquunt.* Mais pour moi, tandis qu'il me sera permis de vous invoquer, ô mon Dieu, il me sera encore permis d'espérer : *Ego autem in voce laudis immolabo tibi.* La grandeur de mon repentir et de ma douleur répondra à mon infidélité, et sera le motif d'une confiance qui n'a jamais confondu le pécheur et qui a toujours été le gage d'une joie éternelle. »

VERSION DE 1745.

« Seigneur, quoiqu'un choix injuste m'ait soustrait à la main adorable qui devoit me conduire, je crie encore vers vous du sein de l'abîme que vous avez ouvert pour me dévorer : *De ventre inferi clamavi.* Il est vrai que rien ne peut égaler l'extrémité du danger où je me trouve : un

monstre énorme me tient captif et m'environne de toutes parts : *Abyssus vallavit me.* La profondeur des eaux, comme celle de mes crimes, s'est élevée au-dessus de ma tête : *Pelagus operuit caput meum.* Il semble que la terre s'est creusé de nouveaux abîmes pour m'y retenir éternellement : *Terræ vectes concluserunt me.*

« Cependant, ô Dieu de mes pères, vous qui les portâtes sur vos ailes à travers les flots de la mer, quelque désespérée que paraisse ma destinée, je ne laisse pas d'espérer encore en vous : vous saurez bien me retirer quand il vous plaira du fond du gouffre où je me suis jeté. L'abîme entend votre voix ; il me rendra à vous dès que vous lui aurez commandé de me rendre. Et il ne vous sera pas plus difficile de me délivrer dans la profondeur de la corruption où je me trouve, que si j'étais dans l'enceinte de Jérusalem : *Et sublevabis de corruptione vitam meam, Domine Deus meus.* Oui, grand Dieu, malgré l'extrémité de mon état, qui semble m'interdire tout espoir de retour, j'espère que j'aurai encore la consolation de revoir votre temple saint, de vous y offrir mes actions de grâces, et de vous y apaiser, en mêlant au sang des victimes les larmes d'un repentir sincère : *Verumtamen rursus videbo templum sanctum tuum.* Ah ! que ceux qui, après s'être éloignés de vous, s'obstinent à vous fuir encore, et se font, par un désespoir orgueilleux, de l'excès de leur misère, une raison pour ne plus souhaiter leur délivrance, soient abandonnés de votre miséricorde, puisqu'ils l'abandonnent eux-mêmes : *Custodiunt vanitates frustra, misericordiam suam derelinquunt.* Pour moi, Seigneur, quelque affreuses que soient les ténèbres de la mort où je suis enseveli, tandis qu'il me sera permis de vous invoquer, il me sera permis d'espérer : *Ego autem in voce laudis immolabo tibi.* Vous me verrez bien plus fidèle qu'autrefois à suivre vos voies saintes, si votre main secourable me délivre de ce

péril; je ne rétracterai jamais les promesses que mon âme, pénétrée de douleur, vous fait dans ce lieu d'horreur: *Quæcumque vovi, reddam pro salute Domino.* Et le reste de ma vie ne sera plus qu'un regret amer de vous avoir offensé et de m'être soustrait à vos ordres, et une attention continuelle à mériter, par l'observance exacte de vos commandements, la récompense que vous promettez à vos serviteurs fidèles. »

Ce sermon sur la vocation nous paraît aujourd'hui rigoureux; il n'était pas trop sévère au dix-huitième siècle commençant. Mais qu'on ne croie pas que ces hardiesses, ces saintes libertés de parler, cette énergie apostolique aient été méditées et produites après coup. L'édition de 1705 est plus audacieuse que l'édition posthume (1).

« De là les princes, les souverains, les grands de la terre, dépourvus de l'intégrité, de l'humanité, de la clémence, si nécessaires au gouvernement des peuples, ne sont plus que comme des statues revêtues de pourpre, qui tournent à tout vent, et font autant de fautes que de pas (2). De là ces hommes de guerre, ces héros et ces conquérants sans cet esprit de probité, de sagesse, qui a pu sanctifier les Gé-

(1) Voir tome I[er], page 502 de notre édition des *Œuvres de Massillon.*

(2) Cette métaphore bizarre et inexacte a été modifiée dans le texte postérieur, et appliquée non plus au prince, au souverain, mais au seul magistrat qui, sans véritable vocation, « n'est plus qu'un *fantôme* revêtu d'une robe de justice et de dignité, qui tourne à tout vent, et qui fait presque autant de chutes que de démarches. »

déon, les Joseph, les David, ne trouvent pas longtemps des moyens de salut. De là ces pasteurs, exposés à mille occasions de gain injuste, sans cette âme droite qui seule fait préférer les trésors de la justice à tout l'or du monde, ne tardent pas à se laisser éblouir par l'éclat d'une fortune riante, et cessent d'adorer le roi du ciel, dès que le démon a fait briller à leurs yeux les trésors de la terre. De là l'épouse de Jésus-Christ s'étant chargée du fardeau de la pénitence et des austérités religieuses, sans avoir reçu la grâce nécessaire pour les supporter, gémit sous un joug qui l'eût remplie d'une sainte allégresse : car, sans l'étendard de la croix, les idées de l'Egypte, c'est-à-dire du monde, viennent lui retracer jusque dans la retraite les images trompeuses de ses biens et de ses faux plaisirs (1). »

Le mercredi 17 mars 1700, troisième de Carême, après avoir admiré le P. Hubert, M. Vuillart revient à Massillon, et comme avant cette station les Parisiens ne l'avaient encore entendu que l'hiver précédent à l'Oratoire, il ne regarde guère son éloquence qu'à titre de fleur qui promet :

« Pour le P. Massillon et le P. Maure, c'est une réputation naissante que la leur; elle se soutient bien jusques ici, et il y a grand sujet d'en espérer beaucoup pour la suite. Comme le P. Maure ne prêchoit pas aujourd'hui, j'ai entendu le P. Massillon et j'en ai encore été charmé. C'est un prodige que la fécondité de ses vues pour la morale, sa pénétration dans l'esprit et dans le cœur humain,

(1) 1705, tome Ier, p. 484.

l'application heureuse et juste des exemples et des autorités de l'Ecriture, son onction. (Peut-on mieux juger?) Sa méthode est facile et naturelle, ses preuves sont fortes, son discours est vif, persuasif et pressant ; *son air, modeste et mortifié.* Ses élévations à Dieu, assez, mais point trop fréquentes, pénètrent l'auditeur qui ne peut ne pas sentir *que le prédicateur en est lui-même pénétré.* C'est un homme tout merveilleux. Nous sommes très redevables à la Provence de nous avoir fourni deux sujets du mérite du P. Massillon et du P. Maure. Par ces fruits tout spirituels, elle n'est pas moins une petite Palestine pour nous et une figure du ciel que par ses figues, ses muscats, ses olives, ses oranges... »

« (23 mars 1700.) La réputation du P. Massillon et du P. Maure croît de jour à autre, parce qu'ils font de mieux en mieux. Le roi a retenu le second pour l'Avent prochain, et le premier pour le Carême. Ainsi nous en serons frustrés à Saint-Etienne où il avait promis, et ce grand bien sera différé pour nous. »

Définitivement le P. Maure est lié au P. Massillon. Le journal de Dangeau, avec sa sécheresse ordinaire, parle aussi du choix de Louis XIV de ces deux oratoriens pour la chaire de Versailles. « (Mercredi 17 mars 1700, à Marly.) Le roi a nommé pour l'Avent le P. Maure, qui n'a jamais prêché ici, mais qui est en grande réputation, et pour le Carême le P. Massillon, qui prêcha ici l'Avent dernier. Ces deux prédicateurs sont Pères de l'Oratoire; on choisit toujours les prédicateurs en ce

temps-ci, afin qu'ils aient le loisir de travailler à leurs sermons (1). »

A la fin de sa lettre, M. Vuillart expose l'état général de la prédication au moment où commençait le dix-huitième siècle, mais, comme le remarque Sainte-Beuve, au point de vue janséniste :

« Les jésuites sont fort humiliés ici de leur petit nombre de prédicateurs et de leur médiocrité de talents pendant que l'Oratoire en fournit tant et de si habiles. On ne parle que du seul P. Gaillard qui fasse quelque figure à Saint-Jacques de la Boucherie. Encore a-t-il eu d'abord si peu d'auditeurs que le curé de la paroisse s'en plaignoit au prône et recommandoit avec instance à ses paroissiens de le venir entendre, comme un de nos grands vicaires m'en a assuré. On auroit beau le recommander dans le voisinage de Saint-Jean (en Grève), où prêche le P. Hubert, et de Saint-Gervais, où le P. Massillon brille de plus en plus, on l'abandonneroit comme est abandonné le jésuite de Saint-Nicolas des Champs, si le public n'avoit pour lui quelque reste de prévention favorable. Il est certain qu'il a bien du bon, et plus que ses confrères. Sa morale n'est point relâchée. C'est celui des jésuites, avec le P. de la Rue, qui prêche le mieux. Le P. Bourdaloue ne prêche plus que rarement. »

Les témoins de ces heureux débuts qui nous ont livré leurs impressions sont rares. Aussi faut-il ne rien laisser perdre. Dans ces toutes premières an-

(1) Journal du marquis de Dangeau, tome VII, p. 274.

nées, on comparait toujours les deux jeunes émules, les deux confrères de l'Oratoire.

On a plusieurs fois réimprimé, d'après moi, un ancien parallèle entre Massillon et le P. Maure, parallèle que j'avais donné au tome Ier, page 265 de mon édition des Œuvres de l'évêque de Clermont. Mais je ne connaissais ni l'auteur de ce morceau, important à cause de sa date, ni la source exacte où le P. Tabaraud, à qui je l'empruntais, l'avait puisé. Ce savant oratorien le croyait de 1704(1), on va voir qu'il est plus ancien de trois ans; d'ailleurs, il était très incorrectement reproduit. Plus heureux aujourd'hui, je puis indiquer l'origine de ce parallèle, en citer le texte authentique, et l'entourer de quelques éclaircissements.

A la fin de 1699, parut, sans nom d'auteur, en un volume in-12, une étude de mœurs intitulée : *Le Théophraste moderne*. En 1701, au moment où l'éloquence de Massillon était à sa fleur, on donna une seconde édition de cet écrit. Quoique l'auteur se fût caché, le public reconnut Brillon. A cette date de 1701, Massillon ne faisait guère qu'apparaître; et déjà Brillon le confondait avec Bourdaloue :

(1) Il y a en effet une brochure de cette date, Liège, contenant ce parallèle.

« Un ordre, déjà célèbre par le nombre de ses prédicateurs, met en vogue ceux qui aspirent à le devenir. Tel élevé dans un corps où ses talents ne sont point connus, est faiblement estimé, qui dans un autre eût acquis le titre d'habile; il lui manque d'être le confrère de Bourdaloue ou de Massillon (1). »

Voici maintenant le parallèle; mais Brillon ne donnait aucun nom.

« Deux nouveaux orateurs, sortis d'une même province, élevés dans la même congrégation, illustres par des talents différents, s'emparent des suffrages qui semblent n'être dus qu'à Bourdaloue ; ils entrent en vogue le premier jour qu'ils montent en chaire. Un Avent fait la réputation de l'un ; un Carême place l'autre au-dessus de tous les hommes éloquents.

« Celui-là possède les avantages du dehors ; sa physionomie est agréable, sa voix nette, et son action très formée; il prononce aussi bien qu'il écrit. Sa composition est délicate, et sa manière de débiter fort prévenante. Il traite bien les mystères, il brille dans le panégyrique, surtout il excelle dans la morale. Ses discours ne sont guère moins solides que fleuris, ni ses descriptions moins vives que régulières; son feu diminue rarement sa justesse; sa justesse n'altère jamais la vivacité de son style. Il connaît parfaitement le cœur de l'homme; on se reconnaît dans les portraits qu'il ébauche, rien ne manque à ceux qu'il achève. Au reste, ce ne sont point des peintures vagues, la ressemblance y est entière; ce ne sont point aussi de ces images profanes, plus propres à faire aimer le vice

(1) P. 356. Et en note, au mot de Massillon, *prêtre de l'Oratoire, prédicateur célèbre.*

agréablement représenté qu'à en inspirer de l'horreur. Il peint en orateur chrétien; et n'imite point ces hommes qui, par un faux zèle, substituent les traits d'une satire mondaine aux douces corrections de l'Evangile. Trop jeune pour être consommé, mais doué d'un beau génie qui lui fait devoir à lui-même ce que les autres ne peuvent obtenir que des années et d'un long travail; une heureuse invention lui tient lieu d'expérience. Il remplace avec adresse les sentiments par de riches expressions, les raisons par des traits éblouissants, et les dernières preuves par de nombreux détails. Sa véhémence supplée à ce qui lui est échappé, et la subtilité de son imagination oblige ses auditeurs à le tenir quitte d'une érudition plus profonde. Il n'a pas l'injuste vanité de se faire honneur des pensées qu'il doit aux Pères de l'Eglise; c'est pour cela qu'il les nomme partout où il les cite, content de ne les citer que là où leur autorité est nécessaire. L'art n'est pas également déguisé dans toutes ses pièces : elles font admirer son esprit; si j'osois le dire, elles le découvrent quelquefois trop; non pas que l'orateur affecte de le produire, il lui seroit difficile de le cacher. On le découvre même beaucoup dans les occasions où il semble avoir voulu n'être que simple et naturel. D'aussi belles dispositions nous préparent à de grandes espérances; il aura peu d'égaux quand il les aura remplies, et il ne sera pas longtemps à les remplir; il pourra même les surpasser. La cour, où il doit paraître bientôt, ne sera pas l'écueil de sa réputation.

« L'autre a l'extérieur composé. Son air est grave, sa voix touchante et son geste insinuant. Il n'a point ces grands mouvements des déclamateurs impétueux, ni ces manières basses et rampantes des froids orateurs. Plus on l'écoute, plus on se fait à son action; elle est singulière, et il entend bien à la ménager.

« Sa présence persuade déjà; ce qu'il doit dire achève de

convaincre. Son style, nourri des saintes Ecritures, est tel que les habiles y découvrent de la profondeur, sans que les autres le trouvent obscur et trop élevé. Fécond en belles applications, original dans ses portraits, concis dans ses narrations, les lieux communs ne le sont pas entre ses mains; il dit bien des choses que personne n'a jamais dites, et paraît même l'inventeur de celles qu'il tient des Pères. Aussi modéré que juste dans le choix de ses figures, délicat et non recherché dans celui des termes, il néglige tous les ornements qu'il croit ne devoir pas servir à la dignité de l'Evangile; ses discours sont simples en apparence; mais quelle élévation dans cette simplicité! quelle onction surtout dans sa manière de parler! Il ravit ses auditeurs, et les laisse dans l'incertitude de savoir ce qu'ils admirent davantage ou le zèle de l'apôtre ou la finesse de l'orateur. On diroit que l'éloquence a des règles particulières pour lui et des secrets réservés à son esprit. Tout devient éloquent dans sa bouche, et sa bouche ne prononce que des oracles. Par un mot il explique un sentiment; par quelques sentiments il épuise un sujet. Soit qu'il cite ou qu'il invente; soit qu'il établisse des principes ou qu'il tire des conséquences; soit qu'il se jette dans la morale, ou qu'il revienne au point de doctrine, on trouve ses raisons solides, ses raisonnements suivis et ses preuves complètes. Tout, chez lui, coule de source: il n'a rien avancé d'inutile, il n'a rien omis qui fût nécessaire; habile théologien, il semble que les mystères de la religion cessent de l'être quand il les développe. Bien loin de proposer à notre foi des choses obscures, il les rend si intelligibles qu'on n'a presque plus besoin de sa foi pour les croire; ce sont des vérités qu'il démontre. Autant capable de publier le mérite des saints que de toucher efficacement les pécheurs, ses panégyriques égalent ses discours moraux, et nous ont un si grand prix que, pour valoir trop, ils nous ôtent

la liberté de juger en quoi il excelle ; la dernière fois qu'on l'entend est celle où l'on seroit fâché de ne l'avoir pas entendu ; on trouve qu'il s'y est surpassé et qu'il se surpasse tous les jours, incapable d'être effacé par tout autre que par lui-même. Sa réputation l'a bientôt porté à la cour ; il y a annoncé avec éloge les vérités d'un Dieu éternel, en présence d'un roi, qui le craint ; c'est commencer aussi glorieusement que les autres voudroient finir.

« Nous avons, en la personne de ces orateurs, de quoi nous consoler de la perte de ceux que la politique et l'autorité nous enlèvent. Leur destin sera différent. Le premier a la vogue parmi les dames, le second est du goût de tout le monde. Celui-là sert de modèle à ceux qui aspirent à la chaire, celui-ci est le modèle même de ceux qui y excellent. En un mot, l'un peut être égalé, et l'autre sera toujours inimitable. »

Cette même année 1701, l'abbé de Villiers fit paraître une critique du *Théophraste moderne*, sous le titre de *Sentiments critiques sur les caractères de M. de La Bruyère* (Michel Brunet, in-12). Comme Brillon, Villiers ne livrait pas son nom au public. L'auteur parle du parallèle que nous venons de reproduire, et, pour qu'on ne s'y trompe pas, il met les noms sous les portraits.

« Ce chapitre (des prédicateurs dans le *Théophraste moderne*) finit par le parallèle du P. Maure et du P. Massillon. Les traits en sont bien touchés, et les louanges très délicates ; la vérité s'y trouve. Cette même vérité me force d'avouer que le Théophraste moderne réussit à peindre

ces deux orateurs; c'est ce qu'il y a de meilleur dans son ouvrage (1). »

A plusieurs reprises, l'auteur des *Sentiments critiques* parle de Massillon. Ces dépositions d'un témoin de l'éloquence naissante de l'oratorien ne sont pas sans importance, et je les recueille.

Au sujet de la remarque où Brillon parle de l'utilité pour les orateurs ecclésiastiques d'appartenir à un corps où l'on prêche, l'abbé de Villiers fait cette réflexion :

« Je ne vous dis rien du P. Bourdaloue, connu même de ceux qui ne connaissent pas la religion qu'il prêche; il y auroit beaucoup à vous dire du P. Massillon, prêtre de l'Oratoire. Quelques éloges qu'on lui donne, il les mérite (2). »

Et ailleurs, toujours à l'occasion de quelque observation de Brillon qu'il prend à partie :

« *La curiosité porte les prédicateurs aux audiences.* Elle m'y a porté comme eux, Monsieur; j'y en ai vu de très célèbres; et quand je vous nommerai le P. B......, et les P. M.... et M......, vous n'en douterez point. Je ne sais pas s'ils méprisoient les avocats qu'ils venoient entendre; mais je sais que les avocats s'honoroient de les avoir eus pour auditeurs (3). »

(1) P. 331.
(2) P. 325.
(3) P. 323

« *Si tous les orateurs apportoient dans la chaire des discours de leur invention, Scribonius le copiste ne se fût jamais enrichi à ce métier...* Il commençoit à ne plus tant valoir; de nouveaux orateurs paroissent qui le relèveront infailliblement; chacun d'eux brigue leurs sermons; les copistes et leurs clercs n'y peuvent suffire; on veut du *Massillon et du P. Maure* (1). »

En 1701 et en 1704, Massillon, de plus en plus célèbre, fut chargé du Carême de Versailles. Il est étonnant de voir les biographes et les critiques, suivant en cela l'exemple du P. Bougerel, oublier complètement la station de 1701. M. Sainte-Beuve lui-même semble hésiter (2). Or, il suffisait d'ouvrir le journal de Dangeau et la *Gazette de France* de ces deux années pour voir que Massillon prêcha le Carême à la cour, et en 1701 et en 1704.

Recueillons d'abord les témoignages contemporains qui se rapportent à ces deux grandes stations.

CARÊME DE 1701.

Février 1701. 2, mercredi, jour de la Chandeleur. « L'après-dînée, remarque Dangeau, le roi en-

(1) P. 326.

(2) *Causeries du Lundi*, tome IX, p. 3. « Le P. Bougerel, dit M. Sainte-Beuve, ne parle que du Carême de 1704 prêché à la cour par Massillon, et ne dit rien du Carême de 1701. *Tous ces points* restent à éclaircir. »

tendit le sermon du P. Massillon, qui doit prêcher ce carême. »

Première semaine.

13 février, premier dimanche de Carême. « Le roi, dit Dangeau, et toute la maison royale entendirent le sermon. » La *Gazette*, à la rubrique du 18, note à son tour que, le 13 et le 16, le roi, accompagné de Madame la duchesse de Bourgogne, entendit dans la chapelle du château la prédication du P. Massillon, prêtre de l'Oratoire. « Mercredi 16, à Versailles, écrit Dangeau, le roi entendit le sermon. — Vendredi 18, à Versailles, le roi, après le sermon *qu'il trouva fort beau*, alla se promener à Trianon. »

Deuxième semaine.

Ecoutons d'abord le marquis de Dangeau : « Dimanche 20, à Versailles. Le roi alla au sermon et au salut. » La *Gazette* s'exprime ainsi de son côté : « Le 20 de ce mois, deuxième dimanche de Carême, le roi entendit, dans la chapelle du château, la prédication du P. Massillon, prêtre de l'Oratoire. »

Troisième semaine.

« Dimanche 27, à Versailles. Le roi alla l'après-dînée au sermon et au salut. — Mercredi 2 (mars), le roi entendit le sermon. — Vendredi 4, le roi, après le sermon, alla se promener à Trianon. »

Ainsi parle Dangeau ; la *Gazette* s'exprime en ces termes : « De Versailles, le 4 mars 1701, le 27 du mois dernier, le roi, accompagné de Madame la duchesse de Bourgogne, entendit, dans la chapelle du château, la prédication du P. Massillon, prêtre de l'Oratoire. »

Quatrième semaine.

Voici d'abord les notes rapides du journal de Dangeau : « Dimanche 6, le roi alla au sermon. Mercredi 9, le roi eut un peu de goutte ; on le porta au sermon dans sa chaise à bras. — Vendredi 11, la goutte du roi est un peu augmentée, et, au sortir du sermon où on le porta, il se fit reporter chez madame de Maintenon, où Rigaud continua de travailler à son portrait. Madame la duchesse de Bourgogne suivit le roi au sermon

qu'ils entendirent en haut, dans la tribune, et puis elle alla chez madame de Maintenon. »

La *Gazette* se sert de son cliché ordinaire : « Le 6, quatrième dimanche de Carême, le roi, accompagné de Mgr le Dauphin et de Madame la duchesse de Bourgogne, entendit, dans la chapelle du château, la prédication du P. Massillon, prêtre de l'Oratoire. »

Semaine de la Passion.

« Dimanche 13, le roi, au sortir du sermon qu'il entendit de la tribune, tint conseil. » Voilà tout ce que dit Dangeau. La *Gazette*, un peu plus explicite, fait observer que le roi était accompagné, le 13, de la duchesse de Bourgogne et de Monsieur. Louis XIV était à Marly le mercredi et le vendredi.

Semaine sainte et jour de Pâques.

La *Gazette* et Dangeau remarquent que le 20 mars, dimanche des Rameaux, ou jour de Pâques-Fleuries, le roi était au sermon. « Le vendredi saint, 25 mars, dit la *Gazette*, le roi, Mgr le Dauphin et la duchesse de Bourgogne entendirent le sermon de la Passion, par le P. Massillon. » Dangeau remarque simplement que le

roi et la duchesse de Bourgogne « assistèrent à toutes les dévotions de la journée : le matin, dans la chapelle en bas, et l'après-dînée dans la tribune. » Enfin le 27 mars, fête de Pâques, nous apprenons, par le journal de Dangeau, que le roi, Monseigneur et la duchesse de Bourgogne se rendirent à la prédication.

Les Mémoires de l'abbé Le Dieu nous apprennent que, durant ce Carême de 1701, le vendredi 4 mars, Bossuet « entendit le sermon de la Samaritaine, prêché par le P. Massillon, *dont il fut très content*. » Bossuet, cependant, jusque-là, ne lui avait pas été favorable. Il avait assisté le 8 décembre précédent à la prédication du P. Maure (encore le P. Maure), et, tout en louant chez lui la pureté du style, la netteté, les tours insinuants et pleins d'esprit, il ne lui trouvait « ni sublimité, ni force, » et le tenait « même au-dessous de son confrère le P. Massillon. »

CARÊME DE 1704.

2 février, fête de la Chandeleur. La *Gazette* nous apprend que le roi entendit ce jour-là le P. Massillon. Dangeau ajoute quelques détails.

« M. de Pontchartrain entra dans le cabinet du roi un peu avant son dîner, et lui dit qu'il venoit de recevoir une lettre d'un armateur de Dunkerque qui a ramené auprès de Morlaix une flûte anglaise dont les officiers l'ont assuré que l'archiduc étoit sur la flotte, qu'il fut battu d'une furieuse tempête le 23 du mois passé; tous les vaisseaux de cette flotte ont été dispersés; il croit qu'il y en a de rentrés dans les ports d'Angleterre, quelques-uns dans les ports d'Irlande, et d'autres dans la Manche de Saint-Georges, qui est le canal entre l'Angleterre et l'Irlande. Il mande que le vaisseau qui porte l'archiduc est dans cette mer-là qui est très rude; il y a beaucoup de rochers sur la côte... Le roi, après dîner, entendit le sermon du P. Massillon, qui inséra dans son compliment des choses très éloquentes et très chrétiennes sur la tempête qui a séparé la flotte ennemie, et qu'on lui étoit venu apprendre un peu avant qu'il montât en chaire. »

Première semaine.

Dimanche 10 février, mercredi 13 et vendredi 15, le roi se trouvait à la prédication du P. Massillon. *Gazette* et *Dangeau*.

Seconde semaine.

Dimanche 17, mercredi 20 et vendredi 22, Louis XIV assista au sermon.

Troisième semaine.

Dimanche 24 et mercredi 27, le roi entendit Massillon, *Gazette* et *Dangeau*. La *Gazette* ne parle pas du vendredi 29. Dangeau, à cette date, dit, d'une manière assez obscure : « Le roi ne sortit point de tout le jour ; après le sermon, il vint chez Madame la duchesse de Bourgogne qui avait été saignée le matin. »

Quatrième semaine.

Dimanche 2 mars, mercredi 5 et vendredi 7, le roi est parmi les auditeurs.

Dimanche de la Passion.

Dimanche 9 mars. Le roi cette semaine n'assista que le dimanche au sermon; c'est qu'il partit ensuite, comme en 1701, pour Marly. Madame d'Huxelles nous donne la raison de ce voyage durant la semaine de la Passion. « Le roi, écri-

vait-elle le 5 mars 1704, ira à Marly dimanche (9) après le sermon du P. Massillon, et en reviendra le samedi suivant ; il n'y a que Madame de Bourgogne de ce voyage, Sa Majesté n'y voulant personne, pas même les princesses, pour éviter l'*abus du gras.* »

Semaine sainte et Fête de Pâques.

Le dimanche 16, jour des Rameaux, le vendredi saint, 21 mars, et enfin le jour de Pâques, 23 mars, le roi se rendit à la prédication de Massillon. Nous n'avons plus, pour ce carême 1704, d'autre témoignage tout à fait contemporain qu'un mot rapide d'une lettre de madame de Coulanges à madame de Grignan. « Le P. Massillon réussit à la cour comme il a réussi à Paris ; mais on sème souvent dans une terre ingrate, quand on sème à la cour, c'est-à-dire que les personnes qui sont fort touchées des sermons sont déjà converties, et les autres attendent la grâce, souvent sans impatience : l'impatience seroit déjà une grande grâce (1). » Madame de Coulanges écrivait cette

(1) Madame de Sévigné, édition de M. Regnier, tome X, p. 505.

lettre le 3 mars 1704, c'est-à-dire au milieu et comme au cœur même de l'œuvre apostolique.

Faut-il, pour ne rien oublier, citer les romanesques lettres attribuées à la comtesse de la Rivière et publiées en 1776?

« 1er janvier 1700. — Nous avons aussi depuis quelque temps à Paris un prédicateur divin qui s'appelle le P. Massillon, et il prêche... Tiens, ma chère, je n'ai point de termes pour faire son éloge, et il prêche... Je n'ai qu'un cœur pour t'aimer, et des désirs pour te voir partager mon admiration quand il parle. »

« 13 avril 1704. — J'ai été en cour deux fois ce carême tout exprès pour entendre le P. Massillon, de l'Oratoire, qui y prêche. Jamais, non jamais, ma chère amie, tes oreilles n'ont entendu un pareil orateur. Ce qu'il dit est d'une finesse, d'une délicatesse qui charment, qui attachent, qui enchantent. Aucun de tes prédicateurs de Lyon ne le vaut; et celui que tu vantes tant a prêché à Paris il y a quelques années; je l'ai entendu, et je t'assure qu'il n'est pas digne de dénouer les cordons du P. Massillon (1). »

D'après ce qui vient d'être dit, on aura pu facilement remarquer que la station quadragésimale de Versailles se composait d'une suite de dix-neuf sermons, à savoir, les six semaines de Carême où

(1) Lettres de madame la comtesse de la Rivière à madame la comtesse de Neufpont. Paris, 1776, tome II, p. 405, et tome III, p. 74.

l'on prêchait invariablement le dimanche, le mercredi et le vendredi, sauf la dernière semaine, où il n'y avait pas de sermon le mercredi saint; le jour de la Purification qui ouvrait le Carême, comme la Toussaint ouvrait l'Avent; et enfin le jour de Pâques qui terminait la carrière.

Les deux Carêmes de 1701 et de 1704 forment donc un ensemble de trente-huit discours.

Or le *Grand Carême* de Massillon, tel qu'il a été donné par le P. Joseph, contient quarante-deux sermons, auxquels il faut rattacher six autres discours évidemment prononcés à la cour, et qui sont :

1° Le discours *sur les vices et les vertus des grands*, rejeté dans le volume du *Petit Carême;*

2° Le sermon *sur la Madeleine*, rangé parmi les *panégyriques*.

3° Les deux sermons pour la fête de la *Purification*, une passion et un discours pour le jour de Pâques, placés dans les volumes des *Mystères*.

Nous arrivons ainsi à un ensemble de quarante-huit discours, desquels il faut retrancher dix pour arriver au chiffre de trente-huit.

Il est clair que Massillon, ayant prêché tant de fois le Carême, et s'étant souvent répété, a voulu, suivant l'usage, composer de ces nombreuses pré-

dications un ensemble complet, en y comprenant les sermons dont il était le plus content, qui lui paraissaient le plus utiles, qui se liaient le mieux entre eux et formaient comme un monument parfait. Il n'avait jamais prononcé de suite un semblable Carême, mais il pouvait se le figurer tel dans sa plénitude et sa force.

La critique moderne, qui s'attache aux détails et aux circonstances qui accompagnent les chefs-d'œuvre, voudrait aujourd'hui savoir sûrement quels sont les sermons entendus par le roi. On peut répondre comme pour Bossuet qu'à coup sûr ce sont les plus parfaits. Mais quel jour chaque discours fut-il prononcé? Cela est plus difficile à dire. L'édition de 1705 sert peu pour les stations royales, parce qu'elle range les sermons comme ils furent prononcés dans les Carêmes de Paris de 1699, 1700, 1702 et 1703; et le P. Joseph donne le recueil factice combiné par son oncle.

Malgré ces difficultés, on arrive à quelques indications parfois sûres et d'autres fois simplement probables.

En premier lieu, quels sont les dix discours à éliminer?

Nous avons d'abord deux sermons pour le jour des Cendres, où l'on ne prêchait pas à Versailles.

1° Un premier sermon pour le mercredi des Cendres. C'est un traité détaillé et circonstancié sur le jeûne, prêché devant une assemblée distinguée par le rang. Comme il se trouve dans la première édition de Trévoux, il est évidemment antérieur à l'année 1705.

2° Un second sermon pour le mercredi des Cendres, *sur les motifs de conversion*, prononcé devant le cardinal de Noailles, probablement à Notre-Dame (1), à l'ouverture du Carême de 1711. Dans tous les cas, comme l'a fait observer le P. Joseph, il appartient aux dernières années de Louis XIV.

3° et 4° Deux exhortations *sur la prière*, qui se rencontrent à la fin de la première semaine.

5° et 6° Deux exhortations *sur la tiédeur*.

7° *Des doutes en matière de religion*, qui semblent appartenir à une époque postérieure au règne de Louis XIV.

8° Fragment sur les communions indignes.

9° *Sur la fausse confiance*, au lundi de Pâques, jour où l'on ne prêchait pas à Versailles.

10° *La mort*. Ce sermon, qui ne se trouve pas

(1) Le second Carême de Notre-Dame est de 1711 et non de 1709, comme je l'avais cru d'abord. V. notre édition de Massillon, tome 1er, page 321.

dans les anciens textes, ne convient évidemment qu'aux dernières années de Louis XIV. Parlant de la jeunesse qui ne préserve pas du trépas, l'orateur rappelle par une touchante allusion les événements funestes de 1712, et les morts si précipitées du duc et de la duchesse de Bourgogne et de leur fils aîné. « Faut-il renouveler ici la douleur de la nation et redoubler les larmes qui coulent encore? *Faut-il aigrir la plaie qui saigne encore et qui saignera longtemps encore dans le cœur du grand prince qui nous écoute?* Une jeune princesse, les délices de la Cour, un jeune prince, l'espérance de l'Etat, l'enfant même le fruit précieux de leur tendresse et des vœux publics, la cruelle mort *ne vient-elle pas* de les moissonner tous ensemble, en un clin d'œil? Et cet auguste palais rempli, *il y a peu de jours*, de tant de gloire, de majesté, de magnificence, n'est-il pas devenu, ce semble pour toujours, une maison de deuil et de tristesse? » Ce discours fut-il prononcé au Carême de Saint-Gervais de 1712 ou à celui de Saint-Eustache de 1713? Mais alors le roi n'y assistait pas, car Dangeau n'eût pas manqué de noter une circonstance si extraordinaire dans la vie de son héros. Ou plutôt, en face de tels passages, ne doit-on pas se rendre au senti-

ment du cardinal Maury; et penser que l'auteur, en retouchant ses discours, dans la solitude de Beauregard, aura commis cet éloquent anachronisme?

Il nous reste maintenant entre les mains les trente-huit sermons nécessaires. Mais comment les distribuer? En général, je crois qu'il faut attribuer au premier Carême les sermons donnés par le P. Joseph pour le dimanche, le mercredi et le vendredi. C'est là en effet leur place naturelle. Puis il convient de chercher dans les autres discours de la semaine ce qui revient au Carême de 1704. Essayons, en ne dérangeant l'ordre établi par le manuscrit de Massillon que pour les plus graves raisons. Les textes sont généralement pris dans l'évangile du jour.

CARÊME DE 1701.

I

Jour de prédication : 2 février, Purification.

Premier sermon pour la Purification, adressé au roi; et malgré cela rejeté par le P. Joseph au volume des Mystères. *Sur la soumission à la volonté de Dieu.*

II

Jour de prédication : 1er dimanche de Carême.

Sur la Parole de Dieu; admirable sermon, et qui est comme la clef d'or de tout l'édifice. Il fut évidemment prêché devant le *Maître* dont on loue *le respect pour la parole de l'Evangile.* Ce discours se trouve indiqué et par l'édition de 1705 et par celle du P. Joseph pour le premier dimanche de Carême. D'ailleurs, le texte répond à l'évangile du jour. Je ne sais pourquoi, madame de Marcey voudrait le renvoyer au troisième dimanche de Carême.

III

Jour de prédication : 1er mercredi.

Sur la Rechute. 1745 à ce jour. Texte de l'évangile du jour. 1705 au mardi de Pâques. Cité dans la préface de 1705 comme un des plus éloquents sermons de l'auteur.

IV

Jour de prédication : 1er vendredi.

Sur la Confession. 1745 et 1705 à ce jour même. Texte de l'évangile du jour.

V

Jour de prédication : 2e dimanche de Carême.

Dangers des Prospérités temporelles. 1745 à ce jour même. Texte de l'évangile de ce dimanche. 1705 au jeudi des Cendres.

VI

Jour de prédication : 2e mercredi.

La Vocation. 1705 et 1745 à ce mercredi même. Texte tiré de l'évangile de ce jour.

VII

Jour de prédication : 2e vendredi.

L'Enfant prodigue. 1745 à ce jour. Evangile de ce vendredi même. 1705 au samedi de la seconde semaine.

VIII

Jour de prédication : 3e dimanche.

Inconstance dans les voies du salut. 1745 à ce jour. Texte pris de l'évangile de ce dimanche. 1708, sermons détachés. Le texte et plusieurs allusions de l'édition de 1708 prouvent que ce sermon a été aussi prononcé durant l'Avent.

IX

Jour de prédication : 3e mercredi.

Le véritable culte. 1745 à ce mercredi avec le texte emprunté à l'évangile de ce jour; mais ne se trouve pas dans les recueils de Trévoux.

X

Jour de prédication : 3e vendredi (4 mars 1701).

La Samaritaine. Evangile de ce vendredi. 1705 et 1745 à ce jour. Bossuet entendit cette belle homélie le vendredi 4 mars 1701; il faut remarquer que ce discours dont nous savons sûrement la date est placé précisément à ce vendredi par toutes les éditions.

XI

Jour de prédication : 4e dimanche.

L'Aumône. 1705 et 1745 à ce dimanche même. Texte de l'évangile du jour.

XII

Jour de prédication : 4e mercredi.

L'injustice du monde envers les gens de bien. 1745 à ce jour. Texte de ce mercredi.

XIII

Jour de prédication : 4e vendredi.

Lazare. 1745 à ce jour. Evangile du jour.

XIV

Jour de prédication : Dimanche de la Passion.

Evidence de la loi de Dieu. 1745 à ce dimanche. Texte du jour. 1705 au mercredi de la Passion.

XV

Jour de prédication : Mercredi de la Passion.

Dégoûts qui accompagnent la piété en cette vie. 1745 à ce mercredi. Texte du jour.

XVI

Jour de prédication : Vendredi de la Passion.

Sur la Pécheresse de l'Evangile. 1745 à la veille. Evangile du jeudi de la Passion. Déjà entendu par madame de Coulanges et madame de Grammont, le 22 juillet 1700.

XVII

Jour de prédication : Rameaux.

Dispositions à la communion. Le roi et la Cour

communiaient en ces jours. 1745 à ce dimanche. Evangile des Rameaux.

XVIII

Jour de prédication : Vendredi saint.

Ire *Passion*. 1705 et 1745 à ce jour.

XIX

Jour de prédication : Pâques.

La Résurrection. 1705 à ce jour, et 1745 au volume des Mystères.

CARÊME DE 1704.

XX

Jour de prédication : 2 février, Purification.

Second sermon pour la Purification, placé dans le volume des *Mystères* par l'éditeur de 1745 ; et mis aux sermons détachés par celui de 1714. *Dispositions nécessaires pour se consacrer à Dieu*.

XXI

Jour de prédication : 1er dimanche de Carême.

Sur les vices et les vertus des grands, dans le volume du *Petit Carême*, mais sans aucun doute

prononcé devant Louis XIV. Le texte de ce discours est tiré de l'évangile du premier dimanche de Carême; le prédicateur s'adresse au roi, *Sire*, il parle du dessein qu'il a d'entretenir ses auditeurs, *durant ces jours de salut*, des devoirs de la vie chrétienne, et il se sert de l'expression *à l'entrée presque de cette carrière*.

XXII

Jour de prédication : 1er mercredi.

Vérité d'un avenir, magnifique discours particulièrement approprié à la Cour. 1705 et 1745 au 1er lundi de Carême, avec le texte tiré de l'évangile du 1er lundi.

XXIII

Jour de prédication : 1er vendredi.

Sur le respect dans les temples. 1745 au 1er mardi. Texte de l'évangile du 1er mardi. 1705 au 4e lundi de Carême.

XXIV

Jour de prédication : 2e dimanche de Carême.

Impénitence finale. 1745 au 2e lundi. Texte du 2e lundi. 1705 également au 2e lundi.

XXV

Jour de prédication : 2e mercredi.

Le respect humain. 1745 au 2e mardi. Texte du 2e mardi. 1705 au 1er mercredi.

XXVI

Jour de prédication : 2e vendredi.

Le mauvais riche. 1705 et 1745 au 2e jeudi. Évangile de ce jeudi.

XXVII

Jour de prédication : 3e dimanche.

Le petit nombre des élus. 1745 au 3e lundi. Texte du 3e lundi. 1705 au vendredi de la Passion.

XXVIII

Jour de prédication : 3e mercredi.

Mélange des bons et des méchants. 1705 à ce mercredi même. 1745 au mardi de cette semaine, avec un texte de ce mardi qui revient assez mal au sujet.

XXIX

Jour de prédication : 3e vendredi (4 mars 1701).

Sur le salut? 1745 au mardi de la Passion. 1705 au vendredi de seconde semaine.

XXX

Jour de prédication : 4e dimanche.

La Médisance. 1745 au 4e lundi. Texte du 4e lundi. 1705 au dimanche de la Passion.

XXXI

Jour de prédication : 4e mercredi.

Sur le pardon des offenses? Au vendredi après es Cendres, en 1705 et en 1745.

XXXII

Jour de prédication : 4e vendredi.

Les fautes légères. 1745 à ce vendredi, second ermon, texte du jour. 1708, tome IV, parmi les ermons détachés.

XXXIII

Jour de prédication : Dimanche de la Passion.

Immutabilité de la loi de Dieu. 1745 à ce dianche (2e sermon). Texte du jour. 1708, aux ermons détachés. Quelques mots de l'exorde, qui 'ailleurs ne se trouvent pas dans la version de 708, relient ce sermon à celui sur l'*évidence de a loi de Dieu;* mais cela ne nous autorise pas à

le déplacer. D'ailleurs, il se rattache à l'évangile de ce jour.

XXXIV

Jour de prédication : Mercredi de la Passion.

Emploi du temps. 1745 au lundi de la Passion. Prononcé aussi à Saint-Cyr le lundi de la Passion, 3 avril 1702.

XXXV

Jour de prédication : Vendredi de la Passion.

La Madeleine. 1745, au volume des Panégyriques. Evangile de *la Madeleine*. 1705 au jeudi de la Passion, déjà entendu le jeudi de la Passion 9 avril 1699, par M. Vuillart.

XXXVI

Jour de prédication : Rameaux.

Vérité de la Religion? déjà célèbre en 1705, où il est placé au 3e lundi; dans l'édition de 1745, il se trouve au jeudi des Cendres.

XXXVII

Jour de prédication : Vendredi saint.

IIe *Passion*, au volume des Mystères de l'édition de 1745.

XXXVIII

Jour de prédication : Pâques.

Causes ordinaires de nos rechutes. 1745 à ce
our.

En dehors de ses grandes stations du Carême
t de l'Avent, l'inépuisable religieux parlait encore
ux principales fêtes de l'année. Les plus impor-
ınts de ces discours détachés ont été imprimés
ous le nom de *Mystères*. Ils sont au nombre de
ix : mais nous avons dû en retirer, pour les
eporter au Carême, deux sermons sur la Purifica-
on, une Passion, et un sermon pour le jour de
'âques. Restent donc seulement encore apparte-
ant aux Mystères six discours, un pour l'Incar-
ation, un pour la Pentecôte, un pour la Visita-
on, et un pour l'Assomption, et en outre deux
ourtes exhortations.

Et encore ces deux dernières exhortations,
omme le remarquait le P. Joseph, n'appartiennent
as à la série des Mystères, et elles ont été ajou-
es au volume pour le « grossir » et le compléter.

Chose étrange! le sermon de l'Incarnation se
ouvait dans le manuscrit de Massillon au ven-
edi de la semaine sainte. Madame de Marcey,

observant ingénieusement qu'en 1701 le vendredi saint tombait le 25 mars, fête de l'Incarnation (et de l'Annonciation), conjecture que le prédicateur aurait pu prêcher deux fois à la Cour ce 25 mars 1701, et ainsi y donner le même jour sa Passion et son Incarnation. Mais rien n'autorise une semblable hypothèse. Ce serait là un fait sans précédent qu'aurait signalé Dangeau ou la *Gazette*. D'ailleurs, l'*Incarnation* contient des plaintes sur les progrès de la philosophie irréligieuse qui sentent la Régence ou le gouvernement de Louis XV. « Tout est plein aujourd'hui de chrétiens philosophes et de fidèles juges de la foi. » Enfin la collection de Trévoux ne le renferme pas; et si, malgré tout, on tenait à le placer sous Louis XIV, on pourrait l'attribuer au Carême de Saint-Gervais de 1712, où précisément le vendredi saint était le 25 mars.

Faite dans une assemblée de charité, l'instruction sur la *Pentecôte* respire la piété et la simplicité. Malgré le ton nouveau et charmant de familiarité qui y règne, elle est pleine de cette philosophie chrétienne, de ces profondes réflexions sur l'amour de l'ordre opposé aux affections déréglées de l'humanité déchue, où triomphait Malebranche, plus moraliste encore que métaphysicien.

Mais avec l'*Assomption* nous arrivons à un pur chef-d'œuvre d'éloquence religieuse. Massillon s'y élève à la hauteur même de son sujet.

Ce magnifique et substantiel sermon fut prononcé vers 1702 à la Visitation de Chaillot, en présence de Joseph-Marie d'Este, reine d'Angleterre, veuve de l'infortuné Jacques II. Ce monastère avait été fondé par Henriette, fille de Henri IV et femme de Charles Ier. C'est dans l'église du couvent qu'on déposait les cœurs des Stuarts morts dans l'exil; et c'est là que Bossuet, en 1669, avait fait entendre son incomparable voix pour célébrer « la mémoire d'une grande reine, fille, femme, mère de rois si puissants et souveraine de trois royaumes. » Mais la Visitation elle-même fut abattue, et sur ses ruines Napoléon Ier voulait construire le palais du roi de Rome. Au milieu de l'inconsistance des choses humaines, ce sont encore les œuvres de l'esprit qui savent le mieux résister.

La collection de Trévoux renferme une intéressante version du discours de Massillon; mais il a été admirablement perfectionné dans le texte définitif. Ainsi dans l'ancien recueil on trouvait des antithèses comme celle-ci : « Le dégoût de la nature est avantageux au goût de la foi, » et on n'y

rencontrait pas cette belle définition de la mort : *La mort n'est que la solitude éternelle de l'âme avec Dieu.* En célébrant la Mère de Dieu, l'oratorien se propose de montrer que les consolations de la mort de Marie compensent les amertumes de sa vie, et que la gloire de sa mort est le prix des humiliations de sa vie. Après avoir peint les épreuves et les peines de la terre, il décrit avec une heureuse émotion les joies que goûte Marie en quittant le monde pour retrouver son Dieu : « Cette âme pure dont le cœur n'étoit pas répandu comme le nôtre sur mille objets vains et injustes, et *toute recueillie dans la charité*, sentoit toute la désolation qu'inspire un amour violent, lorsqu'il est séparé de ce qu'il aime. Aussi sa mort n'est que le terme de ses soupirs, la consolation de sa tendresse, le but de tous ses désirs ; elle retrouve ce qu'elle avoit comme perdu ; elle va rejoindre ce cher Fils, que la malice des hommes ou plutôt les ordres rigoureux de son Père avoient séparé d'elle. Mais ce n'est pas seulement son cœur qui va se réunir à ce qu'elle aime ; son amour n'a plus rien à désirer ; on rend sa félicité entière et accomplie ; on ne laisse pas attendre à son corps la rédemption parfaite sous l'empire de la mort ; on lui avance ce moment heureux de délivrance

qui n'est marqué pour les élus qu'au jour de la révélation; et elle va voir dans sa chair son Sauveur qui en étoit le chaste fruit. Quelles furent alors les consolations ineffables de cette union si longtemps désirée! Et qui pourroit exprimer ici les transports du cœur de Marie à la vue de son fils glorieux et immortel, adoré des anges et des saints, et lui découvrant les richesses incompréhensibles de sa dignité et de sa gloire? » Si la mort de Marie est ainsi comblée de félicité, elle est également accompagnée de gloire. « Elle reprend dans le ciel, à la droite de son fils, cette puissance qu'elle n'avoit pas voulu exercer sur la terre; elle rentre dans tous ses droits, elle est établie sous Jésus-Christ la médiatrice des fidèles. »

Le cardinal Maury, toujours sévère jusqu'à l'injustice à l'égard de Massillon, en critiquant ce beau sermon de l'Assomption, a essayé de le refaire. Mais, avec tout son esprit et son savoir, Maury manque de cette candeur, de ce zèle et de cette dévotion qui seront toujours les plus purs charmes de la chaire chrétienne. En outre, Maury trouve moyen d'introduire partout la politique même dans les sermons. C'est qu'il était plutôt né pour la tribune que pour la chaire. Prêchant

devant la veuve de Jacques II, Massillon, au nom de la morale chrétienne, parlait rigoureusement de ce prince d'Orange qui, disait-il, avait foulé aux pieds les droits les plus sacrés de la nature et de la société. L'ingénieux Maury voit là une « diffamation inexcusable; » et à ce portrait de Guillaume III, il oppose un autre portrait du même prince tracé par Massillon dans son oraison funèbre du Dauphin. Sans doute ce second portrait du prince d'Orange est plus adouci, mais cependant il contient un trait formidable. Soit pour le besoin de sa cause, soit par crainte d'une allusion terrible, le prélat courtisan de la fortune de Napoléon Ier le supprime sans mot dire; le voici : « *Un nouveau vase de la colère du Seigneur, destiné de Dieu pour détrôner les plus saints rois et être l'instrument de ses vengeances sur les royaumes et sur les peuples.* » L'image est étrange; cependant, je doute que la censure impériale eût été satisfaite du zèle maladroit de Maury à la retrancher du texte de Massillon. Au surplus, je doute fort que ce portrait du prince d'Orange, contre lequel se fâche et déclame le politique cardinal, ait été produit par Massillon tel qu'il se trouve dans l'édition de 1745. Dans ce texte, Jacques II serait mort, tandis que Guillaume III vivrait encore. Or, le

15 août 1701, les deux princes existaient encore, et le 15 août 1702 ils étaient morts tous deux. Il est donc probable que c'est dans sa retraite de Beauregard que Massillon a délayé les noires couleurs avec lesquelles il a peint le prince d'Orange. Alors, l'auteur était en pleine histoire, et il ne s'agirait plus de diffamation politique. Ce qui le prouverait, c'est que la version imprimée en 1708 ne contenait qu'une allusion voilée et rapide. Mais Maury était trop pressé pour la consulter.

Les panégyriques de Massillon sont au nombre de dix, ou même de onze, si on y joint le magnifique sermon sur la Madeleine. Le prédicateur n'annonce pas les discours qu'il consacre aux saints comme des éloges ; il les intitule tout simplement sermons. C'est que, comme Bourdaloue, il y cherche avant tout la leçon morale, l'utilité pratique, le fruit spirituel. En louant un héros chrétien, il ne prétend nullement tracer son histoire, et faire un brillant portrait qui puisse charmer les esprits délicats. Son dessein est plus apostolique et plus vraiment digne de la chaire sacrée. « Ce n'est pas, dit-il au commencement de son sermon sur la solennité de saint Benoît, ce n'est pas un récit embelli et exact de ses actions

que vous devez attendre en ce jour, mais seulement une instruction simple et chrétienne sur les principales circonstances de sa vie. » Avant de parler de saint Paul, Bourdaloue avait dit à peu près de même : « Ne considérez pas ce discours comme un simple éloge qui se termine à vous donner une haute idée de saint Paul. Je vous l'ai dit : c'est un discours de religion; c'est une règle pour former vos mœurs; c'est un exemple que Dieu nous propose et que nous devons nous appliquer. » Ainsi, en prêchant sur les modèles de la vertu chrétienne, le pieux oratorien n'a point en vue ces panégyriques dont parle Quintilien, et où l'on cherche principalement l'art de plaire à l'auditeur (1). Et Maury n'a pas, je crois, suffisamment compris Bourdaloue et Massillon quand il oppose à leur solide morale l'éclat et le brillant que demandait le rhéteur antique (2). Cependant, en offrant les héros de la vie désintéressée plutôt à notre imitation qu'à notre admiration, Massillon conserve les grâces naturelles de son imagination ravissante et de sa merveilleuse élocution; surtout il donne aux saints les vraies parures qui leur conviennent, c'est-à-dire les

(1) Inst. II, x.
(2) *Essai sur l'éloquence de la chaire*, XXVIII.

ivins ornements des lettres sacrées. Ainsi a-t-il à ouer la douceur que saint Thomas d'Aquin répanait dans ces discussions scolastiques où il est i facile de jeter la violence et la passion, il aplique à l'instant de la manière la plus heureuse un xemple tiré de la Bible. « Oui, dans des ouvrages nmenses et sur des matières presque toutes disutées, il ne lui est pas échappé un seul mot qui e sente de l'aigreur et de la dispute; et *s'il a bâti n temple à la vérité, ç'a été, si j'ose le dire, comme 'alomon, sans employer le fer, ni donner un coup e marteau.* » Au reste, un des traits dominants e presque tous les éloges de ce bon prêtre, est de élébrer hautement l'esprit de paix et de juste teméramment. Evidemment, dans l'idéal qu'il se fait 'un saint entre toujours une sérénité souveraine, ne sage mansuétude, une exquise et imperturbable nodération. C'est que ce fut là le fond de son caracère et de sa vertu, et qu'on met toujours un peu e soi dans ceux qu'on admire et qu'on aime.

Quoi que prétende Maury, parmi ces panégyriues quelques-uns sont remplis de la plus parfaite loquence. Le sermon pour le jour de saint Franois de Paule, prêché sans doute aux Minimes evant le cardinal de Noailles vers 1700, l'éloge e saint Jean-Baptiste, prononcé à Sceaux devant

le duc et la duchesse du Maine, la Madeleine dont nous nous sommes déjà occupé, et le discours sur saint Etienne sont assurément dignes d'être placés à côté des meilleurs et des plus remarquables chefs-d'œuvre du maître ; il y moralise dans la perfection ; et il y développe surtout cette troisième qualité de l'orateur dont parle Cicéron : « *Tertia illa laus quæ permovet atque incitat animos.* »

Mais dans les éloges où il s'est plus appliqué à l'histoire, comme dans les panégyriques de saint Bernard, de saint Louis et de saint Thomas d'Aquin, il me paraît moins heureux. Il n'a pas assez approfondi par l'étude les choses historiques pour en tirer des idées grandes, neuves, dominantes, à la manière de Bossuet, quoiqu'on y retrouve de temps en temps des traits excellents et que le discours se soutienne toujours par l'harmonie du style.

Comme nous en avertit le P. Joseph, plusieurs des panégyriques sont de la jeunesse de l'auteur tels sont sûrement ceux de sainte Agnès et de saint Benoît. Dans ces œuvres inférieures, bien qu'on devine ou qu'on sente parfois de grande qualités oratoires, les couleurs sont pâles, le dessin mou, les lignes peu arrêtées ; et il y a quelques traces de mauvais goût. Ainsi dans le dis

ours de sainte Agnès on lira ces antithèses : Vous n'avez craint que de trop craindre ; les bstacles sont devenus pour vous un nouvel at-ait ; et vous avez trouvé dans les périls qui evaient vous dégoûter une sorte d'assaisonne-ient pour le vice. » On y peut aussi remarquer ans une seule page de singulières répétitions 'une tournure vieillie : « Les passions pas encore iodérées, le cœur pas encore souillé, le cœur pas icore corrompu. » Ce même sermon contient une ès curieuse allusion à l'Agnès de l'*École des emmes* de Molière.

Un an et demi après la mort de Bossuet, le août 1706, Massillon prêchait la Saint-Etienne la cathédrale de Meaux. C'était la grande fête de endroit. Nous ne connaissons que les noms de ois prédicateurs invités avant lui à cette occa-on, le P. Chaussemer, jacobin, en 1701, le P. 'Albret, de l'Oratoire, en 1704, et le P. de la erté, de la Compagnie de Jésus, en 1705 (1). e P. Chaussemer parla en présence de Bossuet ; P. d'Albret avait été choisi par son neveu, et le . de la Ferté se fit entendre devant le succes-ur de Bossuet, M. de Bissy. Massillon connais-

1) *Journal de l'abbé Le Dieu*, à ces dates.

sait le nouvel évêque de Meaux, et il n'est pas étonnant qu'il ait été appelé par lui, l'occasion se présentant, à prononcer l'éloge du patron de la cathédrale. Quels furent les sentiments de Massillon en montant dans cette chaire où Bossuet avait fait retentir les derniers accents de son incomparable éloquence! Il s'écrie d'abord en parlant du premier martyr : « Ils ne pouvoient résister à la sagesse et à l'Esprit qui parloient en lui. » Pensait-il seulement à saint Etienne, et ne songeait-il pas à l'illustre évêque dont tout lu rappelait le souvenir? Mais entendons Le Dieu « Le P. Massillon, de l'Oratoire, célèbre prédica leur du roi, engagé pour le panégyrique de sain Etienne de ce jour-ci, est arrivé à Meaux enviro une heure après midi, et seulement pour monte en chaire sans même dîner à l'évêché. Il s'y est re posé dans une chambre; il est monté en chaire l'heure ordinaire et a fait un très beau sermon su le zèle pour la défense de la vérité, dont la troi sième partie a été qu'il falloit défendre la vérit avec charité, et a fini par trois mots de compl ment à M. de Meaux, en lui faisant l'applicatio de sa division, qu'il étoit un défenseur de la vérit sans néanmoins lui adresser la parole. Chacun pris non seulement le compliment, mais enco

ut le discours, pour une instruction personnelle
e M. de Meaux même, qui, faisant le grand dé-
nseur de la vérité, dans la dernière affaire du
. Juénin, de l'Oratoire, s'y est comporté avec un
ıle trop dur et trop impitoyable, se plaignant
ême que M. le cardinal de Noailles avoit épar-
né ce Père dans sa censure dont M. de Meaux
ouloit que l'on défendît le livre absolument, sans
spérance de le pouvoir corriger ni de le laisser
ntre les mains du public ; au lieu que M. le car-
inal de Noailles fait actuellement travailler à sa
orrection par des théologiens de Paris, dans le
essein de le faire ensuite imprimer. Après le ser-
ion, le prédicateur s'est reposé dans sa chambre,
l'évêché ; et sur le soir, il s'en est retourné comme
étoit venu, sans vouloir rester absolument. On a
it que c'étoit à cause que les Pères de l'Oratoire
e sont pas contents de M. de Meaux, qui a trop
oussé le P. Juénin, leur confrère ; que le P. Mas-
illon, ayant donné parole pour le sermon, l'est
enu faire, mais sans donner aucune marque d'a-
nitié, et *qu'il ne l'a fait même que par occasion*,
ar, dès le samedi précédent, madame la présidente
e Quincy l'avoit amené chez elle. Le dimanche,
e Père avoit prêché au Pont, à la profession d'une
lle de M. de la Barre, frère de madame de Quincy ;

puis il étoit demeuré au Quincy avec M. et madame d'Ormesson et toute la compagnie, et, le jour de Saint-Étienne, venu à Meaux avec la même compagnie qui a ouï son sermon; ce qui m'a donné l'occasion de saluer M. d'Ormesson, l'intendant de Soissons, et toute sa famille, dont j'ai reçu mille amitiés. Le sermon fini, M. de Meaux a officié à vêpres, auxquelles M. d'Ormesson et toute la compagnie ont assisté dans des sièges, auprès de l'autel, vis-à-vis de M. de Meaux, qui s'est retiré après *Magnificat*, et toute la compagnie pour laquelle il y avoit une collation à l'évêché. M. le Doyen a officié à complies et à l'antienne. J'ai revu ensuite MM. d'Ormesson à l'évêché, et, sur les sept heures du soir, tous, avec le P. Massillon, s'en sont allés coucher à Quincy. »

Il est assez naturel que Massillon, étant dans le voisinage de Meaux, au château de Quincy, soit venu et soit reparti avec ses nobles hôtes; et le rancuneux Le Dieu a tort de chercher, dans cette conduite toute simple et toute convenable, je ne sais quel signe de mécontentement. Les petits esprits rabaissent tout à leur niveau; quant au compliment final, il me paraît très beau et très habile, puisqu'il semble donner au nouvel évêque de Meaux un reflet de la gloire chrétienne de saint

tienne et de Bossuet. Le lecteur jugera, mais il e faut pas oublier que Bissy était dès lors un dé-enseur de la vérité catholique contre le jansé-isme qui cherchait à l'obscurcir. « *Quelle conso-ation* pour vous, mes frères, de *retrouver* toutes es qualités dans le pasteur fidèle que le Seigneur ous a suscité dans sa miséricorde, c'est-à-dire de *etrouver* un docteur éclairé pour vous instruire, n ministre ferme pour vous corriger, et un père endre pour vous secourir et vous consoler dans os peines, et vous faciliter à tous les voies de a vie éternelle! »

Les oraisons funèbres sont au nombre de six. eux appartiennent à la jeunesse du prédicateur; t nous avons pu, si on a la bonté de se le rappeler, econstituer les circonstances où elles furent pro-oncées. Les quatre autres sont celles du prince de onti, du grand Dauphin, de Louis XIV et de adame, duchesse d'Orléans.

Grâce au génie de Bossuet, la littérature chré-ienne avait conquis, dans l'éloge funèbre, un rang minent. Une raison ferme et élevée, une sublime oésie, un sentiment tendre et profond, un goût

vraiment irréprochable ont fait de l'évêque de Meaux l'émule des plus grands orateurs de la Grèce et de Rome; surtout, lorsqu'il célèbre les morts, il ouvre à l'âme des horizons qui furent fermés au paganisme. Sans doute, dans l'antiquité, l'amour de la patrie, de la gloire et de la liberté faisait battre de nobles cœurs et enflammait de généreuses passions. Quand l'année avait perdu son printemps, que les arbres étaient dépouillés de leurs boutons, quand les héros avaient perdu leur sang en l'honneur du pays, la place publique retentissait de paroles ardentes, patriotiques, magnanimes; mais pour ces vaillants guerriers qui mouraient afin de laisser à leurs descendants intact et respecté le coin de terre qu'ils avaient reçu de leurs pères, pour ces orateurs à qui toutes les vertus politiques et humaines inspiraient les accents les plus fiers et les plus puissants, la patrie des âmes immortelles, les divines espérances du juste en proie à l'adversité, l'attente de l'infini, restaient inconnues ou se laissaient à peine entrevoir. Si les intérêts politiques, si les luttes du patriotisme contre la force égoïste, si les sacrifices du citoyen étaient la source d'un noble pathétique, les orateurs antiques ne pouvaient cependant avoir cette inspiration à la fois forte et

louce, qui ne s'abîme dans la mort que pour y chercher l'éternité, et qui ne pleure que pour se consoler. Les grands enseignements de la mort, comme ses joies mystérieuses, étaient réservés au christianisme. C'était à lui aussi que devait appartenir de rencontrer, dans la vie la plus humble et la plus cachée, les prodigieux ressorts d'une tendre émotion, d'une bienfaisante éloquence.

Aussi, lorsque, dans l'Eglise grecque, avec un style pur encore, mais qui n'a plus la simplicité des grands siècles, Grégoire de Nazianze célèbre la mémoire de sa sœur Gorgonie et de son frère Césaire, il anime son discours des plus pénétrants sentiments, non seulement par la mélancolique considération du néant des choses terrestres, mais surtout par la foi aux choses invisibles et par leur amoureuse attente. S'il nous rappelle que notre vie est comme un songe inconstant, une vapeur insaisissable, une fleur qui n'éclôt aujourd'hui que pour se flétrir demain, il nous fait entrevoir des grandeurs réelles, durables, mais accessibles seulement à l'intelligence. Il ne s'agit ni de pleurer nos devanciers, ni d'être pleuré par nos successeurs. « S'il faut verser des larmes, c'est sur la prolongation de notre exil; s'il faut s'affliger,

c'est d'être retenu si longtemps dans ces tombeaux vivants que traîne notre âme. »

Les Pères latins dont il nous reste des éloges funèbres, n'avaient plus à leur service qu'une langue en proie à une affectation et à une décadence prononcées. Mais quelle délicatesse de cœur, quel feu divin nourri des Ecritures et des mystères sacrés! Lorsque cette politesse trop raffinée qui est le premier pas vers la barbarie a elle-même disparu, l'âme chrétienne sent toujours, sous l'âpreté des mots, la large et généreuse flamme que n'éteignent ni l'exagération ni la rudesse du style. Saint Ambroise, en pleurant Satyre, nous touche par ses sentiments tendres, affectueux pour la mémoire de son frère, par son dévouement à son malheureux pays, et par sa tristesse chrétienne ou plutôt par ses immortelles aspirations. Ce fut encore un noble cœur, et même un éloquent génie que le fougueux et érudit solitaire de Bethléem. Si les agitations ou, si l'on veut, les orages de son siècle retentissent à travers ses écrits troublés, on y trouve néanmoins le vrai pathétique et on y entend le cri qui part des entrailles. L'émotion ne manque pas plus que l'énergie à sa lettre sur la mort prématurée de Népotien. Saint Bernard, dont la parole agit avec tant de force sur ses contem-

porains, a beau charger son discours d'antithèses et de jeux de mots : sous ce vêtement d'une mode bizarre et incommode, on sent une poitrine pleine de sanglots et de pleurs.

Mais il était réservé au dix-septième siècle, à notre illustre Eglise de France, au génie de Bossuet, de créer en ce genre des œuvres au-dessus desquelles on ne peut rien supposer de plus parfait. Puissant et simple, naturellement remué par toutes les nobles choses et par toutes les généreuses passions, pénétré de l'amour de la religion et de la patrie, ce grand homme, en parlant des morts, ne fait que révéler le secret de son âme. Jamais l'esprit ne cherche à paraître. Il se montre élevé, fort, émouvant, parce qu'il s'oublie lui-même, et qu'il est comme inspiré d'en haut.

La simplicité incomparable de ce grand génie et de ce grand cœur ne doit point nous faire méconnaître les autres maîtres de l'éloquence sacrée. Pour être juste envers Bossuet, on n'est plus, de nos jours, assez attentif aux mérites de nos autres orateurs chrétiens. C'est, au reste, ce caractère de sage et large impartialité qui manque un peu à notre temps. Ainsi, cette heureuse renaissance de l'archéologie, ce louable amour de l'art gothique dont nous sommes animés, nous rend

rigoureux pour les âges postérieurs; et j'ai vu, à mon grand regret, disparaître des églises (1), de très belles œuvres de Louis XIII et de Louis XIV, de très purs souvenirs des deux derniers siècles, pour les voir remplacés par des pastiches, des copies douteuses et froides du douzième ou du treizième siècle. L'histoire religieuse elle-même n'est pas plus sobre et désintéressée; et afin de mieux exalter notre temps et ses tendances, on ne comprend plus, on dénature, on fausse les ressorts qui firent agir les hommes des siècles passés. Oh! qu'il est difficile d'être équitable!

Au reste, ce n'est pas une raison, parce que nous sommes en pleine oraison funèbre, de gémir sur toutes les bonnes choses qui s'en vont. Mais ce qui est bien de notre sujet, c'est de regretter qu'en admirant ce Bossuet qui ne saurait jamais assez être admiré, on néglige cette riche collection de nos sermonnaires, où se garde le fruit excellent du travail, du savoir, du talent et de la piété. Il y a là une mine inépuisable d'où sortira sans cesse l'or pur de la charité. C'est une copieuse substance où les prédicateurs peuvent nourrir leur esprit et entretenir leur religion. Ainsi, le siècle de Louis XIV

(1) Comme à Saint-Denis, à Saint-Benoît-sur-Loire, à la cathédrale de Troyes, à Notre-Dame de Paris et ailleurs.

tout entier goûtait ce Mascaron si négligé de nos jours. Le roi, dans les années les plus florissantes de son règne, lui disait : « Mon père, vos sermons m'ont charmé; vous avez fait la chose la plus difficile qui est celle de contenter une cour aussi délicate. » Lorsque le dix-septième siècle touchait à sa fin, et que tout se courbait sous le poids de l'âge ou de la fatigue, Louis XIV lui faisait un de ses plus heureux compliments : « Il n'y a que votre éloquence qui ne vieillit point. » Ce fut surtout en célébrant la mémoire de Turenne que Mascaron montra l'étendue de son talent. « M. de Tulle, écrivait madame de Sévigné, a surpassé tout ce qu'on attendoit de lui dans l'oraison de M. de Turenne; c'est une action pour l'immortalité. » Et, dans une autre lettre, elle disait : « On ne parle que de cette admirable oraison funèbre de M. de Tulle; il n'y a qu'un cri d'admiration sur cette action. »

Fléchier a moins de feu, de zèle, de verve que Mascaron. Son éloquence, pour me servir encore d'une expression très juste de madame de Sévigné, est plus également belle partout. Sans doute, Fléchier a trop de finesse; son art et son esprit sont trop sensibles. Mais, parce qu'il y a chez lui excès d'artifice et de rhétorique, ce ne devrait pas être

une raison pour l'abandonner entièrement; et, sans chercher à le suivre dans tous ses détours (car il en a), de nos jours où la langue s'est chargée de limon en passant sur des siècles bouleversés, on trouverait dans Fléchier plus d'un courant limpide où l'on pourrait utilement se rafraîchir. Bossuet est trop grand pour qu'on l'approche; il est plus facile d'imiter la politesse, le charme, la régularité que Fléchier a recherchés dans la langue commune et dans les sentiments ordinaires.

La gravité, la simple et solide vérité s'attache à tous les pas de Bourdaloue. Ses œuvres sont pleines de pensées, et il s'y montre un observateur consommé du cœur humain. Mais ces substantielles et fortes qualités ne suffisent pas pleinement pour toucher à l'idéal qu'on se forme de l'orateur chrétien célébrant d'illustres morts. Il faut cette flamme souveraine, cette ardente imagination, cette divine poésie, cette inspiration, cet éclat, ce tonnerre d'un Bossuet.

Malgré ses sentiments tendres et délicats, sa connaissance profonde des vertus et des faiblesses de l'humanité, Massillon ne se jette pas assez en plein au milieu du fleuve de l'histoire; et, peut-être, ainsi que Bourdaloue, est-il trop au dehors des événements publics, des faits extérieurs, des

choses militaires et politiques, de ce qui donne la gloire, pour peindre énergiquement les grands hommes, les montrer au vif, les faire sortir de la foule; peut-être aussi ces grands et éloquents historiens de la conscience chrétienne n'ont-ils pas assez étudié les puissants ressorts de la nature ou de la grâce qui animent les héros de Corneille et de Bossuet. Sainte-Beuve a dit à ce sujet et à propos de Massillon : « Il y est distingué, mais point grand. » Villemain avait déjà développé ces idées, en se plaçant au même point de vue. « Massillon, faisait-il remarquer, avait le génie de l'éloquence, le mouvement et le pathétique; mais la prédication est le seul genre où il déploie ces hautes facultés de l'orateur. Dans l'éloge funèbre, il ne se retrouve pas tout entier, et reste au-dessous de son art et de lui-même. Cette douceur persuasive, cette touchante insinuation qui le rendaient si puissant sur l'âme des pécheurs, n'ont pas assez de force pour le récit des grands événements. L'orateur qui retraçait avec tant de vérité les vains calculs et les troubles cruels des consciences égarées, dessine faiblement les caractères. Il connaît bien ce fond de faiblesse et de corruption qui se cache dans le cœur des hommes, mais il ne saisit pas avec force, il n'exprime pas avec énergie les

vertus humaines qui séparent les héros de la foule des autres hommes. » Cependant, il faut être juste; en ne cherchant pas dans les éloges funèbres de l'évêque de Clermont les traits lumineux et éclatants de Bossuet, on y admire toujours un style élégant et harmonieux, une profonde morale, un tendre pathétique, des mouvements heureux, des réflexions éternellement utiles parce qu'elles sont pleinement vraies. Au reste, en laissant à part les deux premières oraisons funèbres qui appartiennent à la jeunesse de Massillon, et dont nous avons parlé avec quelque étendue, il n'a produit que quatre autres éloges; il ne loua, en effet, sur leur tombe, que le prince de Conti, le grand Dauphin, le roi Louis XIV, et enfin Madame, duchesse d'Orléans.

Qu'est-ce d'abord que le prince de Conti? François-Louis de Bourbon, prince de Conti, était né le 30 avril 1664; il était le second fils d'Armand de Bourbon-Conti et d'Anne-Marie de Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, un saint et une sainte, au témoignage de madame de Sévigné (1). A la mort de son aîné en 1685, il prit le titre de

(1) *Œuvres de madame de Sévigné*. Edition Regnier, VII, 477. Ailleurs elle met la princesse avec madame de Longueville parmi les Mères de l'Eglise.

prince de Conti, car jusque-là il se nommait la Roche-sur-Yon. Cet aîné avait épousé mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de madame de La Vallière; et son beau-frère avait dit d'elle une parole légère et étourdie. Pour lui, marié en 1688 avec sa cousine Marie-Thérèse de Bourbon, petite-fille du grand Condé, il eut d'elle un fils, le comte de la Marche, et deux filles. Le prince de Conti, le nôtre, se signala de bonne heure par sa vaillance à la guerre; il se distingua en 1683 à la bataille de Gran (ou Strigonie) en Hongrie; il fut aussi remarqué aux combats de Steinkerque (1692) et de Nerwinde (1693), et il avait couru au-devant du danger au siège de Philipsbourg.

Il eut en 1697 la joie d'être élu roi de Pologne, et le chagrin de faire un voyage inutile vers le Nord. Revenu en France, écarté impitoyablement des affaires par Louis XIV, il oublia les pieux exemples de son père. Cependant, malgré l'entraînement des passions, Conti, par son amour des lettres, son goût des livres, par ses aimables qualités, méritait d'être recherché des honnêtes gens. Le duc de Saint-Simon a fait deux fois son portrait(1); le grand observateur y déploie la puis-

(1) Une esquisse, qui est déjà un chef-d'œuvre, dans ses notes

sance de son génie, et il s'y montre aussi profond et aussi éloquent dans ce qu'il laisse deviner que dans ce qu'il exprime pleinement.

« Sa figure avoit été charmante. Jusqu'aux défauts de son corps et de son esprit avoient des grâces infinies. Des épaules trop hautes, la tête un peu penchée de côté, un rire qui eût tenu du braire dans un autre, enfin une distraction étrange. Galant avec toutes les femmes, amoureux de plusieurs, bien traité de beaucoup, il étoit encore coquet avec tous les hommes. Il prenoit à tâche de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaise, comme au ministre d'Etat, au grand seigneur, au général d'armée, et si naturellement que le succès en étoit certain. Il fut aussi les constantes délices (1) du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, l'idole des soldats, le héros des officiers, l'espérance de ce qu'il y avoit de plus distingué, l'amour du parlement, l'ami avec discernement des savants, et souvent l'admiration de la Sorbonne, des jurisconsultes, des astronomes et des mathématiciens les plus profonds. C'étoit un très bel esprit (2), lumineux, juste, exact, vaste, étendu, d'une lecture infinie, qui n'oublioit rien, qui possédoit les histoires générales et particulières, qui connaissoit les généalogies, leurs chimères et leurs réalités, qui savoit où il avoit appris chaque chose et chaque fait, qui en discernoit les sources et qui retenoit et jugeoit de même tout ce que la conversation lui avoit ap-

sur le *Journal de Dangeau*, tome XII, p. 339, et un tableau consommé dans ses *Mémoires*, tome IV, p. 308.

(1) C'est aussi le mot de Massillon en parlant de Conti.

(2) Comme Saint-Simon, paraît-il, Massillon avait appelé Conti un bel esprit. Mais à l'impression, au lieu de *bel esprit*, il mit *esprit supérieur*. — Note manuscrite de l'exemplaire de la Bibliothèque.

pris, sans confusion, sans mélange, sans méprise, avec une singulière netteté. M. de Montausier et M. de Meaux, qui l'avoient vu élever auprès de Monseigneur, l'avoient toujours aimé avec tendresse, et lui eux avec confiance. Il étoit de même avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et avec l'archevêque de Cambrai et les cardinaux d'Estrées et de Janson. M. le Prince, le héros, ne se cachoit pas d'une prédilection pour lui au-dessus de ses enfants; il fut la consolation de ses dernières années. Il s'instruisit dans son exil et sa retraite auprès de lui ; il écrivit sous lui beaucoup de choses curieuses. »

Massillon parle aussi de ces précieux Mémoires, aujourd'hui perdus :

« Enfin sa tendresse pour ce cher neveu adoucit la sévérité de sa modestie. Condé manifeste son âme tout entière : il ouvre à ce jeune prince les trésors de sagesse, de précaution, de prévoyance, d'activité, de hardiesse, de retenue, qui l'avoient rendu le premier de tous les hommes dans l'art de combattre et de vaincre. Vrai et simple, il mêle au récit de ses glorieuses actions l'aveu de ses fautes, et montre dans le cours de sa vie de grandes règles à suivre et de grands écueils à éviter. Quels jours heureux pour le prince de Conti ! Ses yeux, ses oreilles, son âme tout entière peut à peine suffire à tout ce qu'il voit et à tout ce qu'il entend. A peine sorti de ces doux entretiens, il court rédiger par écrit les merveilles qu'il a ouïes, et se remplir, en les écrivant, du génie qui les a produites. Quel historien digne du grand Condé ! Si ces Mémoires, que nous avons encore écrits de sa propre main avec tant de noblesse et de précision, étoient enfin mis au jour, rien ne manqueroit plus à la gloire de ce grand homme. »

Regardons encore quelques traits de l'incomparable tableau de Saint-Simon :

« Doux jusqu'à être complaisant dans le commerce, extrêmement poli, mais d'une politesse distinguée selon le rang, l'âge, le mérite, et mesuré avec tous. Il ne déroboit rien à personne. Il rendoit tout ce que les princes du sang doivent, et qu'ils ne rendent plus ; il s'en expliquoit même, et sur leurs usurpations, et sur l'histoire des usages et de leurs altérations. L'histoire des livres et des conversations lui fournissoit de quoi placer, avec un art imperceptible, ce qu'il pouvoit de plus obligeant sur la naissance, les emplois, les actions. Son esprit étoit naturel, brillant, vif, ses reparties promptes, plaisantes, jamais blessantes ; le gracieux répandu partout sans affectation ; avec toute la futilité du monde, de la cour, des femmes, et leur langage avec elles, l'esprit solide et infiniment sensé ; il en donnoit à tout le monde ; il se mettoit sans cesse et merveilleusement à la portée et au niveau de tous, et parloit le langage de chacun avec une facilité nonpareille. Tout en lui prenoit un air aisé. Il avoit la valeur des héros, leur maintien à la guerre, leur simplicité partout, qui toutefois cachoit beaucoup d'art. Les marques de leur talent pourroient passer pour le dernier coup de pinceau de son portrait, mais, comme tous les hommes, il avoit sa contre-partie. Cet homme si aimable, si charmant, si délicieux, n'aimoit rien. Il avoit et vouloit des amis, comme on veut et comme on a des meubles. Encore qu'il se respectât, il étoit bas courtisan ; il ménageoit tout, et montroit trop combien il sentoit ses besoins en tout genre de choses et d'hommes : avare, avide de biens, ardent, injuste. Le contraste de ses voyages de Pologne et de Neufchâtel ne lui fit pas d'honneur. Ses procès contre madame de

Nemours, et ses manières de les suivre, ne lui en firent pas davantage, bien moins encore sa basse complaisance pour la personne et le rang des bâtards qu'il ne pouvoit souffrir, et pour tous ceux dont il pouvoit avoir besoin, toutefois avec plus de réserve, sans comparaison, que M. le Prince. Le roi étoit véritablement peiné de la considération qu'il ne pouvoit lui refuser, et qu'il étoit exact à n'outre-passer pas d'une ligne. Il ne lui avoit jamais pardonné son voyage de Hongrie. Les lettres interceptées qui lui avoient été écrites, et qui avoient perdu les écrivains, quoique fils de favoris, avoient allumé une haine dans madame de Maintenon et une indignation dans le roi que rien n'avoit pu effacer. Les vertus, les talents, les agréments, la grande réputation que ce prince s'étoit acquise, l'amour général qu'il s'étoit concilié, lui étoient tournés en crimes. Le contraste de M. du Maine excitoit un dépit journalier dans sa gouvernante et dans son tendre père, qui leur échappoit malgré eux. Enfin la pureté de son sang, le seul qui ne fût point mêlé avec la bâtardise, étoit un autre démérite qui se faisoit sentir à tous moments. Jusqu'à ses amis étoient odieux et le sentoient. Toutefois, malgré la crainte servile, les courtisans même aimoient à s'approcher de ce prince. On étoit flatté d'un accès familier auprès de lui ; le monde le plus important, le plus choisi, le couroit. Jusque dans le salon de Marly, il étoit environné du plus exquis. Il y tenoit des conversations charmantes sur tout ce qui se présentoit indifféremment ; jeunes et vieux y trouvoient leur instruction et leur plaisir, par l'agrément avec lequel il s'énonçoit sur toutes matières, par la netteté de sa mémoire, par son abondance sans être parleur. Ce n'est point une figure, c'est une vérité cent fois éprouvée qu'on y oublioit l'heure des repas. Le roi le savoit, il en étoit piqué, quelquefois même il n'étoit pas fâché qu'on pût s'en apercevoir. Avec tout cela, on ne pou-

voit s'en déprendre; la servitude si régnante jusque sur les moindres choses y échoua toujours. »

Avec des couleurs moins fortes, Massillon nous représente également l'affabilité du prince de Conti, le charme de ses entretiens, la grâce de sa personne, soit qu'il ait eu quelques rapports avec lui, soit que le marquis de Lassay (Montataire) (1) et surtout que le P. de La Tour le lui aient dépeint. Mais l'orateur est moins éloquent que l'historien; et il pâlit en présence de Saint-Simon. « Vit-on jamais, dans un rang si élevé et avec tant de supériorité de génie, tant de bonté et d'affabilité? Vous le savez, Messieurs; et vous vous le représentez encore ici vivant parmi nous, montrant à tous cet air simple et noble de douceur, qui attiroit tous les cœurs après lui; ne retenant de son rang que ce qu'il en falloit pour rendre encore plus aimable l'affabilité qui l'en faisoit descendre; et rassurant si fort ou le respect ou la timidité, par un attrait inséparable de sa personne, qu'au sortir de son entretien, on goûtoit toujours à la fois et le plaisir d'être charmé

(1) M. de Lassay donna sur Conti un mémoire à Massillon L'oratorien avait sans doute connu Lassay au château de Montataire. Sur cet ambitieux, léger et spirituel marquis, il faut lire deux curieux articles de Sainte-Beuve. Lassay voyait beaucoup l'abbé Terrasson qui a si bien parlé de Massillon.

de lui, et le plaisir de n'être pas mécontent de soi-même. »

A bout de tout, repoussé par Louis XIV, accablé de la goutte, Conti ne fut pas assez grand pour dominer l'ennui de la mauvaise fortune. Il se livra au vin et à des plaisirs honteux. Une dernière lueur cependant sembla le ranimer. Le roi le nomma pour commander l'armée de Flandre. Conti parut renaître à la vie; mais, quoiqu'il n'eût que quarante-cinq ans, il ne put reprendre qu'un instant de vigueur, et il se sentit périr lentement, au milieu même du retour de la fortune, soit que son corps fût épuisé par les excès, soit que son âme ait été irrémédiablement atteinte par la disgrâce, l'inaction et le désespoir, soit enfin que la nature lui eût fixé cet inévitable terme.

Du moins, la religion par laquelle son âme avait été formée consola et sanctifia ses derniers jours. Il choisit le P. de La Tour, général de l'Oratoire, pour l'aider à mourir chrétiennement ; et il reçut plusieurs fois les sacrements avec une vive piété. Pendant trois mois la foule remplissait sa maison, les passants se demandaient de ses nouvelles, les églises retentissaient des prières et des vœux de tous. La piété de Conti mourant, sa résignation, sa douceur dans ces luttes suprêmes, édifièrent Paris

et Versailles (1). « Sur la fin, ajoute Saint-Simon, il ne voulut plus voir personne, même les princesses, et ne souffrit que le plus étroit nécessaire pour son service, le P. de La Tour, M. Fleury qui avoit été son précepteur, depuis sous-précepteur des enfants de France, qui s'est immortalisé par son admirable *Histoire ecclésiastique*, et deux ou trois autres gens de bien. Il conserva toute sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, et en profita. Il mourut au milieu d'eux, dans son fauteuil, dans les plus grands sentiments de piété, dont j'ai ouï raconter au P. de La Tour des choses admirables. Les regrets en furent amers et universels. Sa mémoire est encore chère. Mais, disons tout : peut-être gagna-t-il par sa disgrâce. La fermeté de l'esprit cédoit en lui à celle du cœur ; il fut très grand par l'espérance : peut-être eût-il été timide à la tête d'une armée, plus apparemment encore dans le conseil du roi, s'il y fût entré. »

Le prince de Conti était mort à Paris, dans son hôtel sur le quai, le 22 février 1709 : il fut enterré à Saint-André des Arts, auprès de sa mère, le 6 mars. Le 21 juin, à la même paroisse, se fit un service funèbre en son honneur. Le duc d'Enghien

(1) Voir la relation de sa mort dans le *Mercure* de mars 1709.

et le prince de la Roche-sur-Yon y assistaient. Les princes légitimés, de nombreux évêques, une multitude de ducs et de seigneurs s'y trouvaient; et M. de la Berchère, alors évêque de Narbonne, officia. Parmi les prélats qui firent les absoutes, on remarqua Fleury, évêque de Fréjus (1). La vieille église était somptueusement parée. On y voyait des trophées, des inscriptions, des devises. Ainsi le prince à cheval foulant des armes et des drapeaux turcs, avec la légende : *Virtus moræ impatiens,* rappelait la bataille dè Gran. Steinkerque et Nerwinde étaient aussi figurés; et, chose plus touchante, on avait peint « un cabinet de livres, » signe du goût de Conti pour la science.

Ce fut au milieu d'un si solennel appareil et d'une si illustre assemblée que Massillon prit la parole. Le duc de Saint-Simon, qui ne fut jamais prodigue d'éloges, loue l'orateur d'un mot où tout est compris : « Le P. Massillon, de l'Oratoire, depuis évêque de Clermont, *fit une admirable oraison funèbre* (2). » Le froid Dangeau est un peu plus explicite : « Le P. Massillon fit l'oraison fu-

(1) V. la *Description de la pompe funèbre faite dans l'église de Saint-André des Arcs, à la mémoire de très haut, très puissant, très excellent prince François-Louis de Bourbon, prince de Conti*, in-8 et in-12, avec planches. Paris, 1709, Mazières.

(2) *Mémoires du duc de Saint-Simon.* Edition de M. Chéruel, in-12, tome IV, p. 316.

nèbre *qui fut fort louée et qui méritoit* fort de l'être (1). » Enfin un autre contemporain célèbre l'éloquence du prédicateur, « digne de la grandeur du sujet (2). »

Cet éloge funèbre est un des très rares écrits que Massillon publia lui-même. Il parut en 1709 chez Mazières, à Paris, en deux formats, in-8 et in-12, sous ce titre : « Oraison funèbre de très haut, très puissant, très excellent prince François-Louis de Bourbon, prince de Conti, prononcée dans l'église de Saint-André des Arcs, sa paroisse, le 21 juin 1709, par le P. Massillon, prêtre de l'Oratoire. »

Mais, comme nous en avertit le P. Joseph, cette oraison funèbre, « fort applaudie lorsqu'elle fut prononcée, fut fort critiquée ensuite lorsque l'impression l'eut rendue publique. » Il existe un curieux témoignage de ces critiques dans un exemplaire de la Bibliothèque signalé par Sainte-Beuve. Nous y avons eu recours, et nous en avons tiré plusieurs notes pour notre édition de Massillon. « J'ai sous les yeux, dit donc Sainte-Beuve, son oraison funèbre du prince de Conti, publiée en 1709, et avec des notes critiques, écrites à la main, en marge,

(1) *Journal de Dangeau*, tome XII, p. 451.
(2) *Pompe funèbre*, in-12, 1709, p. 18.

par un contemporain qui avait assisté à la cérémonie même et qui marque les différences entre le morceau imprimé et le morceau débité. Les critiques que fait ce lecteur dont j'ignore le nom, un peu minutieuses parfois, sont la plupart d'une grande justesse : il y relève des inexactitudes et des irrégularités d'expression, des phrases embarrassées, des répétitions (le mot de goût, par exemple, répété à satiété) ; il y fait sentir les faiblesses et les incertitudes du plan, surtout vers la fin ; il y reconnaît aussi et y loue les belles parties, le tableau si vif du prince de Conti à la journée de Nerwinde, et surtout la peinture animée des grâces, de l'affabilité et du charme habituel qui le faisaient adorer dans la vie civile (1). » Voici quelques exemples de ces répétitions en effet fastidieuses et rebutantes ; presque au début de la première partie l'orateur s'était écrié : « Quel *goût* pour tout ce que l'art a de plus pénible dans un âge qui n'a de *goût* que pour le plaisir ! » Et une page plus loin, il dit : « Le goût du prince de Conti pour la guerre fut le premier penchant que la nature montra en lui, et ce n'était pas le *goût* qui... » Un peu plus loin on lit :

(1) *Causeries du lundi*. Ed. de 1869, t. IX, p. 18.

« Quel *goût* dans le choix de ses amis ! » Il y a même des morceaux où cette expression revient jusqu'à trois fois. Ainsi, parlant de la modération du prince, Massillon rappelle qu'il se refusait aux *goûts* les plus innocents, et que Conti lui-même disait qu'en se livrant à un *goût*, on s'accoutume à se livrer à tous les autres, et de là il tire une leçon pour ceux qui ont les *goûts* bizarres et fastueux. Ainsi encore, dans la troisième partie, il montre que Conti n'avait point de *goût* pour les livres frivoles, mais un grand *goût* pour les livres saints, et que dans le temps même qu'il ne *goûtait* pas combien le Seigneur est doux, il avouait qu'il est le saint et le vénérable.

Mais la changeante opinion, malgré les malignes et parfois justes critiques des lecteurs, fut bientôt forcée de se montrer pleinement équitable, et de rendre son rang au prédicateur.

Au mois d'août, un éloquent jésuite, le P. Gaillard, connu par une très difficile oraison funèbre, celle de M. de Harlay, où il s'était spirituellement tiré d'affaire en ne parlant pas de son héros, eut aussi à louer, après Massillon, le prince de Conti auquel on faisait encore un service religieux. Or, à ce sujet, la marquise d'Huxelles écrivait de Paris au marquis de la Garde, le

30 août 1709 : « La pompe funèbre fut accomplie hier dans toute la magnificence possible. L'orateur donna le Monseigneur à M. le duc, qui avoit au-dessous de lui Messeigneurs le duc d'Enghien, prince de Conti et duc du Maine. Le *mezzo-termine* à l'égard du cardinal fut qu'il passa avec tout son clergé dans la sacristie et revint achever la messe quand le P. Gaillard eut fini son discours, lequel pourra remettre le P. Massillon à flot (1). »

Pour moi, dans l'œuvre de Massillon, ce qui me frappe surtout, c'est son attention religieuse à louer la foi du prince et surtout sa mort si vraiment édifiante. Rien de beau, de vraiment touchant, comme la troisième partie où il peint Conti à ses derniers instants. Maintenant que nous savons que le prince de Conti avait été assisté dans ses jours suprêmes par le P. de La Tour, nous sentons que Massillon, sortant des entretiens de son supérieur général, ne faisait que les transporter dans la chaire. Cette fois, appuyé sur des faits et des paroles directs, il était simple et fort.

« Le prince de Conti laisse paraître, comme le roi Ezéchias, quand on vient lui annoncer de la part de Dieu

(1) *Lettre inédite.* Les lettres originales de madame d'Huxelles à M. de la Garde, formant trois volumes, sont déposées à la bibliothèque Calvet à Avignon.

Vous mourrez, ces sentiments de trouble et de crainte que tout homme doit à la nature et à la vérité, et tout chrétien à la foi des jugements à venir. Il ne veut ni imposer aux autres, ni s'en imposer à soi-même, ni se prêter une fausse vertu, ni se déguiser ses propres misères. Mais attendez. La foi opère la crainte, et la crainte opère l'amour, la résignation et le salut. Dieu prend la place de l'homme dans son cœur..... Enfin tous les soins, toutes les créatures s'éloignent; il demeure seul avec Dieu. Et c'est ici où toutes ses lumières se réunissent; où sa grande âme se dégage de plus en plus des sens; où la majesté du Dieu qui est proche et qui paraît, l'éclaire, la remplit, l'élève au-dessus d'elle-même. *La voie des justes est comme une lumière qui va toujours croissant jusqu'au jour parfait de l'éternité.* Ce n'est plus la foi qui souffre avec résignation; c'est l'amour qui aime à souffrir. « Seigneur, dit-il sans cesse au milieu de ses douleurs, appesantissez votre main, redoublez vos coups, brisez-moi, brûlez, coupez, détruisez ce corps de péché; je le livre à votre justice; réservez vos miséricordes pour mon âme; perdez-moi dans le temps et me sauvez dans l'éternité. » Ce n'est plus la terreur des jugements de Dieu qui le saisit et qui le trouble; c'est l'excès de sa charité pour les hommes qui le calme et qui le console. Et lorsque le ministre sage et éclairé (le P. de La Tour), qui étudie les opérations de la grâce dans son âme, lui renouvelle ce sentiment par les paroles de l'Apôtre : *Dieu qui est riche en miséricorde, poussé par l'amour extrême dont il nous a aimés lorsque nous étions morts par nos péchés, nous a rendu la vie en Jésus-Christ, ressuscités avec lui, et fait asseoir dans le ciel*; sa bouche mourante peut à peine suffire au transport de sa foi et de sa religion : « Voilà, s'écrie-t-il, le fondement de toutes nos espérances. » Un moment après, profondément touché de l'oubli de Dieu dans lequel vivent presque tous les

hommes, et se tournant vers le ministre sacré : « Si l'on pouvoit comprendre, ajoute-t-il, l'état où l'on se trouve dans ces derniers moments, on verroit bien qu'il n'y a de ressource pour l'homme que dans la religion. » A ces mots, la langue se refuse à la foi qui l'anime; les forces manquent; la parole cesse; mais son cœur parle toujours à Dieu; mais son âme, plus pure et plus libre, à mesure que le corps terrestre qui l'appesantit se dissout, l'invoque, l'appelle, le supplie, l'adore, le loue, le possède déjà, et ne meurt que pour aller vivre éternellement avec lui. »

Un autre passage, quoique tout politique, est aussi touchant. C'est celui où l'orateur peint les cruelles dissensions de la Pologne, la valeur de cette nation se tournant contre elle-même, ses campagnes inondées de sang, sa couronne devenue le jouet des peuples et des rois, ses prêtres arrachés du sanctuaire et menés en servitude. « Toutes *ses voies pleurent*, et ne sont plus qu'une triste solitude; et au milieu de tant de calamités, la fureur de ses citoyens n'est pas encore assouvie. La main qui les frappe et qui les terrasse, ne les désarme point; ils achèvent de venger sur eux-mêmes la justice de Dieu; la ruine de la patrie ne peut être la fin de leurs dissensions et de leurs querelles; et accablés de tant de pertes, ils veulent encore périr de leurs propres mains (1). »

(1) Ce morceau fut admiré par les contemporains. Voir le *Journal historique des matières du temps*. Décembre 1709, p. 478.

Ainsi la prévision de l'avenir arrachait un cri de douleur et d'indignation, à cette âme éloquente, et lui inspirait des accents qui troublent aujourd'hui plus que jamais les cœurs catholiques et français.

La tombe élevée au prince de Conti à Saint-André des Arts, et due à Coustou, représentait la déesse Pallas tenant d'une main l'image du défunt et de l'autre appuyée sur un lion. Quelques génies ailés, une couronne et une urne surmontaient ce monumeut gracieux, mais bien païen. « Est-il croyable, remarque à ce sujet Piganiol de la Force (1), que, dans le siècle le plus éclairé sur la vérité de notre sainte religion, on ait osé placer dans nos temples, à côté du trône du Dieu vivant, les simulacres des fausses divinités du paganisme pour décorer nos tombeaux, au mépris des vertus chrétiennes? » L'édifice consacré par Massillon au prince de Conti est au contraire tout religieux, vraiment inspiré par la foi, et digne d'orner le temple saint.

Deux ans après le prince de Conti, mourut le grand Dauphin, fils de Louis XIV, élève de Bossuet. Il fut frappé à Meudon, le 14 avril 1711, de la petite vérole, implacable fléau de ce temps. Il

(1) *Description de Paris,* 1745, VII, 80.

était dans sa cinquantième année. Son oraison funèbre fut prononcée le 18 juin par l'évêque d'Angers à Saint-Denis, et le 3 juillet par le P. de la Rue à Notre-Dame. Le 14 juillet, il y eut en l'honneur du Dauphin un service à la Sainte-Chapelle; et cette fois Massillon fut chargé de le louer. Ces circonstances nous sont révélées par l'abbé Bochard de Saron, trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, dans une lettre qui se trouve dans plusieurs recueils jansénistes, et notamment dans le *Journal de Dorsanne;* il écrivait donc, le 15 juillet 1711, à son oncle M. Bochard de Saron, évêque de Clermont : « J'assistai hier au service de la Sainte-Chapelle de Paris pour Monseigneur ; la cérémonie fut magnifique; et le P. Massillon fit un beau discours. Vous le verrez imprimé. » Cependant, il ne fut point publié durant la vie de son auteur. Au reste, la tâche était plus honorable que facile. Comment caractériser ce prince, bon et humain, il est vrai, mais qui manquait de tout ressort? Saint-Simon nous le peint comme étant sans vice ni vertu, sans imagination, sans discernement, sans goût, né pour l'ennui, sorte *de boule roulante au hasard* par l'impulsion d'autrui, sifflant dans un coin du salon de Marly et frappant sur le dos de sa taba-

tière, ou enfermé à Meudon avec mademoiselle Choin qu'il avait épousée secrètement, et enfin absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres (1). C'était bien la peine d'avoir été élevé par Bossuet, au milieu du rayonnement du dix-septième siècle; mais il ne faut pas se fier absolument au portrait affreux de Saint-Simon qui avait voué à Monseigneur une de ses haines les plus vigoureuses. Du moins Massillon pouvait-il louer l'incontestable bonté du Dauphin qui s'était rendu populaire, et qui recevait avec plaisir après ses attaques ou dans ses maladies les marchandes des halles de Paris. Le duc et pair parle avec dédain de ces humbles manifestations; mais le bon et modeste prêtre s'y complaît avec raison. Du haut de la chaire, il ne rend que des hommages chrétiens, et il y déplore librement les faiblesses des grands. Au reste, la gloire de la France du dix-septième siècle, les malheurs et le courage de Louis XIV vieillissant, le dévouement de la nation, et surtout les éloquentes leçons de la mort emportant l'héritier d'un si grand trône, fournirent à l'art ou plutôt au cœur de Massillon une suffisante matière, et lui permirent de mêler aux éloges

(1) *Saint-Simon.* Edition Chéruel, in-12, tome V, p. 451, et tome VI, p. 2.

commandés de grands tableaux et de plus grands enseignements; et surtout en célébrant et en instruisant les grands, son généreux esprit n'a pas oublié de s'incliner devant les hommes qui sont l'impérissable honneur de l'Eglise de France, Fénelon et Bossuet. Voici le portrait qu'il nous offre de Bossuet; que saurait-on dire de mieux, et qui se lasserait de lire un tel éloge? « L'autre d'un génie vaste et heureux, d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits du premier ordre, l'ornement de l'épiscopat, et dont le clergé de France se fera honneur dans tous les siècles, un évêque au milieu de la cour, l'homme de tous les talents et de toutes les sciences, le docteur de toutes les églises, la terreur de toutes les sectes, le Père du dix-septième siècle, et à qui il n'a manqué que d'être né dans les premiers temps pour avoir été la lumière des conciles, l'âme des Pères assemblés, dicté des canons, et présidé à Nicée et à Éphèse. » Et aussitôt, comme pour tempérer ce qu'un tel éloge avait d'effrayant, il ajoutait qu'en produisant les Fénelon la France avait montré qu'elle ne fait guère de pertes irréparables.

Ce fut aussi dans la Sainte-Chapelle que Massillon prononça l'oraison funèbre de Louis XIV.

Après un règne si long et si fort, il s'était naturellement produit comme une sorte de réaction ; la mobile et injuste opinion, ne voyant plus la grandeur du dix-septième siècle, ne songeait qu'à ses fautes et à ses malheurs. Il était impossible que l'orateur échappât entièrement au sentiment public. D'ailleurs le lyrisme et l'enthousiasme ne sont pas le caractère de son génie; son éloquence touche par la mélancolie et par l'onction ; et, après avoir déploré les misères de la nature, il console et réjouit par les richesses de la grâce. « On l'a félicité, dit ironiquement Villemain, du courage qu'il a montré en adressant de dures vérités à la cendre du grand monarque. » Peut-être Massillon eût-il mieux fait de résister au courant et de le remonter ; dans tous les cas, il n'est pas plus sévère pour le roi mort qu'il ne l'avait été en face du roi mourant. Mais ces critiques mêlées à l'éloge, et qui semblent parfois le contredire parce qu'on ne s'y attend pas, ces restrictions, ce langage de l'historien et de l'observateur, malgré la pompe du style, n'appartient pas à un genre qui demande comme une sorte de parti pris et de conviction d'où jaillissent les grands mouvements et les imposantes paroles. Ainsi, au lieu de se laisser entraîner par les passions, l'admiration

ou l'indignation, il marche à pas trop calculés et trop mesurés. Il n'est pas assez poète ou orateur; et, en restant dans le chemin frayé, il n'arrive pas à ces cimes élevées où se plaît Bossuet, et d'où l'on domine l'histoire, les hommes et le monde.

Toute la fin cependant est touchante ; il rappelle avec foi les derniers jours du roi si vraiment pleins de courage, de dignité et de religion. La mort de Louis XIV est la mort d'un prince chrétien. Mais peut-être, aux solennels accents de la chaire, préférera-t-on le journal de la maladie suprême de Louis XIV, où Dangeau fait voir, heure par heure, les progrès du mal et de la vertu du patient. Dans cette longue et terrible lutte entre la mort et la vie, Louis XIV manifesta pleinement ce que son cœur renfermait de force d'âme et de pieuse espérance. Aussi un autre prédicateur, célèbre en son temps, et qui fut membre de l'Académie française, M. Edme Mongin, dans son oraison funèbre de Louis XIV (car il y en eut plusieurs, comme on le pense bien), s'efforça de prouver que la mort du roi surpassa sa vie, parce qu'il sut y triompher des sentiments de la nature. « Le voici, Seigneur, ce Job nouveau que vous cherchiez. Frappé dans ses biens et dans ses enfants, le voilà frappé comme Job d'un mal inconnu, et

d'une plaie universelle qui couvre son corps. Mais son cœur, comme le sien, vous sera fidèle jusqu'à la fin, et ses plus accablantes douleurs n'ont encore pu arracher de sa bouche une parole d'impatience ou de murmure. Cieux, ouvrez-vous; anges du ciel, Vierge sainte, venez à son secours; Mère de mon Dieu, vous dit-il, que j'ai tant de fois invoquée, hâtez-vous de me secourir; c'est à l'heure de la mort, où je touche, que j'ai besoin de votre secours. Ces paroles que ses lèvres commencent et que son cœur achève en expirant, furent comme les derniers soupirs et le dernier souffle de vie qui sortit de sa bouche, au moment où sa grande âme abandonna son corps, son trône et sa couronne, pour aller recevoir, des mains de Dieu, le prix de sa constance et de sa fidélité (1). »

Néanmoins, aucun des rivaux de Massillon n'eut rien de comparable au trait sublime de son début : « Dieu seul est grand. » C'est un beau mot, dit Chateaubriand, que celui-là prononcé en regardant le cercueil de Louis le Grand. — Oui; seulement je crains que Chateaubriand ne se soit imaginé, comme le cardinal Maury, que Massillon avait prononcé son oraison funèbre aux obsèques

(1) *Œuvres de M. Mongin*, évêque de Bazas, 1745, p. 260.

lu roi et à Saint-Denis. Ce fut à la Sainte-Chapelle qu'il parla, au milieu d'un service en 'honneur du monarque. Ainsi Maboul fit l'éloge le l'auguste mort, le 28 novembre, au service de Notre-Dame, Beaujeu à celui de Saint-Denis nême, le 28 octobre, Mongin à celui de la chapelle lu Louvre, le 19 décembre, en présence de l'Académie française, etc.

Au reste, quel que soit le jugement que orte la critique littéraire sur l'œuvre de l'oratoien, il faut reconnaître le profond christianisme e l'âme qui l'a dictée. Après tout, c'était un cte noble et utile que de venir mêler des paroles e foi à la pompe des services royaux. Et Massillon 'écriait justement : « On a publié la grandeur t les victoires du roi ; les hommes ont tout dit, l y a longtemps, en parlant de sa gloire ; que ous reste-t-il que d'en parler pour notre instrucion ? »

Près de huit ans s'étaient écoulés depuis la nort de Louis XIV. Massillon, occupé de ses auvres et de ses curés, quitte, mais pour cette ois seulement, et encore à peine quelques jours, on diocèse de Clermont ; et il vient faire entendre a parole à une cour qui conservait le souvenir e sa ravissante éloquence plus que de ses

austères leçons. C'était à Saint-Denis, le 13 février 1723. On célébrait les funérailles de Madame, duchesse d'Orléans, mère du Régent. Les princesses n'arrivèrent que fort tard à la basilique royale, parce qu'elles avaient été la nuit au bal; M. de Castries, archevêque d'Albi, ne commença l'office qu'à midi un quart passé; et Massillon ne put monter en chaire qu'à deux heures. Le deuil était conduit par le duc de Chartres, M. le duc, le comte de Clermont, et Mesdemoiselles de Charolais, de Clermont et de la Roche-sur-Yon. Saint-Simon, qui assistait à la cérémonie, admira l'oraison funèbre de l'évêque de Clermont. Mais les jansénistes du parti le plus avancé, moins équitables que Saint-Simon, montrèrent leur mécontentement en termes violents ou amers. Cependant, ce discours très simple n'exprimait que des vœux pour la paix de l'Eglise, et un mélancolique retour vers cette glorieuse époque de Louis XIV, et vers ce roi « qui sera toujours encore plus grand dans nos cœurs que dans nos annales. » Sans doute, le prédicateur laisse paraître sa reconnaissance pour le Régent et pour Madame; mais la liberté évangélique a sa part : les mœurs de la nouvelle cour sont chrétiennement blâmées; et s'adressant au Régent, au

lépositaire du sceptre, il s'écrie avec un ton apos-olique que Madame, en voyant son fils comblé, ı'avait plus qu'un seul vœu à former pour lui. : Son salut l'intéressoit encore plus que sa gran-leur. Comme une autre Monique, elle l'enfantoit ous les jours par ses prières et par ses larmes; lle n'offroit jamais à Dieu le sacrifice de son cœur t de ses lèvres, sans lui demander qu'il jetât nfin des regards de miséricorde sur ce cher en-ant. Et que lui restoit-il en effet à désirer pour ui que la gloire des saints? »

Le grand sermonnaire finit par deux vêtures et leux professions monastiques. Il est évident que e même discours fut plusieurs fois répété avec uelques variantes exigées par les circonstances.)n aimerait à savoir à quelle occasion, à quelle onsécration religieuse le prédicateur prêta son ieux ministère. Mais malheureusement notre uriosité ne peut guère se satisfaire. La première êture remonte assez haut, puisqu'on la trouve ans l'édition de 1708, qui nous apprend que la ovice entrait dans l'ordre de Saint-Benoît. La econde fut prononcée à la Visitation de Chaillot, e 29 janvier 1705, en présence de la reine d'An-leterre. La première profession, rapide, sans au-une allusion personnelle, traite des trois vœux

de l'état religieux. Le monde y est magnifiquement opposé à la vie retirée du cloître ; c'est dans l'austérité même de la solitude qu'on goûte les plus pures consolations. « Votre calice, ô mon Dieu, n'offre de l'amertume qu'à l'illusion des sens; le cœur y boit à longs traits les consolations de la paix et de la justice. » Avec la dernière profession enfin, il semble qu'on s'appuie sur un terrain un peu mieux connu. Il est pourtant certain qu'elle fut prêchée deux fois au moins, car, dans l'édition de 1708 où elle est donnée, il s'agit d'une jeune et noble personne qui s'arrache aux bras d'un père généreux et d'une mère chrétienne ; et dans le texte posthume, d'une fille également de bonne maison, mais d'un âge déjà sérieux, qui quitte une mère désolée dont elle est la seule consolation. Il est probable qu'il servit à la consécration de mademoiselle de la Barre au couvent de Pont. L'abbaye de Pont-aux-Dames, près de Meaux, appartenait à l'ordre de Cîteaux. Voici ce que l'abbé Le Dieu nous apprend à ce sujet en parlant du passage à Meaux du P. Massillon : « Dès le samedi précédent (31 juillet 1706), madame la présidente de Quincy l'avoit amené chez elle. Le dimanche (1[er] août), ce Père avoit prêché au Pont, à la profession d'une fille de M. de la Barre, frère

: madame de Quincy. Puis il étoit demeuré à uincy avec M. et madame d'Ormesson (1) et ute la compagnie, et le jour de Saint-Etienne : août), venu à Meaux avec la même compagnie ui a ouï son sermon (2)... Le sermon fini, M. de eaux (Bissy) a officié à vêpres, auxquelles . d'Ormesson et toute sa compagnie ont assisté ins des sièges auprès de l'autel, vis-à-vis de . de Meaux, qui s'est retiré après le *Magnificat*, ; toute la compagnie, pour laquelle il y avoit ne collation à l'évêché... et sur les sept heures ı soir, tous avec le P. Massillon s'en sont allés ucher à Quincy (3). » Saint-Simon et Dangeau arlent plusieurs fois d'un M. de la Barre, officier e mérite et homme d'esprit, assez pauvre, mais rt bien en cour. Sa querelle avec M. de Surville e Hautefort l'avait un instant rendu célèbre. Le oi prit lui-même la peine d'arranger l'affaire, et : 11 octobre 1706, ayant fait venir la Barre à 'ersailles, il lui dit : « La Barre, vous êtes un ieil officier dont la réputation est établie depuis ongtemps ; vous avez eu un démêlé avec Surville ù vous n'avez eu aucun tort. J'ai puni Surville ;

(1) M. d'Ormesson, intendant de Soissons.
(2) V. page 213.
(3) Le Dieu, t. III, p. 412.

je vous demande à cette heure, comme votre ami, que vous me sacrifiiez votre ressentiment, et, s'il est nécessaire, je vous le commande comme votre maître et votre roi; mais je crois que vous aimerez mieux vous tenir à la première partie. » La Barre se soumit en répondant que son honneur et sa gloire étaient d'obéir; et Louis XIV ajouta : « Je souhaite encore que vous le fassiez de bonne grâce quand les maréchaux deFrance feront l'accommodement (1). »La Barre mourut peu de temps après, étant capitaine-lieutenant de la compagnie-colonelle du régiment des gardes. Les d'Ormesson sont plus connus (2). Ils étaient attirés au Pont par leur parente, madame d'Ormesson, qui en était alors abbesse. De plus, dans le voisinage, se trouve le château de Fresne. Or, il appartenait à François-Henri d'Aguesseau, chancelier en 1717, lequel en 1694 avait épousé Anne-Françoise d'Ormesson, fille d'André le Fèvre d'Ormesson d'Amboile. Qui ne connaît la sépulture du chancelier et de sa femme près de l'église d'Auteuil? M. d'Aguesseau fit graver une épitaphe sur la tombe de sa femme, où l'on voit la preuve d'un

(1) Dangeau, t. XI, p. 246. Saint-Simon, t. III, p. 331.
(2) Voir le journal d'Olivier le Fèvre d'Ormesson, publié par M. Chéruel dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France.

profond christianisme... *Inter pauperum cineres, pauper ipsa spiritu, et pauperum mater.* Quel éloge! Pour M. d'Ormesson, il avait été nommé de l'intendance d'Auvergne à celle de Soissons au mois de juillet 1704. Il mourut subitement à Paris vers le commencement de l'année 1712.

C'est donc en présence de ces nobles personnes unies par le sang et l'affection que Massillon prêcha au Pont. Rien n'empêche de penser que l'expression de père généreux dont se sert l'édition de 1708 ne soit une allusion à l'affaire de M. de la Barre (1).

(1) Ed. de 1708, t. V, p. 361.

PETIT CARÊME

On a hâte d'arriver au *Petit Carême*. Ce n'est pourtant pas l'œuvre la plus solide de l'auteur, mais c'est la plus célèbre. Déjà il était évêque, ce qui ne nuit jamais à un prédicateur ; de plus, il y dit leurs vérités aux grands ; et aucun siècle n'aima mieux que le dix-huitième siècle à entendre ses vérités, quitte à n'en pas profiter ; enfin, et par-dessus tout, les sermons du *Petit Carême* avaient la qualité que le dix-huitième siècle goûtait le plus dans les sermons : ils étaient très courts. Le cardinal de Fleury acheva leur fortune lorsqu'il en remit le manuscrit aux mains du jeune roi pour les apprendre par cœur.

On dit que le *Petit Carême* était une innovation imaginée par Massillon. C'est une erreur, comme tant d'autres commises à son endroit. Dès 1716, le jeune prince entendit la station quadragésimale donnée aux Tuileries alternativement par le P.

Gaillard et le P. de la Rue(1); et, s'il vous plaît, il allait deux fois par semaine au sermon(2). De plus, il écoutait toujours avec une attention surprenante (3). Le jeudi saint, il lava les pieds aux pauvres; et le jour de Pâques, l'orateur lui adressa un compliment si tendre et si touchant qu'il fit pleurer quasi tous ceux qui l'entendaient(4). En 1717, quoiqu'au dire de Dangeau le petit souverain ne s'ennuyât jamais à la prédication, on réduisit le nombre des discours; on ne prêcha que le jour de la Chandeleur, de l'Incarnation, du vendredi saint, et les dimanches, sans parler du jeudi saint où l'on avait recours à un orateur autre que le prédicateur de la station; c'était encore plus qu'au Carême de Notre-Dame du dix-neuvième siècle. Il est vrai qu'on était moins affairé alors qu'aujourd'hui. Ce fut le P. Terrasson qui fut chargé de la station de 1717.

Je suppose qu'en parlant devant un si jeune auditeur, les PP. Gaillard, de la Rue et Terrasson eurent l'esprit de n'être pas trop longs. En 1718, Massillon n'eut donc qu'à se conformer à ce qui s'était fait l'année précédente. Seulement, il sortit

(1) Dangeau, XVI, 313.
(2) 347.
(3) 335 et 343.
(4) 361.

des lieux communs; il prêcha mieux; et en cela il fut vraiment neuf. L'abbé Fleury, confesseur du roi, remarqua qu'il avait su s'accommoder à son auditoire. C'était un grand mérite; et c'est le seul auquel ne pense pas la critique moderne. Cependant, l'auteur, quoique ne prévoyant pas que ces petits sermons dussent parvenir au dix-neuvième siècle, avait eu soin de mettre en tête de son manuscrit un avis, où il faisait observer qu'ils n'étaient faits que pour l'instruction du roi, et pour les personnes de la cour qui composaient *seules* l'auditoire de la chapelle du château des Tuileries. Il est vrai que cet avis, lorsque le *Petit Carême* parut, fut imprimé à la suite de la table, en caractères menus, et qu'ainsi il peut échapper aux yeux des littérateurs.

En 1718, Massillon prêcha donc dix fois :

1° Le 2 février, jour de la Chandeleur, durant vingt et une minutes (1);

2° Le 6 mars, premier dimanche de Carême;

3° Le 13 mars, deuxième dimanche;

4° Le 20 mars, troisième dimanche;

5° Le 27 mars, quatrième dimanche;

6° Le 25 mars, jour de l'Incarnation (2);

(1) *Mercure de France* de février 1718, p. 202.

(2) Ce discours est placé le sixième dans le manuscrit et dans les imprimés.

7° Le 3 avril, dimanche de la Passion;
8° Le 10 avril, Pâques-Fleuries;
9° Le 15 avril, vendredi saint;
10° Le 17 avril, Pâques.

Ainsi, dix sermons composent ce merveilleux petit recueil. Ils étaient courts, vingt et une minutes, au plus une petite demi-heure (1). Cherchons d'abord, suivant notre usage, les témoignages tout à fait contemporains; après Fleury, nous n'avons, hélas! que Dangeau et le *Mercure*.

Le marquis, tout habitué qu'il fût aux nobles paroles, semble se ranimer dans sa vieillesse, pour écouter et louer Massillon dont l'éloquence avait, depuis treize ans, cessé de retentir à la cour. Le dimanche 27 mars, à l'occasion du discours *sur l'humanité des grands envers le peuple*, il s'écrie : Le roi entendit le P. Massillon *qui se surpasse lui-même dans tous les sermons qu'il a faits au roi ce Carême;* et le 10 avril il trouve sa Passion *qui fut fort courte parfaitement belle.* Pour le *Mercure*, dès le premier jour, il est dans le ravissement : « Ce discours a été trouvé lumineux, touchant, et le compliment très naturel. » Puis, dans son numéro de mars, il ajoute : « Le célèbre P.

(1) *Mercure de France*, numéro de mars 1718, p. 126.

Massillon, nommé à l'évêché de Clermont, continuera à prêcher devant Sa Majesté les dimanches et fêtes pendant le Carême. Il a composé à ce dessein une suite de discours d'une petite demi-heure qui sont des morceaux finis, *et qui conviennent au temps*, *au lieu*, *aux personnes qu'il doit instruire.* Ses compliments au roi sont autant de chefs-d'œuvre. »

Lorsqu'en 1745, après la mort de l'évêque de Clermont, et vingt-sept ans déjà écoulés, le *Petit Carême* vit le jour, ce ne fut qu'un cri d'admiration de ce dix-huitième siècle si occupé pourtant d'ailleurs. Le clergé et les fidèles, les catholiques et les philosophes, les jansénistes et les orthodoxes, tous s'unirent dans une commune louange. La mode même s'en mêle : on trouve partout le charmant, mais sévère petit volume, dans les oratoires, dans les cabinets d'étude, et même dans les boudoirs et jusque sur les toilettes, et, comme dit Voltaire,

> Auprès d'un pot de rouge on voit un *Massillon.*

Pour devenir ainsi à la mode, il y avait plus d'une raison. Ce Massillon dont les anciens parlaient comme d'un enchanteur, semblait sortir de terre et ramener avec lui un monde oublié ; il par-

lait une langue d'une parfaite beauté, mais nullement surannée ; il avait l'air de médire des grands ; or, le siècle se plaisait à déchirer la cour, tout en l'adorant, comme il raffolait des champs, tout en demeurant à la ville; enfin, Massillon paraissait à cette frivole société appartenir un peu au monde de la philosophie et de l'opposition, quoiqu'il ne fût ni de l'un, ni de l'autre. On se disait que pour être agréé par Voltaire, pour être trouvé bon par lui, un sermon devait être au moins excellent. L'auteur des *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux* (1) faisait à l'apparition des premiers volumes quelques solides et heureuses remarques :

« Malgré le mérite rare de la déclamation du P. Bourdaloue, malgré le feu de son action et les charmes de sa voix mélodieuse, forte et perçante, tout le monde avoua, lorsque ses sermons parurent imprimés après sa mort, qu'il étoit encore plus grand, plus énergique, plus admirable sur le papier qu'en chaire. Le même jugement pourroit être porté sur les sermons du P. Massillon, qui les prononçoit avec beaucoup de vivacité, de grâce et d'onction, et dont une partie vient d'être publiée. »

« En lisant ces discours dont l'éloquence mâle et douce frappe l'esprit et touche le cœur, la raison goûte un plaisir spirituel, — la religion à part, — *auquel il semble que les sens participent*. C'est partout un raisonnement juste et méthodique sans affectation ; des pensées vives et déli-

(1) Avignon, 1745, t. V, p. 265, et t. VII, p. 3.

cates, des expressions choisies, sublimes, harmonieuses et toujours naturelles ; des images revêtues d'un coloris frappant, un style clair, net, et cependant plein et nombreux. Nulle antithèse, nulle phrase recherchée ; point de figures bizarres ; une extrême pureté dans le langage sans exactitude puérile ; une élégance continuelle et, en général, une fécondité intarissable et une abondance d'idées brillantes et magnifiques qui semblent le langage naturel de l'orateur. Faut-il être pieux pour être charmé d'un tableau de piété ? L'esprit le plus profane peut lire avec une espèce de *volupté* les discours d'un si grand orateur. »

Tout cela est bien sensuel, et par conséquent capable de faire venir l'eau à la bouche des littérateurs ou plutôt des philosophes du temps. Voltaire n'était pas l'ami de l'auteur des *Jugements*, mais il partagea son goût pour Massillon. Il écrivait à d'Argental le 7 juillet 1769 : « Les sermons du P. Massillon sont un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue. J'aime à me faire lire à table ; les anciens en usoient ainsi, et je suis très ancien. Je suis d'ailleurs un adorateur très zélé de la divinité ; j'ai toujours été opposé à l'athéisme ; j'aime les livres qui exhortent à la vertu depuis Confucius jusqu'à Massillon. » Confucius est là pour dorer l'amère pilule offerte à d'Argental ; et on sent au fond une sincère et profonde admiration. Ailleurs pour la faire passer, il ne se sert pas d'un Chinois, mais d'un

Anglais, de Tillotson, dont il ne se souciait pas plus que de Confucius. « *Le seul* Massillon aujourd'hui passe chez les gens de goût pour un orateur agréable; mais qu'il est loin de l'archevêque Tillotson, aux yeux du reste de l'Europe! » Il est vrai que cet éloge est en tête d'une comédie prétendue anglaise (1). Mais, en écrivant à l'évêque d'Annecy, il ne parle ni de Confucius, ni de Tillotson; il dit simplement qu'« il se faisait lire à sa table, où il ne se met que pour recevoir ses hôtes, les sermons du P. Massillon, selon sa coutume. » Après cela, on peut croire, comme on l'a prétendu, qu'il avait le *Petit Carême* sur son secrétaire, à côté d'*Athalie*.

Dans le *Journal des Savants*, un juge délicat et ingénieux parla merveilleusement de Massillon. C'était l'abbé de la Palme (2). Il mettait avec bonheur le *Petit Carême* à la suite du *Télémaque* et du *Discours sur l'Histoire universelle*, montrant ainsi que Massillon, lui aussi et à sa manière, avait écrit pour former les rois. L'abbé Trublet, croyant voir Bourdaloue sacrifié, prit en main sa cause. De là sortit une charmante et solide discussion.

M. de la Palme a des réflexions très justes, souvent exprimées avec finesse et toujours avec poli-

(1) L'*Ecossaise*, 1760.
(2) M. de la Palme mourut en 1759, le 11 novembre.

tesse. Cette dernière qualité est d'un grand prix dans un journaliste.

« Lorsque j'annonçai dans le *Journal des savants* (1) les *Réflexions* de M. l'abbé Trublet sur l'éloquence, je parlai du P. Bourdaloue et de M. Massillon, mais je ne pensai ni à les peindre, ni à les comparer. J'exprimois rapidement quelques idées. Puisque M. l'abbé Trublet ne censure point ces idées, puisqu'il daigne les citer, j'ajouterai encore quelques observations.

« M. l'abbé Trublet reproche à M. Massillon d'avoir répandu beaucoup trop d'éclat sur les discours de son *Petit Carême;* il reconnaît d'ailleurs ses talents; mais il le place immédiatement après le P. Bourdaloue; il pense que la solidité du P. Bourdaloue ne lui laisse point de rival à craindre dans le premier rang. La solidité du P. Bourdaloue est admirable sans doute; elle étonna son siècle même; et *ce siècle produisit les miracles de la solidité.* Mais ce mérite si rare, si précieux du P. Bourdaloue étoit-il nécessaire ou à l'instruction ou à la conversion de ses auditeurs dans toute la rigueur qu'il donne aux rapports de ses preuves, aux scrupules de ses raisonnements? Lorsque la chaire ne combat point l'incrédulité, elle semble principalement destinée à combattre les impressions par les impressions, les sentiments par les sentiments. Sa logique doit donc devenir plus indépendante; elle doit craindre de s'embarrasser dans les lenteurs de la méthode. Je méconnaîtrois la solidité du P. Bourdaloue si je la cherchois uniquement dans sa méthode : elle consiste surtout dans la vérité, la force et la précision de ses pensées. Je dois remarquer encore que le talent principal des grands

(1) Août 1755.

écrivains n'inspire jamais seul leurs ouvrages; il dirige d'autres talents; mais ces talents le nourrissent, l'enrichissent à leur tour. C'est même et du nombre et du caractère des talents subordonnés que le premier talent emprunte son éclat. Ils décident de son prix (1). »

Trublet sut répondre, et excellemment:

« J'entends par la solidité du P. Bourdaloue, premièrement la justesse et la vérité de ses pensées, la force et la profondeur de ses raisonnements, profondeur au reste qui ne nuit jamais à la clarté. Il est à la fois populaire et élevé. *Son bon sens est un grand sens.* S'il a un rival, un supérieur même, c'est le sublime, le pathétique Bossuet; je ne lui en connais point d'autre. J'entends en second lieu, par la solidité du P. Bourdaloue, son éloignement de toute affectation, de toute envie de briller et même de plaire. Il plaît pourtant, parce que c'est l'effet nécessaire du vrai, bien présenté. Mais la solidité du P. Bourdaloue n'est pas une simple solidité, telle par exemple que celle de M. Nicole : *c'est une solidité éloquente et animée.* Je croirois bien caractériser le P. Bourdaloue en disant que c'est un Nicole éloquent (2). »

Une autre cause de vogue, quoique pourtant considérable, a échappé à la critique, c'est qu'on se trouvait devant un livre absolument nouveau. Les éditions de Trévoux avaient bien donné quel-

(1) Octobre 1759.
(2) *Journal chrétien*, janvier 1760, p. 120 et ss. Voir aussi la livraison d'avril 1759, et les *Réflexions sur l'éloquence* qui précèdent les *Panégyriques des saints*, par le même Trublet, 1755.

ques sermons des grandes stations; mais jamais le *Petit Carême* n'avait été imprimé. Les rares auditeurs survivants en parlaient comme d'une merveille. Or l'inconnu a son charme; et l'attention générale se porta d'autant plus vivement vers ces petits discours qu'on se demandait quels conseils avait pu donner un prêtre aussi sage et aussi pénétrant à un roi alors encore tout enfant, mais maintenant dans la puissance de l'âge. On cherchait dans le passé le secret du présent et de l'avenir, ou plutôt leur condamnation. On voyait l'opposition où le prédicateur n'avait mis que la leçon.

Puis, comme l'esprit humain ne se tient guère dans le juste et exact tempérament, après avoir loué avec excès, en rabaissa sans mesure. On oublia les circonstances; et le goût, devenu plus sévère, s'irrita de voir mettre cette œuvre fine et délicate au-dessus des incomparables sermons de Bossuet. Il y eut encore un autre motif à cette réaction : on s'imagina faussement que l'auteur était janséniste, tandis qu'il lutta d'une manière courageuse en faveur de la constitution *Unigenitus*, et, sur cette opinion erronée, on se crut obligé de l'attaquer dans sa gloire littéraire. Mais parce que le *Petit Carême* a été durant quelques saisons

une affaire de vogue et de mode, parce que, dans un jour de bonne humeur, il plut à Voltaire de rapprocher Massillon de Confucius, est-ce une raison tout à fait définitive pour s'écrier, comme le P. Grou, que « ce *Petit Carême* tant admiré, tant vanté, roule presque partout sur les mêmes idées, n'est qu'un tissu de déclamations et de lieux communs (1)? » Au demeurant, tout méchant qu'il est, Voltaire a du bon quelquefois; et s'il s'est par extraordinaire avisé de louer des sermons, faut-il pour cela dire avec le P. Cahour, juge cependant d'un esprit judicieux et d'un goût exercé, que, considéré comme œuvre apostolique, « le *Petit Carême* est extrêmement défectueux, » et qu'au point de vue littéraire *il est souvent prétentieux et s'approche parfois du Phébus* (2)? Ce n'est pas cependant un ennemi de Voltaire, mais un juge d'un autre camp, un maître savant et éclairé de l'Université qui, dans un livre justement célèbre, en appuyant impitoyablement sur les traces du précieux, compare avec malice le pieux et grave oratorien à Marivaux ou à Lamotte (3).

(1) *Etudes religieuses, historiques et littéraires*, par des Pères de la Compagnie de Jésus. Janvier 1863, p. 94.
(2) *Etudes religieuses, historiques et littéraires*, par des Pères de la Compagnie de Jésus, p. 96 et 99.
(3) *Histoire de la littérature française*, in-8°, t. IV, p. 65 et suiv.

Qu'on nous permette du moins de dire que toutes ces appréciations nous semblent bien rigoureuses. A qui donc, s'il vous plaît, s'adressent ces rapides et ravissantes prédications, surfaites par Voltaire, mais aujourd'hui mises au plus bas prix? Ce n'était plus à l'auditoire si convaincu et si attentif de Versailles, à un roi recueilli, à une assemblée qui s'inspirait d'un christianisme austère et profond. Il s'agit d'intéresser et d'instruire un jeune roi, de parler durant vingt-cinq minutes en présence de cette cour nouvelle de la Régence, que pénétrait le souffle du libertinage d'esprit et de cœur. Devenu, comme Fénelon, instituteur d'un prince, mais n'ayant que quelques instants par semaine à consacrer au développement religieux de l'enfant royal, Massillon ira-t-il reprendre la sévère et solennelle ordonnance de ses grands sermons, ou cherchera-t-il une forme neuve, appropriée à l'heure et à l'auditoire? On loue Fénelon d'avoir su, dans le cadre heureux et attrayant de son *Télémaque*, introduire les plus vertueux exemples et les plus nobles enseignements : pourquoi refuser son admiration à cette autre séduisante innovation du génie? Apparemment, ce n'est point aux amples et logiques prédications de Bourdaloue, aux puissants et magni-

fiques discours de Bossuet, qu'il faut comparer le *Petit Carême.*

Si l'on voulait faire de ces rapprochements, on devrait citer l'Avent de 1699 et les grands Carêmes de 1701 et de 1704. C'est là que, devant Louis XIV et son siècle, Massillon renoue la chaîne d'or de l'éloquence sacrée. Venu plus tard, son *Petit Carême* a son caractère particulier, très original, très neuf et digne d'être applaudi. Un témoin nous révèle que l'orateur a su y faire pleurer les grands dont il était entouré, en parlant au jeune roi un langage plein d'onction, de souvenirs touchants et d'utiles leçons. Aussi fit-on servir à l'instruction de Louis XV ces aimables et insinuants conseils en les lui faisant apprendre par cœur; mais, hélas! il ne profita guère de ces nobles pages, bien faites pour figurer à côté des écrits enchanteurs par lesquels le génie de Fénelon parlait à l'âme du duc de Bourgogne. En effet, ce recueil de brèves exhortations destinées à un roi enfant rappelle les plus belles qualités de Fénelon, un style exquis, une grâce facile, une abondance négligée, une douce émotion, une piété tendre et onctueuse, une science parfaite du cœur humain. Il y a là comme les caresses, le sourire et l'aménité d'un génie sympathique que, dès le berceau,

ont visité l'art, la poésie, l'harmonie. Il semble se rendre tout aimable pour parler à un enfant. N'est-ce pas ainsi, au reste, que nous essayons tous de faire lorsque nous approchons de ces chers petits êtres sur qui reluit le rayon des premières années de la vie ; ne cachons-nous pas nos soucis, nos sévérités, notre gravité, pour paraître enveloppés de sérénité et les lèvres souriantes ? Cependant, malgré tout, on y saisit les traces ineffaçables de cette tristesse dont les grandes âmes ont le secret, de ces larmes que le prophète versait sur les malheurs de Sion et sur les infortunes de la race de David. La descendance de saint Louis, réduite aussi à un faible enfant, laisse prévoir que l'or pur pourra bien se changer en un vil plomb. Les goûts calmes, amis d'un art régulier, d'une littérature savamment apaisée, des sentiments délicats et contenus, ceux que touchent avant tout les vers de Virgile et de Racine, savourent dans l'œuvre de Massillon cette prose limpide qui coule d'un flot si justement égal ; et ils reçoivent avec cette flatteuse mélodie les salutaires effets d'un enseignement qui se grave dans le cœur aussi naturellement que dans la mémoire. Bossuet nous tient sur ces hauteurs sublimes où éclate la foudre, où soufflent les vents déchaînés, et où souvent aussi

rayonne un ardent soleil. Pour Massillon, il nous introduit dans un mystérieux sanctuaire que remplissent les calmes et saintes mélodies, et où s'exhalent les suaves parfums du tabernacle.

Cette paix même, cette sérénité religieuse, cette douceur d'âme sont-elles sans danger? On a reproché au *Petit Carême* comme au *Télémaque* quelque chose de trop amollissant et un idéal un peu chimérique. — La tendresse de cœur, dit-on, l'emporte peut-être sur la sévérité des principes. Un bon roi, selon ces esprits plus confiants, mais moins étendus, moins fermes et moins pratiques que Bossuet, craint avec scrupule de recourir à la guerre; et il gémit sans cesse sur les maux que causent les armées. Ces sentiments sans contredit partent d'un cœur d'or; mais ne seraient-ils pas désavoués par une politique judicieuse, forte et prévoyante? Hélas! Louis XV n'avait nul besoin qu'on lui surfît ainsi les avantages du repos : il fallait plutôt l'armer d'énergie, de digne et généreuse fermeté, le piquer même, au besoin, et dans ces choses de gouvernement, avec l'aiguillon d'une légitime émulation. Apparemment, ce n'est pas l'Eglise qui, au nom de la paix, approuvera cette vue froide, sèche, égoïste, tristement indifférente du partage de la Pologne, cause de ces immenses

malheurs, source première de ces flots de sang où elle se noie? Seulement, il faut dire qu'en 1718, sortant du règne de Louis XIV, on était las de la guerre, qu'on concevait je ne sais quelles flatteuses, mais irréalisables espérances, et que Massillon ne pouvait deviner ni le duc de Choiseul ni madame de Pompadour.

S'il eût pu percer les nuages qui paraissaient si charmants et qui néanmoins cachaient un si noir avenir, s'il eût pu prévoir les terribles suites de la léthargique tranquillité de Louis XV, soupçonner l'assoupissement moral qui devait un jour annihiler l'âme du prince qu'il avait alors si vif et si animé sous ses yeux, eût-il ainsi parlé, et eût-il dit que l'ambition « est un vice plus pernicieux aux empires que la paresse même (1)? » Non, l'histoire, dans sa sincère impartialité, constate que rien n'est plus redoutable aux Etats que cette dégradante mollesse et cet engourdissement corrupteur d'où sortent un jour d'épouvantables réveils, comme en 1793. Le tableau que trace Massillon d'un prince ambitieux a des traits vraiment forcés; et, malgré la prodigieuse habileté du pinceau et l'éclat du coloris, il présente une image exagérée et peut-

(1) *Premier dimanche*, 3e partie.

être dangereuse. A force de dire que l'ambition rend malheureux, qu'elle avilit, que c'est une passion injuste, inquiète et honteuse, à force de blâmer l'amour de la gloire et de montrer les horreurs de la guerre, ne pousse-t-on point à une politique dont les grands cœurs et les puissants souverains ne sauraient se contenter? Sans doute, le *Télémaque* et le *Petit Carême* ont de délicieuses descriptions de la félicité des bons rois, c'est-à-dire des rois sages, philosophes, pacifiques, dégagés des ardeurs humaines. Ce sont là des idylles ravissantes, d'enchanteresses utopies, rêves de purs et tendres esprits qu'enivre l'amour de l'humanité. On voudrait que le roman fût de l'histoire; mais l'histoire n'est ni si calme, ni si simple, ni si désintéressée. Après tout, le rameau d'olivier que porte Mentor ne messied nullement au prêtre; mais on doit reconnaître que Bossuet était plus pénétré de l'histoire tant sacrée que profane, et que, dominant les vues idéales de Massillon et de Fénelon, il comprend mieux quels chefs conviennent à la France et aux Etats modernes. Il est nécessaire que dans tout souverain il y ait un peu des Alexandre, des César et des Charlemagne. Un vieil ami de Massillon, quoique renfermé dans sa cellule, voyait clair sur ce point, lorsqu'il disait

que le maître doit parfois agir avec empire, se rendre redoutable, se mettre même en colère. « Il faut absolument que la puissance soumette les hommes à la raison et les force d'y obéir, lorsque la raison elle-même, quoique connue, n'a pas pour eux assez de charme pour les attirer à la suivre (1). » Et cela, parce que, tandis que la raison devrait nous conduire, « par suite du péché la force ou la loi des brutes, celle qui a déféré au lion l'empire des animaux, est devenue la maîtresse parmi les hommes (2). »

Cependant, après ces retours nécessaires sur la condition de notre race, il est permis de jeter un regard d'admiration et d'envie sur les portraits flatteurs de ces rois qui ne règnent que par l'amour : « Quelle félicité pour le souverain de regarder son royaume comme sa famille, ses sujets comme ses enfants; de compter que leurs cœurs sont encore plus à lui que leurs biens et que leurs personnes, et de voir, pour ainsi dire, ratifier chaque jour le premier choix de la nation qui éleva ses ancêtres sur le trône! La gloire des conquêtes et des triomphes a-t-elle rien qui égale ce plaisir? Mais de plus, Sire, si la gloire des

(1) *Traité de morale,* de Malebranche, 1707, t. II, p. 197.
(2) *Ibid.*, p. 189.

conquérants vous touche, commencez par gagner les cœurs de vos sujets; cette conquête vous répond de celle de l'univers (1). » On peut aussi se complaire à ces éloquentes invectives contre la gloire souillée de sang, et contre les affreuses suites de la guerre : « Sire, regardez toujours la guerre comme le plus grand fléau dont Dieu puisse affliger un empire; cherchez à désarmer vos ennemis plutôt qu'à les vaincre. Dieu ne vous a confié le glaive que pour la sûreté de vos peuples, et non pour le malheur de vos voisins. L'empire sur lequel le ciel vous a établi est assez vaste; soyez plus jaloux d'en soulager les misères que d'en étendre les limites; mettez plutôt votre gloire à réparer les malheurs des guerres passées qu'à en entreprendre de nouvelles; rendez votre règne immortel par la félicité de vos peuples, plus que par le nombre de vos conquêtes; ne mesurez pas sur votre puissance la justice de vos entreprises, et n'oubliez pas que, dans les guerres les plus justes, les victoires traînent toujours après elles autant de calamités pour les Etats que les plus sanglantes défaites (2). » Quelques années auparavant, Fénelon faisait retentir les mêmes ac-

(1) *Quatrième dimanche*, 2e partie.
(2) *Purification*, 2e partie.

cents, et donnait les mêmes conseils en s'adressant au père de Louis XV : « Malheur, disait Mentor, à ces impies qui cherchent une gloire cruelle dans le sang de leurs frères, qui est leur propre sang ! La guerre est quelquefois nécessaire, il est vrai ; mais c'est la honte du genre humain qu'elle soit inévitable en certaines occasions. O rois, ne dites point qu'on doit la désirer pour acquérir de la gloire. La vraie gloire ne se trouve point hors de l'humanité. Quiconque préfère sa propre gloire aux sentiments de l'humanité, est un monstre d'orgueil et non pas un homme : il ne parviendra même qu'à une fausse gloire ; car la vraie ne se trouve que dans la modération et la bonté. On pourra le flatter pour contenter sa vanité folle ; mais on dira toujours de lui en secret, quand on voudra parler sincèrement : Il a d'autant moins mérité la gloire qu'il l'a désirée avec une passion injuste ; les hommes ne doivent point l'estimer, puisqu'il a si peu estimé les hommes, et qu'il a prodigué leur sang par une brutale vanité. Heureux le roi qui aime son peuple, qui en est aimé, qui se confie en ses voisins, et qui a leur confiance ; qui, loin de leur faire la guerre, les empêche de l'avoir entre eux, et qui fait envier à toutes les nations étrangères le bonheur qu'ont

ses sujets de l'avoir pour roi (1) ! » Il est trop évident que de pareils tableaux ne peignent plus le monde réel. Sortis d'une intention droite et pure, ces belles chimères, ces rêves d'un âge d'or, cette merveilleuse poésie appartiennent à des horizons qui fuient devant l'humanité, sans cesse attirée par l'idéal, éternellement retenue dans ses misères par les passions égoïstes. Mais il est des nobles cœurs d'avoir ces généreuses aspirations vers les chastes hauteurs où rayonne la charité sans ombre, le bien parfait, l'absolue bonté. On voudrait espérer avec eux, lorsqu'on a vu un champ de bataille avec ses horreurs, ses milliers de jeunes gens immolés, ses flots de sang, que la sagesse des gouvernants et l'opinion des peuples épargneront désormais à la terre de si hideux et si sauvages spectacles. Philippe de Commines, nous montrant Montlhéry après le combat, ne nous fait voir que des morts et des mourants ; et d'Argenson écrivait de Fontenoy que, si le triomphe est la plus belle chose du monde, « le plancher de tout cela est du sang humain, des lambeaux de chair humaine : » morts nus, plaies fumantes, ennemis et amis agonisants, campagnes ravagées, maisons pillées et détruites, c'est à ce prix que se vend la

(1) *Télémaque*, livre XI.

gloire aux chefs et aux princes. On se figure, en se sentant le cœur manquer, qu'à force de dire du mal de la guerre, à force d'en signaler les inévitables conséquences, les sages finiront peut-être par en dégoûter les peuples, sinon les rois. Eh bien! non; l'humanité retourne à son rocher de Sisyphe; et le passé ne sert de rien aux nouvelles générations. On est forcé de reconnaître, pour notre honte et notre désolation, que la guerre est une fatale nécessité de cette terre; et de s'écrier avec le réaliste Joseph de Maistre : « Les fonctions du soldat sont terribles; mais il faut qu'elles tiennent à une grande loi du monde spirituel; et l'on ne doit pas s'étonner que toutes les nations de l'univers se soient accordées à voir dans ce fléau quelque chose de plus particulièrement divin que dans les autres; croyez que ce n'est pas sans une grande et profonde raison que le titre de Dieu des armées brille à toutes les pages de l'Ecriture sainte (1). » Au reste, l'austérité morale et religieuse s'allie admirablement avec la vertu militaire; et il est juste de reconnaître, avec le même comte de Maistre, que le cilice de saint Louis ne le gênait point sous la cuirasse. Quoi que pensent donc Fénelon et Massillon, un souverain

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, Ve entretien.

juste, modéré, mais en même temps ayant le ressort militaire, vaut mieux pour la société telle qu'elle est constituée que le bon roi qu'ils se figurent. Il n'est certes pas nécessaire d'être un Napoléon I[er], mais un Louis XIV ou un Henri IV sont préférables à un Louis XV et à un Louis XVI.

Après tout, Massillon avait les idées de son temps ; et, au surplus, il ne s'applique qu'en passant à ces choses du gouvernement ; et s'il adorait la paix, c'était surtout par le plus pur dévouement à la patrie. La charité de l'Evangile, qui n'oublie jamais qu'il y a ici-bas des biens précieux, une société, une famille, une patrie, l'animait et l'inspirait. Religieux ou évêque, il fut tout à sa prédication et à son ministère. Comme dans sa vie on rencontre à peine quelques relations profanes au milieu d'une suite ordinaire d'exercices pieux et d'occupations apostoliques, un Hénault par exemple, un Crozat, un Louvois, un Trudaine ; ainsi, dans ses écrits, ce n'est qu'à de rares intervalles qu'on découvre un regard jeté vers ce qui n'appartient pas à l'exclusif domaine des choses sacrées. Désavouons, si nous voulons ne rien pardonner, ces charmantes imaginations dont se nourrissent les poètes, mais que doit éviter l'homme de conseil et de direction. Cependant, à

part cette inévitable influence du temps, l'œuvre de Massillon est loin d'être aussi amollie qu'on l'a parfois prétendu de nos jours. Par éducation, par goût, par réaction chrétienne contre les idées de la Régence, par attachement à l'Oratoire, Massillon avait des sentiments austères, et même sa doctrine a été jugée trop rigoureuse par plusieurs esprits. Durant son épiscopat, sa conduite à l'égard de ses prêtres fut bienveillante, mais d'une sévérité disciplinaire à laquelle le dix-huitième siècle n'était guère habitué. Il n'aimait pas les abus; il ne condescendait pas aux faiblesses; il voulait l'ordre et la règle; et dans ses nombreuses visites pastorales, dont les procès-verbaux sont conservés au séminaire de Montferrand, comme un monument du zèle du prélat, j'ai noté de fréquentes preuves d'un caractère juste, attentif, vigilant sur les moindres détails, sans indécision et sans faiblesse. Ces raisons morales appuient les arguments qu'on peut tirer des œuvres mêmes de Massillon pour repousser les reproches exagérés dont on accable le *Petit Carême.* « Les saints Pères, dit le P. Cahour, n'y sont cités qu'en passant, et deux ou trois fois au plus. L'Evangile n'y paraît que dans les exordes, et, à l'exception de quelques exemples historiques tirés de l'Ancien Testament,

de quelques paraphrases des psaumes ou des livres sapientiaux dans les péroraisons, le prédicateur ne cherche jamais dans la parole divine l'onction et l'autorité de la sienne. Son style sent plus le philosophe moraliste et le littérateur que le théologien et l'apôtre (1). » Osons dire tout ce que nous pensons : pour mieux louer Bourdaloue, qui certes n'avait pas besoin de semblables éloges, le P. Cahour se montre d'une injuste rigueur à l'égard d'une œuvre qu'on admire toujours malgré quelques légitimes réserves. Quoi ! dites-vous, mon Père, *l'Evangile n'y paraît que dans les exordes ;* cependant, l'orateur tire ordinairement ses divisions de l'évangile du jour, et, par conséquent, le fond même de ses discours s'appuie sur ce livre révéré dont la loi est celle de tous les Etats (2) ; ce n'est pas tout, le prédicateur emploie, dans le corps même de son sermon, et saint Matthieu (3), et saint Marc (4), et saint Luc (5), et saint Jean (6), sans parler des Epîtres (7).

(1) *Etudes religieuses*, janvier 1863, p. 97.
(2) *Sermon pour le deuxième dimanche de Carême*, 1re partie.
(3) *Sermon pour le dimanche des Rameaux*, 1re partie.
(4) *Ibid.*
(5) *Vendredi saint*, 2e partie.
(6) *Ibid.*, 1re et 2e parties.
(7) *Deuxième dimanche de Carême*, 2e partie. *Incarnation* 2e partie.

A l'exception, dites-vous encore, *de quelques exemples historiques tirés de l'Ancien Testament, de quelques paraphrases des psaumes et des livres sapientiaux dans les péroraisons, le prédicateur ne cherche jamais dans la parole divine l'onction et l'autorité de la sienne.* Cela est bien absolu. Sans doute, il fait un usage neuf, fréquent et très heureux des souvenirs et des exemples bibliques auxquels il semble communiquer un air de nouvelle jeunesse; mais il puise aux ondes vives de la lettre elle-même et en ranime son éloquence. D'abord, ce n'est pas dans les seules péroraisons, comme vous le pensez, que l'orateur de l'enfant royal se sert des livres sapientiaux, mais il en nourrit le cours entier de ses instructions. Voyons un peu; car il faut apporter ici des preuves et non de vagues assertions. Eh bien! le livre de la Sagesse est cité au moins douze fois dans le corps même du *Petit Carême* (1), les Proverbes y sont invoqués environ quatre fois (2); et ni l'Ecclésiastique (3), ni les Psaumes (4), n'y sont oubliés. Enfin,

(1) *Sermon pour le deuxième dimanche de Carême*, quatre citations. — *Troisième dimanche*, 3e partie, six citations. — *Passion*, 1re et 3e parties, deux citations.

(2) *Troisième dimanche*, 3e partie. — *Quatrième dimanche*, 1re partie. — *Passion*, 1re et 3e parties. — *Pâques*, 2e partie.

(3) *Quatrième dimanche*, 2e partie.

(4) *Rameaux*, 1re partie.

le reste de la sainte Ecriture vient aussi vivifier la substance de la parole. Esther (1), rendue par Racine, plus présente à toutes les mémoires, les Rois (2), les Paralipomènes (3), Judith (4), Isaïe (5) et Job (6), y apparaissent dans le texte latin, sans parler du glorieux texte des Macchabées (7).

Après cela, si le P. Cahour a beaucoup d'esprit, il a moins de raison, en raillant trop l'enthousiasme de La Harpe qui admirait dans Massillon l'emploi le plus heureux de l'Ecriture et des Pères, et en concluant « ou que La Harpe avait lu bien superficiellement les sermons de Massillon, ou qu'en fait d'Ecriture sainte et de saints Pères, comme son siècle, il se contentait de peu de chose. » Encore nous sommes-nous très exclusivement tenu dans les discours du *Petit Carême*, exhortations rapides et d'un genre si particulier, que serait-ce s'il s'agissait de l'ensemble des œuvres de l'illustre prédicateur, de son *Avent*, de son *Grand Carême* et de ses Conférences ?

(1) *Premier dimanche*, 2e partie. — *Rameaux*, 3e partie.
(2) *Premier dimanche*, 2e partie.
(3) *Ibid.*
(4) *Passion*, 1re partie.
(5) *Deuxième dimanche.*
(6) *Troisième dimanche*, 1re, 2e et 3e parties. — *Passion*, 2e partie. — *Premier dimanche*, 3e partie.
(7) *Deuxième dimanche*, 1re partie, et *Pâques*, 2e partie. Le texte latin n'est pas rappelé dans cette dernière citation.

Au reste, voici le passage même contre lequel on s'est élevé, et qui, dans sa suite, et malgré l'excès de la louange, ne paraît ni si méprisable, ni si contraire à la réalité qu'on le prétend : « Un charme d'élocution continuel, une harmonie enchanteresse, un choix de mots qui vont tous au cœur ou qui parlent à l'imagination ; un assemblage de force et de douceur, de dignité et de grâce, de sévérité et d'onction ; une intarissable fécondité de moyens se fortifiant tous les uns par les autres ; une surprenante richesse de développements ; un art de pénétrer dans les plus secrets replis du cœur humain, de manière à l'étonner et à le confondre, d'en détailler les faiblesses les plus communes de manière à en rajeunir la peinture, de l'effrayer et de le consoler tour à tour, de tonner dans les consciences et de les rassurer, de tempérer ce que l'Evangile a d'austère par tout ce que la pratique des vertus a de plus attrayant ; l'usage le plus heureux de l'Ecriture et des Pères ; un pathétique entraînant, et par-dessus tout un caractère de facilité qui fait que tout semble valoir davantage, parce que tout semble avoir peu coûté : c'est à ces traits réunis que tous les juges éclairés ont reconnu dans Massillon un homme du très petit nombre de ceux que la nature fit éloquents.

C'est à ces titres que ceux mêmes qui ne croyaient pas à sa doctrine ont cru du moins à son talent, et qu'il a été le Racine de la chaire et le Cicéron de la France. » Racine et Cicéron reviennent bien, en effet, à l'idée qu'on se fait de cet abondant et harmonieux génie; ce n'est qu'avec Bossuet qu'il faut citer Démosthène et Corneille. Mais, à notre tour, n'exagérons rien.

Il est certain que Massillon est moins rempli des Ecritures que Bourdaloue et surtout que Bossuet, dont la substance est exprimée des moelles mêmes de la Bible. Il a plus accordé que ces deux grands prédicateurs aux développements et aux amplifications oratoires. En retour, ses divisions sont moins subtiles, moins apprêtées, moins compliquées que celles du jésuite. En outre, on peut avec Sainte-Beuve, tout en vénérant cet esprit profondément chrétien, mais en cherchant le beau idéal de la chaire, souhaiter un peu plus de fermeté dans les peintures et une variété de tons qui les grave plus distinctement, et y désirer plus de ce feu sacré, de cette pointe de glaive qu'on sent chez Bossuet (1). C'est particulièrement en relisant le *Petit Carême* qu'on éprouve ce regret. « L'auteur,

(1) *Causeries du lundi*, t. IX, p. 32.

dit Chateaubriand, y montre, sans doute, une grande connaissance du cœur humain, des vues fines sur les vices des cours, des moralités écrites avec une élégance qui ne bannit pas la simplicité; mais il y a certainement une éloquence plus pleine, un style plus hardi, des mouvements plus pathétiques et des pensées plus profondes dans quelques-uns de ses autres sermons, tels que ceux sur la *Mort*, sur l'*Impénitence finale*, sur le *Petit nombre des Elus*, sur la *Mort du pécheur*, sur la *Nécessité d'un avenir*, sur la *Passion de Jésus-Christ* (1). »

Néanmoins, ne nous y trompons pas. La grâce cache aussi sa force. Il pare l'autel de fleurs et d'or; mais le Dieu y est. Sous ces brillantes étoffes de velours et de soie, se trouve le pain des forts, et c'est pour nous amener à le goûter qu'il a déployé tant de magnificences, composé et présenté tout ce dehors attrayant. C'est un prêtre vertueux, un orateur convaincu, un cœur animé du zèle apostolique, qui, doué d'une brillante imagination et né artiste, a fait servir au triomphe du bien moral les charmes de la nature et les dons de l'esprit. Craignant que nous n'allions pas puiser aux sources mêmes le lait de la terre promise et recueillir

(1) *Génie du christianisme*, 3e partie, livre IV, c. III.

dans le creux du chêne sacré le miel qui s'y dérobe, il nous offre le mystique breuvage dans une coupe merveilleusement ciselée. C'est l'éternel art qui fait enduire

Di soave licor gli orli del vaso.

Sans doute plus nette, plus vigoureuse, plus originale, plus vraiment divine est l'éloquence d'un Bossuet : elle nous conduit au cœur des Ecritures et nous désaltère sans réserve dans le torrent où coulent les eaux qui jaillissent jusqu'à la vie immortelle. Il est plus grand que l'art même. C'est que Bossuet se relie au chœur des prophètes avec lesquels il entretient un continuel commerce : il semble avoir, comme Isaïe, les lèvres enflammées par le charbon ardent; sur son front resplendissent les rayons lumineux d'un Moïse ; et on croirait qu'avec Paul il a entendu la voix du Seigneur Jésus. Qui veut donc se nourrir de la manne céleste sur le sol même où elle tombe, qui veut s'enivrer de la vendange sacrée lorsqu'on la foule aux pieds, celui-là doit vivre avec Bossuet et le suivre partout. Mais si Massillon n'a pas cette puissance première et souveraine, cette incomparable force, cette énergie unique, il a d'autres dons qui ont leur prix, une douce persuasion, une noble sim-

plicité, une grâce séduisante, une délicieuse onction et une sérénité toute céleste. Constamment maître de son sujet, formant de l'ordre de ses pensées *une suite, une chaîne continue dont chaque point représente une idée*, d'un mouvement égal, régulier et savant, l'observateur moral, par son style large et plein, mérita d'être appelé, par l'historien de la nature, le premier de nos prosateurs. Buffon devait, en effet, admirer Massillon ; car, bien que s'occupant de matières différentes, tous deux jouissaient de la même richesse de langage qu'ils administraient avec une égale générosité et une égale sagesse.

Je voudrais donc qu'en reconnaissant ce qui manque au *Petit Carême* de flamme apostolique, d'autorité sacrée et comme de sainte ferveur, on sentît aussi ce qu'il a de sincèrement beau, de purement durable et de hautement moral. Il ne faudrait pas réagir à l'excès contre ce délicieux petit livre, parce qu'il a plu au dix-huitième siècle, qu'il s'est trouvé sur la table des philosophes, et même sur la toilette des femmes amollies de cette funeste époque, et qu'il a servi parfois comme de texte aux parlements dans leurs remontrances à la cour. En reprenant l'ancienne marque, en revenant à l'ancien temps, que les esprits austères sentent

pourtant ce qu'à part ces charmants rêves d'une idéale Salente, d'une paix universelle et d'une paternité royale, ce ravissant chef-d'œuvre contient de vrai, de généreux, de noble, de patriotique à la fois et de tout évangélique. En ne désespérant pas de voir refleurir plus de désintéressement et de vertu dans la chose publique, plus de confiance entre les gouvernants et les gouvernés; en souhaitant que la famille française se resserrât par les liens d'un sincère et tendre amour, il faisait acte de citoyen dévoué et de chrétien convaincu; et, si son siècle a cruellement déçu ses vœux, ne pouvons-nous pas avec lui attendre au fond de l'avenir de la patrie, sinon l'âge d'or dont ce monde est incapable, du moins une ère où l'union, le respect, le devoir, la sympathie, seront les mots qui dirigeront l'opinion et qui plairont au pays? Chaque temps a ses chimères; mais chimère pour chimère, j'aimerais mieux celle d'une famille nationale paternellement régie, que celle d'un peuple qui n'aurait que des droits et pas de devoirs, que des maîtres et pas de sujets. Ce n'est cependant pas qu'il faille penser avec le cardinal Maury, juge fort récusable en matière politique, et qui ne saurait être admis à venir ici censurer l'intègre Massillon, que l'illustre orato-

rien ait eu dans son *Petit Carême* l'intention de critiquer le règne de Louis XIV. Le prédicateur qui, au moment même où il prenait possession de la chaire de Versailles, avait loué, par un exorde à jamais célèbre, et la vertu, et la justice, et, ce qui paraît plus hardi, la pénitence de son auguste auditeur, aurait-il, devant ces sages et ces vieillards qui l'avaient entendu célébrer le maître aux conseils duquel ils siégeaient, osé blâmer cette grande mémoire, attaquer cette renommée impérissable? Au contraire, il présente Louis XIV comme le modèle du jeune souverain et de tous les rois à venir. Quel bel éloge que le tableau où il nous peint l'héroïque monarque plus admirable dans les revers et dans les disgrâces qu'au milieu même des triomphes et des prospérités : « Tout sembla fondre et s'éclipser autour de lui; mais c'est alors que nous le vîmes à découvert lui-même, plus grand par la simplicité de sa foi et la constance de sa piété que par l'éclat de ses conquêtes. Les prospérités nous avoient caché sa véritable gloire; nous n'avions vu que ses succès; nous vîmes alors toutes ses vertus ». Mais tout en vénérant et en louant ainsi Louis XIV, n'avait-il pas le droit de s'unir aux vœux de la France pour appeler des jours où la nation jouirait d'institutions

plus libérales et plus adoucies? Et qui donc, si ce n'est Maury, lui ferait un crime en parlant à la cour, d'avoir enseigné que l'humanité est à la fois et le premier devoir des grands et l'usage le plus délicieux de leur autorité? Fleury, le sage Fleury ne s'y était pas trompé; et ayant, peu de temps après le *Petit Carême*, à louer l'auteur qu'il recevait à l'Académie française, il lui dit, après avoir rappelé au nouvel évêque les sévères obligations du ministère pastoral, ces paroles si justes, si délicates et si heureuses : « Vous avez fait voir combien vous savez vous accommoder à votre auditoire, dans ces sermons du Carême dernier, composés exprès pour notre jeune roi. Il semble que vous ayez voulu imiter le Prophète qui, pour ressusciter le fils de la Sunamite, se rapetissa, pour ainsi dire, mettant sa bouche sur la bouche, ses yeux sur les yeux, ses mains sur les mains de l'enfant, et, l'ayant ainsi réchauffé, le rendit à sa mère plein de vie. De même, vous avez su proportionner vos discours, et pour la manière et pour le style, à la capacité du prince véritablement grande pour son âge. Vous avez su nourrir et augmenter le feu divin qui commence à éclairer son esprit et à embraser son cœur, et qui nous donne de si grandes espérances de voir revivre en lui les lumières et les ver-

tus que nous admirions dans le prince son père, et que nous lui proposons continuellement pour modèle. »

Enfin, pour tout dire, on pourrait ajouter, comme de tous les auteurs, que, sous le rapport même purement littéraire, il y a des instants où le génie de Massillon paraît se ralentir, *quandoque... dormitat*. Si, au regard de la foi, on le voudrait parfois plus transporté du zèle de l'Evangile, au point de vue du goût, on souhaiterait de temps en temps plus de vivacité ou plus de variété. Ces nuances si fines, si délicates, si harmonieusement combinées, ont en de certains endroits l'air de se confondre dans une teinte légèrement uniforme. Peut-être enfin, dans ce champ de l'éloquence si soigneusement cultivé par ses habiles mains, s'est-il, malgré ses efforts, glissé quelques plantes inutiles ou parasites; ne les arrachons pas pourtant, car elles ne nuisent pas trop au bel ordre, ni à la moisson, et elles récréent les yeux qui se fatigueraient de la perfection et de la richesse même, comme les bluets, les coquelicots et les liserons ne déplaisent pas au milieu de ces grasses plaines de blé de l'opulente Brie. Ainsi, en somme et tout balancé, le *Petit Carême* est une belle, unique et excellente œuvre; on y trouve une nourriture

exquise et pour le cœur et pour l'esprit. Une persuasive raison, une douce chaleur et une émotion contenue s'unissent à un style plein et nombreux. « Nulle part, dit M. de Sacy, dans ses charmants articles sur Massillon, son auteur n'a déployé plus de grâce, et n'a fait parler à la raison un langage plus aimable (1). »

Lorsque nous voulons entrer dans cette suite de chefs-d'œuvre, il faut bien nous représenter l'auditoire de la chapelle des Tuileries où résonnait la voix mélodieuse et attendrie du prédicateur. « Ces sermons, il nous en a avertis lui-même, ne sont que des entretiens particuliers faits pour l'instruction du roi avant sa majorité et pour les personnes de la cour qui composaient seules l'auditoire. » Avant tout, imaginons-nous ce jeune souverain, ce reste précieux de la race de Louis XIV, cet enfant, *père et pupille de la nation ;* les grâces de ses traits et l'innocence de son âge faisaient concevoir de trop flatteuses espérances. On croyait voir briller sur son front comme *les premières lueurs de la prospérité future.* Autour de cet enfant, alors si cher à la patrie, dont un jour, hélas ! il devait faire le désespoir,

(1) *Variétés littéraires, morales et philosophiques.*

ceux qui s'occupaient de ses jeunes années : le vieux maréchal de Villeroy, le duc du Maine, l'ancien évêque de Fréjus, la duchesse de Ventadour, l'abbé Claude Fleury. Près de ces personnages chargés de l'enfance du roi, on distingue les vénérables débris du grand règne. L'éternel marquis de Dangeau est encore là, faisant pour son journal ses précieuses et minutieuses remarques. Enfin, il y a surtout le Régent et sa nouvelle cour que pénètrent de plus en plus l'incrédulité et la mollesse. C'est à cette réunion si mêlée, si complexe, à ces grands dont il connaissait si bien le cœur, que Massillon parle un noble et solide langage, leur présentant des motifs de devoir qui intéressaient leur fierté (1), répétant parfois les mêmes conseils pour qu'ils trouvent, comme il le dit lui-même, un accès plus favorable dans les âmes. Il conjure avant tout le ciel de former le roi pour le bonheur de la France; et, par là même, il inspire à ceux qui l'écoutent le désir de contribuer aux progrès du prince dans l'ordre moral. Succédant aux Bossuet et aux Fénelon, s'adressant au descendant du grand Dauphin et du duc de Bourgogne, Massillon, comme instituteur des

(1) *Journal des savants* de 1759, page 649.

princes, a, lui aussi, « la secrète solidité du génie, une solidité bien puissante contre nos passions (1). » Et ainsi par le *Petit Carême*, comme par le *Discours sur l'histoire universelle* et par le *Télémaque*, la France semblait présider toujours à l'éducation des souverains chrétiens (2).

(1) *Journal des savants* de 1759, p. 648.
(2) *Ibid.*, p. 649.

III

MASSILLON ET LES JANSÉNISTES

Les rapports de Massillon avec les jansénistes comprennent deux époques très distinctes.

En arrivant à Paris, encore jeune, sans expérience des hommes et des choses, de plus membre de l'Oratoire, il rencontre M. de Noailles, récemment promu à l'archevêché de Paris, l'abbé de Louvois, élève de Saint-Magloire, et le P. de La Tour, général de sa société. Ces esprits brillants, aimables, sympathiques, éblouissent et séduisent aisément un simple religieux qui ne connaissait que sa charmante petite ville d'Hyères et quelques séminaires de province; et il se laisse facilement aller au gré des fluctuations de ces âmes inquiètes et inconsistantes, inclinant même visiblement du côté des amis de Quesnel.

Mais, après le jugement définitif de l'Eglise, lorsqu'il voit ses protecteurs encore hésitants, il se détache peu à peu de leur intimité, resserre plus étroitement les nœuds déjà contractés avec le cardinal de Rohan, s'unit à Bissy, s'entremet et négocie en faveur de la constitution *Unigenitus*, professe du haut de la chaire sa profonde soumission et son tendre attachement au siège apostolique, émet publiquement ses vœux pour la parfaite unité de l'Eglise, s'attire ainsi à jamais la haine des jansénistes farouches et se voit comme repoussé du sein de l'Oratoire. Nommé enfin évêque, il reçoit solennellement la Bulle, ne veut que des ecclésiastiques qui s'y soumettent sincèrement, et travaille à pacifier les esprits.

Nous allons suivre cette pure et délicate intelligence, ce grand cœur, dans ces deux périodes si mal connues de sa vie. Les lettres inédites et les documents que nous avons pu recueillir jetteront, nous l'espérons, quelque lumière sur ce nom, un des plus beaux de l'Eglise et de la France. On verra partout Massillon conserver sa tranquillité, son onction, sa grâce. Les troubles et les orages ont peu de prise sur ce caractère bienveillant, sur cette âme douce et naturellement souriante. Une inaltérable sérénité, la patience et la mansuétude,

disons mieux, la charité même de Jésus-Christ forme le fond même de son caractère. Au milieu de l'intolérance du dix-huitième siècle, il sut dignement supporter la contradiction, comme il conserva, dans une époque souillée par une mollesse fastueuse, la sévérité des mœurs sacerdotales.

I

Le dix-septième siècle allait finir quand Massillon fut appelé pour la première fois à Paris. M. de Noailles, ami des Beaufort et particulièrement du saint abbé de Septfonts, avait contribué à enlever Massillon au silence de la solitude religieuse, et il l'avait attiré dans son diocèse pour y continuer la chaîne d'or de l'éloquence sacrée. Cependant, il reste deux ans sans paraître dans les chaires de Paris; on le laisse encore répandre son éloquente parole dans les séminaires ou dans la province. Mais déjà on est heureux de l'accueillir, et on sourit aux feux naissants de son génie.

Le jansénisme, depuis plusieurs années, penchait vers son déclin. Néanmoins, il séduisait encore un grand nombre d'âmes ardentes et fortement trempées. Disons avec franchise tout ce que

nous pensons. Les amis du droit et de la vérité excédaient parfois. Ils avaient pour eux la cour, les opulents abbés commendataires, la faveur et la fortune. En revanche, le jansénisme, qui sans doute était en opposition avec l'esprit de liberté et de miséricorde de l'Evangile, mais qui aussi était une protestation contre le luxe et l'oisiveté de trop de prélats, comptait des partisans à la Trappe comme à Septfonts, au Carmel et à Saint-Maur : et la vie pénitente de Port-Royal avait captivé plus d'une noble intelligence. De plus, la persécution était de leur côté, et, en matière religieuse, grâce à Dieu, les oppresseurs sont rarement les plus forts. Enfin, l'esprit de révolte, l'apparence de la liberté, et surtout cette hostilité aux racines éternellement vivaces des parlements et des magistrats contre le centre de l'unité catholique, donnaient au parti de Quesnel d'inflexibles adhérents.

Ce n'est pas qu'il faille croire, avec la plupart des jansénistes, que les catholiques soumis n'aient pas eu dans leurs rangs des hommes aux mœurs austères, à l'âme généreuse et désintéressée. Saint Vincent de Paul, Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, Belzunce, sont de grands noms à opposer aux Saint-Cyran, aux Arnauld et aux Quesnel. Et au-

tour d'eux, que de prêtres dévoués, que de saintes femmes, que de cœurs passionnés pour la justice et pour l'immolation embrassaient avec une tendre simplicité l'anneau du Pêcheur! Malgré tout, lorsque les jansénistes révoltés s'élevaient contre ces évêques, dignes du Bas-Empire, qui, au dégoût des honnêtes gens, étalaient, à Versailles et à Paris, le honteux spectacle de leur faste insolent et de leur existence inoccupée, n'avaient-ils pas pour eux la raison, la vérité et la religion, et pouvait-on les blâmer d'appeler de leurs vœux une réforme morale et chrétienne? Leur tort était, non pas de gémir sur ces désordres scandaleux, mais de les exagérer, mais de s'en servir pour attaquer la hiérarchie catholique et l'autorité de l'Eglise. Ainsi est donc fait l'esprit humain, et telle est son infirmité! Trop souvent il juge par des dehors spécieux, par d'inévitables abus, plus que par le fond même des choses et par la vérité que rien ne saurait faire varier.

Et pourtant, alors même, les disciples de Quesnel avaient un ami fort en crédit, fort en honneur, et comblé des dons de la fortune. Naissance, omnipotente parenté, dignités, tout s'accumulait sur la tête de M. de Noailles. En revenant de Septfonts, Massillon, comme nous l'avons déjà indi-

qué, fut accueilli avec une exquise bienveillance par l'archevêque, et se mêla rapidement à sa société où il prit une place distinguée. Aussi, dès ses premiers sermons, le jeune et brillant orateur célébrait-il Noailles comme « un nouvel Esdras, » qui allait rendre à Jérusalem sa splendeur antique. Toutefois, cette faveur n'éblouit pas Massillon et ne le fit pas dévier de sa vocation. Au moment où il se détachait de Septfonts, il aurait aisément et décemment pu prendre rang dans le clergé séculier de Paris, où l'affection de M. de Noailles lui eût volontiers ménagé une position digne et honorable. Mais ces calculs n'entraient pas dans sa belle âme. Il resta fidèle à l'Oratoire, et il alla simplement se cacher à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques, au séminaire de Saint-Magloire.

Cependant, pour essayer encore sa parole, on l'envoya, en 1698, prêcher le Carême à Montpellier; il était alors dans sa trente-cinquième année. Montpellier rappelait à Massillon le ciel clément de son extrême Provence; il retrouva même quelques parents parmi l'honnête bourgeoisie de la ville. Dans cette station de 1698, où le prédicateur eut un grand succès, il vit de près Colbert, déjà évêque de Montpellier depuis un an ou deux. Fils

du marquis de Croissy et d'une Arnauld, frère de Torcy, Colbert était né en 1667, quatre ans après Massillon; à dix-sept ans il avait l'abbaye de Froidmont qui lui rapportait huit ou neuf mille livres, et à vingt-neuf ans il recevait le bel évêché de Montpellier. Ce n'était pas trop mal débuter pour un fervent adepte de l'étroite morale. Les vertus de Massillon devaient, vingt ans plus tard, le rendre le collègue de Colbert. Mais les deux prélats suivront des voies bien différentes. L'âpre Colbert s'attirera les applaudissements des plus fanatiques jansénistes; le doux et pacifique Massillon obtiendra leurs injures. En 1698, il n'en était pas ainsi. Ravi de l'accueil poli du jeune évêque, l'oratorien s'abandonnait à ses avances, avec la délicieuse sympathie qui lui était habituelle. Il lui promettait même de venir donner une nouvelle mission à Montpellier; mais le moment approchait où Paris et Versailles allaient absorber toute cette pure éloquence.

Vers le temps où, dans cette savante ville du Midi, Massillon touchait les cœurs de sa voix émue, un membre de la Compagnie de Jésus y prononçait un discours qui fit beaucoup de bruit et qui déplut fort à Colbert. Naturellement l'oratorien fut du parti de l'évêque contre le jésuite.

De retour à sa maison du faubourg Saint-Jacques, tout en reprenant sa vie laborieuse, il s'intéressa vivement à cette affaire, dont on parla, non seulement à l'archevêché, mais encore à la cour. Colbert lui écrivit à ce sujet, et Massillon lui répondit le 2 juin 1698. Il venait alors de quitter Paris pour se retirer dans la ravissante campagne de Raray.

L'ancien prieuré de Sainte-Marie de Raray était situé près de la Fère en Tardenois, dans l'ancien duché de Valois, au diocèse de Meaux. Les dépendances du monastère touchaient à la terre de Mesmes. L'Oratoire s'y était établi dès le printemps de 1618. Comme Malebranche, Massillon aimait à se cacher dans quelque belle solitude : et, au milieu de la paix et de la fraîcheur des champs, il se plongeait dans la contemplation et le travail. Le métaphysicien goûtait surtout Marines et Raray; nous voyons l'orateur à Raray, à Montataire et à Montmorency. Plus d'une fois, le château de Saint-Mesmes les réunit au sein d'une gracieuse hospitalité ; sans doute, entre le méditatif et le sermonnaire se formaient déjà les liens de l'étroite amitié qui devait les unir (1). L'imagi-

(1) Eloges de Massillon, par Gaillard, 1770, second éloge.

nation se plaît à se représenter Malebranche vieillissant, mais toujours enthousiaste et animé, rajeuni d'ailleurs par l'aspect de la campagne, à laquelle, malgré lui, il était si sensible, et par le séduisant esprit de Massillon, s'élevant des belles choses que les yeux voient aux choses infiniment plus belles que l'âme seule aperçoit, et répandant ses sentiments dans un cœur digne de les recevoir.

C'est donc de cette calme retraite de Raray que Massillon écrivit à l'évêque de Montpellier. Rien de plus fin, de plus spirituel que sa lettre, le thème étant une fois donné. D'un trait vif, il peint les gens ; il y montre le P. de la Chaise, M. de Noailles et Bossuet lui-même. Quoi de plus ingénieux et de plus délicat que la réponse de Torcy à Louis XIV, où une vraie leçon se cache sous un voile agréable? Mais voici cette lettre tout entière ; nous devons la communication de l'original à M. Victor Cousin, dont la rare indulgence daignait s'intéresser à nos humbles recherches.

LETTRE A COLBERT DE CROISSY, ÉVÊQUE DE MONTPELLIER.

« A Raray, ce 2 juin 98.

« Monseigneur,

« J'ai reçu dans ma solitude la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; et je ne puis dissimuler à Votre

Grandeur que j'ai été vivement touché du vain triomphe des bons pères de Montpellier. Je croyois que M. le marquis de Torcy ou M. l'abbé Renaudot vous avoit écrit ce qui s'étoit passé à la cour et à la ville sur l'affaire de l'interdit, et que ce seroit vous ennuyer que de vous en redire le détail. Rien n'est plus vrai que tout Paris a loué la modération, l'équité et le zèle de votre conduite, que tous ceux qui ont lu le sermon ont été scandalisés que les jésuites de Paris aient osé parler de cette affaire, et que les bons pères eux-mêmes ont été si fâchés d'en avoir d'abord fait tant de bruit qu'ils ont prié leurs amis de n'en plus parler. Ce fut M. l'abbé de Louvois qui, revenant de Versailles, me dit en propres termes que le roi avoit ordonné au P. de la Chaise de vous écrire une lettre d'honnêteté, et que toute la cour avoit désapprouvé la conduite des pères jésuites, ajoutant que vous étiez heureux, Monseigneur, d'avoir été soutenu avec tant d'agrément et tant d'éclat dans une première démarche. Il me raconta tout le détail de ce que M. le marquis de Torcy avoit remontré au roi, et surtout la réponse très judicieuse qu'il lui avoit faite, lorsque le roi lui dit : « Je sais que M. de Montpellier est un fort bon évêque ; mais on m'a dit qu'il n'y a que quarante confesseurs dans Montpellier ; c'étoit autrefois la méthode des jansénistes. » A quoi M. le marquis de Torcy répondit : « Sire, ce n'est point là mon métier, et je ne saurois dire à Votre Majesté s'il faut plus ou moins de confesseurs à Montpellier ; mais j'ai toujours ouï dire et je sais que M. de Chartres, qui ne passe pas pour janséniste, est fort difficile là-dessus. » — Cette réponse fit que le roi tourna tout court à l'instant et ne parla plus de confesseurs.

« Pour M. de Paris, que j'ai eu encore l'honneur de voir depuis peu, il trouve le sermon très digne de l'interdit, et ne peut se taire sur votre fermeté et sur l'amour que le Sei-

gneur a donné à Votre Grandeur pour la vérité et pour l'Eglise. Lorsqu'il fut à Versailles pour parler de cette affaire, le roi, le voyant entrer, lui dit : « L'évêque de Montpellier va bien vite; il fait trop de bruit en ce pays-là. » — « Qu'a-t-il donc fait? répondit M. de Paris. A-t-il interdit toute la Société? Je puis protester à Votre Majesté que, si j'avois été à sa place, j'aurois fait tout comme lui. » — A quoi il ajouta tout ce qu'on peut dire de plus fort pour une bonne cause, et le roi en demeura très satisfait. La dernière fois que j'eus l'honneur de le voir, il me fit encore raconter toute cette histoire, qui en vérité ne méritoit pas d'être si souvent redite; car il n'y a que votre conduite, Monseigneur, qui m'y paraisse digne d'attention. Le P. de la Chaise arriva comme je commençois ; il fallut céder la place, et je passai à un autre appartement, attendant qu'il ait fait sa visite. Je revins quand il fut parti, et M. de Paris me dit en riant : « Tenez, il vient de me parler encore de cette affaire. » Il ne m'en dit pas davantage, et je n'osai pas l'interroger. Mais il me répéta qu'il en avoit parlé au roi très vivement, que, quoique vous n'eussiez pas besoin de son crédit, étant fort en état de vous soutenir par vous-même et par votre famille, néanmoins il avoit cru que le poste où vous êtes demandoit de lui cette démarche. Il ajouta qu'il ne falloit plus satisfaire l'esprit du roi que sur le petit nombre des confesseurs, et qu'il attendoit la liste que vous deviez lui envoyer.

« Je n'oserois vous dire, Monseigneur, tout ce qu'il pense des grâces que le Seigneur répand sur les commencements de votre épiscopat, tout ce qu'on dit à Paris à l'occasion de cette affaire. Vous attendiez des contradictions en faisant cette démarche; vous avez trouvé des applaudissements. M. de Meaux (1) surtout sait le sermon du pauvre jésuite

(1) Le grand Bossuet.

par cœur, quoiqu'il ne vaille pas trop la peine d'être appris, et avec la vivacité que vous lui connaissez, il en parle assez souvent. En un mot, il y a peu de jours que je manque de Paris, et lorsque j'en partis, tous les gens de bien chantoient victoire sur votre affaire. Ce n'est pas, Monseigneur, pour soutenir votre zèle que je vous écris ce détail ; je connais le fond de votre piété et le caractère de votre amour pour les devoirs de l'épiscopat ; mais c'est que je suis indigné que les mauvais contes soient toujours si fort à la mode à Montpellier, et que les bons pères soient humiliés sans être plus sages. Si je n'avois craint de vous déplaire, j'aurois envoyé votre lettre à M. de Paris ; elle auroit fait un effet merveilleux ; et il n'auroit pas manqué d'en faire tout l'usage qu'on en peut faire : mais je n'ai osé de mon chef produire une de vos lettres. Il vient de répondre à M. de Cambrai (1) ; on dit que la réponse est accablante, et qu'elle roule toute sur des faits. Je ne l'ai pas encore vue ; j'ai lu celle de M. de Meaux. C'est une lettre adressée à M. de Cambrai, elle est bien vive, et la guerre s'y fait à découvert et sans ménagement.

« Je ne mettrai jamais d'obstacle au projet de notre mission. Vous savez, Monseigneur, que mes premiers travaux m'ont attaché à votre personne pour toute ma vie, et vous ont donné sur moi un droit irrévocable.

« Je suis avec une vénération très respectueuse, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« MASSILLON, *prêtre de l'Oratoire.* »

Cette lettre prouve tout simplement qu'alors Massillon, oratorien, lié avec Noailles et Colbert,

(1) Fénelon.

goûtait peu la Société de Jésus. Mais en 1701, il va bien autrement loin, et il a l'air de confondre dans la même désaffection et Rome et les jésuites. En effet, il écrivait le 2 janvier à son ami, l'abbé de Louvois, qui parcourait l'Italie à la recherche des antiques, une lettre qui sent terriblement son jansénisme. Parlant de Rome où était alors l'abbé de Louvois, il lui dit : « Je n'envie de toutes les merveilles que vous y voyez que la consolation que vous avez de pouvoir aller quelquefois prier sur le tombeau des saints apôtres et y respirer ces restes d'esprit que leurs cendres inspirent encore. J'aimerais bien mieux les aller puiser là qu'au Vatican. »

Oui, mais attendez. Dès 1705, ces sentiments semblent se tempérer et s'adoucir. Il donna une preuve de ce changement qui fut très remarquée. Il y avait à la cour une femme encore jeune, belle comme le jour, dit le duc de Saint-Simon, et appartenant au plus grand monde. Elle était fille du marquis de Senneterre et avait épousé M. de Florensac, menin du dauphin. Le souffle de la mort, qui ne respecte rien, arracha brusquement cette fleur. Transporté par le désespoir, M. de Florensac voulut se tuer sur le corps inanimé de sa femme. A ce sujet, la marquise d'Huxelles écrivait, le

7 juillet 1705, à M. de la Garde : « Vous avez dû commercer avec M. de Florensac dans ce fameux hôtel de Rambouillet. Il faut vous marquer son affliction : elle fut telle au moment de la mort de madame sa femme, qu'il prit son épée pour s'en percer le cœur. Le P. Massillon l'arrêta et le mena au noviciat des jésuites. *On admire encore qu'un prêtre de l'Oratoire l'ait conduit là.* »

Dans le dénouement chrétien qu'il sut donner à cette tragique aventure, il laisse entrevoir ce qu'il y avait de large et de conciliant dans son caractère. Sur un plus grand théâtre, on va maintenant voir éclater son vif amour pour l'union. Il sait bien que, s'il prend ouvertement la défense de l'orthodoxie, les esprits intolérants de sa congrégation, qui avaient voulu expulser honteusement Malebranche, ne le ménageront pas. Car ce ne fut point pour le jansénisme, mais par le jansénisme que ces deux grands hommes furent odieusement persécutés, quoique un écrivain peu généreux ait voulu, dans une feuille ecclésiastique, nous prouver, avec une répugnante affectation de sentiments orthodoxes, qu'en parlant avec sympathie de Massillon et de Malebranche on rendait sa foi suspecte, et on compromettait sa réputation.

Le 8 septembre 1713, le pape Clément XI signa

la constitution *Unigenitus*, qui condamnait les cent et une propositions où Quesnel s'était fait l'écho de Baius et de Jansénius. Sous une pieuse onction et une morale attendrie, les écrits de Quesnel cachaient une rigidité fanatique et un immoral fatalisme. On niait toute vertu, tout acte bon et utile en dehors de l'Eglise. Dans leur cadre primitif, assez étroit, les *Réflexions morales* avaient été approuvées de M. de Noailles, alors évêque de Châlons. Bossuet voulait les corriger et les ramener à la vraie doctrine. Mais loin de se rapprocher de la croyance catholique, l'auteur avait, dans de nouvelles éditions, en développant son livre, mis pleinement au jour ses sentiments hétérodoxes. Lorsque parut la Bulle qui réprouvait ce dangereux écrit, quarante évêques assemblés à Paris se hâtèrent de la reconnaître ; puis la très grande majorité du reste des prélats français souscrivit à cette acceptation. Mais, malgré les instances de Louis XIV et de madame de Maintenon, le cardinal de Noailles, s'unissant à Colbert de Montpellier, à Soanen, évêque de Senez, et à quelques autres prélats jansénistes, hésite, demande des explications, remet de jour en jour à se prononcer clairement.

Alors on voit Massillon, bien que toujours plein

d'une tendre confiance dans son archevêque, commencer à se rapprocher du cardinal de Rohan. Parmi les jeunes ecclésiastiques qu'en arrivant à Paris il avait trouvés étudiant au séminaire de Saint-Magloire, il avait remarqué le charmant abbé de Rohan. On ne pouvait rien imaginer de plus distingué ni de plus spirituel que le fils de madame de Soubise. D'une politesse exquise et mesurée, d'un caractère facile et liant, d'une beauté rare, d'une nature éminemment aristocratique, il attirait les regards les plus distraits et les plus indifférents. Né en 1674, il était coadjuteur à vingt-sept ans et à trente évêque de Strasbourg. Bientôt les dignités s'amassèrent sur sa tête. A la naissance, à l'esprit, aux grandes manières, il joignit les plus riches bénéfices : avant quarante ans il avait quatre cent mille livres de rente et était cardinal ; pour comble, on lui donna la grande aumônerie. Mais, par un triste retour, dans une position aussi élevée, on se trouvait exposé à de profondes chutes. Le cardinal de Rohan aimait la vie molle, mondaine et fastueuse. Il faut cependant dire que, si le luxueux prélat n'avait rien des mœurs austères et apostoliques de la primitive Eglise, les jansénistes, dès qu'ils le virent irrévocablement attaché à l'unité catholique, n'eurent garde de lui

épargner leurs insinuations calomnieuses. On n'allait pas de main morte dans le parti. Si l'on se séparait des disciples de l'étroite morale, on était chaque jour fortement éclaboussé : mais si l'on criait un peu avec eux, une complaisante éponge effaçait les taches et quelque main habile faisait reluire les beaux côtés.

Avec le cardinal de Rohan, le nouvel évêque de Meaux, Bissy, s'était rangé parmi les plus ardents défenseurs de la Bulle. « Est-il un meilleur seigneur que le cardinal de Bissy, plus gracieux et plus obligeant, mieux réglé dans ses mœurs et dans sa conduite, vivant honorablement sans faste et sans dettes, sans diminuer de ses aumônes, toujours au-dessus de ses affaires, quelque dépense qu'il fasse? Prélat savant et laborieux, combien a-t-il écrit contre le jansénisme et pour la constitution! Le public rend moins de justice à ses écrits qu'à sa vertu (1). » Peut-être cependant, sans souscrire aux éloquentes insolences de Saint-Simon, doit-on reconnaître que M. de Bissy, dans son zèle pour la vérité, n'a pas toujours eu la sagesse ou la mesure

(1) Mémoires de l'abbé Legendre, chanoine de Notre-Dame, p. 365. Ces mémoires sont ceux d'un homme de saine doctrine, mais platement ambitieux. Que n'avons-nous sur ces temps le journal d'un prêtre vraiment humble et désintéressé, d'une belle âme, d'un Belzunce, ou pourquoi simplement les *Mémoires de Languet de Gergy* sont-ils aussi courts, aussi incomplets?

nécessaire. D'abord évêque de Toul, il avait succédé au grand Bossuet à Meaux. Le cardinal de Noailles le voyait alors avec satisfaction se rapprocher ainsi de Paris, et il lui écrivait le 3 mars 1705 (1) :

« Je ne puis différer un moment, monsieur, à vous témoigner ma joie de ce qu'enfin vous voilà tout de bon évêque de Meaux, et de ce que le pape vous a rendu justice par les louanges qu'il vous a données en plein consistoire et par le *gratis* qu'il vous a accordé. Je m'intéresse très sincèrement à l'un et à l'autre, et vous prie d'en être bien persuadé. Venez donc le plus tôt que vous pourrez voir votre nouvelle épouse et vous approcher d'un métropolitain qui vous honorera et vous chérira toujours, monsieur, autant que vous méritez de l'être.

« Le cardinal de Noailles. »

Le cardinal de Bissy, sous Louis XIV, sous la Régence et sous Louis XV, s'intéressa très activement aux affaires religieuses et servit souvent d'intermédiaire entre la cour et le cardinal de Noailles. Il cherchait sans cesse de nouveaux moyens pour faire céder les opposants. Il avait surtout imaginé une sorte d'équilibre théologique auquel il tenait beaucoup. Supposant donc une balance, il se figurait sur l'un des plateaux le poids de la concupiscence et de l'autre côté le

(1) Lettre inédite.

contre-poids de la grâce. Ainsi la volonté n'avait qu'à pencher librement, selon qu'il lui convenait, à droite ou à gauche. Cette théorie répugnait à M. de Noailles et satisfaisait peu Massillon. Voici deux importantes lettres de l'éloquent orateur au cardinal de Bissy. On y verra Massillon sincèrement soumis à l'Eglise, mais essayant de tempérer l'ardeur de l'évêque de Meaux, qui dans ce temps semblait indiscrète parfois, et cherchant, selon la tendance constante de son caractère, à concilier les esprits par un moyen terme et comme par un juste milieu. Certes, cette âme élevée, pleine du légitime sentiment de sa valeur, au-dessus d'une ambition vulgaire, ne s'abaisse pas à flatter le puissant cardinal de Bissy, comme les jansénistes ne rougissaient pas de le prétendre.

LETTRE DE MASSILLON AU CARDINAL DE BISSY (1).

« Ce 7 décembre 1734.

« Monseigneur,

« J'étois déjà instruit par la lecture des premiers ouvrages de Votre Eminence sur l'explication que vous donnez à votre doctrine de l'équilibre. Je savois que vous n'exigez pas pour l'essence de la liberté un équilibre de penchant, mais de force et de secours. Mais cette explication n'a jamais pu guérir mes peines que je vous proposerai

(1) Lettre inédite du cabinet de M. le comte d'Hunolstein.

toujours avec tout le respect et toute la docilité d'un disciple, et dont vous n'auriez jamais entendu parler sans la circonstance de mon suffrage que vous me faites l'honneur de me demander.

« Il m'a donc toujours semblé, supposé la doctrine de l'équilibre, que Dieu seroit obligé d'avoir toujours la balance à la main pour égaler ses secours à nos besoins, et comme nos besoins augmentent à mesure que nous devenons plus vicieux et plus corrompus, Dieu devroit par justice, pour établir l'équilibre entre nos forces et nos devoirs, redoubler ses bienfaits à mesure que nous redoublerions d'impiété et de malice, de sorte que nous n'aurions jamais plus de droits à ses grâces que lorsque nous nous en serions rendus plus indignes. Cette doctrine m'a toujours paru révolter toute raison et toute bonne théologie.

« Lorsque saint Paul dit que le Seigneur ne permet pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, — ce que Votre Eminence allègue comme la preuve la plus décisive de son opinion, — il est certain que l'Apôtre ne parle que des tentations attachées à l'ordre de nos devoirs, et des afflictions et des tribulations que ces devoirs nous attirent. Il veut soutenir et consoler, par la certitude de cette espérance, des fidèles persécutés pour la foi ; mais il ne veut pas dire que dans les tentations que nous cherchons nous-mêmes, dans les occasions infaillibles de péché où nous avons mille fois péri, et où nous courons encore, malgré les ordres du Seigneur, il sera toujours prêt à nous soutenir, à égaler son secours et nos forces à la violence des tentations où nous nous sommes précipités de propos délibéré. Au contraire, toute l'Ecriture nous avertit que Dieu alors nous abandonne et nous laisse égarer dans nos voies corrompues.

« D'ailleurs, vous savez vous-même, Monseigneur, que beaucoup de grands théologiens dont l'autorité est respec-

tée dans les écoles, soutiennent que Dieu refuse même quelquefois tout secours à certains pécheurs endurcis qui se sont attiré cet abandon par une longue persévérance dans une voie impie et abominable. Le clergé de France a reconnu ce sentiment comme très orthodoxe dans le corps de doctrine de 1720, auquel vous avez vous-même souscrit. Or, cette opinion est hérétique si la vôtre est la doctrine de l'Eglise.

« Enfin, à toutes ces observations, on pourroit encore ajouter qu'il est très dangereux de faire dépendre d'une opinion qui n'est pas commune ni autorisée dans l'Eglise, telle que l'est celle de l'équilibre, la défense du dépôt commun de la foi. Il me semble qu'un évêque, dans des instructions pastorales surtout adressées à son peuple, ne devroit parler que le langage commun de l'Eglise. Nous sommes établis pour apprendre à nos peuples ce que l'Eglise les oblige de croire, et non nos opinions particulières. Nous avons tant d'autres armes pour confondre les novateurs, des armes que l'Eglise nous met en main, et que Votre Eminence est plus en état d'employer que personne, qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des opinions humaines et singulières, plus capables d'affaiblir la bonne cause que de la soutenir.

« Votre Eminence me fait l'honneur de m'écrire qu'elle a toujours cru avec le clergé de France que la crainte seule des peines ne suffisoit pas au tribunal, et qu'il falloit encore au pénitent qui en approchoit un amour de Dieu commencé pour obtenir la grâce de la réconciliation dans le sacrement. Mais il me semble que c'étoit le lieu de le dire hautement, quand vous avez établi que la crainte seule des peines éternelles disposoit à l'absolution dans le tribunal. Vous n'ignorez pas là-dessus les clameurs des appelants contre nous. Vous savez même qu'il s'est trouvé parmi les défenseurs de la Bulle des théologiens qui ont donné à ces

18.

clameurs une apparence d'équité, en s'autorisant mal à propos de ce décret apostolique pour réduire presque à rien le grand précepte de l'amour de Dieu, et substituer à ce point essentiel de la loi la crainte seule des peines éternelles ; de sorte que les évêques ne sauroient parler assez haut sur un article qui est comme l'âme de la religion et la base de toute la doctrine chrétienne. Et c'est ce qui m'a donné occasion de faire souvent une réflexion qui n'est pas étrangère au sujet de cette lettre ; c'est qu'il a paru et qu'il paraît encore tous les jours d'excellents ouvrages pour démontrer aux fidèles la nécessité de la soumission qu'ils doivent à la bulle *Unigenitus ;* vous l'avez vous-même, Monseigneur, prouvé en tant de manières qu'il n'y a que l'esprit de parti qui puisse se refuser à la force et à l'évidence de vos preuves ; mais je n'ai vu encore aucun ouvrage qui se propose uniquement de combattre et de condamner l'abus que quelques théologiens ont fait et font encore tous les jours de leur soumission à la Bulle, en se servant de ce décret apostolique pour autoriser des opinions et des excès sur le dogme et la morale que ce jugement dogmatique de l'Eglise n'autorise pas certainement. Cependant, un ouvrage de ce caractère seroit seul capable de ramener tous les appelants d'un esprit modéré. On ne fera jamais rien par une autre voie. Il faut guérir leurs prétentions sur les abus que quelques défenseurs outrés de la Bulle en ont faits. Ils nous accusent de les autoriser et de les adopter. C'est le seul épouvantail qui les arrête, et qui sert en même temps de prétexte à leurs écrivains séditieux d'imposer à la crédulité des peuples et de nourrir leur révolte contre l'Eglise.

« A l'égard de vos mandements sur la juridiction ecclésiastique que j'ai lus depuis ma dernière lettre à Votre Eminence, le fond de votre doctrine sur les bases des deux puissances, leur souveraineté, leur indépendance dans

l'exercice de leurs fonctions, m'a paru la véritable doctrine de l'Eglise établie avec beaucoup d'érudition. Mais j'y ai trouvé des propositions incidentes et des conséquences qui m'ont semblé aller trop loin. Il est à craindre que nous ne perdions en voulant trop gagner. Dans la chaleur où sont les esprits, nos droits les plus incontestables nous étant disputés, il ne faut pas se promettre qu'on nous en passera de douteux; et les expressions hasardées là-dessus, loin de guérir les plaies faites à notre juridiction, lui en attireront peut-être de nouvelles. En second lieu, il m'a semblé que beaucoup de maximes du Parlement, que vous combattez comme des erreurs contre la foi, ne roulent que sur des termes mal entendus et des équivoques qui, éclaircis, finiroient la plupart des contestations. En troisième lieu, il m'a semblé que sur la bulle *Unigenitus* et sur la matière de la juridiction, Votre Eminence fait beaucoup d'articles de foi qui pourroient trouver bien des mécréants parmi les théologiens les plus orthodoxes.

« Enfin, il m'a semblé que, sur la juridiction, Votre Eminence traitoit avec beaucoup trop d'indulgence et même avec une sorte de respect les opinions ultramontaines. Vous paraissez même justifier l'énormité de ces prétentions en vous contentant de nous avertir que les ultramontains ne les regardent pas comme des articles de foi. Il semble que par là ils nous font grâce, que c'est uniquement pour ménager notre incrédulité qu'ils nous tolèrent et ne font pas un nouveau symbole de leurs opinions; cependant, qu'ils ne nous regardent pas moins en secret comme hérétiques, nous autres Français, qui osons les combattre, quoique, pour ne pas révolter une Eglise aussi considérable que celle de France, ils ont la condescendance de s'abstenir de censure à notre égard et ne pas déclarer tout haut ce qu'ils pensent.

« Je considère qu'il ne seroit pas peut-être décent à un

auteur honoré de la pourpre d'écrire *ex professo* contre des prétentions si insoutenables. Mais comme l'infaillibilité des papes, leur supériorité au-dessus des conciles, leur pouvoir de déposer les souverains sont des opinions qui renversent le fond et toute la majesté de la hiérarchie, et de plus toute la sûreté des sociétés civiles; comme ce sont de nouveaux paradoxes nés dans l'ignorance et la superstition des derniers siècles, il m'a toujours semblé ou qu'un évêque français n'en devroit pas parler ou en parler du moins d'une manière un peu plus honorable aux droits de l'épiscopat et plus dans le style de nos maximes. Mais je vois avec regret que ces maximes s'affaiblissent tous les jours sous la plume de plusieurs de nos écrivains, soit par la reconnaissance des faveurs qu'ils ont obtenues de la cour de Rome, soit par l'espérance de les obtenir.

« Il seroit trop long d'exposer en détail à Votre Eminence tous nos autres doutes. Plaignez-moi, Monseigneur, de n'avoir pas assez de lumière pour les dissiper moi-même. Comme j'écris cette lettre après une lecture assez rapide de vos mandements sur la juridiction, peut-être qu'en y revenant avec tout le loisir que ces matières demandent, j'y trouverai la solution de mes difficultés. J'aurai soin d'en informer Votre Eminence. Aussi, je la supplie très humblement de me laisser cette discussion et de se l'épargner elle-même. Si je ne réussis pas à me désabuser, je réussirai du moins à me confirmer de plus en plus dans les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Eminence, le très humble et très obéissant serviteur.

« † J. B., *évêque de Clermont*. »

AUTRE LETTRE DE MASSILLON AU CARDINAL DE BISSY (1).

« Ce 24 décembre 1734.

« Monseigneur,

« Je ne mérite pas les soins que Votre Eminence se donne pour éclaircir mes doutes; et j'eusse été bien plus circonspect à vous les proposer si j'avais cru vous donner la moitié de la peine que Votre Eminence a bien voulu prendre.

« Vos éclaircissements sur l'équilibre m'ont paru ne renfermer que la doctrine commune des ecclésiastiques sur l'universalité des secours suffisants. Ce n'étoit donc plus que le mot *équilibre* qui faisoit peur, et par lequel on entendoit que la suffisance des secours qui donne un pouvoir réel et complet, ne pouvoit le donner qu'en établissant toujours dans la volonté une égalité et une espèce d'équilibre de forces entre la tentation et la grâce. Cette idée m'avoit toujours fait de la peine; le terme d'équilibre en ce sens m'avoit toujours paru nouveau et dangereux et peu propre à expliquer la doctrine de l'Eglise. Nous avons affaire d'un côté à des chicaneurs de mauvaise foi qui, pour faire perdre de vue leurs erreurs réelles, nous en imputent d'imaginaires, et de l'autre à des théologiens élevés dans une mauvaise théologie et outrés défenseurs de la Bulle, qui autorisent les imputations en les adoptant eux-mêmes, de sorte qu'on ne sauroit marcher avec trop de réserve entre ces deux extrémités.

« J'ai parcouru de nouveau, Monseigneur, vos mandements sur les bornes des deux puissances, et je persiste toujours à craindre qu'ils n'excitent un soulèvement gé-

(1) Lettre inédite du cabinet de M. Gauthier-Lachapelle, avocat à Paris.

néral dans tous les tribunaux du royaume. Peut-être dans des temps plus tranquilles, ils auroient pu, avec quelques éclaircissements dont ils me paraissent avoir besoin, imposer silence aux ennemis de la juridiction ecclésiastique. Mais je ne doute pas que dans les circonstances présentes ils n'aigrissent la plaie qu'ils se proposent de guérir. C'est beaucoup hasarder aujourd'hui sur cette matière que d'avancer des choses qu'on peut nous contester; nous nous exposons par là à donner une nouvelle hardiesse aux tribunaux et les animer à nous disputer à leur tour des droits auxquels jusqu'ici ils n'avoient pas osé toucher. C'est toujours la destinée des disputes. On va trop loin de part et d'autre, et, au lieu de se borner à défendre son terrain, on veut en gagner sur son ennemi.

« Je suis persuadé, Monseigneur, que Votre Eminence pense sur les opinions ultramontaines ce que pensent tous ceux qui connaissent l'antiquité; mais il me semble que vous mettez en parallèle l'énormité de ces nouvelles prétentions avec l'ancienne doctrine de l'Eglise, c'est-à-dire avec nos maximes, comme deux opinions également probables, dont vous semblez laisser le choix libre à vos lecteurs. J'aurois souhaité que la balance n'eût pas paru si égale, et qu'un mot du moins de la part de Votre Eminence l'eût fait pencher de notre côté. Ou je me trompe fort, ou cet endroit, outre les clameurs de nos magistrats, ne plaira pas même beaucoup au clergé de France.

« Pardonnez-moi, Monseigneur, ces scrupules dont la source est peut-être dans la médiocrité de mes lumières. Si je croyois que vos derniers mandements pussent nous donner la paix, je les signerois de mon sang. Personne ne la souhaite plus que moi et n'est plus touché des maux de l'Eglise. C'est la crainte seule de les aigrir qui m'arrête ; et il n'y a que ce motif qui puisse l'emporter dans mon esprit sur la déférence que j'aurai toujours pour vos lumières.

Soyez-en, je vous en supplie, bien persuadé, comme aussi du respect, etc. »

Mais ces lettres intervertissent l'ordre des temps. Il faut revenir aux dernières années de la vie du grand roi.

Comme le P. Massillon voyait dans l'intimité M. de Noailles, on songea naturellement à employer les forces vives de sa parole et de sa vertu pour décider le prélat à se réunir au corps de l'Eglise ; c'était une œuvre difficile. Caractère inconsistant, le cardinal échappait aux doigts qui essayaient de le tenir.

Pendant longtemps, le pauvre père fit inutilement la navette entre Noailles et Rohan ou Bissy. Véritable œuvre de Pénélope, à peine un peu ourdie, la toile était défaite, et il fallait tout recommencer. Massillon épuisait sa merveilleuse éloquence : vainement il s'enflammait, vainement il montrait avec véhémence les maux de l'Eglise divisée, vainement encore il laissait couler en flots d'ambroisie l'exquise douceur de son âme. Quel lien jeter sur ce mobile et insaisissable Protée (1)?

(1) Cependant, au milieu de ses regrettables tergiversations, M. de Noailles avait publié plusieurs actes excellents, entre autres, en 1702, un mandement pour censurer la traduction du Nouveau Testament de Mons (14 pages in-12), et en 1703 une ordonnance portant condamnation du fameux cas de conscience

Il s'agit d'abord, pour entraîner M. de Noailles, de savoir nettement si, au moyen d'un bref où le souverain Pontife déclarerait que par sa constitution il n'a pas prétendu porter atteinte à certains points sur lesquels les jansénistes avaient accumulé les nuages, l'archevêque reconnaîtrait solennellement la bulle *Unigenitus*, déjà promulguée en France depuis un an. Député par le cardinal de Rohan, Massillon se rend près de M. de Noailles. Fidèle à son caractère, le prélat répond en termes évasifs et dilatoires. Cependant, secrètement autorisé par Louis XIV et madame de Maintenon, Rohan rédige un modèle d'acceptation, et il en fait écrire un autre par Massillon. Chargé de ces deux projets, le père va trouver le cardinal de Noailles qui d'abord le remet à un autre jour, puis rejette les deux plans, particulièrement celui de Rohan, et enfin reproche à l'oratorien sa démarche en lui disant qu'il l'aurait cru plus attentif aux intérêts de son archevêque.

Le négociateur cependant ne se lassait pas. Dieu sait ses continuelles allées et venues! Mais déjà

janséniste (Josse, 10 pages in-4°). Cette dernière pièce était suivie d'un acte de soumission signé par un grand nombre de docteurs en théologie. Parmi eux se remarquaient le savant dominicain Noël Alexandre, l'hébraïsant Pinssonnat, Hideux, curé des Saints-Innocents, et M. Blampignon, de la maison de Navarre, curé de Saint-Méry, ancien oratorien.

l'affection se refroidissait, et le cardinal de Noailles commençait à regarder comme ses ennemis personnels les prêtres vertueux et dévoués qui le pressaient de se rendre. Il temporisait ; il disait qu'il voulait connaître le bref de Rome avant d'adopter la Bulle. Massillon avait beau lui répéter que le pape ne condamnait pas la doctrine de saint Thomas et de saint Augustin, comme affectaient de le dire les amis de Quesnel, la question n'avançait pas d'un seul pas. Enfin, le 28 décembre 1714, le P. Massillon vint tristement déclarer à Rohan qu'on rejetait leurs projets d'une manière définitive, et que, même avant de se prêter à de nouvelles idées d'accommodement, l'archevêque voulait absolument avoir entre les mains le texte du bref explicatif promis par le souverain Pontife. A ce sujet, le cardinal de Rohan, d'un esprit moins confiant que l'oratorien, écrivait à madame de Maintenon, depuis quelque temps déjà désaffectionnée de Noailles (1) :

« Le P. Massillon s'est acquitté de la commission, madame; mais il a vu que M. le cardinal de Noailles étoit un

(1) Il a bien fallu emprunter cette lettre au recueil suspect de la Beaumelle, en attendant que M. Lavallée achève sa belle et importante publication, à laquelle, disons-le à notre honte, les journaux religieux sont trop peu attentifs. Cependant elle intéresse au plus haut degré l'histoire de l'Eglise de France. Mas-

peu plus difficile quand il s'agit d'exécuter que quand il est question de projeter. *Cependant, il espère toujours.* Pour moi, qui désire plus que personne un bon accommodement, j'ai appris par une cruelle expérience à ne pas m'abandonner à l'espérance. Ce qu'il y a d'heureux dans cette occasion, c'est qu'elle ne change rien au parti qu'on a pris.

« J'achèterois bien cher, madame, le plaisir de vous annoncer un retour de la part de M. le cardinal de Noailles; mais malheureusement nous n'en sommes pas encore là. Le P. Massillon l'a revu, et j'ai vu depuis le P. Massillon. Je lui ai remis le projet d'acceptation; il en a été content et a promis de le présenter à M. de Noailles. Il m'en a montré un autre qu'il avoit préparé; mais M. de Meaux et M. de Blois ne l'ont pas trouvé tel qu'il devroit être. Je vous envoie copie de l'un et de l'autre. Vous savez qu'ils supposent un acte authentique de la part de Sa Sainteté, qui rassure M. de Noailles sur ses craintes et ses scrupules. C'est la première chose que M. Amelot doit ménager à Rome. »

Voyant se prolonger les indécisions du cardinal de Noailles, Massillon lui déclara qu'il agissait avec l'assentiment exprès du roi et de madame de Maintenon. Quant aux formules proposées, on n'y

sillon fut en relation épistolaire avec madame de Maintenon; par les Noailles, il lui envoya même les manuscrits de quelques-uns de ses sermons, et il prêcha plusieurs fois à Saint-Cyr. Malheureusement M. Th. Lavallée n'a pu jusqu'ici, m'a-t-il fait l'honneur de m'écrire, retrouver dans les papiers de Saint-Cyr le moindre mot de la main de l'illustre orateur. — Hélas! depuis que ces lignes sont écrites, M. Lavallée est mort; les lettres sérieuses et savantes ont fait en lui une irréparable perte

accordait pas d'importance; il était loisible à l'archevêque de donner sa propre rédaction. Au nom de Louis XIV, M. de Noailles, sans fléchir, s'inquiéta plus sérieusement de cette affaire; et le 29 décembre 1714, il écrivit à l'oratorien pour le prier de voir le lendemain le duc de Noailles, qui retournait à Versailles. Massillon souscrivit à ce désir, et alla répéter au duc ce qu'il disait sans cesse au cardinal. Les jansénistes, à cette occasion, lui reprochèrent fort son *étourderie*. Au lieu de brûler le billet de l'archevêque, comme on prétend que le duc de Noailles l'avait demandé, il l'aurait remis à Rohan, sans doute pour mieux montrer la bonne volonté de M. de Noailles.

Avec une patience inépuisable, quoique rebuté, quoique éternellement remis, le premier jour de l'année 1715, Massillon revit le cardinal, qui lui opposa de nouvelles difficultés, de nouveaux plans. « Un projet d'explications, disait-il, n'est pas chose aisée; mais on doit surtout l'appuyer sur mon instruction pastorale. » Comme cet écrit était fort étendu, il en remit un précis à son interlocuteur, qui le trouva encore bien long. Massillon se contenta d'en copier les sommaires, ce qui satisfit imparfaitement le prélat. Mais essayons de couper plus au court à travers ces longs détours qui se

déroulent en lacets interminables comme les sentiers des Alpes.

Massillon laissait toujours concevoir des espérances sur l'issue de ses démarches. Il comptait trouver enfin un terme. Le 6 janvier 1715, l'oratorien, paraît-il, s'enferma chez M. de Rohan avec le P. Daniel; et de leur travail commun sortit un projet d'explications, fondé sur le sommaire même du précis qu'il avait transcrit. Il se hâta de porter ce nouveau programme au cardinal de Noailles; mais le pauvre père et son papier furent on ne peut plus mal reçus. « La négociation de ce père était déjà répandue dans Paris ; il lui était même échappé plusieurs choses qui n'étaient pas d'un négociateur discret. Il avait montré à quelques personnes l'extrait qu'il avait fait du précis, comme étant un projet d'explications désiré par M. le cardinal de Noailles. Il prétendait que tous ceux à qui il en avait parlé ne voulaient autre chose sinon que le pape déclarât qu'il n'avait donné aucune atteinte à la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, prétendant renfermer par là tout ce qui regarde la grâce, la prédestination, la foi, la charité, la crainte, etc. Il avait encore dit que M. le cardinal de Noailles avait approuvé son projet d'acceptation. Toutes ces indiscrétions, la lettre

envoyée au cardinal de Rohan, et ce qu'il avait dit au même que c'était le cardinal de Noailles qui l'envoyait à lui pour entrer en négociation ; tout cela fit comprendre au cardinal de Noailles *qu'il ferait bien de l'éconduire*. Il prit l'extrait du précis, et, sans dire s'il en était content ou non, ils se séparèrent sans prendre jour pour une nouvelle conférence (1). » Telle est la version du grand vicaire du prélat, du janséniste Dorsanne. Ainsi voilà Massillon *éconduit ;* il dut se sentir soulagé en se trouvant débarrassé d'un tel fardeau. Au reste, on devait s'attendre à ce résultat, et prévoir que toute éloquence est sans prise sur ces caractères glissants.

II

Cependant Louis XIV, lui aussi, était parvenu à l'inévitable terme : Dieu seul est grand. Massillon, en célébrant cette glorieuse mémoire, en rappelant le zèle religieux du monarque, avait exhalé ses plaintes sur les divisions de l'Eglise, et formé des vœux pour sa parfaite unité.

Le jansénisme néanmoins respirait, car le Ré-

(1) *Journal de l'abbé Dorsanne*, janvier 1715, édit. de 1756, t. I, p. 311.

gent, en inaugurant son gouvernement, avait semblé flotter indécis vers quelle rive il dirigerait sa voile. On profitait de ce moment d'arrêt pour exciter les esprits et enflammer les colères. On fit même croire aux honnêtes bourgeois de Paris que Louis XIV avait prononcé les quatre vœux de saint Ignace et qu'il était mort jésuite (1). C'est ainsi que de nos jours nous avons entendu d'excellentes gens affirmer que Charles X disait la messe. Mais les affaires changèrent rapidement de face. Lorsque l'habile Dubois tint les rênes de l'Etat, il se déclara vigoureusement contre les disciples de Jansénius et de Quesnel. Aussi ne l'épargnèrent-ils pas. Mon Dieu! je n'ai pas envie de canoniser le cardinal Dubois. Non, je ne suis aucunement de ceux qui veulent faire un petit saint de ce prêtre immoral et rusé; mais il faut bien du moins reconnaître qu'à l'exemple des deux grands ministres ecclésiastiques de Louis XIII et de Louis XIV, il employa sa finesse et son autorité à faire triompher en France l'unité catholique. Le cardinal Fleury le suivra dans cette voie orthodoxe.

On s'occupa d'abord de ramener le cardinal de Noailles; et Massillon se mit tout entier à la be-

(1) *Journal de l'abbé Dorsanne*, août 1715, t. I, p. 453, 454 et 455.

sogne. Il s'attacha de plus en plus aux prélats que le parti nommait *constitutionnaires*, à Bissy, à Rohan et au pieux Languet de Gergy; et, il faut bien le dire aussi, il entra dans les bonnes grâces de Dubois. Sans être précisément janséniste, M. de Noailles ne pouvait se décider à condamner le livre de Quesnel qu'il avait approuvé étant évêque de Châlons. Sans doute, le P. Quesnel avait depuis développé son œuvre et mis en pleine lumière toutes ses funestes tendances. Mais enfin il fallait flétrir la religion d'un homme dont on avait autrefois loué la doctrine. Languet de Gergy explique assez bien les raisons qui tenaient M. de Noailles opiniâtrément ancré dans cette fatale impasse : « Il ne refusait pas de porter des censures assez précises contre les erreurs en elles-mêmes, même contre celles de Jansénius, mais il ne voulait pas dire que de son aveu Quesnel les avait enseignées. Il ne se voulut jamais départir de ce point; et il couvrait l'odieux de sa résistance par les plus belles protestations qu'il faisait sans cesse de vouloir condamner toutes les erreurs. C'est son attachement à ce point qui lui fit dire un jour, au sujet d'une forme d'acceptation que le P. Massillon, de l'Oratoire, fait depuis évêque de Clermont, voulait l'engager à adopter, qu'on ne lui proposait

que des choses impossibles, qu'il y avait longtemps qu'il prévoyait qu'on ne lui ouvrirait pour sortir d'affaire que la porte du déshonneur. Toutes les négociations venaient échouer contre ce point d'honneur que le cardinal s'était fait de sauver le livre et de ne pas avouer qu'il avait eu tort de l'approuver. Funeste point d'honneur qui a mis la religion en péril dans ce royaume, et dont les suites ne furent pas même arrêtées par la soumission trop tardive du cardinal (1)! »

Plus juste que Louis XIV, le Régent nomma enfin le vertueux et éloquent Massillon à un siège épiscopal. La fortune commençait à lui sourire : il prêcha le Carême de 1718 devant le jeune roi, et il fit partie de la chambre ecclésiastique ou conseil de conscience, où il siégeait à côté de Rohan, de Bissy et de Fleury, dont le crédit allait grandir et devait un jour aider l'évêque de Clermont dans ses œuvres charitables (2). En même temps, l'Académie française l'appelait dans son sein. Les journalistes jésuites de Trévoux dirent avec grâce à cette occasion : « L'Académie s'est fait une règle

(1) *Mémoires de Languet de Gergy, archevêque de Sens, sur madame de Maintenon*, édités par M. Lavallée, 1863, p. 450.

(2) Le conseil de conscience se tenait le mercredi, et Massillon allait souvent rendre compte à l'archevêque de Paris de ce qui s'y passait; au reste, il s'occupait surtout des affaires de la Constitution.

de ne recevoir aucun religieux, quelque mérite qu'il puisse avoir ; cette règle l'avait empêchée de donner au P. Massillon une marque de son estime qu'elle vient de donner avec plaisir à l'évêque de Clermont; on ne doutait pas qu'il la méritât : il la méritait par son seul remerciement (1). »

Dès l'automne de 1719, la cour renoua les négociations interrompues entre le cardinal de Noailles et Massillon, à qui son caractère et ses nouveaux titres donnaient une plus grande autorité. Un soir du mois d'octobre, on fut étrangement surpris de voir se présenter à l'archevêché l'orateur jadis éconduit. Il venait au nom du Régent prier M. de Noailles de ne pas sacrer deux prêtres suspects de jansénisme, l'abbé de Lorraine et l'abbé de Castries. Mais en vain Massillon pressa le prélat; en vain il lui proposa plusieurs expédients; il fut obligé de retourner les mains vides au Palais-Royal. Dubois le conduisit dans l'appartement du duc d'Orléans, qu'on envoya chercher à l'Opéra; il y eut alors, malgré l'heure avancée, un très long entretien dans lequel le pacifique oratorien parvint à concilier un peu les esprits. Du moins on le voit recommencer ses démarches, et servir

(1) *Mémoires de Trévoux*, juin 1719, p. 1023.

d'intermédiaire entre le cardinal de Noailles et MM. de Rohan et de Bissy, chargés de l'accommodement par le Régent et Dubois. Heureusement, Massillon reprit l'œuvre sur une base neuve. Après avoir eu un instant l'idée d'une lettre explicative au duc d'Orléans, il proposa de rédiger un corps de doctrine et de le soumettre à la signature des évêques de France. Le cardinal de Noailles souscrirait à cette pièce ainsi adoptée, ainsi patronnée, et il publierait à part son mandement d'acceptation de la Bulle. Comme on se servit, pour composer cet acte, d'un projet antérieur et plus étendu, on l'appela Précis du corps de doctrine ou plus simplement Corps de doctrine de 1720. « M. le cardinal de Noailles, écrivait Buvat au mois de mars 1720, étoit depuis quelque temps occupé à dresser un Corps de doctrine avec le P. Massillon, évêque de Clermont, et le P. de La Tour, supérieur général de la congrégation des PP. de l'Oratoire, au sujet de la constitution *Unigenitus*, avec des explications sur les propositions condamnées par cette bulle, afin de les communiquer ensuite à MM. les cardinaux de Rohan, de Bissy, de Gesvres et de Mailly, et aux prélats de leur parti, pour tâcher de terminer cette affaire importante par un accommodement qui pût concilier tous les

esprits de part et d'autre et rétablir enfin la paix de l'Eglise (1). » Peu de jours après avoir mis en avant le dessein de ce projet, Massillon alla prendre possession de son siège. A son retour qui fut précipité, on le voit travailler avec l'abbé Couet et l'évêque de Bayonne, puis avec le même Couet et le P. de La Tour, à préparer une rédaction qui, en respectant le droit et la vérité, pût satisfaire le cardinal de Noailles. Mais on avançait lentement, parce qu'il fallait sans cesse revenir sur ses pas.

La fin de 1719 et une grande partie de 1720 se consumèrent dans ces âpres et ingrats labeurs (2). Massillon était toujours en route, allant du Palais-Royal à l'archevêché, les mains pleines de projets d'accommodement. Depuis longtemps déjà, les jansénistes riaient sous cape, prétendant que M. de Noailles n'entrait que par politique dans toutes ces négociations, sans le moindre désir d'en voir la fin. « Il se prêtait à tous ces accommodements qu'on proposait, dès qu'ils n'étaient pas mauvais manifestement. Mais en même temps, il priait Dieu de les traverser, s'ils n'étaient pas pour le bien de l'Eglise (3). » On comprend pour-

(1) Buvat, *Journal de la Régence*, t. II, p. 46.
(2) V. aussi Ranchon, *Vie* (manuscrite) *de Fleury*, t. I, p. 146. Biblioth. N.
(3) *Anecdotes ou Mémoires secrets sur la constitution* Unigenitus, 1733, t. II, p. 413.

quoi les choses ne marchaient pas très vite. Et puis il y avait les plus violents, les plus passionnés qui, profitant de ces lenteurs et de ces difficultés, se refusaient à tout dessein de réunion, et qui, comme le duc de Saint-Simon, demandaient qu'on se passât absolument de Rome.

Evidemment, en ces années, le P. Massillon jouissait de quelque faveur près du duc d'Orléans. Le cardinal de Bernis raconte que le Régent aimait à rire même des grandes affaires du jansénisme, dans lesquelles il employait le prédicateur. Un jour, après avoir signé la feuille des bénéfices, c'est-à-dire des évêchés et des abbayes, il s'écria en prenant son chocolat : « Bon, les jansénistes seront contents cette fois ; car j'ai tout donné à la grâce et rien au mérite. » Et Bernis continue :

« M. Massillon, évêque de Clermont, m'a conté que, se plaignant un jour au Régent des friponneries d'un homme que ce prince lui avoit donné pour travailler ensemble sur les affaires du clergé, M. le duc d'Orléans interrompit le récit des fourberies de cet homme, en disant au cardinal Dubois qui étoit présent : « L'abbé, il faut convenir que voilà un grand fripon. » M. Massillon pensoit en lui-même : Bon, voilà un homme démasqué et perdu. Mais le Régent, reprenant le même propos, ajouta : « Oui, il faut convenir que c'est un fripon de premier ordre ; mais il est bien adroit ! L'abbé, nous devrions en faire un ambassadeur. »

Enfin, malgré tant de détours, on entrevit le but. Après de laborieuses tentatives, de nombreuses retouches, Massillon eut la consolation de voir agréer le Corps de doctrine. Ce fut vraiment lui qui ménagea et combina ce plan, en s'appuyant particulièrement de la doctrine de Bossuet sur la grâce, et en se servant sans cesse des paroles mêmes de ce grand maître, de ce Père de l'Eglise, comme il l'appelait après la Bruyère. Ce fut lui qui, par sa ravissante douceur, sa patience exquise et sa rare habileté, conduisit au port cette importante affaire. Lorsque le précis fut enfin agréé, on fit un projet de lettres patentes pour le faire authentiquement reconnaître et enregistrer par les parlements. Une première rédaction échoua; Massillon et Couet allèrent, le 6 mai 1720, à Trianon et en rapportèrent un second modèle qui ne plut pas au cardinal. Le 28 mai, l'oratorien se présente encore de la part du Régent avec une nouvelle formule de lettres patentes; M. de Noailles ne s'en soucie pas davantage. Le zèle de Massillon ne se lasse pas : le 12 septembre, « il prêcha pendant plus d'une heure M. le cardinal. » Enfin, à la satisfaction générale, l'archevêque se rendit en s'unissant à l'immense majorité de l'Eglise gallicane. Mais, hélas! le

vaisseau ne devait pas rester fermé au port, et de nouvelles tempêtes l'eurent bientôt rejeté au milieu d'une mer irritée. En effet, le cardinal de Noailles se rétracta ou se contredit par des lettres et par des actes d'évidente opposition. Ce ne fût même qu'en 1728, peu de temps avant sa mort, qu'il adopta purement et simplement la constitution comme règle de foi. Mais, dès le 12 février 1721, Massillon était parti pour l'Auvergne, résolu de consacrer sa vie à son troupeau, surtout à ses curés, à ses pauvres et à ses malades. Il avait travaillé à l'œuvre de la pacification avec un religieux désintéressement, connaissant toute la violence des haines qu'il soulevait contre lui. Sa sagesse, sa douceur, sa modération, son éloignement naturel de ce qui sent l'intérêt personnel et la flatterie, lui auraient assuré d'incomparables avantages, si les hommes ne recherchaient pas avant tout ceux qui caressent leurs passions, ceux qui surabondent dans leur sens. Au désir de servir l'Eglise et l'Etat, il avait joint des égards, du respect, de la reconnaissance pour l'archevêque de Paris, dont les mœurs évangéliques, la vertu incontestée et la charité immense formaient un magnifique contraste avec la manière de vivre d'un Dubois, d'un Tencin et de tant d'autres. Quelques

esprits irréfléchis lui firent un crime de cette conduite digne et généreuse.

Il est vrai que, pour demeurer dans le juste, il ne faut pas seulement considérer le jansénisme dans ces caractères austères et mystiques, dans ces âmes en quête de réforme morale et de perfectionnement social, dans ces cœurs, enfin, jaloux de voir la liberté humaine entièrement immolée à la grâce. A côté de ces hommes vertueux et sincères, mais séduits ou troublés, il y avait des esprits avides de changement, secrètement heureux des orages de l'Eglise et de la patrie, espérant tout de la révolte et des bouleversements. Les plus prudents tremblaient, non de cette peur lâche et égoïste qui redoute le combat et l'épreuve et qui veut s'enterrer dans la jouissance, mais par crainte d'une perturbation où s'engloutiraient la religion, la liberté, la justice. Les premiers commencements du protestantisme n'avaient pas été plus effrayants. Les parlements savouraient une jalousie amère contre la noblesse et le clergé, non par intérêt pour le peuple, mais par une honteuse ambition personnelle. Affublés de titres, gorgés d'or et d'honneurs, sous le nom spécieux et usurpé de liberté, ils faisaient une guerre mesquine à l'Etat, à Rome, à l'Eglise, à l'indépendance des con-

sciences. Rien ne contribuait plus à tyranniser les âmes que les discours et les arrêts de la magistrature. A l'ombre de ces mouvements tumultueux, la licence débordait sous toutes les formes, envahissant également la foi et la raison, la religion et les mœurs. Le monde civilisé, le sourire aux lèvres, se laissait emporter par le torrent de l'athéisme et de la corruption. On buvait toutes les hontes ; à côté du triomphe du matérialisme et de la volupté, des fanatiques adoraient le diacre Pâris et se livraient à de stupides convulsions, plus dégradantes que les folles pratiques des brahmes hindous et plus abominables que les horreurs mêmes de la barbarie.

La littérature de Louis XV représente trop fidèlement ces deux faces de la société : les livres de cette lamentable époque sont ou impies et immoraux ou fanatiques. On conserve aux Carmes des monceaux énormes de procès-verbaux manuscrits et imprimés relatant l'*œuvre* des convulsions. Grand Dieu, la sottise humaine peut-elle tomber aussi bas! Des enfants meurtris avec une volupté sauvage, des jeunes filles torturées, frappées avec des bûches à la poitrine et au ventre, crucifiées même, et des parents dénaturés applaudissant à cet exécrable spectacle. Et c'est dans un siècle

raffiné, qui aime à parler d'art, de poésie, d'émancipation, de progrès, que se commettaient des abus si hideux de la pensée religieuse et philosophique. Hélas ! ce dix-huitième siècle a tout vu : il s'est tour à tour noyé dans la débauche, dans l'athéisme, dans la superstition et dans le sang. Les esprits forts eux-mêmes n'étaient pas à l'abri de la crédulité, et il y en avait qui allaient dans des carrières abandonnées pour communiquer avec le diable.

Les indestructibles fondements de l'Eglise elle-même semblaient trembler. Rien de plus ignoble que la vie mondaine et oisive de ces nombreux abbés commendataires qui n'avaient de chrétien que l'habit et qui employaient aux usages les plus profanes les trésors des pauvres, des malades et des couvents. Dans un tel état social, les scandales se multiplient. Les bénédictins et les génovéfains se révoltent contre l'autorité ecclésiastique. En 1726, vingt-six chartreux, quittant le couvent du Luxembourg dont on effaçait naguère les derniers vestiges, jettent une robe ennoblie par une longue suite de saints, et se réfugient en Hollande. Un génovéfain, Le Courrayer, après avoir attaqué la hiérarchie et les cérémonies de l'Eglise catholique, se retire en Angleterre, « d'où il écrit en-

core aujourd'hui, disait le P. Lafiteau en 1727, comme un apostat qui n'écoute plus que son ressentiment et qui par sa fuite s'est mis en état de compter sur l'impunité (1). » Le soulèvement contre le siège apostolique s'étendait partout. Ainsi, l'Espagne ordonnait à son ambassadeur, un cardinal, et à tous ses sujets résidant à Rome, de quitter la ville éternelle dans les vingt-quatre heures, parce que le pape refusait d'instituer Albéroni archevêque de Séville. Ainsi encore, le 5 juillet 1728, le roi de Portugal, Jean V, prince religieux cependant, mécontent de ce que le souverain Pontife n'avait pas voulu donner un chapeau de cardinal, au prélat Bichi, rendait un décret pour rompre tout commerce avec Rome. En France, la révolte s'arma plus d'une fois. Dans l'été de 1720, M. de Langlé, évêque de Boulogne, faisant sa visite pastorale à Quernes, près d'Aire, se vit assailli au milieu du cimetière par des femmes brandissant des fourches et des pieux. A Paris, un prêtre qui s'était détaché du jansénisme pour s'occuper avec Massillon des projets d'accommodement, l'abbé Couet, grand vicaire du cardinal de Noailles, fut assassiné dans la cour de l'archevêché par un for-

(1) *Histoire de la Constitution*, par Lafiteau, ancien jésuite, évêque de Sisteron, édit. de 1738, t. II, p. 160.

cené nommé Lefebvre. Ce misérable déclara dans son procès que, s'il n'avait pas réussi du premier coup, il aurait poignardé M. Couet le jour de la Pentecôte, pendant les divins mystères, et aux côtés mêmes de l'archevêque. Les jansénistes exaltés attribuaient à ce respectable prêtre une grande part dans ce qu'ils appelaient la défection de M. de Noailles. Mais, hélas ! les fanatiques sont de tous les temps et de tous les pays.

Sans parler de crime et de révolte, n'était-ce pas déjà infiniment trop de voir se répandre partout des libelles, des pamphlets, des caricatures, des chansons, où on tournait en ridicule les personnes les plus dignes de considération ? Il ne faut jamais lire sans défiance les écrits des jansénistes même les plus probes et les plus honnêtes. Ainsi Saint-Simon et Dorsanne n'hésitent pas à noircir cruellement le clergé fidèle, les sulpiciens par exemple. Mais Matthieu Marais fouille dans les recoins les plus secrets ; et le recueil de Maurepas est plein des hideux résidus trouvés dans les bas-fonds de cette triste époque. Les oratoriens eux-mêmes s'en donnèrent à cœur joie. Ils osèrent chansonner leur illustre confrère, Massillon, lui qui était leur gloire la plus pure, dans des couplets d'un cynisme révoltant. Les plus modérés se bor-

nèrent à le traiter d'intrigant. Voici, à ce sujet, un des plus innocents tours de la malignité janséniste. On imaginait un inventaire de livres et d'objets curieux examinés par le cardinal de Noailles dans le cabinet d'un chanoine, le jeudi 26 avril 1720; il s'y trouvait entre autres belles choses :

Un corps de doctrine qui n'a que la peau et les os, déchiqueté et recousu à plusieurs endroits.

Une écritoire de table, garnie de papier fin, d'encre double et surtout d'un canif à rature.

L'art de placer les calottes de façon que la tête tourne à tout vent.

Voilà ce qui s'appliquait à Noailles; maintenant au tour de Massillon :

Les plaintes amères de la vérité contre ceux qui ont fait fortune sous son nom, à Clermont.

C'est Marais qui nous a conservé ce catalogue. Au surplus, le parti cherchait partout un endroit pour mordre Massillon à pleines dents. Tantôt on supposait qu'il était nommé confesseur du jeune roi (1); tantôt on lui reprochait d'avoir pris une livrée verte (2), et on osait l'accuser de ne pas songer à la résidence, lui qui, une fois fixé en Au-

(1) *Nouvelles de divers endroits* du *mécredi* 3 avril 1720.
(2) Archives, Manuscrits de l'Oratoire, M[4]. 9, f. 42.

vergne, resta plus de vingt ans sans quitter, même un jour, ses chères ouailles. Une circonstance exceptionnelle qui le fit sortir un instant de son diocèse et reparaître à la cour, aigrit singulièrement les esprits des appelants. Madame, duchesse d'Orléans, qui avait montré beaucoup de bienveillance pour Massillon, fut inhumée à Saint-Denis, le 13 février 1723. Madame trouvait que Massillon « prêchait admirablement bien ; » mais c'était un juge singulier en fait d'éloquence sacrée, attendu qu'elle dormait toujours au sermon : « Je dois avouer à ma honte que je ne trouve rien de plus ennuyeux que d'entendre prêcher ; je m'endors tout de suite ; un sermon, pour me faire dormir, c'est plus sûr que l'opium. » L'évêque de Clermont revint pour honorer sa mémoire par une oraison funèbre. Très en vue par son éloquence, par ses négociations en faveur de la Constitution, par son acceptation publique de la Bulle, il devait être remarqué et épilogué dans ce discours solennel prononcé devant la cour et le parlement. Le duc de Saint-Simon remarque simplement que son oraison funèbre fut belle (1). Mais Marais, dont le jugement n'est pas aussi sain que celui de Saint-

(1) *Mémoires*, éd. Chéruel, in-8°, t. XIX, p. 435.

Simon, et qui sans doute n'assistait pas comme lui à la cérémonie, se plaint que personne n'a entendu le prédicateur et que « son oraison a paru longue et plate comme l'épée de Charlemagne. » Et les *Nouvelles* du 24 février 1723 prétendent que le « P. Massillon n'a pas fort satisfait son auditoire. » Le fait est que le religieux orateur avait laissé échapper ses vœux pour la fin des orages qui agitaient l'Eglise.

« Désabusée des erreurs étrangères (le calvinisme), elle (Madame) ne voyoit qu'avec une vive douleur les tristes dissensions qui, dans ces jours de trouble et de confusion, se sont élevées dans le sein même de l'Eglise. Elle adressoit au ciel les vœux les plus ardents afin qu'il bénît les soins que le prince, son fils, prenoit de les calmer. Mais instruite qu'il est nécessaire qu'il y ait des scandales, les troubles de l'Eglise l'affligèrent sans ébranler jamais sa foi et sa soumission... L'Eglise, quoique battue des flots et agitée par les tempêtes, n'en étoit pas moins à ses yeux la colonne et la base de la vérité et l'arche sainte dans laquelle seule se trouve la paix et le salut. Vous avez marqué, ô mon Dieu, des bornes aux maux de cette Eglise, l'objet éternel de votre amour, de cette épouse chérie que vous avez conquise au prix de tout le sang de votre Fils. C'est de ces temps de trouble et d'obscurité que sort toujours le calme et la lumière; toujours dans votre colère vous vous souvenez de faire miséricorde. Quand viendront des jours paisibles et sereins succéder à ces jours malheureux? Puissent nos soupirs et nos larmes les hâter! Puissions-nous en être les heureux témoins et ne transmettre

à nos neveux que l'histoire déplorable de nos dissensions! »

Voilà les pieux épanchements d'un évêque, les soupirs d'une âme à qui le repos de l'Eglise est cher. Il disait bien encore, en parlant de la soumission chrétienne de Madame aux mystères de la foi : « Jamais de ces ostentations si indécentes au sexe surtout, de ces étalages vulgaires d'incrédulité, qui croit tout savoir quand elle doute de tout, qui ne se glorifie du naufrage de la foi que pour se calmer souvent sur celui de la pudeur, et qui ne connaît pas même assez ce qu'il faut croire pour en douter. » Mais s'élevant ici bien au-dessus des querelles du jansénisme, le grand orateur signalait surtout à l'horizon le danger qui menaçait, c'est-à-dire l'incrédulité grossissante. Voyons maintenant ce que les opposants pensaient de toutes ces paroles si vraiment dignes d'un cœur catholique, et écoutons l'abbé Dorsanne qui, dans son indignation, non seulement outre les choses, mais mêle le faux au vrai :

« *Mars* 1723. — Le P. Massillon, évêque de Clermont, fut chargé de faire l'oraison funèbre de Madame. Il la fit à Saint-Denis, le vendredi 5 février. Sous prétexte de louer Madame sur la simplicité de sa foi et sur sa soumission aux décisions de l'Eglise, il invectiva fort contre les femmes

d'aujourd'hui qui parlent contre la constitution, et contre la conduite des évêques qui ne l'ont pas reçue. Il voulut leur persuader qu'elles ne devoient ni en parler, ni en entendre parler. Il fit un éloge très éloquent de M. le cardinal Dubois (1); et ce qui parut assez singulier *pour un homme qui se disoit* ami et ancien serviteur de M. le cardinal de Noailles, il loua le P. de Linières sur la sage conduite qu'il tenoit à l'égard du roi dans son ministère. Mais il souleva tout son auditoire quand il s'éleva contre l'appel et les appelants. Les termes d'indocilité et de désobéissance aux décisions de l'Eglise ne furent pas épargnés; et il finit cet article en disant *que la révolte ne finiroit que par une soumission pleine et entière à la décision de l'Eglise.* »

C'est Dorsanne lui-même qui souligne ces derniers mots comme quelque chose d'abominable, comme un souhait monstrueux. Ce discours était dicté par la reconnaissance envers une princesse qui cachait, sous des formes bizarres et sous des paroles irréfléchies, un cœur simple, généreux et vraiment bon. Selon les Quesnellistes, toujours à l'affût, l'orateur aurait reçu dix mille livres de cet

(1) Cet éloge tout politique n'a rien d'éloquent : « Madame voyoit... par l'habileté d'un ministre, pour qui les difficultés mêmes semblent devenir des ressources, le fruit de nos victoires et de nos pertes conservé à l'Etat, et une couronne qui nous avoit tant coûté, et que la valeur du prince que nous consolons avoit assurée au petit-fils de Louis le Grand, mise sur la tête de la princesse, sa fille. » — Quant au P. de Linières, est-il besoin de dire que Massillon n'a pu faire aucune illusion au ministère sacré dont il fut chargé près du jeune roi ?

éloge, et les aurait employées à des achats d'argenterie (1).

Mais ce n'étaient là que les moindres attaques et comme les escarmouches. Nous arrivons à un point délicat, auquel, malgré notre répugnance, il faut bien toucher. On suspecta les liaisons de Massillon, et, dans l'embarras de savoir où trouver prise, on nommait tantôt la marquise de l'Hôpital, cette savante amie de Malebranche (1); tantôt on parlait de madame de Simiane, parce qu'il voyait assez intimement cette noble et charmante famille de Simiane; tantôt enfin, car ce dix-huitième siècle ne reculait devant rien, on citait la duchesse de Berry qu'il avait voulu rame-

(1) « On se récria beaucoup contre son oraison funèbre du prince de Conti à cause de sa flatterie outrée sur ce prince, et sur celle de Madame, parce qu'il s'y est déchaîné contre les opposants. Ce désagrément l'empêcha de faire imprimer celle du Dauphin et celle de Madame, qui lui valut dix mille livres, dont il acheta de la vaisselle. » *Archives de l'Oratoire*, loc. jam citat. — Oui, Massillon ne publia jamais ses œuvres oratoires, et, dans son testament même, sa religieuse modestie lui fait déclarer que son intention n'est pas qu'elles voient le jour. Voilà cependant comme les petits esprits rabaissent les plus grandes choses. — Pour la vaisselle, il n'y tenait pas plus qu'il ne devait : « On l'a vu dans les temps de calamités, après s'être épuisé en aumônes, proposé de vendre sa vaisselle d'argent, pour remplir l'étendue de son zèle pour le soulagement des malheureux; il ne fut détourné d'un tel dessein que par le secours des emprunts. » *Mémoire signifié pour les administrateurs du grand Hôtel-Dieu de Clermont, contre Jean-Nicolas Massillon, lieutenant-colonel au département des gardes-côtes de la ville d'Hyères*, 9 pages in-f°. Boutandon (vers 1744).

(2) *Archives de l'Oratoire*, ibid.

ner au devoir. Ni l'âge de Massillon, qui dans ce temps de la régence s'éloignait déjà de sa cinquantième année, ni sa position, ni l'ancienne amitié de Noailles, ni sa pure et aimable vertu jusque-là reconnue par les jansénistes et les oratoriens, ni surtout la divine morale répandue dans ses sermons et ses conférences ecclésiastiques, ne purent arrêter les langues animées par l'esprit de secte, toujours jaloux et haineux. Mais, hâtons-nous de le dire, les jansénistes sérieux ou honnêtes ne se compromirent jamais dans ces honteuses insinuations. L'abbé Dorsanne et les rédacteurs des *Nouvelles ecclésiastiques*, qui pourtant ne respectent rien, respectent inviolablement la religion et les mœurs de l'éloquent oratorien. Ils sont, il est vrai, furieux de le voir en rapport avec les sulpiciens, avec les évêques fidèles, avec les jésuites même, mais ils ne s'abaissent pas une seule fois à ces calomnieux soupçons.

Oui, tout son crime, aux yeux des appelants sincères, ce fut d'avoir accepté, d'avoir défendu la Bullé. Dans son étude sur Massillon, M. Sainte-Beuve a délicatement prêté l'oreille aux épanchements de ce grand sermonnaire. Il a voulu savoir si, par un cri, par un soupir, on devinerait un cœur qui aurait été blessé, et dont les battements,

quoique contenus, révéleraient à l'observateur moral la nature du mal et la cause de la plaie. Plus tard, revenant sur cet éloquent prédicateur, et rapportant les propos d'un janséniste, il m'a fait l'honneur de m'inviter, avec une bienveillance dont j'ai été touché, à sonder les sources et à rechercher les origines de ces malveillantes accusations (1). Mon Dieu ! devant le silence très significatif de Dorsanne, de Saint-Simon et des *Nouvelles ecclésiastiques*, les malins susurrements de Champfort, les chansons ignobles du recueil de Maurepas, l'exorbitant soupçon de la marquise de la Garde ou les commérages de l'avocat Marais qui, on va le voir, se trahit lui-même, me paraissent tout simplement prouver que la haine a voulu perdre ce noble esprit, parce qu'il avait renoncé aux menées de l'Oratoire et des jansénistes, auxquels il eût formé un magnifique appoint. Au reste, après avoir cité ici le passage de Marais, j'opposerai à ses vagues accusations les plus graves autorités en faveur de la religion, de la vertu et de la charité de Massillon. Suivant l'usage des cours d'assises, laissons d'abord la parole au témoin à charge ; à l'occasion du conseil de

(1) *Constitutionnel* du 1er novembre 1864.

conscience dont Massillon faisait partie avec Rohan, Bissy et Fleury, Marais bavarde et médit en termes étrangement naïfs :

« Ils auront la feuille des bénéfices (1). Il n'y aura que leurs amis, c'est-à-dire ceux de la Constitution, qui en auront ; et voilà un bon expédient pour rendre inutiles toutes les promesses que l'on fait aux appelants, à qui, si on ne fait point de mal, on ne fera point de bien ; et on les laissera mourir sans bénéfices. Ce P. Massillon, à présent évêque, a prêché pendant vingt ans à Paris avec un applaudissement extraordinaire. On le regardoit comme un apôtre. Mais on reconnaît *à présent* (2) que c'étoit un faux apôtre et un déclamateur qui a joué la religion. J'y ai été trompé comme les autres, et séduit par son bel esprit et son exacte prononciation, qui pénétroit l'âme. Il y a quelques années qu'on fit courir le bruit d'une galanterie qu'il avoit eue avec la marquise de l'Hôpital. Ses amis disoient que c'étoit une calomnie. Mais feu madame la Dauphine, qui en étoit bien informée, et qui avoit une lettre de ce commerce, assura la cour de la vérité de l'histoire, et on en fit des chansons qui ont passé avec le temps (3). *A présent*, cela se renouvelle ; il s'est poussé à la cour ; il a prêché devant le roi de jolis petits sermons courts, polis et

(1) Massillon n'eut jamais que l'abbaye de Savigny. Dangeau dit bien que Louis XIV donna Joncelles à M. de Massillon, mais il faut lire Massillan. La petite abbaye de Joncelles, *S. Petri de Juncellis*, rapportait environ treize cents francs.

(2) *A présent*, c'est-à-dire depuis qu'il s'est ouvertement déclaré pour la Bulle.

(3) « Louis XIV le justifia sur les calomnies qui coururent sur lui à l'occasion de madame de l'Hôpital. En général, le P. Massillon ne s'est jamais mis en peine des jugements du public. » *Notice manuscrite déjà citée des archives de l'Oratoire.*

gracieux ; on lui a donné un évêché ; *et aussitôt on a vu le père de l'Oratoire plus jésuite qu'un jésuite même et tout à fait dans l'intrigue de la Constitution.* »

Marais laisse facilement deviner les vrais motifs de tous ces méchants propos. Mais les jansénistes en ont accusé bien d'autres. Il faut maintenant écouter des voix autorisées, des témoins sérieux, des contemporains amis et ennemis rendant hommage à la vie austère, retirée et toute chrétienne de Massillon. C'est une grande satisfaction que de rencontrer, même chez les appelants, des éloges donnés, non seulement à l'esprit, au génie, mais au cœur du prêtre et du pasteur. Entendons d'abord les éditeurs augustiniens du *Recueil des sermons* de Trévoux ; ce témoignage est précieux ; il est de 1705, et alors Massillon n'avait pas encore rompu avec les jansénistes :

« S'il est difficile de trouver des hommes qui parlent si bien, il est encore plus rare d'en rencontrer qui parlent et qui vivent bien tout ensemble ; et ce sont ces deux excellentes qualités qu'on est comme forcé de reconnaître en notre prédicateur. Les images de la pénitence, qu'il retrace si souvent dans ses écrits, sont trop vives et trop animées pour n'être pas les expressions fidèles de sa vie ; et la manière touchante dont il explique les vérités austères de l'Evangile fait assez voir qu'il les pratique lui-même, que ce n'est pas du milieu de la foule et du monde qu'il est monté dans les chaires chrétiennes pour y combattre le

vice, que c'est dans le silence et dans l'ombre de la retraite qu'il s'est formé au saint ministère de la parole, que pour bien connaître le monde il s'est appliqué à bien connaître Dieu, et que dans la méditation profonde des vérités évangéliques, il a trouvé des armes pour renverser les fausses maximes du siècle. »

Déjà un an avant cette publication, dans une pièce de vers qui suit immédiatement le célèbre éloge de Bourdaloue par madame de Pringy, on remarquait combien Massillon a le ton vrai, l'âme touchée et l'esprit convaincu :

> Massillon, pénétré de ce qu'il prêche aux autres,
> Oppose avec succès ses maximes aux nôtres (1), etc.

Mais voici un témoignage plus décisif : il vient d'un adversaire acharné. Dorsanne, qui blâme vivement Massillon de sa faiblesse à l'égard de Dubois, n'a pas un seul mot à dire contre sa vertu. Il s'agit des informations canoniques du ministre du Régent, auxquelles l'évêque de Clermont eut le malheur de se trouver mêlé avec M. de Tressan :

« On ne fut pas surpris que M. l'évêque de Nantes se fût prêté à un tel témoignage, lui qui l'avoit jugé digne du sacerdoce, et qui lui avoit imposé les mains. Mais tous les gens de bien furent affligés de voir M. de Clermont se prostituer de la sorte. Chacun se rappeloit les vérités qu'il

(1) *Mercure galant* de juin 1704.

avoit si souvent prêchées dans Paris, contre lesquelles il agissoit si publiquement. On ne sauroit dire quelle impression cette conduite fit sur bien des gens du monde, qui se croyoient en droit d'en conclure que les plus célèbres prédicateurs, les évêques mêmes, regardoient les vérités de la religion comme un jeu (1). »

Un autre furieux ennemi de la Constitution du pape, un observateur toujours à l'affût du scandale, un historien qui n'épargne personne, et qui, autant que Dorsanne, déteste Dubois et les acceptants, le duc de Saint-Simon, tout en gémissant du rôle de Massillon dans cette déplorable affaire, rend à l'évêque de Clermont l'hommage le plus magnifique, le plus désintéressé, et auquel on ne peut contredire :

« Pour l'autre assistant, Dubois crut en devoir chercher un *dont la vie et la conduite pût être en contre-poids. Il voulut Massillon, célèbre prêtre de l'Oratoire, que sa vertu, son savoir, ses grands talents pour la chaire* avoient fait évêque de Clermont, parce qu'il en passoit quelquefois, quoique rarement, quelque *bon* parmi le grand nombre des autres qu'on faisoit évêques. Massillon, au pied du mur, étourdi, sans ressources étrangères, sentit l'indignité de ce qui lui étoit proposé, balbutia, n'osa refuser. Mais qu'eût pu faire un homme aussi mince selon le siècle, vis-à-vis d'un régent, de son ministre et du cardinal de Rohan? Il fut blâmé néanmoins beaucoup dans le monde, surtout des gens de bien de tout parti, car en ce point l'excès du scan-

(1) *Journal*, avril 1720, édit. de 1756, t. III, p. 226.

dale les avoit réunis. Les plus raisonnables, qui ne laissèrent pas de se trouver en nombre, se contentèrent de le plaindre, et on convint assez généralement d'une sorte d'impossibilité de s'en dispenser et de refuser (1). »

Pour terminer, prêtons l'attention à une voix grave, consacrée, celle du pieux Languet de Gergy, frère du célèbre curé de Saint-Sulpice, connu par sa foi profonde et par son zèle ardent pour la Bulle, ami de Belzunce, et comme lui actif propagateur de la dévotion naissante au cœur de Jésus; il ne craint pas, en présence de l'Académie française, de parler de la *sainteté* de Massillon; et le premier éloge qu'il lui décerne est digne d'un évêque, digne de l'évêque de Clermont et de l'archevêque de Sens.

« Puisqu'il a si bien et si *saintement* fourni une longue carrière, avons-nous autre chose que des fleurs à répandre sur son tombeau et des applaudissements à donner à sa mémoire? La mort d'un SAINT ÉVÊQUE est aux yeux de la foi le jour de son bonheur et celui de sa gloire. Cette mort, précieuse aux yeux de Dieu, doit l'être aussi aux yeux des hommes; et, de même que dans les fastes ecclésiastiques le jour du martyre des saints est nommé celui de leur naissance, par rapport à la vie triomphante qu'ils trouvent dans le sein de Dieu, de même le dernier jour de la vie d'un évêque, victime de ses travaux et de sa charité, peut être honoré du même nom, puisque ce jour, cet heureux

(1) Ed. Chéruel, in-8°, t. XVII, p. 432.

jour, est celui où il est récompensé par cette vie nouvelle qui ne finira plus. »

Ces paroles chrétiennes, religieuses, solennelles, nous pouvons le dire avec consolation, ne sont que justes et vraies. Lorsqu'un peu plus tard il nous sera permis de retracer l'intéressante histoire de l'épiscopat de Massillon, nous montrerons combien il était exact de parler de lui comme d'une victime du travail et de la charité. Le seul reproche sérieux à lui adresser, c'est donc d'avoir trempé les mains dans le sacre de Dubois. Il but vraiment le calice jusqu'à la lie : non seulement il s'occupa de son ordination, non seulement il contribua aux informations canoniques, mais encore il servit avec M. de Tressan d'assistant au cardinal de Rohan qui consacra le principal ministre à l'église du Val-de-Grâce. Massillon fut puni de sa condescendance par des pamphlets où son nom se trouvait associé à celui de Dubois : « Depuis que le pauvre M. de Clermont, écrivait Dubois lui-même à M. de Tencin, chargé d'affaires à Rome, m'a si généreusement accordé les secours de son ministère, vous ne pouvez vous figurer à combien d'outrages publics et de satires clandestines il est journellement en butte. Dernièrement (la chose est digne de remarque) nous avons reçu

l'un et l'autre une pancarte de la même écriture. Par un raffinement de malice diabolique, ce sont précisément des passages des sermons de ce digne prélat qu'on a choisis pour nous donner notre paquet à tous les deux, selon les termes de la lettre d'envoi. Dans le paquet donc de M. de Clermont, l'arrogant lui reproche *d'être un flatteur à la cour et de chercher à séduire par les apparences de la vertu*. Dans le mien, conformément à la vieille routine, on me reproche de n'être pas né d'un duc et pair, ce qu'ils appellent *être né dans la boue* (1). » Mais au fond, que penser de cette participation de Massillon au sacre de Dubois ? Le philosophe Duclos reconnaît avec Saint-Simon qu'il y eut pour lui une sorte de nécessité ; il ajoute que d'ailleurs la vertu bourgeoise est timide à la cour, et que l'homme de retraite et d'étude ignore les bruits du monde (2). Sans doute, Massillon obéit à la contrainte morale ; mais ne crut-il pas, comme le souverain Pontife, que le crédit de Dubois servait la cause de l'orthodoxie (3) ? Malgré

(1) L'*abbé Dubois*, par le comte de Seilhac, t. II, p. 79.
(2) *Mémoires de Duclos*, collection Petitot et Monmerqué, t. LXXVI, p. 404.
(3) Le portefeuille Cangé (Bibliothèque, t. 67) contient une lettre de Bissy au pape, qui explique la conduite de l'Eglise à l'égard de Dubois. Le cardinal y presse le Saint-Père de donner la pourpre à l'archevêque de Cambrai : « Personne n'est plus instruit que moi que l'on doit principalement à ses soins infati-

tout, il faut gémir profondément de voir les honnêtes gens, les vrais chrétiens, condamnés à subir ces honteuses positions. Après ces défaillances morales, on ne se trouve plus si fort. Lorsque les cruelles pointes de la calomnie vinrent presser plus vivement cette âme tendre et délicate, se sentit-il aussi invulnérable qu'au temps où son nom était intact de toute faiblesse? Alors la flèche empoisonnée des malveillants avait peu de prise sur lui. Au milieu des querelles passionnées qui agitaient l'Eglise de France, la médisance s'attachait impitoyablement aux religieux, aux prêtres, aux évêques. Avec quels mélancoliques accents et quels touchants retours, avant même d'avoir eu l'expérience complète de la haine des partis, Massillon parlait-il de ce funeste fléau, et gémissait-il sur les infernales morsures de l'aspic!

gables et aux accès continuels qu'il a auprès de M. le Régent, la conclusion de la grande affaire de la Bulle, qui étoit à la veille de causer un schisme considérable en France. » Puis, exposant le nombre immense de jansénistes qui se trouvaient dans le clergé, dans les ordres religieux, dans le monde et dans les parlements, il ajoute : « Nous avons encore infiniment besoin de l'application et des soins de M. l'archevêque de Cambrai pour ramener les esprits les plus opposés, ou pour les dompter et pour concilier enfin une paix parfaite. » — Ce même portefeuille renferme une instruction de Dubois à Lafiteau. Parmi les raisons qui doivent lui mériter la bienveillance de Rome, le ministre compte pour beaucoup le conseil qu' « il a composé des prélats les plus attachés au Saint-Siége, savoir : des cardinaux de Rohan et de Bissy, de l'évêque de Fréjus, précepteur du roi, de M. de Clermont et de lui (Dubois), » dans le dessein d'établir solidement la Constitution. (Lettres du 15 août 1720.)

« C'est peut-être une personne consacrée à Dieu, établie en dignité dans l'Eglise que vous censurez, laquelle, engagée par la sainteté de son état à des mœurs plus irrépréhensibles, plus exemplaires et plus pures, se trouve déshonorée et flétrie par des censures qui ne feroient pas le même tort à des personnes engagées dans le monde. Aussi le Seigneur, dans l'Ecriture, maudit ceux qui ne feroient même que toucher à ses oints. Cependant, les traits de la médisance ne sont jamais plus vifs, plus brillants, plus applaudis dans le monde que lorsqu'ils portent sur les ministres des saints autels. Le monde, indulgent pour lui-même, semble n'avoir conservé de sévérité qu'à leur égard ; et il a pour eux des yeux plus censeurs et une langue plus empoisonnée que pour le reste des hommes. Il est vrai, ô mon Dieu, que notre conversation parmi les peuples n'est pas toujours sainte et à l'abri de tout reproche... Mais, je vous l'ai dit souvent, nos infidélités devroient faire le sujet de vos larmes plutôt que de votre joie et de vos censures. Dieu punit d'ordinaire les déréglements des peuples par la corruption des prêtres ; et le plus terrible fléau dont il frappe les royaumes et les empires, c'est de ne point y susciter des pasteurs vénérables et des ministres zélés qui s'opposent au torrent des dissolutions ; c'est de permettre que la foi et la religion s'affaiblissent jusqu'au milieu de ceux qui en sont les défenseurs et les dépositaires ; c'est que la lumière qui étoit destinée à vous éclairer se change en ténèbres ; que les coopérateurs de votre salut aident par leur exemple à votre perte ; que du sanctuaire même d'où ne devroit sortir que la bonne odeur de Jésus-Christ, il en sorte une odeur de mort et de scandale ; et qu'enfin l'abomination entre jusque dans le lieu saint. Mais, d'ailleurs, que change le relâchement de nos mœurs à la sainteté du caractère qui nous consacre ? Les vases sacrés qui servent à l'autel, pour être d'un métal

vil, sont-ils moins dignes de votre respect? Et quand le ministre mériteroit vos mépris, seriez-vous moins sacrilèges de ne pas respecter son ministère? »

Plus loin, montrant combien les hommes croient facilement au mal, combien il court de bruits calomnieux dans le monde, combien la passion déchire impudemment les plus justes, les plus vertueux, les plus saints même, il s'écrie avec émotion : « Et les discours sacrilèges qui traitoient Jésus-Christ d'imposteur et de Samaritain, n'étoient-ils pas devenus les discours publics de toute la Judée? » Ainsi, Bourdaloue, lui aussi, dans ses sermons sur la médisance, défendait sa Compagnie contre les armes envenimées des jansénistes : « *On est sévère*, mais en même temps on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain et de se déclarer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier ; mais, par un secret que l'Evangile ne nous a point appris, on prétend, *sans se départir de l'étroite morale qu'on professe*, avoir droit de s'élever contre des corps entiers, de leur imputer des intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les reconnaître pour ce qu'ils sont; de recueillir de toutes

parts ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent et de les mettre sous les yeux du public avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits et les présentent sous d'affreuses images. »

On s'explique, d'ailleurs, trop aisément la haine de l'Oratoire pour Massillon. Le jansénisme remplissait la compagnie. Ainsi, le 18 janvier 1717, jour de la chaire de Saint-Pierre, la maison de la rue Saint-Honoré protestait en corps contre la Bulle du souverain Pontife. Les *Nouvelles* qui rapportent ce fait disent ailleurs en triomphant : *Le P. Massillon ne se fait pas aimer parmi ses confrères de l'Oratoire pour la part qu'il s'est donnée dans l'accommodement ecclésiastique, et pour avoir contribué à amener le cardinal de Noailles au but.* (N° du 25 mai 1720.)

III

Cependant, le moment était arrivé où pour jamais Massillon allait renoncer à la cour et à Paris. On raconte qu'à l'instant où il prenait congé de son supérieur général, le P. de La Tour en l'embrassant lui dit avec une secrète malignité : « Monseigneur, je vous demande votre protection

pour notre congrégation. » C'est que le P. de La Tour, quoique s'étant rangé du côté des accommodants et des mitigés, trouvait que le plus illustre de ses religieux inclinait trop vers les acceptants. Comme il s'efforçait de rester en équilibre entre l'appel et la Constitution, il n'aimait pas ce qui troublait cette juste proportion. Ce fut donc, avons-nous dit, le 12 février 1721 que le nouvel évêque de Clermont alla s'établir définitivement dans son diocèse. Il ne le quitta plus, si ce n'est en 1723, pour l'oraison funèbre de Madame ; grand et noble exemple qu'il donnait à ce dix-huitième siècle où si peu de pasteurs résidaient au milieu de leurs ouailles. Mais quelle joie dut-il éprouver en se sentant à l'abri de l'esclavage des affaires et des agitations de Paris ! Avec quel soulagement il respira le grand air des montagnes ; avec quelle pure satisfaction il aperçut les admirables vallées de l'Auvergne ! A peine arrivé dans son diocèse, il renouvela par un acte solennel l'acceptation de la bulle *Unigenitus*. Il trouva les esprits émus, les âmes inquiètes et divisées. Mais sa douceur, son ineffable charité, sa respectueuse attention aux paroles d'autrui, lui gagnèrent les cœurs bien mieux que son beau talent et sa ravissante éloquence. Il choisit ses grands vicaires parmi les

prêtres soumis, tout en cherchant à ramener et à calmer les jansénistes. On dit qu'il réunissait à la campagne, dans cette maison de Beauregard, si modeste et si simple, mais si poétiquement située, les membres de l'Oratoire et les pères de la Compagnie de Jésus, et qu'il les invitait à se récréer ensemble. Ce rapprochement ne pouvait qu'aider à la conciliation ; et trois ans après son arrivée à Clermont, il se croyait en droit d'écrire au P. Mercier que son diocèse était devenu le plus paisible du royaume. Cependant, sous ce calme général, il y avait toujours des esprits turbulents qui essayaient de rallumer le feu. L'Oratoire de Clermont surtout se remuait contre son évêque. Si Massillon agissait avec une légitime autorité, on criait à la persécution ; s'il usait de la seule force de son éloquence, on l'appelait un *politique*. Ce pacifique prélat, répétait l'organe du jansénisme, « s'embarrasse peu des sentiments, pourvu qu'on ne fasse pas d'éclat (1). »

Mais en 1727 les appelants reçurent un puissant appui par l'arrivée d'un des plus violents adversaires de la chaire de Saint-Pierre. Un ancien oratorien, un prédicateur qui avait joui à la cour

(1) *Nouvelles ecclésiastiques*, 29 mai 1731, p. 107.

et à Paris d'une grande réputation et auquel Louis XIV adressa un de ces mots qu'on n'oubliait pas, un prêtre austère qui fut particulièrement lié avec l'éloquent Bourdaloue, Soanen, évêque de Senez, remplissait depuis longtemps l'Eglise des plus fanatiques déclamations contre Rome et contre la majorité du clergé gallican. Uni à trois ou quatre prélats appelants, surtout à Colbert de Montpellier et à Ségur de Saint-Papoul, il troublait les consciences et compromettait la paix publique. Le concile d'Embrun condamna ce fougueux esprit. Tout en respectant ses mœurs pénitentes et son âge très avancé, on le bannit à la Chaise-Dieu, monastère bénédictin du diocèse de Clermont.

Fondée au onzième siècle par Robert d'Aurillac, la Chaise-Dieu, *Casa Dei*, était dès les premières années du seizième siècle, et malgré les efforts désespérés et la résistance armée des religieux, tombée dans le gouffre où se sont abîmées les plus illustres abbayes, dans la fatale commende. Richelieu l'avait tenue sous ses impitoyables mains ; et le dernier abbé de cette antique retraite fut le trop célèbre cardinal de Rohan.

Lorsque d'Arlanc on se dirige vers la Chaise-Dieu, l'esprit s'imprègne de la mélancolie des grandes ruines et de la gravité qu'inspire une na-

ture sévère. Après s'être enfoncé sous les noirs ombrages des sapins, on traverse le désert et on pénètre dans le vieux monastère par une large brèche percée au milieu des magnificences d'un cloître du quinzième siècle. Là s'est abattu le démon des dévastations. Mais il n'a pas enlevé au moyen âge toutes ses splendeurs, tous ses souvenirs. Si les demeures des moines sont mutilées, le cloître et l'église conservent encore leur religieuse beauté. L'église surtout attire les yeux par sa mâle et puissante architecture. Quoique bâtie au quatorzième siècle, elle n'offre pas la grâce et l'opulence des cathédrales du Rhin et des abbatiales de la Normandie ; elle ne s'élance pas vers le ciel à l'aide de sveltes colonnes, de légers arcs-boutants, d'élégants meneaux. Mais sa physionomie moins délicate, son aspect moins aérien est, comme il convient à ces sévères altitudes, imposant, fier et robuste. Ce noble édifice garde encore de superbes débris de sa gloire passée. On y admire des tapisseries d'Arras, présent de son dernier abbé régulier, des tombes où se déroule l'histoire du monastère, un orgue du siècle de Louis XIV et des stalles merveilleuses. Sur ces stalles, le génie du moyen âge a dessiné les sereines figures des saints, répandu les fleurs des champs et les

feuilles des arbres, accumulé les arabesques, les médaillons, les enroulements. Quelquefois même, quittant le domaine du réel, l'imagination de l'artiste s'exaltant a enfanté des griffons, des chimères, des masques bouffons, des profils grotesques de carnaval, en un mot, tous les êtres fantastiques qui tournoient dans un cerveau malade.

Lorsque Massillon apprit que Soanen était relégué dans cette abbaye écartée, il n'hésita pas un moment. Sans sacrifier sa foi, sans rien relâcher de sa soumission à l'Eglise, il chercha les moyens de calmer ce cœur soulevé et de le faire rentrer dans l'obéissance. Quoique ses efforts fussent, hélas! inutiles, il ne diminuait en rien la bienveillance de ses procédés et l'exquise délicatesse de ses relations. Pour essayer de tempérer la rigueur de ce bannissement, il avait d'abord songé à obtenir que Soanen vînt résider à Saint-Allyre de Clermont. Mais l'évêque exilé répondit qu'il se refusait à la moindre faveur (1).

Deux mois après l'arrivée de Soanen à la Chaise-Dieu, Massillon écrivait au cardinal de Bissy une lettre d'une importance considérable où, après avoir parlé du P. Le Courrayer, il marque

(1) *Lettres de Soanen*, t. II, p. 61 et 86.

ses sentiments à l'égard de l'évêque de Senez. Ils sont d'un cœur qui aime la vérité et qui voudrait voir revenir à la foi catholique le vieux prélat proscrit. Mais, au fond, rien de plus contraire au jansénisme que cette lettre ; et seule elle suffirait pour prouver la grave erreur de ceux qui rangent cet illustre orateur parmi les amis de Quesnel.

« Monseigneur,

« Le zèle de Votre Eminence pour l'Eglise ne se ralentit point avec les années ; et vous nous en donnez tous les jours de nouveaux témoignages. Je reçus, il y a quelque temps, la censure des propositions du P. Le Courrayer, que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer. Il eût été honteux au clergé de France de laisser publier à la face de toute l'Europe une doctrine aussi téméraire sans avoir paru la désapprouver. J'avois déjà lu son ouvrage, et la hardiesse de l'auteur, son ton décisif sur les opinions universellement reçues, ses adoucissements sur la doctrine des hérétiques, son affectation à dire des choses nouvelles et à trancher sur les plus douteuses et les plus délicates, m'avoit si fort frappé que je fus sur le point d'en écrire à Votre Eminence. Mais j'appris en même temps que ce livre commençoit à soulever les esprits, et ce soulèvement me promit une censure. Je l'ai trouvée fort solide et rien n'a échappé aux lumières des censeurs.

« J'ai M. l'évêque de Senez dans mon diocèse, mais fort éloigné de la ville épiscopale, et dans un pays de montagnes inabordable en hiver. On m'assure qu'il persiste toujours dans le mauvais parti qu'il a pris. Il est bien triste pour l'Eglise, Monseigneur, que des évêques, qui auroient

pu l'édifier et l'honorer par des mœurs épiscopales, la scandalisent et l'affligent par un esprit de schisme et de révolte. Je vous avoue que j'en ai le cœur percé de douleur, et j'espère toujours que Dieu nous consolera enfin, et leur fera connaître que la vérité qu'ils cherchent et qu'ils croient aimer, ne peut se trouver dans la séparation et hors la communion du reste des pasteurs. »

Lorsque, par le sentiment du devoir, l'évêque de Clermont ne pouvait se rendre à un vœu de Soanen, il tâchait d'adoucir cet esprit mécontent par quelque marque de politesse et de bonté. Ainsi, dans l'été de 1728, faisant ses visites pastorales, il passa près de la Chaise-Dieu. Le prieur et le religieux vinrent le saluer, et lui remirent une lettre de Soanen qui l'invitait à lui rendre visite. Il crut devoir refuser ; mais il s'excusa en écrivant à son ancien confrère qu'il ne pouvait aller à la Chaise-Dieu parce que ses prédécesseurs avaient été en contestation avec cette abbaye sur le droit de visite. Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails des relations entre l'évêque fidèle et le chef des appelants, non plus que des efforts multipliés de Massillon en faveur de la saine doctrine. Qu'il nous suffise de dire que les oratoriens et les *Nouvelles ecclésiastiques* ne cessaient de chercher à piquer au vif Massillon et à le faire sortir de sa modération et de sa douceur. Soanen lui-même

trouvait que l'ardeur de ses amis les poussait trop loin; mais, dans sa bonhomie, il engageait les plus zélés appelants à verser des larmes sur l'âme de l'évêque de Clermont. On essaya même de le convertir au jansénisme; et par quel moyen, grand Dieu! En faisant lire à ce sage et lumineux esprit le recueil des convulsionnaires, le livre de Montgeron. Mais, sans se troubler de ses attaques ou de ses efforts, il continuait sa conduite droite et juste. En 1731, il rendait témoignage à l'orthodoxie d'une congrégation ecclésiastique; et par là même il prouvait ses sentiments parfaitement catholiques.

CERTIFICAT EN FAVEUR DES PRÊTRES DU SAINT-SACREMENT (1).

« Nous, Jean-Baptiste, évêque de Clermont, certifions que les prêtres dits de la Congrégation du Saint-Sacrement dirigent depuis longtemps notre séminaire de Thiers avec édification et une grande utilité pour notre clergé. Nous attestons qu'ils mènent une vie très sacerdotale, qu'ils sont d'une doctrine très éloignée de tout soupçon de nouveauté, fort soumis aux constitutions du Saint-Siège reçues dans l'Eglise, spécialement à la constitution *Unigenitus*, et qu'il seroit à souhaiter, pour les rendre encore plus utiles au clergé de France, que la bulle qui les érige en congrégation fût revêtue de lettres patentes et homologuées dans

(1) Document inédit de la bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand.

les parlements où ils ont des établissements. En foi de quoi, nous avons écrit de notre propre main et signé le présent certificat dans notre château de Beauregard, ce 11 juin 1731. »

Enfin, avant sa mort, Massillon voulut rendre à la simplicité de sa foi un hommage plus éclatant. Les oratoriens, les rédacteurs et les correspondants des *Nouvelles ecclésiastiques*, Soanen lui-même, pour jamais désespéré, s'élevèrent, à ce moment extrême, avec une nouvelle fureur contre le doux et saint vieillard; mais les flots soulevés par la haine des partis expirent impuissants à ses pieds. L'âge, la retraite, les infirmités n'avaient fait qu'accroître sa patience et sa longanimité. La vertu et la religion de l'illustre et vénérable pasteur brillaient d'une flamme plus vive et plus pure, à mesure qu'il se rapprochait de l'éternelle justice. Sa charité savait trouver des routes secrètes pour pénétrer partout. Nous avons les preuves les plus incontestables de la bienfaisance prévoyante et inépuisable qui, avec la prière, était devenue la passion de ce grand cœur. Ni les années ni la maladie ne l'empêchaient de visiter ses chères paroisses de la montagne et de leur porter la consolation de sa présence. Sa voix, dont le timbre charmant et l'accent mélodieux avaient ravi le

grand siècle, était désormais affaiblie et tremblante ; il employait cependant ce qui lui demeurait de souffle ; et il se plaisait à répandre à travers les villages et les fermes le pur froment de l'incorruptible vérité. Il voulut enfin tenter un effort suprême et donner à son troupeau le reste de ses forces.

Le populaire Bridaine remplissait alors la France de son ardente parole. Son éloquence brûlante, son austère vertu, le dévouement des prêtres qui l'accompagnaient, gagnaient partout les cœurs et les pénétraient des sentiments chrétiens. En entendant parler des miracles opérés par le zèle de l'homme de Dieu, Massillon, avant de mourir, désira obtenir pour ses ouailles une mission du P. Bridaine. L'apôtre se rendit à son appel pressant et réitéré.

A la vue de ce majestueux évêque qui souriait doucement à la vieillesse, aux infirmités, à la calomnie, de ce pasteur fidèle consumé dans la parfaite observance du devoir, de ce grand orateur de Louis XIV qui ne voulait rien publier que ses mandements et son catéchisme (1), de ce vénérable

(1) Dans son testament, dont l'original est aux archives du Puy-de-Dôme, Massillon écrivait avec une humilité digne d'un éternel souvenir : « Nous léguons à l'aîné de nos neveux... tous nos papiers manuscrits contenant nos sermons, conférences,

père plus célèbre par ses aumônes et par son dévouement à ses prêtres que par son génie même ; le sévère missionnaire des campagnes, que l'aspect des puissants du monde laissa froid et indifférent, et dont les mœurs rudement chrétiennes se prêtaient mal aux compliments, se sentit attendri et ému, et avec une grâce qu'on ne lui connaissait pas, il dit à Massillon en l'embrassant : « Monseigneur, nous venons en tremblant élever nos faibles voix sur votre peuple ; mais nous vous supplions d'être la lumière de nos yeux et de nous former, pour la gloire de Jésus-Christ, à cet art admirable d'éloquence, de conviction et de conversion des cœurs que la France ne se lasse pas de célébrer en vous. »

Ce fut le 13 mars 1740 que s'ouvrit la mission de Bridaine pour ne finir qu'au 1er mai. La foule accourt non seulement de Clermont, mais des pays voisins, mais de la province entière. Massillon, dont l'air épanoui montre plus que ses paroles la divine consolation qui l'inonde, préside à toutes les instructions, à toutes les cérémonies, à tous

oraisons funèbres, etc., *le conjurant de les garder pour son usage, notre intention n'étant pas qu'ils soient jamais donnés au public, les soumettant néanmoins avec simplicité au jugement de l'Eglise, dont nous n'avons jamais prétendu qu'interpréter la doctrine.* »

les exercices. Dans le juste enthousiasme qu'il ressentait en voyant les merveilleux effets des efforts du P. Bridaine, il s'écriait : « Je voudrais que cette voix pût éclater dans toutes les parties du royaume. » Un organe plein de tonnerres, des traits d'un feu sublime, un zèle embrasé de la folie de la croix, remuaient jusque dans les dernières profondeurs toutes les consciences, même les plus endurcies dans le crime ou dans l'insouciance morale et religieuse. Marmontel, qui assistait à ces luttes souveraines de l'apôtre contre l'impiété, avait conservé un vif souvenir de cette action si véhémente et si vraie.

De cette grande mission, nous possédons des relations assez étendues écrites par deux autres témoins ; ce n'est pas le lieu d'en raconter l'édifiante suite et les pieux détails. Mais rien n'est plus émouvant. On y représente Massillon « au milieu de son clergé et de son peuple, passant les jours et les nuits dans le temple du Seigneur, pour fléchir sa colère et porter au recueillement et à la pénitence les âmes qui lui ont été confiées. » On nous le montre, « ce cher et respectable évêque, » les yeux baignés de larmes, le front rayonnant d'une joie sainte, distribuant à son peuple l'adorable Eucharistie. On nous le peint enfin, tenant le cordon

du dais le jour de la procession solennelle, « le visage enflammé, les yeux baissés, l'esprit recueilli, » soutenu par un miracle de volonté, et s'offrant comme une victime de propitiation.

On le croit avec peine. Ce fut contre ces deux grands serviteurs de Dieu, Massillon et Bridaine, unis dans une même foi et dans un même zèle, que les jansénistes se déclarèrent avec une colère désormais sans frein. Furieuses de voir les succès d'apôtres soumis à l'Eglise, les *Nouvelles ecclésiastiques* déchirèrent sans remords et l'évêque et le missionnaire. On osa même adresser au prélat les feuilles qui l'attaquaient si violemment. Puis, supposant irrité ce doux vieillard, on s'écriait avec un diabolique accent de triomphe : « On lui envoya par la poste la feuille où il est parlé du P. Bridaine; en la lisant, *il jeta feu et flamme; il ne se possédait plus*. Il est outré contre les pères de l'Oratoire qu'il croit à tort auteurs des Mémoires sur lesquels l'article a été dressé. M. Massillon porte là-dessus son ressentiment si loin, que le supérieur de l'Oratoire de Clermont, ayant à lui parler d'affaires pressantes, a été conseillé d'attendre à un temps plus opportun. Le propre neveu du prélat, parce qu'il était prêtre de l'Oratoire, a été obligé de se priver pour quelque temps

de la compagnie de son oncle, afin de ne pas essuyer les mortifications que son oncle veut faire porter gratuitement à ses anciens confrères. Si on veut l'en croire, c'est le missionnaire seul qu'il veut venger; il a crié bien haut qu'on calomniait un saint prêtre, un homme apostolique; mais personne n'a pris le change, parce que tout le monde sait bien que M. Bridaine n'a pas été calomnié (1). » Soanen, de plus en plus admirateur des convulsionnaires, était enchanté de ces injures; et il écrivait, ou plutôt on lui faisait écrire ces lignes éternellement honorables à la mémoire du fidèle pasteur : « J'ai lu la feuille des *Nouvelles* sur la mission de Clermont; et je sais par plusieurs témoins oculaires qu'on n'y a rien dit que de vrai. Mais si ce vrai déplaît parce qu'il fait peu d'honneur, il fallait le prévenir par la prudence plutôt que d'en faire un crime à des innocents. Vous savez, mon cher père, à quoi vous en tenir depuis longtemps. *Filios enutrivi; ipsi autem spreverunt me.* La chère congrégation pouvait s'attendre à de meilleurs services (2). » Quant à Bridaine, il se vengea en véritable disciple de Jésus-Christ: il amena

(1) *Nouvelles ecclésiastiques*, feuille du 5 septembre 1740, p. 147.
(2) *Lettres de Soanen*, t. VII, p. 586.

le P. Joseph aux pieds de son oncle qui lui pardonna, en disant gracieusement au missionnaire : « Vous voyez, mon père, qu'il n'est rien que votre éloquence ne fasse réussir. »

Peu de temps après cette mission, Soanen et Massillon étaient visités par l'ange de la mort. Il y a quelques années, lorsque je visitais l'Auvergne, cherchant les traces de l'éloquent orateur et du vertueux évêque, personne ne put me montrer sa tombe ; et si ce n'est à Beauregard, où le souvenir de la charité de Massillon est toujours vivant et où l'on conserve religieusement son cœur dans la pauvre et vieille église, je trouvai sa mémoire bien effacée et sa vie tristement méconnue. Un curé à qui j'allais, — sur le conseil du regrettable bibliothécaire de Clermont, M. Desbouis, — demander quelques renseignements, me répondit avec brusquerie : « Massillon, mais c'était un janséniste. » Pour Soanen, on voyait encore à la Chaise-Dieu une cheminée où on lisait quelques lettres de son nom ; c'était sa pierre tumulaire qu'on avait sciée et dont on avait fait deux chambranles.

Quant à nous, nous serions pleinement heureux si ces humbles lignes, fruit de longues et sincères recherches, pouvaient éclairer quelques esprits,

zélés sans doute, mais qui, ne réfléchissant pas assez à la différence des siècles et des sociétés, ont trop facilement regardé comme des ennemis du siège apostolique les hommes mêmes qui en furent les généreux défenseurs, les plus illustres évêques et les plus fidèles prêtres de l'Eglise de France.

IV

LA MORALE DE MASSILLON

On a souvent dit, et avec raison, que Massillon ets avant tout un moraliste. Sans doute il rappelle ou il expose le dogme chrétien ; mais son talent le pousse sans cesse à l'observation du cœur humain.

C'est pour l'homme la chose la plus utile et la plus intéressante que de s'appliquer aux ressorts si étrangement compliqués de son activité morale ; et si l'orateur dans cette œuvre paraît moins grand que lorsqu'il reste sur les sommets de la pure doctrine, il est en revanche plus varié et plus accessible. Au premier abord, il semble que l'étude du cœur doit être moins longue et moins complexe que celle de l'organisme ou celle de l'esprit. Cependant, la physiologie et

la psychologie, malgré leur étendue, seront plus vite arrivées à l'analyse des fonctions corporelles et des facultés intellectuelles que le moraliste à la science des choses du cœur : le corps et l'esprit ont des lois fixes, quoique très multipliées, tandis que, dans le cœur humain, à côté des lois fondamentales et générales, se rencontrent la part et l'action de la liberté individuelle ; ce qui en fait un merveilleux assemblage de rouages moraux, à la fois si puissants et si fragiles, où à chaque instant se sent la touche du suprême ouvrier, et où à chaque instant aussi se laissent voir des désordres et des fractures causés par une main perverse ou malavisée.

Aristote, le grand observateur de l'antiquité, cherchait avidement à lire ce que renferme cette œuvre singulière et contradictoire; mais c'était surtout un profond politique qui visait un but, qui enseignait à ravir la science de manier les clefs et les ressorts pour agir sur les autres hommes, pour profiter de leurs passions, de leurs faiblesses, de leurs vertus. Platon, moins savant, plus poète, plus enthousiaste, plus généreux, admirait dans le cœur humain ce qu'il y a de bon ; et il s'élevait vers des pensées moins égoïstes, moins intéressées, et, malgré les nuages dorés dont parfois il

les enveloppe, au fond plus vraies et plus justes.

On peut étudier les mœurs par l'histoire générale comme Montesquieu, ou par l'observation de la société contemporaine comme la Bruyère. La meilleure méthode consiste à lire dans son propre cœur. L'historien, dans la variété des climats, des temps, des gouvernements, voit trop les différences et pas assez l'unité, et il prête aux influences secondaires l'action principale. L'observateur des caractères devient aisément satirique et sceptique. Mais en retour, qui ne regarde que son âme propre, en y considérant la bonté que Dieu y mit premièrement et les penchants trop égoïstes qu'y introduisit ensuite le péché, n'aperçoit pas assez exactement jusqu'à quel point peuvent se développer les germes du bien ou du mal. Il manque de contrôle. Je crois donc que, si Montesquieu et si la Bruyère eussent gagné à plus étudier leur propre cœur avec les maîtres chrétiens et même avec les anciens philosophes, Massillon eût gagné, lui aussi, en étendant davantage ses horizons du côté de l'histoire générale et de la connaissance des hommes dans les divers rangs de la société. Sans doute, la direction éclairait l'oratorien, mais il faut aussi voir les acteurs sur le théâtre politique et public, et non seulement dans

leur for intérieur. Ces deux aspects, si différents, sont nécessaires.

Les orateurs ont besoin de suite, d'étendue, d'un développement plein d'ampleur et de logique, ce qui demande plus de souffle et plus de travail, mais ce qui peut aussi conduire à des lieux communs et à des exagérations. La méthode des penseurs solitaires qui négligent les transitions, resserrent leur idée, comme la Rochefoucauld, la Bruyère, Montesquieu, Vauvenargues et Joubert, est plus brillante, plus ingénieuse, plus vive, mais elle manque de cette solide unité d'action d'où sort la puissance sur les foules. Ils sont plus délicats et moins forts. Les uns ressemblent à une flamme vive, brillante, mais de peu de durée; les autres à un feu sombre et persistant.

Ce qui assure surtout au prédicateur l'unité qui manque aux philosophes et aux purs artistes, c'est le but vers lequel il tend avec passion. Les autres visent principalement à captiver l'admiration, à séduire les yeux, à charmer l'esprit; ils créent des tableaux qui ravissent par leur couleur, leur ressemblance curieusement exprimée, leur énergie, leur netteté ou leur finesse, leurs ombres harmonieusement et savamment disposées. Lui, il n'a qu'un seul dessein, c'est d'être

utile. S'il étale nos plaies, c'est uniquement pour les panser et les guérir; s'il montre ce qu'il y a de bon en nous, c'est pour nous exciter à le développer. Et quand il expose, ce en quoi il excelle, les vertus des saints, les générosités des héros de la vie chrétienne, des martyrs, des solitaires, des amis de la pauvreté, il ne nous fait admirer que pour nous faire imiter. Mais, dit-on, parfois il excède; il montre l'homme ou trop bas ou trop haut. Je ne sais, car il y a des cœurs qui sont tombés dans de bien profonds abîmes, et il y a des âmes qui, soutenues par la grâce, se sont élevées jusqu'au ciel, et on ne saurait trop louer un Vincent de Paul ou une Jeanne d'Arc. D'ailleurs, croit-on que la Rochefoucauld n'exagère pas aussi, quoique j'avoue que ce ne soit jamais en beau?

Tout homme a une part de générosité et une part d'égoïsme toujours en lutte. Le sermonnaire peut moraliser de quatre manières : 1° il expose les principes qui doivent nous guider dans la bataille; 2° il montre les modèles et les héros de la vertu; 3° il parle d'une façon générale du bien et du mal, rencontrant les lieux communs que seul le génie peut rajeunir; 4° enfin il s'occupe des mœurs de la société et du temps où il vit, ce qui est plus piquant et plus périlleux. Ce

serait une curieuse, mais trop longue étude que d'examiner les œuvres de Massillon à ces divers points de vue. Laissant à ses lecteurs le plaisir d'admirer eux-mêmes sa manière de rappeler les règles de la loi chrétienne, et de considérer dans le jour où il les a placés les beaux portraits que son pinceau traça des maîtres de la sainteté, des héros de l'Eglise primitive, je voudrais me borner à montrer comment il a peint le vice et la vertu, les combats de l'égoïsme et de la charité. Ce sont là les enseignements généraux et les traits universels. Je voudrais ensuite passer de ces tableaux qui conviennent à tous les pays, du moins à toutes les sociétés chrétiennes, à l'examen que Massillon fait de son époque, ou plutôt des personnes de la cour et de la ville auxquelles il s'adresse.

I

La morale est inséparable de la doctrine. « Sans le dogme, dit excellemment Joubert, la morale n'est que maximes et que sentences; avec le dogme elle est précepte, obligation, nécessité. » Par conséquent, la chaire chrétienne s'appuie sur les immuables principes de la foi. Tous les prédicateurs doivent donc inévitablement faire au

dogme une place fondamentale. Cependant, même dans l'unité de l'orthodoxie, les genres comme les caractères sont différents. Les uns, ainsi que Bossuet, s'attachent plus exclusivement à l'exposition des mystères et à la défense des vérités de la religion ; ils expliquent, ils prouvent, ils interprètent. Les autres recherchent davantage l'effet moral. Rappelant le dogme dont ils supposent l'auditeur pénétré, ils en tirent les conclusions pratiques, visent à la conversion ou au perfectionnement du cœur. De nos jours, les prédicateurs les plus goûtés du public s'appliquent surtout à défendre le christianisme contre ses nombreux adversaires ; les gens du monde, que les livres, les journaux, les revues tiennent en éveil sur les questions religieuses, aiment cette éloquence militante où se déploient les qualités qui semblent appartenir au barreau et à la tribune, et qui n'engagent pas le cœur. Frayssinous, avec son esprit net, délicat, judicieux, plutôt que profond, eut du succès dans ce genre naissant. Mais Lacordaire y brilla d'un incomparable éclat, et s'y montra pleinement neuf et original. Le feu, la vaillance, l'enthousiasme l'animent : il se jette sur les objections contemporaines, comme un soldat intrépide qui court aux barricades. Il aime le combat, il se plaît à l'odeur

de la poudre; et lorsqu'il a remporté la victoire, encore qu'il s'enveloppe de la robe de l'humilité, il ne quitte pas son épée, l'œil au guet, sachant bien que l'émeute est toujours à redouter. Néanmoins, au plus fort de la bataille, au moment où vous le croyez accablé sous le poids de la métaphysique, cuirassé d'arguments, ne songeant qu'à pousser sa pointe, il se retourne brusquement, oublie l'ennemi et a des cris qui ne sortent que de l'âme. On sent l'homme, et on frémit avec lui. Ainsi, en 1846, l'année la plus glorieuse de sa vie, il prouvait la divinité du Christ contre les rationalistes. Mais voilà que tout à coup, laissant tomber son épée, les yeux mouillés de larmes, avec un accent que n'oublieront jamais ceux qui l'ont entendu, Lacordaire s'attendrit sur la fragilité des affections humaines. L'amitié, l'amour, la piété filiale n'ont qu'un temps. La paternité, il est vrai, couronne la vie par un sentiment désintéressé.

« Mais, poursuivant l'amour toute notre vie, nous ne l'obtenons jamais que d'une manière imparfaite qui fait saigner notre cœur. Et l'eussions-nous obtenu vivants, que nous en restera-t-il après la mort? Je le veux, une prière amie nous suit au delà de ce monde, un souvenir pieux prononce encore notre nom; mais bientôt le ciel et la terre ont fait un pas, l'oubli descend, le silence nous couvre, aucun rivage n'envoie plus sur notre tombe la brise éthérée

de l'amour. C'est fini; c'est à jamais fini, et telle est l'histoire de l'homme dans l'amour. Je me trompe, Messieurs, il y a un homme dont l'amour garde la tombe; il y a un homme dont le sépulcre n'est pas seulement glorieux, comme l'a dit le prophète, mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme dont la cendre, après dix-huit siècles, n'est pas refroidie, qui chaque jour renaît dans la pensée d'une multitude innombrable d'hommes; qui est visité dans son berceau par les bergers lui apportant à l'envi et l'or et l'encens et la myrrhe. Il y a un homme dont une portion considérable de l'humanité reprend les pas sans se lasser jamais, et qui, tout disparu qu'il est, se voit suivi par cette foule dans tous les lieux de son antique pèlerinage, sur les genoux de sa mère, aux bords des lacs, au haut des montagnes, dans les sentiers de la vallée, sous l'ombre des oliviers, dans le secret des déserts. Il y a un homme mort et enseveli, dont on épie le sommeil et le réveil, dont chaque mot qu'il a dit vibre encore et produit plus que l'amour, produit des vertus fructifiant dans l'amour. Il y a un homme attaché depuis des siècles à un gibet, et cet homme, des millions d'adorateurs le détachent chaque jour de ce trône de son supplice, se mettent à genoux devant lui, se prosternent au plus bas qu'ils peuvent, sans en rougir; et là, par terre, lui baisent avec une indicible ardeur les pieds sanglants. Il y a un homme flagellé, tué, crucifié, qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort et de l'infamie, pour le placer dans la gloire d'un amour qui ne défaille jamais, qui trouve en lui la paix, l'honneur, la joie et jusqu'à l'extase. Il y a un homme poursuivi dans son supplice et sa tombe par une inextinguible haine, et qui, demandant des apôtres et des martyrs à toute postérité qui se lève, trouve des apôtres et des martyrs au sein de toutes les générations. Il y a un homme enfin, et le seul qui a fondé son amour sur la terre, et cet

homme, c'est vous, ô Jésus! vous qui avez bien voulu me baptiser, me oindre, me sacrer dans votre amour, et dont le nom seul, en ce moment, ouvre mes entrailles et en arrache cet accent qui me trouble moi-même, et que je ne me connaissais pas (1). »

C'est ainsi que les grands talents, dans toutes les époques, s'élèvent à la hauteur des maîtres et des modèles. Ils n'imitent pas, ils ont leur langue et leur manière, ils sont hardis parce qu'ils sont forts, et par là ils créent un genre neuf, ouvrant des voies inconnues. Cependant, les conférences ayant pour but principal d'amener au sanctuaire les esprits qui en demeurent plus ou moins loin, se tiennent par conséquent dans les alentours du temple ou tout au plus sur le seuil, sans pénétrer dans le Saint des saints. Aussi elles se sentent des troubles ou des tumultes du dehors, des agitations du siècle, des préoccupations du temps. Par conséquent, si elles attirent ou du moins si elles intéressent les hommes du monde, au contraire, les âmes pieuses, recueillies, méditatives, préfèrent savourer dans une chapelle ou une église retirée l'onctueuse et simple parole qui leur offre la substance des saints.

Vivant à une époque de foi, Bossuet n'avait pas

(1) Lacordaire, t. II, p. 483.

besoin de combattre les adversaires de l'Evangile ; mais il devait expliquer les livres saints à ceux qui les dénaturaient, ou exposer la doctrine et la morale aux fidèles qui se pressaient sous sa chaire. Son génie puissant et étendu suffisait à tout. Il aime, appuyé sur les Ecritures et les Pères, à montrer la belle ordonnance des vérités et des lois du christianisme. Il ne craint pas de toucher aux mystères. Ce grand esprit se plaît sur les sommets; mais il y fait monter avec lui, il y attire ceux qui l'écoutent. Loin de chercher à rendre le chemin difficile et ardu, il aplanit les obstacles. Ses expressions, même dans les sujets les plus métaphysiques, sont toujours simples ; il n'a rien qui sente la rudesse de l'école. Plus il est savant et profond, plus il tient à se faire comprendre par tous. Il sait qu'il enseigne, et que la première loi de l'enseignement est la clarté. Il est plus dogmatique que Bourdaloue, et il est moins didactique. Sa logique est plus serrée, et montre moins la méthode. Il y a plus d'inspiration et pourtant plus d'étude : seulement, l'étude de Bossuet, c'est le travail de toute une vie passée dans les livres sacrés, dans les Pères, dans la méditation. Ainsi nourri de la moelle des lions, plein de vigueur et de sang, il porte partout sa force, sa générosité,

son inépuisable ardeur. Le dogme prédomine, parce qu'il a vécu avec les docteurs et les maîtres, ou plutôt parce qu'il est de leur race même.

M. Nisard a justement remarqué dans Bourdaloue et dans Massillon une manière toute différente. S'ils sont de parfaits moralistes chrétiens, ils ne présentent plus le dogme avec l'étendue, l'éclat et la suite de Bossuet. De cette observation M. Nisard conclut qu'avec Bossuet la chaire française perd cette première franchise, cette force primitive, ce caractère sain, net, absolu qui en fait comme l'idéal.

Il est certain pourtant que le sermon n'exclut pas plus la morale que le dogme ; il est certain aussi que la morale seule séculariserait facilement l'éloquence sacrée, comme on l'a vu vers la fin du dix-huitième siècle. Je pense avec M. Nisard que Bossuet l'emporte sur Bourdaloue et sur Massillon, parce qu'il reste plus dans la pure doctrine. Mais il y a une autre raison, c'est que son génie est plus vaste et plus grand. L'enthousiasme, la poésie, le lyrisme, je ne sais quel accent de prophète, le mettent à un rang unique. Il ne pouvait pas n'être que moraliste ; il lui fallait interpréter la Bible, expliquer l'histoire du monde, chercher à voir l'avenir, étudier la politique de Dieu.

Soyons justes, en admirant l'incomparable Bossuet, pour ceux qui dans un autre genre ont atteint le suprême degré. Si, au point de vue littéraire, Bossuet est du sang des Corneille, comme lui aussi il a eu ses heures d'obscurité et de faiblesse. Tous ses sermons ne sont pas également beaux.

Bourdaloue, qui n'a pas ses élans sublimes, ses cris héroïques, ses hauteurs de vue, a plus de régularité, d'ordonnance et de plénitude. D'ailleurs, si le dogme est moins développé et moins explicite, il est toujours présent. Massillon, qui avait été professeur de théologie dans un séminaire, est pourtant moins théologien que Bourdaloue. Le goût s'était raffiné; les expressions étaient devenues plus générales, plus polies, mais elles avaient perdu de leur force primitive. Tel le torrent qui roule des montagnes, violent, superbe, plein de fougue et d'impétuosité, s'adoucit en baignant la vallée et se transforme en une eau limpide et charmante qui a plus de grâce et moins de puissance, qui rafraîchit, mais qui n'emporte plus.

Massillon est donc avant tout un moraliste, et, même dans le *Petit Carême*, il est un moraliste un peu sécularisé. Cependant, dans son Grand Carême et dans son Avent, il remonte souvent en-

core, très souvent même, aux sources de la doctrine chrétienne : par exemple, en racontant la mort du pécheur et la mort du juste, il a plus d'éloquence proprement dite que Bourdaloue, et n'est pas indigne de Bossuet.

Quoi qu'on en dise, plusieurs de ses sermons roulent sur le dogme comme les discours sur *la mort*, sur *le jugement universel*, sur *la confession*, sur *le jeûne* et bien d'autres. Quelques-uns sentent même le genre apologétique et touchent à ce que nous appelons la conférence, tels sont ceux sur *la vérité d'un avenir* et *sur la vérité de la religion*. Il a parfois, et d'une manière admirable, paraphrasé les divines paraboles, ainsi que dans le *Mauvais riche* et dans l'*Enfant prodigue*. Alors, sortie uniquement du texte sacré, son éloquence est vraiment toute chrétienne, toute sainte et sans préoccupation humaine.

Préoccupation humaine ! A moins d'être un saint, est-il donc possible de l'éviter entièrement? L'orateur ne respire-t-il pas l'air de son pays; ne parle-t-il pas la langue de son temps; ne s'imprègne-t-il pas des idées, des inquiétudes, des aspirations de la société au sein de laquelle il vit et à laquelle il s'adresse? Oui; mais, plus le prédicateur revient purement au dogme, à la loi, aux

Ecritures, aux Pères, plus il plane au-dessus des faiblesses de son époque, plus il approche de l'idéal. C'est en ce sens qu'avec M. Nisard, en comparant Bourdaloue même et Massillon à Bossuet, je sens une sorte d'affaiblissement non seulement de génie, mais de méthode. Ce n'est plus le temps où les héros semblent toucher au ciel ; ils marchent avec nous sur la terre.

La morale précisément, en dominant dans Massillon et dans Bourdaloue, les rapproche de nous. Même les grands lieux communs, les éternelles vérités du cœur, contemplés par un regard chrétien, appartiennent plus au domaine du moraliste qu'à celui du pur théologien. Mais il est évident que tout prédicateur doit les rencontrer sur sa route, et Bossuet est loin de les négliger. Le professeur de théologie peut se contenter de les signaler pour se hâter de revenir aux abstractions de la scolastique ; mais l'orateur sait bien qu'avec eux il instruira l'auditeur. Oui, on a beau savoir qu'il faut mourir, que le temps s'envole rapidement, que le monde a des ennuis incurables, que le juste trouve dans l'espérance des choses impérissables et dans l'amour de la vérité des consolations supérieures aux enivrements des passions, des jouissances ou du luxe, le prédicateur, s'il est

l'homme de Dieu et de la parole sainte, a une manière de vous présenter les choses qui donne à la brutalité des faits un sens, un enseignement et une portée qu'on n'y voyait que confusément.

La première généralité des prédicateurs est l'imminence de la mort. Le soleil et la mort ne peuvent se contempler fixement, a dit un philosophe. Le chrétien ne pense pas ainsi. Si la nature frémit en y songeant, la grâce aide non seulement à la regarder, mais donne même à cet acte final de toutes les choses humaines des consolations inespérées. Bossuet, venu le premier, a composé des tableaux d'un effet unique sur notre néant et notre fragilité. On citera éternellement ces éloquentes pages où le souffle du génie renouvelle ce qui semble le plus usé. « Multipliez vos jours...; durez autant que ces chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité; entassez dans cet espace qui paraît immense honneurs, richesses, plaisirs. Que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amusement des enfants? Et que vous servira d'avoir tant écrit dans ce livre, d'en avoir

rempli toutes les pages de beaux caractères, puisqu'enfin une seule rature doit tout effacer?... » Et tant d'autres magnifiques passages que tous nous avons présents à la mémoire. Bourdaloue multiplie et étend davantage ces considérations ; et le mérite même chez lui vient plutôt de l'abondance, de la justesse, de l'ampleur, de la fécondité, que de l'éclat et de la surprise. Même après eux, Massillon est neuf dans ces éternels sujets, fondements de la morale chrétienne, en approchant de nous, de notre cœur ces vérités ou ces faits, en les personnalisant pour ainsi dire. Bossuet montre les grandes lignes de l'horizon, et déchire les brouillards qui les recouvrent. Bourdaloue, se plaçant de plus près, décrit le détail des paysages et des points de vue. Plus près encore, Massillon nous fait toucher l'endroit où chacun de nous demeure, et le lieu où il devrait habiter. Le premier étonne et ravit, le second instruit et persuade, le troisième émeut d'une manière intime et douce : je parle de leur manière habituelle et générale, car Massillon a des instants où il ressemble à Bossuet, instants que ne connaît pas Bourdaloue. Et si, pour achever d'exprimer mon idée, j'osais avoir recours à des comparaisons empruntées à la littérature profane, et tirées de genres bien différents, je dirais que Bos-

suet a l'accent des *Horaces*, de *Cinna* et de *Polyeucte*, Bourdaloue possède le tissu solide, uni et ferme de Descartes, et Massillon révèle je ne sais quoi de tendre, de délicat, de sentimental même qui fait songer parfois à Racine, à Virgile, ou au-dessous, aux poètes lakistes de l'Angleterre. Par exemple, s'il parle des surprises de la mort, il entre dans certains détails intérieurs qui vous émeuvent sans vous renverser. « Il va mourir; et Dieu permet que personne n'ose lui dire qu'il ne doit plus compter sur la vie. Ses proches le flattent; ses amis le laissent s'abuser; on le pleure déjà en secret comme mort; et on lui montre encore des espérances de vie; on le trompe, afin qu'il se trompe lui-même. » Mais il ne s'arrête pas là; il s'élève plus haut, et il reprend sa supériorité dans les tableaux si justement admirés de la mort du pécheur et de la mort du juste. Cependant, je préfère beaucoup le second au premier, où les choses extérieures et physiques jouent un rôle un peu prononcé, tandis que le second est plus spiritualiste, plus moral, plus vrai même. L'âme fidèle « perce déjà avec des yeux mourants le nuage de la mortalité qui l'environne encore, et voit, comme Etienne, le sein de la gloire et le Fils de l'homme à la droite de son Père tout prêt à la recevoir...

Quel bonheur pour vous d'être enfin quitte de toutes les misères qui nous affligent encore; de n'être plus exposée comme vos frères à perdre le Dieu que vous allez posséder; de fermer enfin les yeux à tous les scandales qui nous affligent, à la vanité qui nous séduit, aux exemples qui nous entraînent, aux attachements qui nous partagent, aux agitations qui nous dissipent!... » Ce sont là de ces beautés de sentiment que n'atteint pas Bourdaloue, et que le *Petit Carême* a trop fait négliger.

On sent vite combien le prédicateur dans ses tableaux l'emporte sur le simple philosophe. Il a un but qui est la conversion des âmes. Il ne parle pas pour peindre, pour décrire; il ne fait pas l'histoire désintéressée des choses humaines. Il veut amener au bien. Il ne juge pas si désirable de contempler, comme d'un rivage sûr, les efforts des navigateurs en proie aux fureurs de l'Océan, et de se trouver à l'abri des dangers auxquels ils sont exposés; il n'estime pas si doux non plus d'examiner de loin le spectacle des guerres ou des erreurs humaines, en se tenant dans le temple serein élevé par les sages,

Edita doctrina sapientum templa serena.

Son cœur est avec ceux qui luttent, qui sont dans le péril, il veut les secourir, les conduire au port.

Ce n'est donc point une simple considération des choses humaines. C'est un effort ardent contre l'ennemi, cherchant à entrer dans la place pour vaincre sûrement; et c'est ce qui rend, même au point de vue littéraire, si intéressants les sermons des grands moralistes. On suit leur campagne, on voit leur stratégie, on admire leur ardeur, et quand ils enfoncent leurs épées au bon endroit, on s'écrie : Il a touché, il est au cœur. Ils nous pressent si fort qu'on est bien vite forcé de convenir que nous sommes intéressés à la lutte, et que c'est notre âme elle-même qui est transpercée et qui saigne. Les prédicateurs du dix-septième siècle étaient sévères. Ils n'ont pas les ménagements de saint François de Sales qui déguisent l'amertume du remède. C'est qu'il fallait être austère alors pour une société encore pleine de foi, mais aussi pleine d'abus. Le langage rigide de Bourdaloue pouvait la sauver, en lui montrant qu'on doit être conséquent, et en lui apprenant ce que c'est qu'un vrai disciple du Christ. Mais, d'ailleurs, une autre raison a donné à la prédication de ce siècle un air trop sévère et trop rigoureux. Le contre-coup des *Provinciales* s'était fait sentir (1). Ou plutôt le

(1) C'est ce qu'a parfaitement montré le regrettable M. Feugère dans son beau livre sur Bourdaloue.

jansénisme en général avait forcé l'accent aux orthodoxes. D'autre part, les grands, en donnant ou en imposant leurs enfants à l'Eglise, avaient souvent plus de souci du temporel que du spirituel; et eux-mêmes, dans leurs mœurs, alliaient trop à la foi de l'Evangile la cupidité, l'ambition, le luxe et l'égoïsme du siècle. En s'adressant aux puissants du monde, aux habitués de la cour, aux riches de la ville, voulant les ramener à la charité et quelquefois à la justice, les grands sermonnaires présentaient les aspects terribles du christianisme, la mort, le jugement, l'enfer, avec lesquels il n'est pas d'accommodement. Par son éducation, Bourdaloue avait des principes moins rigoureux que ceux de Massillon, mais il était en face des ennemis des jésuites; et, d'un autre côté, Massillon se voyait surveillé de près par les oratoriens qui lui reprochaient des attaches avec la compagnie même de Bourdaloue. Tous deux devaient donc être sévères par nécessité; Bourdaloue, qui paraît plus austère, à cause de son style pressé et fort, l'est pourtant moins au fond que Massillon; mais, en revanche, Massillon guérit par les onctueuses paroles qu'il verse à flots sur les plaies qu'il cause, ce que son glaive a parfois percé avec trop de force et de profondeur.

Ainsi, Bourdaloue, parlant du *petit nombre des élus*, veut qu'on ne prêche jamais sur ce sujet sans « poser avant toutes choses les principes suivants : que nous avons tous droit d'espérer que nous serons du nombre des élus ; que non seulement nous sommes tous en droit, mais dans une obligation indispensable de l'espérer; et qu'il n'y a point même de pécheur qui ne doive conserver cette espérance. » Massillon se propose non pas de prouver la vérité du *Pauci electi*, mais de réduire ses auditeurs à se demander si, vivant comme ils vivent, ils peuvent espérer de faire leur salut. Il montre donc dans les mœurs de la cour et du monde les raisons qui y rendent rares les élus et les saints. Personne n'était épargné, pas même le royal auditeur. Cherchant non pas, comme on l'a dit, un effet dramatique, un triomphe oratoire dont il fût surpris et troublé, mais la conversion des cœurs, il arrive à ce tableau effrayant du discernement final. L'effet fut foudroyant sur une assemblée pleine de foi.

Pour comprendre le sens et la portée de cette grande voix chrétienne, il faut se reporter au temps et aux circonstances, se figurer cette cour encore convaincue, mais n'ayant plus la dignité des mœurs évangéliques. Ces grands de Versailles ou ces riches de la ville à qui s'adresse l'o-

rateur, veulent allier le Christ et le monde, le plaisir et le salut. En vérité, cela serait trop commode. Ils aiment le jeu, les spectacles, le luxe, les dettes, la grande chère, la vie légère et dissipée, la domination, les premières places; serait-ce là l'humble troupeau dont le Dieu de Bethléem et du Calvaire est le pasteur? Fallait-il donc que l'apôtre fermât les yeux sur ces consciences attiédies et sur ce clergé courtisan et amolli; ou, puisque la foi vivait encore au fond des âmes, n'avait-il pas raison de prendre sur l'autel le charbon ardent et d'en embraser ses lèvres? Hélas! il le voit trop, au milieu de ces dégradations sociales, au sein de ces mœurs où tout était sacrifié à l'agrément d'un petit nombre, à part, comme il le dit si bien, *un David pénitent*, *une Esther retirée de la foule*, *un Daniel innocent*, les vrais élus, c'est-à-dire les disciples de l'humilité, de la mortification et de la charité de Jésus, sont aussi rares que les épis qu'on glane dans les champs après la moisson, ou que les grappes de raisin qu'on cherche à travers les vignes dont la vendange est faite. Lisez le texte publié en 1705; on ne peut parler plus hardiment: « La ville est une Ninive pécheresse; la cour, le centre de toutes les passions avec plus de politesse. Les grands, qui ne croient être

nés que pour commander, n'usent de leur crédit et de leur pouvoir sur les petits que pour commettre à leur égard plus de cruautés et plus d'injustices; enfin, le troupeau de Jacob se sent aussi dérangé; les pierres du sanctuaire sont traînées dans les places publiques; le sel de la terre n'est pas même exempt de la corruption générale; et, au lieu que le peuple devroit être semblable au prêtre, le prêtre se rend semblable au peuple. » Massillon, parlant ainsi le langage de l'Evangile, me paraît vrai, généreux et libre; et s'il a succombé, s'il fut pour jamais écarté de la chapelle de Louis XIV, du moins il avait accompli le devoir d'un apôtre de Jésus-Christ.

C'est ainsi que, remis dans son jour, cet admirable sermon, prononcé en 1704, ne paraît en rien outré et forcé; mais, si on le prend dans une acception générale, il est trop sévère, et, dans tous les cas, il faut regretter qu'il n'ait pas assez rappelé les principes rassurants dont Bourdaloue parle si justement. N'oublions pourtant pas que la conclusion est, non pas qu'il faut désespérer de son salut, à Dieu ne plaise! mais qu'il faut pour se sauver chercher à vivre à part au milieu du monde, et ne pas vouloir ressembler à la foule. Et cela n'est que vrai.

Par là on doit également s'expliquer le sermon sur les dispositions à la communion prêché devant le roi dans le Carême de 1699, et retouché depuis. Si les rigueurs de ce discours convenaient à la cour, elles conviennent peu ailleurs. L'orateur exigerait des communiants une perfection que ne sauraient atteindre la plupart de ceux qu'y convie la divine indulgence. Bourdaloue est plus juste et plus humain. J'ai peur qu'il n'y ait dans ce sermon comme un écho lointain du livre de la *Fréquente communion*, du docteur Arnauld. Il n'est pas assez hardi ; il n'ose pas assez se détacher de son entourage, pour oser, comme il fit avec M. de Florensac, tendre franchement la main à Bourdaloue, en disant : « C'est dans la communion qu'on trouve la force, l'encouragement à la vertu, le remède aux maladies morales ; approchons-nous donc souvent de l'Eucharistie ; les communions sacrilèges sont rares ; là n'est pas le danger de l'avenir. » Sans doute, il ne fallait pas abuser des sacrements, mais il ne fallait non plus en écarter, en rêvant un mieux un peu idéal. Ce n'est pas que Bourdaloue lui-même ne soit sévère sur ce point, en ce sens qu'il parle souvent et vivement des précautions à prendre ou des excès à éviter. Le temps le voulait ainsi ; et qui résiste

toujours au torrent? Saint Vincent de Paul, qui n'était ni oratorien ni jésuite, se montrait sur ce point plus indulgent, plus engageant et, pour tout dire, plus clairvoyant. Mais le dernier mot reste à saint François de Sales : « De recevoir la communion de l'Eucharistie tous les jours, ni je ne le loue, ni je ne le vitupère; mais de communier tous les jours de dimanche, je le persuade et en exhorte un chacun, pourvu que l'esprit soit sans aucune affection de pécher. Ce sont les propres paroles de saint Augustin, avec lequel je ne vitupère, ni loue absolument que l'on communie tous les jours; mais je laisse cela à la discrétion du père spirituel de celui qui se voudra résoudre sur ce point. Car la disposition requise pour une si fréquente communion devant être fort exquise, il n'est pas bon de le conseiller généralement; et parce que cette disposition-là, quoique exquise, se peut trouver en plusieurs bonnes âmes, il n'est pas bon non plus d'en divertir et dissuader généralement un chacun... La réponse de sainte Catherine de Sienne fut gracieuse, quand lui étant opposé à raison de sa fréquente communion que saint Augustin ne louoit ni ne vitupéroit de communier tous les jours. Eh bien! dit-elle, puisque saint Augustin ne le vitupère pas, je vous prie que vous

ne le vitupériez pas non plus, et je me contenterai (1). »

Où Massillon est plus juste, plus sûr, plus utile, c'est quand il pousse ses auditeurs à l'esprit de sacrifice. Savoir se dévouer, se donner, s'immoler, c'est le fond même de la religion. L'égoïsme est le grand mal de l'homme, ou plutôt c'est son seul mal. Jésus-Christ est venu, par son exemple et par ses leçons, nous enseigner le désintéressement, la charité, l'amour des autres. C'est donc à combattre l'égoïsme pour nous élever au-dessus et au delà du moi jusqu'à l'amour de Dieu et des hommes que se réduit la morale chrétienne. « Ne vous complaisez pas trop en vous-même, ne cherchez pas vos aises à l'excès, songez aux autres, voyez dans vos frères l'image de Dieu, luttez contre vous-mème par la mortification, l'aumône, la pénitence, le travail, méprisez la chair, cherchez l'esprit, aidez-vous, dans cette éternelle bataille, de la prière et des sacrements, apprenez enfin de Jésus-Christ à vous sacrifier, vous et vos intérêts, pour le bien, la vérité, la justice. » Voilà ce que sous toutes les formes nous prêchent nos sermonnaires. Mais en même temps

(1) *Introduction à la vie dévote*, 1666, p. 171.

ils savent bien que notre moi nous reprendra toujours, et ils nous le disent. De là tant de grandeurs et de petitesses, suivant que l'homme sort de lui-même ou qu'il s'y rabaisse et s'y confine. Et de là aussi, dans Massillon, tant de parfaites peintures du cœur, soit de ses beautés, soit de ses misères morales. Ainsi, dans son sévère et éloquent discours sur les prospérités temporelles, il montre à merveille que le cœur humain est ainsi fait ou ainsi corrompu, que la fortune, le pouvoir, le succès le rendent dur et orgueilleux. Comment se manifeste cette bassesse cachée sous un air de grandeur ?

« C'est dans un certain sentiment avantageux de soi-même qui accoutume l'âme à se regarder comme élevée par ses propres dons au-dessus de ceux que son rang ou sa prospérité laisse au-dessous d'elle. C'est dans une secrète erreur de vanité qui fait que nous confondons notre fortune avec nous-même ; que nous faisons entrer la naissance, la grandeur, les titres, les dignités, les biens, dans l'idée de ce que nous sommes ; et que de tous ces avantages qui sont au dehors de nous, et qui par conséquent ne nous appartiennent pas, nous nous formons une grandeur imaginaire que nous prenons pour nous-même ; enfin une erreur qui nous persuade que nous sommes aux yeux de Dieu et dans l'ordre de sa providence des créatures privilégiées et aussi distinguées que devant les hommes et dans l'ordre de la société... D'ailleurs, au dehors, tout justifie dans les grands cette dangereuse impression : les vices sont

applaudis; la médiocrité des talents, cachée sous l'artifice des louanges; leur orgueil, justifié par les noms pompeux de grandeur d'âme et d'élévation des sentiments; tout s'étudie, tout s'empresse à leur persuader qu'ils sont pétris d'une autre boue que les autres hommes; nous-mêmes, nous, ministres de la vérité, et dont les lèvres en sont les dépositaires sacrés, nous donnons aux plus légères vertus des grands des éloges que la religion désavoue; et, sous prétexte d'animer de faibles commencements de piété, nous les corrompons dans leur source. »

Que dire à cela, que répondre? Et quel aspect offrait Louis XIV en entendant une pareille morale?

« Or toute votre vie, vous, que ce discours regarde, est une recherche continuelle de vous-même; et de là, tout ce qui plaît, tout ce qui flatte, tout ce qui nourrit la vie des sens, devient un besoin dont vous ne pouvez plus vous passer; de là les plus saintes lois de l'Eglise ne sont plus comptées pour rien, dès qu'il faudroit prendre tant soit peu sur soi pour les observer; de là, vous vous établissez comme le centre des créatures qui vous environnent; on diroit que tout est fait pour vous, que tout vit pour vous, que tout subsiste pour vous, que tout le reste n'est rien que par rapport à vous, que le monde entier doit se bouleverser ou pour vous ménager un plaisir ou pour vous sauver la plus légère peine; de là, tout ce qui vous approche n'est attentif qu'à s'accommoder à vos désirs, suivre vos caprices, entrer dans le plan de votre amour-propre. On étudie vos goûts, on devine vos penchants, on ne s'insinue dans votre bienveillance qu'à la faveur de vos faiblesses. Rien ne vous gêne, rien ne vous contredit; vos

inclinations décident toujours de ce qui vous regarde; on prévient même vos souhaits. Je ne sais si vous nous accuserez de raffiner (1), mais je sais que, s'il y a encore une divinité pour vous, c'est vous-même. »

Voilà donc où l'homme peut arriver, au mépris des autres et à la déification de sa propre personne. Il est vrai qu'à cette infatuation, qu'à cet enivrement, qu'à cet égoïsme exagéré par les prospérités, Dieu oppose un remède dans les *afflictions*. On revient à la vérité quand on est touché par le malheur et qu'on possède un fond de religion. L'âme sent ce qu'elle est, ce qu'elle vaut; elle sort alors un peu de soi pour chercher Dieu et compatir aux chagrins des autres:

Malheureuse, j'appris à plaindre le malheur.

Et le prédicateur ne craint pas, pour appuyer sa doctrine, de faire une sorte d'appel indirect à la conscience même de son grand auditeur :

« Vous-même, qui vous plaignez que les croix dont le Seigneur vous afflige vous découragent et vous refroidissent sur le désir de travailler à votre salut, vous savez bien que des jours plus heureux n'ont pas été pour vous plus saints et plus fidèles ; vous savez bien qu'alors, enivré du monde et de ses plaisirs, vous viviez dans un oubli en-

(1) Mot curieux, et qui semble indiquer qu'on avait reproché à Massillon certaines exagérations ou intempérances de langage.

tier de Dieu; et que les douceurs de votre état n'étoient que les aiguillons de votre corruption et les instruments de vos désirs injustes. »

Ce n'est pourtant pas assez. Bourdaloue, qui va parfois plus loin que Massillon, avait été plus rigoriste que lui en prétendant *qu'un riche continent ou pénitent est une espèce de miracle;* et il n'ira pas si avant pour nous présenter les consolations de la foi, de la vertu et de la conversion. Dans le sermon sur l'*Enfant prodigue,* après s'être occupé du plus grossier des vices avec le tact le plus exquis, une délicatesse timide, une pudeur pure et contenue, Massillon s'arrête, comme un homme échappé à un mauvais pas, pour s'étendre complaisamment sur les joies morales du retour, de la pénitence et du sacrifice. « Il semble, ô mon Dieu, que vous voulez être particulièrement le père des ingrats, le bienfaiteur des coupables, le Dieu des pécheurs, le consolateur des pénitents! Aussi, comme si tous les titres pompeux qui expriment votre grandeur et votre puissance n'étoient pas dignes de vous, vous voulez qu'on vous appelle le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. » Ce sont là de ces accents tirés du cœur seul, par où Massillon prend sa revanche sur Bourdaloue; et, quand il ajoute que les plus

grands pécheurs sont les plus dignes de sa pitié et de sa miséricorde, il a racheté ce qui nous avait paru excessif : en rentrant dans le plein courant de l'Evangile, il montre les tendresses de son âme qui lui attiraient tant de pénitents. Et après cela, on ne peut plus dire qu'avec une extrême réserve qu'il est trop sévère et trop rigoriste.

C'est dans ces deux Passions qu'il atteint au comble de l'éloquence morale, par la peinture qu'il fait dans la première de la malice des hommes et de la générosité de Jésus-Christ, et dans la seconde, de l'opposition du monde à la vérité et de l'amour de Jésus-Christ pour la vérité. Il montre ce qu'est le sacrifice du saint, l'immolation du maître, la mort du rédempteur. Ce n'est pas une vertu hautaine, fière, impassible, dédaigneuse : il souffre et il pardonne ; il meurt en bénissant et en aimant ceux qui le torturent. C'est le triomphe de la vérité divine, c'est-à-dire de la charité ; c'est la victoire de l'amour.

« Le caractère le moins équivoque de la sainteté, c'est d'aimer ceux qui nous outragent, de prier pour le salut de ceux qui veulent nous perdre, et de combler de biens ceux qui nous chargent de malédictions et d'opprobres. Or voilà le grand témoignage que Jésus-Christ rend aujourd'hui à son innocence ; il meurt pour ceux qui le crucifient ; il meurt en demandant grâce à son Père pour ses ennemis. Il ne mé-

prise pas leurs fureurs et leurs outrages : c'eût été souffrir en philosophe; il ne leur reproche pas ses bienfaits et leur ingratitude : c'eût été souffrir en homme faible; il ne les menace pas de sa puissance : c'eût été souffrir en homme vain; il ne se console pas par l'espérance de leur punition : c'eût été souffrir en homme piqué et sensible; il ne se plaint pas même de l'excès de leur barbarie : c'eût été souffrir en homme vulgaire. Il prie pour eux; il n'est occupé que de leur salut; il semble oublier dans ce dernier moment ses disciples les plus fidèles; il ne demande rien pour eux à son Père; il ne pense qu'à ses ennemis; il ne prie, il ne parle que pour eux; il ne demande que pour eux des grâces à son Père; et c'est mourir en homme-Dieu. Ils le maudissent, et il les bénit. Ils demandent sa mort, et il demande leur grâce. Ils veulent prendre sur eux et sur leurs enfants le crime de son sang répandu, et il ne veut pas qu'on le leur impute (1).

« Enfin, Jésus-Christ n'ayant plus rien à faire pour nous sur la terre; tout étant consommé et du côté de la justice de son Père, et du côté de la malice des hommes, et du côté de son amour; le grand sacrifice offert et toutes les figures anciennes accomplies; Jérusalem ayant comblé la mesure de ses pères; tous les oracles des prophètes développés, le véritable culte établi, la gloire de son Père vengée, le cours de son ministère fini; ne pouvant plus laisser aux hommes de plus grandes marques de son amour, il déclare que tout est accompli, *consummatum est*. Il baisse la tête; il pousse vers le ciel une forte clameur; il expire et rend à son Père l'âme et l'esprit qu'il avait reçus de lui. Laissons le soleil s'éclipser, la terre se couvrir de ténèbres, les rochers se briser, les sépulcres s'ouvrir, toute la nature se confondre, les ennemis mêmes

(1) IIe Passion (Mystères), 2e partie.

du Sauveur le confesser et le reconnaître; je ne veux point ici vous proposer ces grands spectacles. Jésus-Christ, que son amour vient d'immoler pour nous, est le seul prodige qui doit ici nous occuper. Regardez-le donc expirer sur la croix, et ne se proposant que vous seul pour le prix de ses souffrances : il meurt votre libérateur; il meurt à votre place; il meurt dans le temps afin que vous ne mouriez pas pour l'éternité; il meurt parce qu'il vous aime; il meurt parce que vous ne l'aimez pas... (1). »

Cette sobre et noble beauté, pour ainsi dire tout intérieure, ce sentiment profond et contenu, est d'un ordre unique. C'est à travers de semblables passages que se laisse apercevoir un cœur pleinement chrétien. On peut les rapprocher du morceau si justement célèbre de Jean-Jacques Rousseau; on verra la différence qu'il y a entre un éloquent philosophe et un prêtre éloquent.

En appliquant aux hommes et aux sociétés humaines l'idée du sacrifice dont la croix est le modèle triomphant et le chef-d'œuvre incomparable, le grand prédicateur du dix-neuvième siècle a trouvé une forme plus moderne et plus éclatante. Dans Lacordaire il y a plus de flamme et plus d'enthousiasme; il n'y a pas plus de chaleur ni de sentiment réel. Il est aussi éloquent que Massillon; il ne l'est pas plus; il a un air de nouveauté;

(1) Ire Passion (grand Carême), 2e partie.

mais Massillon l'avait aussi dans un temps; car, comme la monnaie d'or elle-même, les phrases et les mots s'usent toujours un peu par l'usage et le contact. Opposons donc les deux chefs-d'œuvre; loin d'avoir à se plaindre du voisinage, ils se font valoir l'un l'autre. C'est la même croix : Massillon la contemple à l'autel, et Lacordaire la voit dans l'humanité qui vient s'y attacher avec le Christ.

« Dieu vous a donné une rude part dans les maux de cette vie; il vous a frappé comme à plaisir, moins en enfant qu'on châtie qu'en victime qu'on immole, et toutefois vous ne remarquez pas le penchant qu'il vous a donné pour lui. S'il veut votre âme tout entière, faut-il s'étonner qu'il lui ôte tout ce qui pourrait l'enchaîner? C'est un Dieu doux, nous dit l'Ecriture. Ces caresses que vous rêvez, cet amour doux et légitime qui coulerait comme un baume sur votre cœur épris, ces choses ineffables de l'affection pure qu'il est donné aux hommes de goûter en passant : tout cela, pourquoi votre Seigneur n'en aurait-il pas peur s'il veut que vous l'aimiez uniquement? *Nous avons été broyés pour être mêlés*, disait M. de Maistre, des peuples de l'Europe; quand Dieu nous broie sous ses verges, n'est-ce pas pour que notre sang se mêle au sien, le sien répandu si longtemps d'avance sous des coups plus durs encore et plus humiliants? N'est-ce pas pour que nous ne cherchions pas d'autre tête que la tête sanglante de notre Sauveur, pas d'autres yeux que ses yeux, pas d'autres lèvres que ses lèvres, pas d'autres épaules où nous reposer que ses épaules sillonnées par les fouets, pas d'autres mains et d'autres pieds à baiser que ses mains et

ses pieds percés de clous pour notre amour, pas d'autres plaies à soigner doucement que ses plaies divines et toujours saignantes? Ah! l'amour n'est-il pas toujours l'amour? Vous vous plaignez de n'être pas aimé; et Dieu vous a donné au fond du cœur un amour chaste, immense, invincible. Vous voudriez y mêler d'autres amours profanes; et Dieu qui ne le veut pas peut-être, vous frappe et vous blesse. Il vous découvre l'infini, la vanité du monde; il vous crucifie pour vous faire davantage aimer et imiter le crucifix. »

C'est donc au pied de la croix que tous les moralistes chrétiens vont chercher la piété. Sentiment délicat et fort qui fait que le disciple du Sauveur mêle à toutes ses actions, à son travail, à ses joies, à ses douleurs, à ses pensées, l'amour de Dieu qui les purifie, les sanctifie et les anime; la piété est le but suprême où le prédicateur veut conduire les âmes auxquelles il s'adresse. S'il essaie de convaincre l'incrédule, de réveiller l'indifférent, de convertir le pécheur, il se propose de les pousser plus loin, lorsqu'il aura réussi. Dès que ses auditeurs auront compris la nécessité des rapports de l'homme avec Dieu et senti la vertu de la croix, il les introduira dans le sanctuaire et leur fera goûter aux douceurs que contiennent les tabernacles divins. C'est alors que, sûr des esprits et des cœurs, il leur montre à loisir les sacrifices

qu'exige la solide religion, et aussi les joies secrètes dont elle est l'inépuisable source.

Cependant, oserait-on dire que la piété est un lieu commun ? Mais n'est-ce pas l'idée même de saint François de Sales ? Dès la préface de son *Introduction à la vie dévote*, en laissant éclater le charme et la joie de son esprit par une heureuse comparaison, cet aimable saint arrive à déclarer qu'il ne veut qu'agencer d'une manière différente ce qui a été déjà tant de fois exposé avant lui. La bouquetière Glycère, dit-il, avec les mêmes fleurs, savait composer une multitude infinie de bouquets, toujours variés et diversifiés : comme les fleurs de la nature, celles de la dévotion ne changent pas ; l'art consiste à les arranger et à les présenter de plusieurs manières. Mais, pour bien parler de la piété, il faut l'aimer. Massillon a considéré les saints à Septfonts et à l'Oratoire; il les a vus à son confessionnal comme un Courville ou un Janson. Cela pourtant ne suffit pas. Il y a dans ses discours une expérience personnelle, et comme une saveur propre qui fait venir l'eau à la bouche. En louant les attraits d'une vie recueillie dans les choses divines, il laisse échapper le trop-plein de son cœur ; et en méditant sur les mystères du Christ, sur sa naissance et sur sa mission, sur sa

mort et sur sa résurrection, sur ses opprobres et sur ses triomphes, sur ses douleurs et sur ses joies, le prédicateur montre ce que son âme contient de sentiments tendres et puissants, délicats et généreux, affectueux et ardents. Joubert a raison de penser que la piété exerce toute l'étendue de notre sensibilité.

Il est surtout consolant, à la manière de saint François de Sales et de l'auteur de l'*Imitation*. Rien d'amer, rien d'outrageant contre l'humanité; son zèle n'est ni fâcheux, ni emporté. Si, dans ses tableaux, il représente la tristesse du monde, ses ennuis, son désespoir, il se hâte d'opposer à ce mélancolique spectacle le charme de la piété, et la bienheureuse activité qui remplit l'âme sincèrement religieuse : à peine vous a-t-il touché du feu de l'autel, qu'il vous rafraîchit par une pluie de paroles charmantes et enchantées.

« Ne regardez donc plus la destinée des gens de bien comme une destinée triste et désagréable; ne jugez pas de leur bonheur par des apparences tristes et désagréables. *Vous voyez couler leurs larmes, mais vous ne voyez pas la main qui les essuie.* Vous voyez gémir leur chair sous le joug de la pénitence; mais vous ne voyez pas l'onction de la grâce qui l'adoucit. Vous voyez des mœurs tristes et austères; mais vous ne voyez pas *une conscience toujours joyeuse et tranquille.* Ils sont semblables à l'arche d'Is-

raël dans le désert : elle ne paraissoit revêtue que de peaux d'animaux ; les apparences en sont viles ou rebutantes ; c'est la condition de ce triste désert. Mais si vous pouviez entrer dans leur cœur, dans ce sanctuaire divin, que de nouvelles merveilles s'y offriroient à vos yeux ! Vous le trouveriez revêtu d'or pur ; vous y verriez la gloire du Dieu qui le remplit ; vous y admireriez la douceur des parfums et la ferveur des prières qui montent sans cesse vers le Seigneur, le feu sacré qui ne s'éteint jamais sur cet autel, ce silence, cette paix, cette majesté qui y règnent, et le Seigneur lui-même qui l'a choisi pour son séjour et qui en fait ses plus chères délices. »

Ainsi, dans sa morale générale, en commençant par les pécheurs, en continuant par les chrétiens tièdes ou peu affermis et en achevant avec les âmes fidèles et pieuses, qu'il les représente dans le cours de leur vie ou sur leur lit de mort, qu'il les peigne au milieu des devoirs religieux ou au sein de la lutte sociale, tout en étant sévère, tout en exigeant une grande vertu, il montre une vive tendresse d'âme qui fait que, malgré ses exigences, il console, il réjouit, il charme. Il regardait l'humanité comme toujours infirme et malade ; il faut parfois la secouer, l'effrayer, pour la tirer de sa léthargie, mais non point la tourmenter et la désespérer. Si la chambre d'un moribond donne sur une rue bruyante, on ne vient pas lui faire du tapage, mais on étend de la paille sous les

fenêtres; il y a pourtant des gens qui, sous prétexte de guérir, arrivent, à grands renforts de cris, injurier, tourmenter, battre même au besoin le malheureux qui gît sur un lit, épuisé et désolé. Saint François de Sales le calme, le rassure, et lui met de doux oreillers sous la tête. Sans avoir la souriante mansuétude de l'évêque de Genève, Massillon ne quitte pas son malade sans faire luire à ses yeux les purs rayons de la guérison miraculeuse et de la joie chrétienne. S'il dépeint les misères de la nature, c'est pour mieux faire éclater les richesses de la grâce; et s'il représente les périls du monde, c'est afin de mieux faire ressortir la sécurité de la vie recueillie. En un mot, toute sa méthode morale ressemble à celle d'un juste et excellent père de famille : il commence par menacer et par réprimander ses enfants; puis il finit par s'attendrir et par les embrasser. Bourdaloue, je le veux, n'est pas si sévère, mais aussi il n'a pas de ces retours attendris et délicieux.

II

Outre les anciennes, mais toujours nouvelles peintures du cœur humain, dans ses grandeurs ou dans ses petitesses, avec ses égoïsmes ou avec ses

générosités, rehaussé par la grâce ou rabaissé par le péché, le prédicateur présente infailliblement quelques traits du tableau de la société à laquelle il s'adresse et qu'il veut améliorer. Mais il retrace surtout les défauts et les abus de son temps, s'attachant plus à blâmer le mal qu'à louer le bien. Ce n'est pas en effet un pur observateur ; son but est de réformer ; et par conséquent considérer uniquement un état social par les paroles des sermonnaires, ce ne serait guère que voir les endroits à corriger et à reprendre. Là même se cache l'écueil pour l'orateur : il y a fort à craindre que, poussé par le désir de remédier à un abus, il ne l'outre et ne l'exagère. C'est au critique impartial à remettre les choses au point. Non, il ne faut pas plus juger un héros d'après son panégyriste, qu'une société d'après ses moralistes. Il est même curieux et instructif de voir en quoi le prédicateur, cédant à son zèle, force les couleurs pour mieux faire sentir l'horreur du mal. C'est ainsi qu'un père, réprimandant les faiblesses de son fils, porte dans son animation les choses jusqu'à l'extrême. Apparemment, il serait désolé si, le prenant au mot, on se formait une idée de son fils sur ses seuls reproches. J'imagine que de même Bossuet, Bourdaloue et Massillon eussent été désespérés s'ils se fussent

figuré que la postérité à laquelle ne songeait aucun d'eux en prêchant, puisqu'ils gardèrent tous trois leurs sermons manuscrits, pourrait juger leur auditoire et leur siècle d'après la sévérité et comme le grossissement de la parole réformatrice.

Leur goût, leur tact, leur pure piété les éloignaient de tout ce qui est invective, satire ou injure. Par là leur genre est vraiment évangélique. Rien en effet de plus irréligieux que la colère ou même la malice dans la chaire. S'il est permis de s'élever contre le mal et contre l'erreur, on doit toujours avoir des égards pour les personnes et les sentiments ; et l'autorité même dont jouit le ministre sacré l'invite à respecter les hommes qui l'écoutent, ou auxquels peut parvenir l'écho de sa parole.

Dès que la société chrétienne eut sa place au soleil, la prédication libre et puissante reprit les imperfections sociales. Au moyen des homélies des Pères, on pourrait donc retrouver les vices, les défauts et les travers de leur époque. Leurs discours chaleureux, ayant l'aisance et la simplicité d'une allocution familière, tantôt réfutent les systèmes des hérétiques et tantôt achèvent de ruiner les dernières erreurs du paganisme : mais

surtout ils expliquent la loi de l'Evangile et ils exhortent à la pure pratique des vertus chrétiennes. Ayant dans l'esprit l'idéal de la perfection sans tache et de la sainteté sans nuage, ils montrent sans cesse ce que les mœurs de leurs auditeurs ont d'opposé à la règle divine. De là des tableaux vivants, curieux, mais sévères, de leur société et de leur Eglise. Le moyen âge est moins éloquent, parce qu'il emprunte trop aux écoles la méthode syllogistique. Il argumente en forme. Cependant, brisant parfois le cadre de convention, il échappe aux formules pour arriver au monde vivant auquel il s'adresse et pour peindre ses mœurs. Peu à peu le voisinage de la Réforme se fait sentir. Le zèle s'irrite et devient amer. Les passions politiques et sociales retentirent plus d'une fois dans le lieu où elles doivent s'apaiser. On s'attaque aux classes élevées ou riches avec une ardeur, une intempérance, une violence qui annonce l'ivresse des révolutions civiles et religieuses. C'est ce que faisait surtout à la fin du quinzième siècle le frère Olivier Maillart. Nous avons de ce cordelier fameux en son temps un recueil imprimé en 1497, contenant un Carême et un Avent, l'Avent « *fratris Olivierii Maillart, sermocinati Parisiis ab eodem in Ecclesiâ Sancti*

Johannis-en-Grèves. » Ce fut sous Charles VIII, et non pas, comme on l'a dit, sous Louis XI, que frère Olivier prêcha l'Avent dans cette petite église gothique cachée derrière l'hôtel de ville, car on lit : « Rex est nunc in Lombardiâ et pugnat contra Venetos (1). » Or, ce fougueux et populaire cordelier n'y respectait aucune des puissances du temps, pas même le parlement, les avocats et les procureurs. « Sunt hic advocati, et domini de Parlamento, et procuratores in castelleto et in curiâ domini officialis. Ipsi comedunt de linguâ fraudulentâ discos plebeios. Et advocate fur et latro, oportet reparare aut irremediare, aut aliter damnari (2). » Au reste, Maillart n'avait pas épargné Louis XI lui-même, et le monarque irrité lui fit dire que, s'il continuait ainsi, il le ferait jeter à la Seine. « Bon, répondit le spirituel et insolent prédicateur, le roi est le maître ; mais dites-lui bien que je serai plutôt en paradis par eau que Sa Majesté avec ses chevaux de poste. » Mais il en voulait surtout aux grandes dames de son temps : « Mesdames les bourgeoises, Dominæ burgenses, habetis-ne tunicas vestras à la grant gorra? Habetis-ne lapides rubicundos seu diamants gallicè?

(1) F° XIX, advent.
(2) F° XXXVIII.

Et vos qui ponderatis gressus vestros, et vaditis gressu inconsueto, aliàs au gros bis, quibus vident quod nullus est dignus vos aspicere (1). » Financiers, riches, propriétaires, prélats, curés, tout y passe : « Et vos, domine Johannes, qui habetis missas an croc, gallicè, si vultis salvari, dimittatis vanitates vestras (2). » Sa morale est très exagérée ou plutôt très fausse. Le bon moine, vivant dans son couvent, d'un ordre sévère et voué à la pauvreté, trouve mauvais ce dont il est privé. Ses déclamations pouvaient plaire aux foules, mais elles sentaient le sectaire.

Les mérites et les défauts des anciens prédicateurs, c'étaient ceux de leur époque; il y a de l'étude, du savoir, de la méthode, trop de méthode même, de l'esprit parfois; il n'y manque que le goût et le jugement. D'ailleurs, dire du mal du prochain, surtout quand ce prochain est au-dessus de nous, cela plaît toujours à l'humaine malignité. A défaut de talent, pour attirer, il faut 1° attaquer l'autorité civile; 2° attaquer l'autorité religieuse; 3° attaquer la fortune et la renommée. On est sûr ainsi de réussir; c'était là le fond le plus intéressant de maître Maillart,

(1) F° IX, adv.
(2) F° LXIV.

et c'est encore par ce moyen que plus d'un écrivain devient populaire. Car, comme la plupart nous ne sommes ni parmi les riches, ni parmi les gouvernants, nous sommes ravis lorsqu'on nous venge d'eux en leur trouvant des travers ou des défauts dont nous nous croyons à l'abri. Seulement, il semble étonnant qu'avec sa merveilleuse architecture, le génie du moyen âge soit resté ailleurs si imparfait. Les mêmes hommes qui élevaient des constructions ravissantes d'éclat, de fraîcheur et d'art, où la poésie resplendit, qui donne la vie aux villes et même à d'humbles bourgs, se complaisaient à lire ou à entendre des œuvres triviales, rudes, grossières de style et de sentiment. Il faut croire que le goût littéraire est plus difficile à former que le goût architectural ou artistique, ou bien que ce sont deux choses distinctes.

Quoi qu'il en soit, Maillart et ses successeurs, parlant dans les églises de Paris où affluaient alors les artisans et les marchands, les charmaient en leur montrant les misères morales des grands et des puissants. Au temps de Louis XIV, les prédicateurs, éclairés par un christianisme plus haut et guidés par un goût purifié, s'adressaient aux grands, non pour blâmer les petits, à Dieu ne

plaise ! mais dans le noble dessein d'ouvrir l'âme des maîtres en leur faveur.

Au moment où le Protestantisme éclata, la prédication, laissant la morale, se soumit à la controverse. Plus qu'au moyen âge, on construit des thèses, et la foule se passionne pour les questions théologiques les plus difficiles et les plus ardues. Bientôt les guerres religieuses et civiles donnèrent à la littérature chrétienne un accent emporté et un ton de redoutable personnalité. Sous Henri III, les prédicateurs parisiens devinrent terribles. Le fougueux Guillaume de Roze se raillait en chaire des allures du roi, de ses fraises, de son bilboquet, de ses singes, de ses mignons, de ses bizarres processions où il se montrait affublé d'un sac blanc et portant, au lieu d'épée, un gigantesque martinet. Ce n'est pas au côté de nos prétendus pénitents, s'écriait-il, que le fouet et la discipline sont à leur place ; il faudrait les appliquer rude et dru sur les épaules de ces étranges dévots. Pour adoucir l'amertume du zèle de l'orateur, Henri III lui envoya du sucre, du cotignac, des confitures, du miel. Rien n'y fit. Et alors le monarque eut l'esprit de nommer évêque son âpre prédicateur, en lui recommandant, pour toute marque de gratitude, de rester fidèle, très fidèle, à la résidence pasto-

rale dans son diocèse. Au temps de la Ligue, l'exaltation redoubla; et Henri IV fut en proie aux plus farouches attaques.

Ainsi, à la fin du seizième siècle, plus encore qu'au commencement, les querelles, la politique, la controverse, remplissaient la tribune sacrée, de sorte que l'âme qui venait chercher dans le sanctuaire la paix de l'Agneau divin était exposée à y entendre les disputes de l'école, les cris du fanatisme ou les arguments de la scolastique. A cela se joignaient encore un reste de pédantisme, l'abus des citations profanes et des expressions latines.

Chose étonnante ! ce ne fut pas en France que se produisit d'abord ce que j'appellerais volontiers la réformation de la littérature religieuse. A un moment où notre prose se composait surtout des pamphlets de la Ligue, vivait près du charmant lac d'Annecy saint François de Sales. Son esprit souriant, son âme douce et sereine, sa bienheureuse candeur vint enfin rafraîchir notre littérature chrétienne et l'épurer. Dès son premier sermon, il montrait un charme et une suavité aimable. En réclamant l'indulgence pour son début dans la chaire, s'adressant aux habitants de la ville d'Annecy, où il a passé ses premières années, il demande qu'on le traite un peu comme un

dernier-né, c'est-à-dire avec bienveillance et tendresse. « Le lieu me donne courage, puisque j'y vois mon révérendissime prélat, et la fleur de son clergé, mon vrai père spirituel ; j'y vois les principaux de la ville, en laquelle ayant été élevé et nourri en ma plus tendre jeunesse, je l'honore et m'en pense prévaloir comme d'une bonne mère. Que si les pères et mères, quoiqu'ils prisent plus les aînés, caressent néanmoins et chérissent plus tendrement les plus petits; je vous accorde, mes bien-aimés auditeurs, que, comme la raison le veut bien, vous prisiez plus tous les autres prédicateurs, mais je demande, par droit de petitesse et de minorité, d'être chéri, et qu'on prenne en bonne part mes affections, au lieu auquel j'ai jeté les premières semences du fruit duquel maintenant je vous offre les prémices... *Prophetabunt filii vestri...* » Henri IV, qui se connaissait en hommes, eût voulu attacher à la France cet utile et charmant esprit; et il lui offrit les plus éminentes dignités du royaume. Mais François de Sales répondit au bon, au grand et léger monarque, en cachant sous un sourire ce que sa parole contenait de blâme, qu'il ne pouvait quitter sa pauvre petite épouse, l'église d'Annecy, attendu que le lien conjugal est indissoluble. Du moins, cette affec-

tion du monarque pour le saint fit que l'évêque prêcha soit à Fontainebleau, soit à Paris; et Henri IV était toujours ravi de ces sermons où brillait la plus douce lumière et où se répandait une onction délicieuse.

Comme son beau et transparent lac d'Annecy, sa parole reflétait les choses de la nature, les montagnes, les arbres, les herbes fleuries. Cette imagination épanouie et calme s'ouvrait au spectacle des champs, des Alpes et des forêts. En voyant ainsi ses écrits remplis d'abeilles, de colombes, d'agneaux, de lis, de roses, on pourrait se figurer qu'il était un peu amolli et efféminé; il n'en est rien; il était austère pour lui, et miséricordieux aux autres. Sans doute, de son temps, de son éducation première, de son entourage, il tient quelque trait qui semble subtil, affecté et recherché, mais qui ne l'est pas au fond. D'ailleurs, bientôt la pensée morale corrige et domine tout; et c'est exactement le contraire de Jean-Jacques Rousseau, qui devait vivre dans les mêmes lieux que l'évêque de Genève. Rousseau gâte, trouble, obscurcit ses plus ravissants paysages et ses peintures les plus fraîches par des sentiments qui n'ont rien de surnaturel et d'angélique. Elevé par une pieuse mère, sous les yeux

d'un père attentif et dévoué, vivant avec des compagnons choisis, François passa l'enfance la plus heureuse et la plus chaste, tandis que, privé de sa mère, n'ayant qu'un père dissipé, Jean-Jacques jouait avec les polissons de Genève ou errait sur tous les grands chemins de la Suisse, de la Savoie, du Piémont et de la France. Pauvre Jean-Jacques, vous aurez beau faire, posséder une langue forte, mâle et savante, avoir le luxe du génie, vous n'aurez pas d'autre mère que madame de Warrens, en qui vous souillerez le nom naïf et ingénu de maman en le lui prodiguant, et pas d'autre épouse que votre indigne servante Thérèse Le Vasseur ; et votre travail, votre intérieur ne sera pas réjoui et consolé par la présence de vos enfants, puisque vous les avez envoyés à l'hospice public. Aussi, malgré votre prodigieux talent, votre sensibilité, votre imagination, vous ne goûterez pas cette joie pure et saine que donnèrent si facilement à saint François de Sales son éducation chrétienne et l'exquise pureté de sa vie. Dès ce monde, l'éternelle morale sait punir ou récompenser.

Dans cette réforme et cette pacification de la chaire française, il ne faut pas oublier saint Vincent de Paul qu'entendit et qu'aima Bossuet. La

charité de ce serviteur des pauvres anime ses moindres paroles. Cherchant à se faire entendre par les populations ouvrières des villes ou par les classes agricoles des campagnes, il rejeta tout ce que notre langue religieuse conservait encore de pédantisme. Sa charité le rendait bienveillant, et son zèle le rendait simple. Dès lors, avec Louis XIII, brillera l'aurore de l'éloquence morale qui atteindra son radieux midi sous Louis XIV seulement. Mais au dix-huitième siècle, le flambeau de vie pâlira, parce qu'il manquera de son aliment qui est la foi et la sainteté, jusqu'à ce qu'il se ravive avec Ravignan et surtout Lacordaire.

Saint François de Sales et saint Vincent de Paul ouvrent donc l'époque héroïque de la chaire française. L'Oratoire et la Compagnie de Jésus auront une grande part dans cet heureux moment. La Société de Saint-Sulpice ne se livre pas à la prédication; cependant, la piété sacerdotale dont elle nourrit le jeune clergé contribuera fortement à la grandeur de l'éloquence.

La langue formée, la phrase dégagée de ses embarras, le goût épuré, le pédantisme repoussé, le clergé retrempé dans la charité par saint Vincent de Paul, tout étant prêt, Bossuet parut. Il fut le plus grand, mais avant lui et autour de lui que

d'excellents orateurs déjà ! Le P. Lejeune, membre de l'Oratoire naissant, se livrera pendant soixante ans aux travaux apostoliques. Son recueil de sermons est encore aujourd'hui fructueusement consulté. Malgré des divisions multipliées qui sentent encore un reste de scolastique, une science solide, une simplicité heureuse, un sentiment de charité et d'onction le sauveront de l'oubli. Massillon, qui le surpasse, lui dut beaucoup. Témoin des violences que la discussion théologique excitait encore, Lejeune recommandait aux prédicateurs de ne parler jamais contre les hérétiques qu'*avec respect*, *compassion*, *tendresse et témoignage d'affection*. « Abstenez-vous de toute injure, de toute invective, de toute parole qui ressente le mépris (1). » Le petit Père André, en plein dix-septième siècle, ne suivait pas toujours les sages et chrétiennes leçons du P. Lejeune, et il traitait rudement ses adversaires, désignant du doigt ceux de ses auditeurs qu'il voulait réprimander. Un jour, prêchant sur l'enfant prodigue, et ayant vu que madame de la Trémoille était à son sermon, i attribuait à l'enfant prodigue l'équipage et la livrée de la duchesse : « Il avait six beaux che-

(1) 1662, t. Ier. *Avis aux jeunes prédicateurs.*

vaux gris pommelés, un beau carrosse de velours rouge avec des passements d'or, une belle housse dessus, bien des armoiries, bien des pages, bien des laquais vêtus de jaune, passementés de noir et de blanc. » En parcourant les listes des prédicateurs sous Louis XIII et sous Louis XIV, on est surpris de leur grand nombre (1). Le clergé séculier et les ordres religieux rivalisaient de zèle. Bossuet, Mascaron, Fléchier, Fénelon, Bourdaloue et Massillon étaient les plus éloquents; mais que d'autres, comme le P. de la Rue, le P. Maure, le P. Séraphin, le P. Anselme, ravissaient leurs contemporains! Pour nous, trois ou quatre prédicateurs se détachent seuls de leurs nombreux rivaux : dans leur temps, on s'en aperçoit en lisant simplement madame de Sévigné, ils ne paraissaient pas si uniques au milieu de l'éloquence qui coulait à flots. Leur beauté sévère, leur langue riche et ferme, leur incomparable fécondité, leur simplicité toute chrétienne, ne faisaient cependant jamais oublier l'ardeur du charitable saint Vincent de Paul, ni le miel du suave saint François de Sales.

Tous, s'attaquant aux faiblesses et aux misères

(1) V. *Des prédicateurs du XVIIe siècle avant Bossuet*, par M. Jacquinet, 1863, et *Bossuet orateur, études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet*, par M. Gandar. Deux ouvrages excellents et indispensables sur cette matière.

de leur temps, nous ont donné une sorte de peinture du milieu où ils vivaient.

Bourdaloue pourtant entre plus dans le détail et dans le familier. Il montre moins l'intérieur du cœur, mais plus les erreurs du dehors. C'est le grand directeur, et par conséquent le grand peintre des consciences chrétiennes du dix-septième siècle. Massillon est moins particulier; il analyse, il étudie moins les maladies ou les formes morales de son temps ; il cherche surtout à voir le cœur lui-même, indépendamment de l'influence spéciale et propre de son époque.

Bossuet, rejetant les personnalités, ne voulant que l'Evangile, plut moins aux auditeurs mondains, mais davantage aux auditeurs graves et sévères. Bourdaloue, au contraire, ne fuyait nullement les allusions; et madame de Sévigné remarque en riant qu'il n'y manquait que le nom. Ainsi, malgré la pureté de ses vues, Bourdaloue cédait au goût de son siècle, prêtait à la curiosité profane, et pouvait engager la parole chrétienne dans une voie fâcheuse. Ses portraits étaient célèbres, trop célèbres ; et Boileau prétend vouloir l'imiter :

> Nouveau prédicateur, aujourd'hui, je l'avoue,
> Ecolier, ou plutôt singe de Bourdaloue,
> Je me plais à remplir mes sermons de portraits (1).

(1) Satire X.

Si pour nous ces indiscrétions sont piquantes, si ces portraits méritent d'être suspendus à côté des toiles de la Bruyère et de Saint-Simon, Massillon a néanmoins plus sagement et plus chrétiennement agi en remontant le courant et en ne cédant pas à un entraînement où la malignité humaine trouvait trop son compte. D'ailleurs, en entendant ces allusions qui plaisaient plus dans les sermonnaires que dans les satiriques, parce que le voile dont elles s'enveloppaient piquait la curiosité, les auditeurs cherchaient, non point à se reconnaître eux-mêmes, mais à reconnaître leurs voisins. « Nous cherchons, disait Massillon, à nos propres portraits des ressemblances étrangères ; la malignité des applications est l'unique fruit que nous retirons de la peinture que la chaire fait de nos vices (1). »

Cependant, quoique avec moins de détails et d'indiscrétions, il a peint à sa manière aussi le monde du dix-septième siècle.

Mais le fait-il estimer et aimer ? Sans doute, rien n'est parfait ici-bas ; l'amour trop vif de la guerre dont il se plaignait amena de cruels retours ; la puissance absolue du monarque, en assurant la

(1) *Parole de Dieu*, IIe partie.

sécurité sociale, empêchait le libre élan des individus, qui, pour avoir ses dangers, montre pourtant la force et la générosité des hommes; la splendeur de la cour et le luxe de Paris faisaient oublier la vie rurale et l'intérêt agricole. Mais l'ordre régnait partout; le travail se développait; on se fiait sur l'avenir. Les poètes, les prosateurs, les artistes donnaient au pays une gloire plus solide que celle des armes, et surtout plus bienfaisante. Le génie littéraire de la France commandait enfin à l'univers policé.

Ce roi qui dirige tout ce monde, alors apaisé et recueilli, mais toujours actif et laborieux, apparaît, dans les sermons de Massillon, moins absolu et moins personnel qu'on se le figure. Le prêtre lui donne d'austères avertissements, et lui adresse un terrible éloge en l'appelant un *David pénitent*. Peu de chefs, soit royaux, soit populaires, supporteraient ces publiques et étranges leçons. Si quelque prédicateur eût ainsi prêché devant Napoléon Ier, ou même devant d'autres souverains plus récents, que fût-il arrivé? Un jour, à Saint-Gervais, en face de Henri IV entouré de dames de la cour, parmi lesquelles se trouvait la marquise de Verneuil, un jésuite, le P. Gonthery, du haut de la chaire, réprimanda vertement le monarque et

prononça même le mot de sérail. Henri IV, le lendemain, « remercia le P. Gonthery de ses corrections, mais en même temps il le pria de ne les lui plus faire publiquement (1). » Or, le Béarnais était le prince le plus libéral et le plus tolérant de son siècle, puisqu'il pardonnait aux ligueurs, donnait l'Edit de Nantes en faveur des protestants et rappelait les jésuites proscrits. Louis XIV, laissant à ses prédicateurs une pleine liberté, leur permettait de lui adresser de hautes et publiques leçons: ils avaient plus de goût et de retenue, il est vrai, que le P. Gonthery, mais ils ne taisaient nullement la vérité. Et c'est déjà quelque chose.

Sans doute, selon l'usage, Massillon complimente le roi, mais, en le louant, il le rappelle toujours à lui-même. Ce n'est pas que le compliment en chaire n'ait de graves inconvénients. On en abusait au dix-septième siècle, et on en abuse plus encore aujourd'hui. Or, l'auditeur qui vient s'édifier est médiocrement flatté d'entendre célébrer les mérites du prince ou du personnage qui assiste à la prédication. Mais, sous Louis XIV, c'était l'usage, au début et à la fin de la station de l'Avent ou du Carême, d'adresser au roi un éloge et un

(1) *Journal de l'Estoile*, au 12 mars 1604.

remerciement. Du moins, Massillon a su renouveler le compliment par des traits ingénieusement utiles. Dans ses débuts mêmes à Versailles, le jour de la Toussaint 1699, il répétait ce que le monde admirait en Louis XIV; mais en même temps, par un heureux contraste, il montrait au roi comment il devait mériter les louanges de Jésus-Christ en exerçant les vertus qui ne plaisent pas au monde.

Il nous peint le souverain toujours attentif, pieux, recueilli dans les églises. Malgré la religion du maître et malgré la foi des sujets, il nous apprend aussi que le dix-huitième siècle, à Paris et à Versailles, n'avait pas aux offices divins une tenue grave, digne et respectueuse. On causait, on riait, on se regardait avec affectation. Saint-Simon et la Bruyère confirment là-dessus ce que dit le prédicateur. Et un petit livre satirique, dédié au duc de Bourgogne, nous révèle d'étranges abus sur ce point, quoiqu'on doive fort rabattre de ses critiques. L'auteur suppose que le prince de Montberaud voyage dans un pays chimérique, quelque Atalante, l'île de Naudely (1).

(1) *Relation historique et morale du voyage du prince de Montberaud dans l'île de Naudely*, 1709, 1 vol. in-18.

Le prince de Montberaud y trouve le monde renversé; tout en effet y est parfait : les rues sont tirées au cordeau; on ne voit jamais de boue; la seule distinction est celle du mérite, du savoir et de la vertu; personne ne fait de dettes; enfin les honneurs et l'argent ne sont jamais recherchés. Or, dans ce pays idéal, les églises sont remplies d'une multitude pieuse, attentive, recueillie; on n'y parle pas, on ne s'y agite pas; on n'y voit personne lever les yeux, ni se moucher, ni tirer sa tabatière. Et ailleurs? ailleurs, c'est-à-dire à Versailles et à Paris, c'est précisément le contraire; on cause, on rit, on se promène; les « libertins » mettent à peine un genou à terre lors de l'élévation; les femmes, coquettement vêtues, entrent dans le sanctuaire même, pourvu que ce soient des comtesses, des marquises, des « partisanes » ou de riches bourgeoises; enfin on va jusqu'à se donner des rendez-vous dans le lieu saint lui-même

La Bruyère, dans ses peintures, nous montre les mêmes abus : « Savoir les êtres de la chapelle, connaître le flanc, savoir où l'on est vu et où l'on n'est pas vu; rêver dans l'église à Dieu et à ses affaires, y recevoir des visites, y donner des ordres et des commissions, y attendre les réponses..., c'est du moins jusqu'à ce jour le plus bel effort de la dé-

votion du temps (1). » Ailleurs, critiquant ce qu'on appelait un *beau salut*, il signale « les entrevues et les rendez-vous fréquents, le murmure et les causeries étourdissantes (2). » Massillon, dans son sermon *sur le respect dans les temples*, est plus sévère encore; il se plaint des irrévérences qui se commettent durant les mystères sacrés et des toilettes hardies qui s'étalent près de l'autel; et il accuse la passion de chercher à l'ombre du sanctuaire des occasions qu'on ne rencontrerait pas ailleurs. Louis XIV avait une tenue très digne et très respectueuse à l'église (3); on l'y voyait prosterné, attentif, recueilli,

Humilier ce front de grandeur couronné.

Devant lui, on se contenait; mais on cherchait à se faire remarquer du maître.

« Disons-le hardiment devant un roi dont le profond respect au pied des autels honore la religion : on vient dans ce temple saint non pas pour honorer le Dieu qui l'habite, mais s'honorer souvent soi-même d'un vain extérieur de piété, et le faire servir à des vues et à des intérêts que la piété sincère condamne; on vient fléchir le genou, comme Naaman le fléchissoit devant l'autel profane, pour s'attirer les regards et suivre l'exemple du prince qui

(1) La Bruyère, *De la Mode.*
(2) La Bruyère, *De quelques usages.*
(3) *Saint-Simon*, éd. de M. Chéruel, in-12, t. VIII, p 190.

adore ; on vient y chercher un autre dieu que celui qui paroît sur nos autels ; y faire sa cour à un autre maître qu'au maître suprême ; y chercher d'autres grâces que les grâces du ciel, et s'y attirer les regards d'un autre rémunérateur que du rémunérateur immortel. Au milieu même d'une foule d'adorateurs, il est dans son temple un Dieu inconnu, comme il étoit autrefois au milieu d'Athènes la païenne. Tous les regards sont ici pour le prince, qui n'en a lui-même que pour Dieu ; tous les vœux s'adressent à lui ; et son profond anéantissement au pied des autels, loin de nous apprendre à respecter ici le Seigneur, devant lequel un grand roi lui-même qui porte, pour ainsi dire, l'univers, courbe sa tête et oublie toute sa grandeur, nous apprend seulement à nous servir de sa religion et de ses faveurs dont il honore la vertu pour en emprunter les apparences, et nous élever par là à de nouveaux degrés de grandeur sur la terre (1). »

Du reste, tous les orateurs se rencontrent au dix-septième siècle sur ce point. L'absence du roi vidait parfois l'auditoire de la chapelle. Massillon disait qu'on allait au sermon par le *désir de plaire au maître*. Une jolie historiette du duc de Saint-Simon illustre le texte du prédicateur.

« Brissac, peu d'années avant sa retraite (1708), fit un étrange tour aux dames. C'étoit un homme droit qui ne pouvoit souffrir le faux. Il voyoit avec impatience toutes les tribunes bordées de dames l'hiver au salut, les jeudis et les dimanches où le roi ne manquoit guère d'assister, et presque aucune ne s'y trouvoit quand on savoit de bonne

(1) V. aussi Sermon sur la parole de Dieu.

heure qu'il n'y viendroit pas ; et, sous prétexte de lire dans leurs Heures, elles avoient toutes de petites bougies devant elles pour les faire connaître et remarquer. Un soir que le roi devoit aller au salut,... tous les gardes postés et toutes les dames placées, arrive le major (Brissac)... qui, paraissant à la tribune vide du roi, lève son bâton et crie tout haut : *Gardes du roi, retirez-vous, rentrez dans vos salles, le roi ne viendra pas.* Aussitôt les gardes obéissent ; murmures tout bas entre les femmes ; les petites bougies s'éteignent ; et les voilà toutes parties, excepté la duchesse de Guiche, madame de Dangeau et deux ou trois autres qui demeurèrent. Brissac avoit posté des brigadiers aux débouchés de la chapelle pour arrêter les gardes, qui leur firent reprendre leurs postes, sitôt que les dames de la cour furent assez loin pour ne pouvoir pas s'en douter. Là dessus arrive le roi, qui, bien étonné de ne point voir de dames remplir les tribunes, demande par quelle aventure il n'y avoit personne. Au sortir du salut Brissac lui conta tout ce qu'il avoit fait, non sans s'espacer sur la piété des dames de la cour. Le roi en rit beaucoup, et tout ce qui l'accompagnoit. L'histoire s'en répandit incontinent après ; toutes ces femmes auroient voulu l'étrangler (1). »

C'est, en effet, une des marques les plus frappantes de la misère humaine que de voir que tout ici-bas est soumis à l'abus. La religion elle-même, cette fille du ciel, en descendant sur la terre, y subit le malheur commun. Lorsque Louis XIV vieillissant perdait cette vue nette et ferme des

(1) *Saint-Simon*, éd. de M. Chéruel, t. IV, p. 110, et V. aussi t. VI, p. 371.

choses et des hommes qui le caractérisait, les Onuphre et les Tartuffe pouvaient faire leur chemin. Mais il y a, ne nous y trompons pas, plusieurs espèces d'hypocrisie. Jadis on prenait le masque de la piété, parce qu'on y avait intérêt. Plus tard, on dut prendre d'autres enseignes. Alors, l'habile hypocrite se garde de parler de haire et de discipline; il ne vous souhaite nullement que le ciel vous illumine; au contraire, il invoque la libre pensée, le droit de la raison; il eut ainsi son affiche; seulement elle fut d'une tout autre couleur. Avec cela, si vous lui confiez les destinées publiques, moyennant cette toute petite condition-là, il ramènera l'âge d'or, comme autrefois dans la maison d'Orgon. Ainsi le cœur humain demeurant toujours le même, il y aura éternellement des Tartuffe, parce qu'il y aura éternellement des gens prêts à être tartuffiés.

Cette hypocrisie dont se plaint Massillon, et qui faisait que certains courtisans ne respectaient l'autel que pour plaire au roi, les profanations du lieu saint, les irrévérences qu'il y signale, l'effraient, le troublent et l'épouvantent. Sa religion s'élève à un accent qui semble vraiment prophétique; et il paraît prévoir les impiétés même de la fin du dix-huitième siècle.

« N'en doutons pas, que les malheurs du siècle passé, la fureur des hérésies, le renversement des autels, la démolition de tant de temples augustes, n'aient été les suites funestes des profanations de nos pères. Il étoit juste que le Seigneur abandonnât des temples où il avoit été si longtemps outragé. Craignons de préparer à nos neveux les mêmes calamités, en imitant les désordres de ceux qui nous ont précédés; craignons que le Seigneur irrité n'abandonne enfin un jour ces temples que nous profanons, et qu'ils ne deviennent à leur tour la proie de l'erreur et l'asile de l'hérésie (1). »

Un mal non moins grand, et qui avait justement attiré l'attention de Massillon dès ses conférences de Saint-Magloire, c'étaient les mauvaises vocations. Trop de fils de familles illustres et puissantes entraient dans l'Eglise, attirés par les richesses qu'elle leur offrait. Les bénéfices dont le roi avait la distribution les fascinaient, et ils songeaient plus aux revenus qu'aux devoirs ecclésiastiques.

Le concordat de Léon X et de François Ier, quoi que dise M. de Montalembert, fut une œuvre sage et utile. Il préserva la France du protestantisme, car, dans les temps agités et troublés du seizième siècle, que serait-il advenu si les nomi-

(1) *Sur le respect dans les temples*, ad finem. Cfr. édition de Trévoux, 1705, t. II, p. 428.

nations aux dignités de l'Eglise eussent été encore entre les mains des électeurs capitulaires?

Donner le titre d'abbé et les revenus d'un monastère à un prêtre ou à un évêque séculier semble fâcheux au premier abord. Cependant, puisque certains monastères étaient trop riches, n'était-il pas juste et sage que le pape attribuât à quelque ecclésiastique séculier, occupé de bonnes œuvres, livré à l'étude ou à l'instruction, le superflu de leurs revenus ou de leurs produits? Mais il arriva que la cour distribua trop souvent ces bénéfices à des protégés heureux, qui s'en servaient uniquement pour vivre dans l'oisiveté et le luxe. Et cette mesure, si bonne en soi, qui aurait dû fournir aux pasteurs laborieux et charitables les moyens de secourir les paroisses pauvres, d'établir des écoles, de nourrir les indigents, ne faisait, dans bien des cas, que favoriser une paresse dangereuse ou une inutile dépense. Les courtisans en crédit les obtenaient pour leurs fils, qui devenaient, sous le costume de l'Eglise, des ministres superflus, remplissant les salons de la cour et de la ville, dominant le clergé laborieux par leur fortune, leur naissance et leur vanité. On conçoit que les gens du monde, plus d'une fois, pour se débarrasser de leurs cadets, leur obtinrent ces fa-

ciles commendes. Quant aux filles, on les plaçait dans des cloîtres où, avec le titre abbatial, elles retrouvaient une fortune que la famille ne voulait pas leur donner. Ainsi le fruit des anciens travaux, les offrandes des fidèles, les jeûnes des saints, les labeurs de l'époque héroïque du monachisme, se perdaient dans l'abîme des abbés de cour; et on réalisait mal le désir judicieux qu'on avait jadis conçu de reverser sur le ministère pastoral la surabondance des monastères. Il aurait fallu que le gouvernement, résistant aux obsessions intéressées des personnages influents, n'eût choisi pour bénéficiaires que des hommes actifs, sérieusement occupés, qui eussent appliqué les ressources de l'Eglise, non point à leur satisfaction personnelle, mais à l'éducation de la jeunesse, à la restauration des édifices sacrés, aux besoins des pauvres, à toutes les œuvres enfin qui, avec infiniment moins de facilité, se multiplient partout aujourd'hui. Par malheur, les grands, à la vue de ces commodes richesses, comptant sur leur crédit, poussaient dans l'Eglise des enfants qui, comme le remarque Massillon, n'avaient parfois d'autre vocation que l'ambition de leurs parents. Il eût été digne de la religion de Louis XIV de supprimer de pareils abus.

Maintenant les gens du monde n'entrent que rarement dans la vie religieuse, et surtout dans le clergé paroissial. C'est du peuple des campagnes, des entrailles des paysans, que sortent les ministres des autels. Avec leur foi, ils y apportent leurs goûts laborieux, simples et modestes qui les honorent en honorant l'Eglise. Ce fait prouve que les grands d'autrefois, en prenant le petit collet, n'avaient pas toujours des idées suffisamment désintéressées. « Un homme, disait la Bruyère, joue et se ruine. Il marie néanmoins l'aînée de ses deux filles de ce qu'il a pu sauver des mains d'un Ambreville. La cadette est sur le point de faire ses vœux qui n'a point d'autre vocation que le jeu de son père. » Mais Massillon n'entendait nullement raillerie sur un si grave sujet, et il essayait de remédier à de pareils abus en remontant à leur source. Prêchant à Versailles, le 2 février 1704, le hardi religieux ne craignit pas de déclarer à la cour, et en présence même du monarque, que le scandale donné par quelques personnes consacrées à Dieu retombait pleinement sur les grands, qui ne songeaient parfois qu'aux choses humaines en mettant leurs enfants dans l'Eglise. « Ces vocations ménagées de loin, insinuées, inspirées, commandées, ces sacri-

fices forcés de la cupidité portent ici-bas même la calamité et la désolation dans les familles, en éteignent le nom, font sécher la racine d'une orgueilleuse postérité, voient périr la gloire et la descendance des maisons dans les débauches d'un emporté auquel on avait sacrifié tous ses frères, et sont une source de chagrins amers et de confusions éclatantes; on voit ces enfants, que la chair et le sang avoient placés sur l'autel, déshonorer leur ministère, devenir l'opprobre de l'Eglise, que sais-je? tomber quelquefois dans l'abîme, secouer le joug et perdre la foi, après avoir perdu la pudeur et l'innocence. » Quoi de plus juste, de plus énergique et de plus éloquent?

Un travers moins dangereux, moins général, mais fort ridicule, consistait à chercher je ne sais quel relief dans la réputation du directeur. La Bruyère le signalait en se moquant; Massillon s'en plaint avec une fine et spirituelle ironie :

« A peine trouve-t-on de guide assez éclairé pour se conduire. Tout paroît au-dessous de ce qu'on croit être soi-même ; il faut des Paul descendus du ciel; encore ne parlent-ils pas assez la sagesse des parfaits. La simplicité, l'onction, la plénitude de l'Esprit de Dieu ne paroissent plus que des talents destinés à sauver des âmes vulgaires; on veut pour soi un certain goût, des lumières rares, et quelque chose de plus que la science des saints;

et la vanité paroît jusque dans le choix de celui de qui on veut apprendre l'humilité chrétienne (1). »

Massillon, parlant à la cour, s'attaque donc surtout aux vices particuliers des grands et des riches de son temps. Non pas que la richesse lui paraisse une chose en soi mauvaise. Non, Bossuet et Bourdaloue, comme Massillon, d'après saint Augustin, ou plutôt d'après tous les Pères, reconnaissent que la fortune n'empêche pas le salut. La parabole du *mauvais riche* leur sert de texte. Au contraire, M. Renan pense que Jésus-Christ condamne indistinctement la richesse; et, parlant de cette divine parabole, il dit : « Plus tard, on appela cela la parabole du MAUVAIS *riche*, mais c'est purement et simplement la parabole *du riche*. Il est en enfer, parce qu'il est riche, parce qu'il ne donne pas son bien aux pauvres, parce qu'il dîne bien, tandis que d'autres à sa porte dînent mal. » Mais cette parabole n'a nullement ce sens. Quoi! le riche qui non seulement voit *mal dîner* le pauvre qui est à sa porte, mais qui ne lui laisse pas même les miettes de ses festins dont l'infortuné a besoin, cet homme sans entrailles n'est pas un mauvais riche? Καὶ ἐπιθυμῶν χορτασθῆναι ἀπὸ τῶν ψιχίων τῶν

(1) Second sermon pour la Purification, IIe partie.

πιπτόντων ἀπὸ τῆς τραπέζης τοῦ πλουσίου· καὶ οὐδεὶς ἐδίδου αὐτῷ. D'ailleurs, le Christ n'ajoute-t-il pas que le pauvre, après sa mort, fut transporté dans le sein d'Abraham, εἰς τὸν κόλπον Ἀβραάμ, c'est-à-dire d'un homme dont l'Ecriture célèbre les immenses richesses? Le royaume de Dieu est donc ouvert aux riches, mais à condition qu'ils aimeront les indigents et les malheureux. « Venez donc, ô riches, faut-il conclure avec Bossuet, venez dans son Eglise ; la porte vous est ouverte; mais elle vous est ouverte en faveur des pauvres, et à condition que vous les serviez. »

En leur montrant ainsi le cœur du Père céleste plein de miséricorde pour tous les hommes, quelle que soit leur condition, le prédicateur, loin de flatter les grands auxquels il s'adresse, leur peint, sous les couleurs les plus vives, les dangers dont ils sont sans cesse menacés.

D'abord, leur position les expose à l'orgueil. On les enivre de compliments, et ces adulations leur montent à la tête. On sait combien au dix-septième siècle comptait le mérite de la naissance. Saint-Simon, qui pénètre les travers des autres, n'a jamais su voir combien il était bouffi de sa dignité ducale. Massillon, tout en remontant le courant, y cède parfois, et il prend, dans la chaire,

le langage de la cour, pour parler de la *boue* dont sont pétris les gens sans naissance, les petites gens, et du *néant* qui forme le fond des parvenus. Le nom et les titres fascinaient véritablement les esprits. Ceux mèmes qui essayaient d'en rire ne pouvaient s'en passer; et on ne peignait que les mœurs de la haute noblesse. Soit; mais aujourd'hui encore les écrivains qui ont le plus l'air de dédaigner les qualifications aristocratiques, ne parlent que de ducs, de marquis, de comtes ou tout au moins de chevaliers, quoiqu'il n'en existe guère dans le monde réel. Il serait même difficile de trouver une comédie ou un feuilleton un peu en vogue sans gentilhomme et sans château.

Mais tout en honorant les titres féodaux, comme le grand nombre ne pouvait y participer, Massillon ne devait pas dire qu'on était sorti de la boue, parce qu'on appartenait à une race bourgeoise ou rustique. Ces expressions mêmes contribuaient à exalter cet orgueil des grands dont se plaignait le prédicateur. Il parlait la langue de son auditoire, et il avait tort. Mais il rachetait son erreur, lorsqu'il regrettait que la chaire chrétienne elle-même n'eût pas la force de résister toujours au torrent des flatteries dont le siècle de Louis XIV inondait les puissants.

« D'ailleurs, au dehors, tout fortifie dans les grands cette dangereuse impression : les vices sont applaudis; la médiocrité des talents cachée sous l'artifice des louanges; leur orgueil justifié par les noms pompeux de grandeur d'âme et d'élévation de sentiments; tout s'étudie, tout s'empresse à leur persuader qu'ils sont pétris d'une autre boue que les autres hommes. Nous-mêmes, nous, ministres de la vérité, et dont les lèvres en sont les dépositaires sacrés, nous donnons aux plus légères vertus des grands des éloges que la religion désavoue; et, sous prétexte d'animer de faibles commencements de piété, nous les corrompons dans leur source (1). »

De là venait aussi l'ambition. On luttait d'intrigue, de ruse, de cabale. On perdait les autres pour arriver à ses fins. Saint-Simon nous montre au vif tous ces manèges auxquels, hélas! lui-même prenait sa part. « On remue tous les ressorts de l'intrigue, disait Bourdaloue, de la cabale, de l'intercession, de la faveur; le crédit et l'amitié s'en mêlent, et ils y ont la meilleure part; on y emploie la ruse et la fraude, et on y joint l'importunité, et, à l'exemple de la mère des deux disciples, on joue toutes sortes de personnage, de suppliant, de négociant, d'offrant, d'adorateur et de client;... le dirai-je? on s'introduit aux honneurs par la porte de l'infamie et, pour s'en ouvrir le chemin, on corrompt celui-ci par la

(1) *Danger des prospérités temporelles.*

promesse, celle-là par des présents, cet autre par des menaces ; enfin, pour y réussir plus sûrement, on s'appuie du vice même et de l'iniquité dont on recherche la protection ; tout cela, dis-je, à force d'être commun, passe même pour innocent, pour légitime, pour honnête (1). » Ces désirs infinis et insatiables, remarque à son tour Massillon, faisaient souhaiter d'occuper sans cesse une plus grande place en ce monde.

« Vous ajoutez, dit un prophète, l'héritage de vos voisins à celui de vos pères ; vous passez les bornes que la modération de vos ancêtres avoit si sagement mises à vos biens et à votre fortune ; vous appelez les terres de vos noms ; il semble que l'univers entier ne pourra plus suffire à l'étendue de vos projets. Vous forcez souvent un Naboth de vous céder son champ et la succession innocente de ses pères ; tout ce qui vous accommode vous appartient déjà ; vous faites des droits les plus douteux des droits incontestables, et forcez l'équité de plier sous la puissance. Les dignités que votre opulence vous permet d'acquérir vous conviennent toujours ; vous ne faites pas attention si la médiocrité de vos talents vous en rend incapables, si le public en souffrira, mais seulement si vous assurez à vos enfants une fortune plus durable ; ce n'est plus la vocation du ciel qui décide de leur destinée, ce sont vos intérêts temporels. L'Église est obligée de recevoir des mains de votre cupidité des sacrifices qu'elle déteste (2). »

(1) Bourdaloue, sur l'ambition.
(2) *Danger des prospérités temporelles.*

Le prédicateur, allant plus loin encore, reprochait à la magistrature elle-même de se laisser corrompre par les présents des grands, et de mettre la richesse à la place de l'équité. Le mauvais riche, s'écriait-il, n'allait pas jusqu'à se servir de ses biens pour corrompre l'intégrité des juges (1). Il est certain qu'on usait près des juges des sollicitations les plus pressantes, des intrigues et des cabales les plus fâcheuses, et que, dans les procès, on n'épargnait ni les promesses ni l'argent. Les Alceste qui ne voulaient d'autres solliciteurs que la raison, le bon droit, l'équité, passaient pour des originaux et des misanthropes.

Massillon comme Bourdaloue revient souvent sur l'excès du jeu. « On joue tous les jours dans l'appartement du roi, disait madame de Sévigné ; voilà où l'on voit perdre ou gagner tous les jours deux ou trois mille louis (2). » Le prédicateur, parlant du mauvais riche, remarque que l'Evangile n'avait pas dit de lui pourtant « qu'il fît de la fureur du jeu le délassement de son esprit et qu'il risquât à un seul coup de hasard le plus clair de son bien, l'héritage de ses enfants, le bien de

(1) *Le mauvais riche*. Ce trait ne se trouve que dans l'édition de 1705.
(2) Ed. de M. Regnier, t. IV, p. 535.

ses créanciers et la subsistance de toute sa famille (1). »

Le luxe et le jeu excessifs des courtisans du dix-septième siècle les poussaient à s'endetter. Mais tous les créanciers n'étaient pas payés, comme M. Dimanche par Don Juan, en politesses et en compliments. « Il me fait tant de civilités et tant de compliments que je ne saurois jamais lui demander de l'argent. » Au contraire, beaucoup de gens de qualité, trouvant que payer ses dettes avait un air vulgaire et commun, se montraient durs et insolents envers leurs créanciers.

C'était là le triste fruit de ce qu'on appelait des délassements. On voulait occuper le vide du temps ; mais, disait Massillon, les jours du juste sont toujours pleins. Les soins d'une vaine parure que l'usage et la mollesse ont rendus interminables; la fureur d'un jeu outré; des occupations puériles, des amusements frivoles, voilà à quoi on emploie le temps dans le monde ; le temps y semble un fardeau, un embarras, un ennui, tandis que les saints se plaignent de ce que les jours passent trop rapidement.

(1) *Le mauvais riche*, éd. de 1705. V. *Sur l'emploi du temps*, Ire partie.

C'est en pensant à ces misères morales de la cour de Louis XIV que le prédicateur pouvait composer son beau sermon sur le respect humain, et qu'il disait que « la vertu rougit et se cache, » qu'on a peur de se convertir, et « de donner des scènes au public, » c'est-à-dire de renoncer au jeu, au luxe, à la galanterie, aux habitudes profanes. Mais, en même temps qu'il s'attaque aux vices de son époque pour les guérir, il rend justice à tout ce qu'il y avait de généreux, de charitable, de noble, de chrétien dans ce beau dix-septième siècle.

Et c'est par cette heureuse opposition du bien au mal que Massillon diffère surtout de Bourdaloue. Le tableau que l'illustre jésuite trace de cette grande époque est presque toujours sombre; il peint ses vices, ses travers, ses erreurs, ses abus. Massillon, non seulement parce qu'il vint plus tard, et dans des années plus apaisées, mais aussi parce qu'avec ses rigueurs théologiques il avait une douce bienveillance, aime à montrer, à l'encontre des misères morales contre lesquelles il prêche, les exemples des hautes et pures vertus qu'il propose en exemple. Il rend hommage au retour du roi et à sa pénitence; il admire le solide christianisme de madame de Maintenon.

« La vertueuse Esther ne paroissoit au milieu d'une cour fastueuse qu'avec douleur et sans en goûter les délices. Un secret amour pour le salut de ses frères la rappeloit à la tristesse et à l'affliction. »

Il nous montre les œuvres de charité et de sainteté se multipliant, les séminaires, les carmels, les trappes, les hôpitaux, les asiles, les refuges; les livres de doctrine et de science se répandant partout; il nous fait voir Paris former des missionnaires pour les campagnes et pour les pays étrangers; dans le monde, à la cour même, des hommes sincèrement pieux pratiquant le jeûne, la confession et l'aumône; des conversions étonnantes, des réparations, des réconciliations, et, à une époque où la disgrâce du monarque paraissait si redoutable, les amitiés fondées sur la religion résistant à toutes les épreuves et demeurant immuablement fidèles.

« Mais ce qui me paroît encore de plus honorable à la vertu, c'est que, non seulement le monde envie la destinée des gens de bien, mais il ne cherche et il ne trouve d'ordinaire de consolation que dans leur fidélité et leur droiture... N'avez-vous pas éprouvé que les gens de bien tout seuls savent être amis véritables, et qu'eux seuls sont capables de partager les disgrâces de leurs amis sans refroidissement et leur prospérité sans envie (1)? »

(1) *Respect humain*, 3e partie.

S'il y avait, dans la vigne du Seigneur, des plantes inutiles ou parasites, que de saints évêques, que de saints prêtres, que de vocations solides !

« Le règne de Dieu croît et s'étend avec celui de Louis. Les jeunes ministres du sanctuaire reprennent, dans des maisons saintes que chaque pasteur élève à l'envi, ce premier esprit de science, de ferveur, de discipline, si déchu du temps de nos pères. Les forêts mêmes se repeuplent de solitaires... Des ouvrages infinis, remplis de doctrine et de lumière, paraissent pour aider à la piété des fidèles (1). »

Par-dessus tout, on voit dans Massillon la foi chrétienne qui, montrant dans les pauvres les membres mêmes de Jésus, inspire les actes les plus vrais et les plus tendres de la charité.

« Et certes, Mesdames, lorsque des infortunés voient une âme fidèle, malgré la naissance, les biens, le crédit, les dignités qui la distinguent, renoncer aux plaisirs qui rendent la prospérité si digne d'envie, fuir un monde qui la cherche, se dérober aux honneurs qui l'environnent, percer jusque dans leurs plus sombres retraites, et là faire de leur lèpre même un spectacle agréable à ses yeux, abaisser ses mains charitables jusqu'à leurs plus dégoûtantes misères, verser de l'huile sur leurs plaies, respecter leur chair hideuse comme le temple de l'Esprit-Saint, soulager leur douleur par des paroles de consolation, cal-

(1) *Oraison funèbre de Louis XIV*, IIe partie.

mer leur impatience par des maximes de la foi, prévenir leur honte et leurs besoins par de saints artifices, les tirer de l'occasion et du péril par de sages ménagements, et enfin tout souffrir ou pour adoucir leurs peines ou pour assurer leur salut ; ah ! c'est alors qu'ils lèvent les yeux au ciel, qu'ils reconnaissent un Dieu sage dispensateur des choses d'ici-bas, et père commun du pauvre comme du riche ; c'est alors qu'ils publient les merveilles de sa Providence (1). »

On cherche souvent dans les sermonnaires et dans les moralistes chrétiens les portraits des mœurs de leur siècle. Mais on remarque trop exclusivement chez eux les aspects tristes et pénibles, oubliant que leur but est, non de complimenter, non même de peindre, mais de corriger. Ici nous avons le tableau de ces grandes dames qui, laissant leurs somptueux hôtels ou leurs châteaux opulents, allaient soigner de leurs mains les pauvres, les orphelins et les infirmes.

La piété, loin d'affaiblir le patriotisme, l'excite en le sanctifiant. Ces grands orateurs chrétiens, eux aussi, portent la république dans leur cœur. Dans des années de misère et de désastre, où les ennemis faisaient des propositions dont s'indignait tout ce qui avait une goutte de sang français, Massillon, qui autrefois félicitait la France et son roi

(1) *Œuvres de miséricorde.*

de ses gloires et de ses prospérités, trouve des larmes pour ses maux et des espérances pour son abattement. C'est ainsi que, parlant d'épreuves douloureuses à la patrie, l'héritier des Massillon et des Bossuet, Lacordaire s'écriait avec l'accent du profond amour du pays : « Dieu, mais Dieu seul avait vaincu la France... je ne dirai point les causes de cette catastrophe ; outre qu'elles ne sont pas de mon sujet, il répugne au fils de la patrie de creuser trop avant dans les douleurs nationales ; et il laisse volontiers au temps tout seul le soin d'éclaircir les leçons renfermées par Dieu même au fond des revers. » C'est à Dieu seul aussi que Massillon attribue l'humiliation et l'affliction de la patrie. En apaisant le ciel par une vie religieuse et morale, elle retrouvera ses triomphes, ses prospérités et sa splendeur. « Mettons Dieu de notre côté, et alors nous serons les plus forts. Forçons le Seigneur, par un repentir sincère, à combattre pour nous ; et alors ou il donnera la paix à son peuple ou nous dissiperons nos ennemis comme de la poussière (1). » Il y a bien encore un tendre et délicat patriotisme à se sentir, comme lui, cruellement blessé par ces chansons légères

(1) *Motifs de conversion ;* mercredi des Cendres.

et inconvenantes qui essaient de donner le change au deuil national. »

« Qu'opposons-nous à la colère de Dieu pour la désarmer? Des plaintes inutiles, des terreurs humaines sur l'incertitude des événements, des inquiétudes sur les misères et sur les charges publiques, que dirai-je? des murmures peut-être contre le gouvernement, de vaines réflexions et des censures éternelles sur ceux qui sont à la tête des affaires, des clameurs inutiles contre ceux qui sont chargés des entreprises et des projets; des divisions souvent, et *des chants satiriques et profanes, symbole éternel de la légèreté de la nation, et qui nous ont toujours consolés de nos malheurs en éternisant le souvenir de nos pertes :* c'est ce qu'un ancien Père reprochait déjà de son temps à nos ancêtres : *Cantilenis infortunia sua solantur.* »

Ainsi, à côté des ombres, des vocations forcées et intéressées, des querelles théologiques, de l'ambition, du luxe, du jeu, des dettes, des galanteries, des irrévérences, des scandales, en un mot, à côté des grands abus de la nature humaine, les grandes vertus de la grâce divine, les pénitences, les conversions, les trappes, les carmels, les saints et éloquents prêtres, les réguliers zélés, les missionnaires, les sœurs de charité, la foi vivante dans les cœurs et l'amour des pauvres dominant et corrigeant tout. Tel est le tableau que Massillon nous présente des dernières années du règne de Louis XIV. Ce n'est apparemment pas l'idéal qui

ne se réalise jamais, mais c'est, dans un siècle tour à tour trop vanté ou trop rabaissé, une société rassurée et rassise, ne faisant pas assez de progrès parce qu'il n'y avait pas assez d'opposition, mais en revanche ne courant pas de péril, parce qu'il n'y en avait pas trop, grande par la pensée chrétienne, enfantant une littérature merveilleuse, pleine de créations religieuses admirables, ayant le rayon de l'art et la couronne de la charité.

Et c'est cette charité même qui restera le plus glorieux ornement de la France chrétienne ; dans ses triomphes comme dans ses deuils, elle ouvre et dilate son cœur, elle donne de son or, de son temps, de son âme, de son sang ; et elle est aussi, mieux encore que par les plus brillants chefs-d'œuvre de l'esprit et de l'imagination, la reine morale du monde civilisé. Or, à ce pur éclat, à cette splendeur sans nuage, combien ont contribué les missionnaires et les prédicateurs, saint Vincent de Paul, Lejeune, Mascaron, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue et Massillon !

On se demande inévitablement quels furent les fruits d'une si éloquente et si infatigable prédication. Déjà les contemporains nous ont fait connaître combien le pieux orateur les édifiait ; et

Marquez nous dit que, se partageant entre la chaire et le confessionnal, il achevait dans l'un ce qu'il avait commencé dans l'autre (1). Quoique, selon madame de Coulanges, la cour soit une terre ingrate, on cite, dans le monde même de la cour, d'éclatantes conversions dues au zèle du P. Massillon.

Un de ces plus curieux retours sans contredit, bien que jusqu'ici les biographes du prédicateur aient négligé d'en parler, est celui du marquis de Florensac.

M. de Florensac était frère du duc d'Uzès. Il avait une femme riche, douce, modeste, nullement cruelle, la plus belle femme, dit Saint-Simon, qui fût peut-être en France. Comme Florensac était menin du dauphin, Monseigneur la remarqua et, par une sage précaution, la séduisante marquise fut écartée de la cour. Elle avait une fille qui devint duchesse d'Alençon. Tout à coup, dans l'été de 1705, à trente-cinq ans, madame de Florensac fut frappée d'un mal violent; elle mourut en deux jours. Son mari, qui l'aimait passionnément, fut désespéré de ce coup; et, dans l'excès de sa douleur, il voulait se percer de son

(1) *Eloge*, 1768, p. 9.

épée. Le P. Massillon l'arrêta, et le conduisit au noviciat des Jésuites, ce qui dut fort scandaliser un certain nombre d'oratoriens. Mais tel était Massillon : dans sa jeunesse, malgré ses confrères, il allait se confesser à des jésuites ; à quarante-deux ans il menait encore aux jésuites un de ses pénitents les plus illustres ; et enfin, en dépit des jansénistes de Clermont, dans sa vieillesse, il voulait que, parmi les confesseurs de la mission de 1740, il y eût des jésuites.

Arnaud de Courville était moins en vue que Florensac. Il fut colonel de Maine-infanterie et brigadier des armées du roi. Né en Provence, en 1662, un an avant Massillon, il montra de bonne heure une héroïque intrépidité. Dans tous les temps, on voit sous les armes des cœurs aussi braves que religieux. Ramené par Massillon au service de Dieu, Courville fut un modèle de piété comme de bravoure. « Touché des grandes vérités que le P. Massillon prêchoit, il vint se jeter à ses pieds, et y faire un aveu de ses fautes (1). » Ainsi s'exprime le P. Bougerel ; et il renvoie à la Vie de M. de Courville. Mais cette Vie, imprimée en 1719, ne parle nullement de Massillon, chose qui

(1) P. 385.

étonnerait si l'on ne pensait que l'humilité du prédicateur, consulté par l'auteur, n'ait exigé la suppression de son nom ; ce petit livre cependant est curieux et utile ; il nous ouvre un jour sur la direction de Massillon (1).

Le colonel de Courville dut donc rester au service, mais en s'y appliquant plus parfaitement à son état, en s'y sanctifiant par la prière, la bienveillance, la charité. C'était vers 1702.

« Il abandonna sa volonté à la direction d'un saint religieux ; il vivoit sous son autorité avec la simplicité et la docilité d'un enfant, et il le respectoit comme un guide que Dieu lui avoit donné pour son voyage de l'éternité. »

Voyons maintenant le résultat : il se manifeste surtout par le dévouement aux malheureux.

« Son zèle étoit si ingénieux qu'il trouvoit tous les jours de nouveaux moyens de l'exercer. Il avoit sa ronde de charité, à laquelle il ne manquoit jamais que malgré lui. Il alloit à pied avec un manteau sur son visage aux prisons du Châtelet et de la Conciergerie ; il consoloit les prisonniers criminels, et il aidoit par ses sollicitations et par sa bourse ceux qu'on retenoit pour dettes à recouvrer leur liberté. Il avoit un grand attrait pour l'Hôtel-Dieu ; la vue d'un homme pauvre et malade en même temps remuoit ses entrailles et redoubloit sa charité. Ravi de ce qu'il manquoit

(1) *Abrégé de la vie de M de Courville, colonel du régiment d'infanterie du Maine et brigadier des armées du roi*, 1 vol. in-18 de 154 pages. Paris, Delespine, 1709 (par La Rivière).

de superflu pour donner son nécessaire, il prenoit sur ses propres besoins pour soulager ceux d'autrui. Il avoit une liste de pauvres honteux qui habitoient des greniers; il ne se contentoit pas de les aider autant qu'il le pouvoit, il les exhortoit à la patience et à la confiance en Dieu d'une manière si édifiante et si charitable qu'ils étoient surpris et touchés d'un missionnaire l'épée au côté, d'une figure si douce et si prévenante, et qu'ils tiroient plus de profit de ses paroles que de son argent. »

Ayant à régler en Provence quelques affaires de famille, et, sans doute, conseillé par l'oratorien, le colonel fit une retraite à la maison oratorienne de Notre-Dame des Anges, située à trois lieues de Marseille, et où un parent de Massillon s'était recueilli quelque temps. L'auteur, la Rivière, qui était l'ami de Courville, et sans doute aussi de son directeur, profite de cette circonstance pour rendre un juste hommage à l'Oratoire et, en même temps, par une délicate allusion, à son plus éloquent prédicateur.

« L'esprit du monde et ses maximes disparoissent en entrant dans ce saint lieu. On y respire un air céleste; il y règne un sacré silence; la vie qu'on y mène est une ébauche de mort, un apprentissage du tombeau, et une pratique continuelle de piété et de pénitence. On y trouve de grands docteurs en vertu, gens puissants en parole et en œuvre; ils font des disciples qui leur ressemblent; ils occupent depuis plusieurs années les chaires des principales paroisses de Paris; ils y prêchent les vérités de l'Evangile

avec un zèle si pur et une éloquence si désintéressée qu'ils gagnent le cœur en éclairant l'esprit, et qu'ils sont suivis des grands du monde comme les apôtres l'étoient du peuple. M. de Courville ne se trouva point en pays perdu dans cette solitude; il n'eut point de peine à s'y reconnoître. *L'esprit de Dieu étoit le même qui le conduisoit depuis longtemps.* »

Plein de courage, couvert de blessures à la guerre, fait prisonnier, échangé en 1703, Courville était un de ces officiers comme il n'en manque jamais en France, qui unissent la piété chrétienne à une éclatante bravoure et à un dévouement profond à la patrie dont ils servent et aiment le drapeau d'autant plus fièrement, d'autant plus passionnément que le pays est malheureux. Louis XIV lui donna la croix de Saint-Louis, et le colonel reçut l'ordre de passer en Espagne avec son régiment. C'était en 1704. Dès qu'il était en campagne, il songeait aux malades. Au mois de janvier 1706, chargé d'attaquer un village de l'Aragon, Courville pénétra seul à travers une barricade. Les ennemis lui tuèrent son cheval, et lui percèrent la jambe d'un coup de mousquet. Il revint à Paris et, dès qu'il put se traîner sur des béquilles, il reprit ses visites charitables. Une fois guéri, il retourna en Espagne : les soldats admiraient cet officier que les blessures ne lassaient pas

du service ; à une affaire près d'Almanza, il reçut un coup mortel. Cependant, il vécut assez pour apprendre la victoire des Français, ce qui réjouit ses dernières heures. Il mourut ainsi pour sa patrie, le crucifix sous les yeux, et confiant dans les souveraines miséricordes. C'était en 1707, et il avait quarante-six ans.

Tels étaient les amis, tels étaient les pénitents du P. Massillon. On nomme encore François-Toussaint de Forbin-Janson, fils du marquis de Janson et neveu du cardinal. A vingt ans, il eut le malheur de tuer en duel M. de Chassingrimont, cousin germain du maréchal de la Feuillade. A la suite de cette déplorable affaire, qui eut lieu en 1675, il prit la fuite et se mit au service de l'empereur. Sa bravoure le fit remarquer. Madame de Sévigné écrivait au sujet de ce duel et des Janson : « Voilà donc un garçon comme les autres hors de France, dans les pays étrangers, et ils sont tous fort intrigués. » Mais la guerre éclata entre la France et l'empire. Aussitôt le jeune officier, qui avait un grand cœur, revint dans son pays, où il voulut venir sous le faux nom de comte de Rosemberg. Louis XIV, justement touché de cette noble fidélité, lui donna un commandement dans un régiment étranger. Janson fut à la bataille de la

Marsaille. Très dangereusement blessé, il fit vœu d'entrer à la Trappe s'il venait à guérir. Les soldats le trouvèrent parmi les morts, et le portèrent chez les Pères jésuites de Pignerol, qui le soignèrent avec dévouement et le rappelèrent à la vie. Il revint à Paris, et y oubliait son engagement. Une maladie violente le ramena aux pensées sérieuses. Il appela près de son lit Massillon, se confessa, et lui parla de la promesse qu'il avait faite. Pour ne pas trop l'effrayer, le charitable religieux lui tint d'abord des discours pleins de douceur, lui demandant seulement de visiter la Trappe pour y implorer les lumières d'en Haut. Puis il lui donna les œuvres de Rancé. S'affermissant dans la pensée du sacrifice, Janson se décide enfin à embrasser la vie sévère des trappistes. Un jour, accompagné de son frère le marquis de Janson, il vint trouver le P. Massillon dans sa cellule de la rue Saint-Honoré, et lui annonça qu'il allait entrer à la Trappe. J'imagine que le prédicateur, qui n'oublia jamais Septfonts, dut envier le sort de son pénitent. Le 7 décembre 1703, il fit profession sous le nom de frère Arsène. En 1704, il fut du nombre des religieux que l'abbé de la Trappe envoya en Toscane, sur la demande du grand-duc, pour établir la réforme dans le monas-

tère de Buon-Solazzo. Là, frère Arsène ou fra Arsenio devint un saint moine. Son oncle, le cardinal de Janson, ambassadeur à Rome, le visita dans l'austère solitude de Buon-Solazzo, et fut touché jusqu'aux larmes de ses pieux entretiens. Fra Arsenio mourut, en odeur de sainteté, le 21 juin 1710 (1).

Il ne faudrait pas confondre avec le comte de Rosemberg un autre Janson, frère du cardinal dont parle le duc de Saint-Simon. Cet autre Janson, riche, brillant officier, très estimé, d'une belle physionomie, s'était, vers 1709, retiré dans un couvent de Minimes, où, durant près de vingt ans, il vécut comme les Frères, assistant au chœur jour et nuit, mangeant au réfectoire, lisant et priant dans sa chambre, et ne voulant voir que les pauvres; il mourut saintement en 1728.

Le P. Bougerel aurait bien dû nous parler plus en détail des conversions opérées par le ministère du prédicateur. Il se contente de dire qu'elles furent *en très grand nombre*, et que « les biens qu'il fit au confessionnal furent *si considérables et si publics* qu'il pourroit en citer plusieurs exem-

(1) Voir la relation édifiante de sa vie et de sa mort, traduite de l'italien par l'abbé de Maupertuis, 1 vol. in-12. Dangeau, t. XII, p. 351. Saint-Simon, t. IV, p. 307.

ples. » Mais il ne nomme que Janson et Courville.

La Harpe, quoiqu'il n'écrivît pas dans un but d'édification, rapporte des preuves éclatantes de l'effet moral des prédications de l'oratorien. Le critique admirait beaucoup l'art de Massillon ; il l'admirait surtout parce que Voltaire l'avait loué, et parce qu'il avait plusieurs fois reproduit ses images; ainsi Massillon avait dit : « Non, l'Eglise n'a pas besoin de grands noms, mais de grandes vertus; et Voltaire, dans sa *Rome sauvée*, s'écriait :

Faut-il des noms à Rome? Il lui faut des vertus.

Or, pensait La Harpe, on peut, sans se tromper, louer des sermons que Voltaire a jugés bons, et auxquels il a emprunté des idées. Evidemment, Voltaire ne saurait être suspect en pareille matière (1). Plus tard (2), il comprit mieux où est la vraie gloire de l'auteur sacré : dans les larmes des auditeurs plutôt que dans leurs applaudissements. Mais laissons-le parler lui-même. Après avoir cité un long et touchant passage du discours sur la *Parole de Dieu*, il raconte une éclatante conversion due à ce sermon même.

(1) *Lycée*. An VII, t. VII, p. 135 et ss.
(2) *Lycée*. An XII, t XIV, p. 131.

« On croit avec beaucoup de vraisemblance que c'est ce même sermon qui opéra une conversion qui fit beaucoup de bruit dans le temps, et dont j'ai entendu cent fois parler dans ma jeunesse comme d'un bruit public et avéré. Un homme de la cour allait à un opéra nouveau qui attirait de bonne heure un grand concours. Son carrosse se trouva arrêté près des Quinze-Vingts (1) par une double file de voitures, dont les unes étaient pour l'opéra et les autres pour le sermon que Massillon devait prêcher ce jour-là dans l'église des Quinze-Vingts, qui, comme on sait, était voisine du Palais-Royal où était alors la salle de l'Opéra. Cet homme, impatienté, après avoir attendu assez longtemps, demanda ce qui pouvait occasionner la concurrence de tant de voitures, la plupart en sens contraire. On lui dit que c'était pour entendre Massillon, qui allait prêcher. *Ah !* dit-il, *je ne l'ai jamais entendu, et on en dit tant de merveilles ! Il faut que je profite de l'occasion puisque je suis tout porté, et que peut-être ne trouverai-je plus de place à l'Opéra.* Il en trouva heureusement au sermon, qui semblait, d'ailleurs, s'adresser particulièrement à lui, et lui dire : *Tu es ille vir.* Il en sortit tout autre qu'il n'y était entré, n'alla plus à l'Opéra, mais à l'église, et non plus par curiosité. »

On cite un effet plus surprenant encore de ce zèle apostolique; et seul il suffirait à faire comprendre la foi convaincue de l'orateur. Il prêchait à Saint-Leu, et, par conséquent, ce devait être durant le Carême de 1708. Rollin conduisit au sermon ses élèves du collège de Beauvais. Massillon,

(1) Massillon prêchait aux Quinze-Vingts le Carême de 1717.

dit-on, parlait sur la sainteté chrétienne. Les élèves, attentifs, écoutaient avec émotion. Ils reviennent en silence à leur collège. Or, le trajet était long de la rue Saint-Denis à la rue Jean de Beauvais. Plusieurs de ces jeunes gens, touchés jusqu'au fond de l'âme, se condamnent à des mortifications dont Rollin lui-même, le sévère Rollin, dut tempérer la rigueur. Tel est le fait connu seulement par la tradition avec ses inévitables confusions, car il n'y a pas de sermon de Massillon sur la sainteté chrétienne (1).

Il fut moins heureux avec madame du Deffant. Cela est tout simple. C'était bien la femme du dix-huitième siècle que mademoiselle de Chamrond. Elle était née pourtant en 1697, et elle avait été élevée dans un couvent de la rue de Charonne. Sous la Régence, elle devint très à la mode, et fut un peu la maîtresse du duc d'Orléans et de bien d'autres. N'ayant foi ni en Dieu, ni en la famille, ni en l'amitié, elle laissa son mari, et eut les mœurs et les idées de la plus mauvaise société du temps. Avec cela beaucoup d'esprit, de pénétration, de lecture, et surtout, comme on disait au dix-hui-

(1) V. La Serre. *Poème sur l'éloquence*, 1 vol. in-8°. Lyon, 1778, p. 111 (note). La Serre, né à Paris en 1731, avait été de l'Oratoire.

tième siècle, beaucoup de philosophie. Elle ne trouva pas le contentement solide qui vient d'ailleurs; et nulle mieux qu'elle ne réalisa une pensée profonde de Massillon : l'ennui est le mal incurable des gens du monde sans religion. En vieillissant elle devint aveugle sans cesser d'être clairvoyante. Or, lorsqu'en 1745, la publication posthume des œuvres de Massillon rafraîchit sa gloire, madame du Deffant se rappela que, dans son enfance, on avait essayé de la convertir au moyen du P. Massillon; car on s'imagine aisément qu'elle était philosophe dès l'âge de raison et même avant. Comme elle se vantait d'être tout à fait en dehors de l'action religieuse, elle racontait à son ami Walpole qu'elle ne fut ni intimidée par le caractère du célèbre prédicateur, ni éblouie par ses raisonnements, mais qu'elle se défendit avec beaucoup de bon sens, et que le P. Massillon s'en alla frappé de sa beauté et de son esprit. Walpole rapporte ainsi les choses. Chamfort a une version un peu différente. « Madame du Deffant, dit-il, étant petite fille et au couvent, y prêchait l'irréligion à ses petites camarades. L'abbesse fit venir Massillon, à qui la petite exposa ses raisons. Massillon se retira en disant : « Elle est charmante. » L'abbesse, qui mettait de l'importance à tout cela,

demanda quel livre il fallait faire lire à cette enfant. Il réfléchit un instant, et il répondit : *Un catéchisme de cinq sous.* On ne put en tirer autre chose. » Cette spirituelle réponse doit être vraie; elle est tout à fait dans le caractère de Massillon.

Enfin, voici ce que madame du Deffant elle-même écrivait à Voltaire le 28 septembre 1765 : « Je me souviens que dans ma jeunesse, étant au couvent (1), madame de Luynes m'envoya le P. Massillon. Mon génie trembla devant le sien; ce n'est pas à la force de ses raisons que je me soumis, mais à l'importance du raisonneur. » Cela est plus vraisemblable que le récit de Walpole; et encore madame du Deffant doit tirer les choses à elle et se vanter un peu ; d'ailleurs, c'était un souvenir d'une soixantaine d'années. Il est peu probable que Massillon ait tant raisonné avec une petite fille. Quoi qu'il en soit, il eût perdu son temps avec une personne qui, douée d'infiniment d'esprit, n'eut jamais ni le sens ni les vertus du christianisme. Quant à la duchesse de Luynes, ce fut, en plein dix-huitième siècle, une femme du dix-septième; elle était digne de l'amitié des plus

(1) La Madeleine de Traînel.

grands et des meilleurs. Mais alors elle n'était pas encore duchesse de Luynes.

Il nous reste à étudier l'Episcopat de Massillon : ce sera l'œuvre de notre seconde partie.

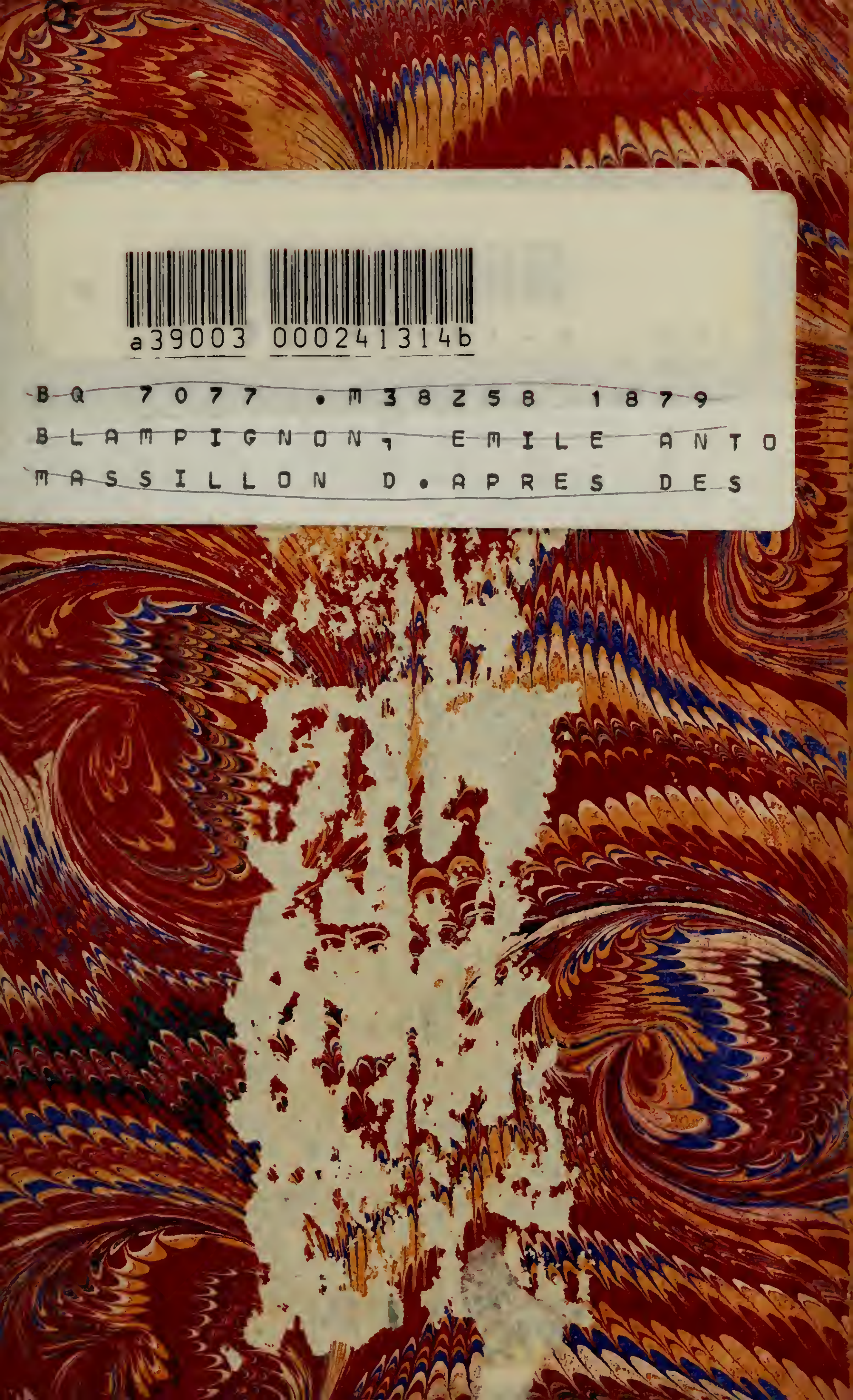
FIN.

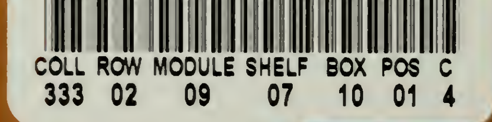


TABLE

6930. — Imprimerie de Ch. Noblet, 13, rue Cujas, Paris. — 1879.


La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
The Library
University of Ottawa
Date due


a39003 000241314b
BQ 7077 .M38Z58 1879
BLAMPIGNON, EMILE ANTO
MASSILLON D.APRES DES


COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 09 07 10 01 4


PERSEVERO